

Sciences humaines 4^e année

Programme français

Programme d'études :
Document de mise
en œuvre

SCIENCES HUMAINES

4^e année

Programme français

Programme d'études :
Document de mise en œuvre

*Le Manitoba, le Canada et le
Nord : Lieux et récits*

2004

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Données de catalogage (Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba)

372.83 Sciences humaines 4^e année – Programme français : Programme d'études : Document de mise en œuvre.

ISBN 0-7711-3195-X

1. Sciences humaines - Étude et enseignement (Primaire). 2. Programmes d'études - Manitoba. I. Manitoba. Manitoba Éducation, Citoyenneté et Jeunesse.

Dépôt légal – 2^e trimestre 2004
Bibliothèque nationale du Canada

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre de l'Éducation, Citoyenneté et de la Jeunesse, Division du Bureau de l'éducation française, 1181, avenue Portage, salle 509, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 Canada (téléphone : [204] 945-6916 ou 1 800 282-8069, poste 6916; télécopieur : [204] 945-1625; courriel : bef@merlin.mb.ca).

Tous les efforts ont été faits pour mentionner les sources aux lecteurs pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Si, dans certains cas, des omissions ou des erreurs se sont produites, prière d'en aviser Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba pour qu'elles soient rectifiées.

Dans le présent document, les termes de genre masculin sont utilisés pour désigner les personnes englobant à la fois les femmes et les hommes; ces termes sont utilisés sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Par la présente, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba autorise toute personne à reproduire ce document ou certains extraits à des fins éducatives et non-lucratives. Cette autorisation ne s'applique pas aux pages provenant d'autre source.

Le présent document est également disponible sur le site Web d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, à l'adresse suivante : http://www.edu.gov.mb.ca/frpub/ped/sh/dmo_4e/index.html

REMERCIEMENTS

Sciences humaines 4^e année – Programme français : Programme d'études : Document de mise en œuvre, auquel on se référera ci-après sous le nom de *Document de mise en œuvre*, appuie l'implantation du Cadre manitobain des résultats d'apprentissage en sciences humaines, Maternelle à la 8^e année (2003).

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba aimerait exprimer ses remerciements aux membres du Protocole de collaboration de l'élaboration de base de l'Ouest et du Nord et à tous les participants et participantes à l'élaboration du Cadre manitobain des résultats d'apprentissage en sciences humaines, Maternelle à la 8^e année (2003) dont se sont inspirés les Documents de mise en œuvre en sciences humaines.

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba remercie également les personnes suivantes qui ont contribué à l'élaboration et à la révision de ce document de mise en œuvre.

Élaboration et révision des documents de mise en œuvre en sciences humaines 4^e année

Cécile Alarie-Skene	Conseillère pédagogique en sciences humaines	Bureau de l'éducation française Éducation, Citoyenneté et Jeunesse
Brigitte Allain-Carrière	Enseignante	École Aurèle-Lemoine Division scolaire franco-manitobaine
Jean-Vianney Auclair	Directeur du projet	Bureau de l'éducation française Éducation, Citoyenneté et Jeunesse
Marcel Bérubé	Rédacteur de programmes d'études	Bureau de l'éducation française Éducation, Citoyenneté et Jeunesse
Stéphane Bouchard	Enseignant	École Précieux-Sang Division scolaire franco-manitobaine
Lyne Courtemanche	Enseignante	École Laura-Secord Division scolaire Winnipeg
Michelle De Rocquigny	Enseignante	École Lorette Immersion Division scolaire Rivière Seine
Michael Glaveen	Enseignant	École Riverview Division scolaire Winnipeg
Sylvie Huard-Huberdeau	Conseillère pédagogique en sciences humaines	Bureau de l'éducation française Éducation, Citoyenneté et Jeunesse
Pierre Lemoine	Traducteur et réviseur (pigiste)	Winnipeg

Équipe technique pour les documents de mise en œuvre en sciences humaines 4^e année

Candace Lipischak	Opératrice de traitement de texte	Bureau de l'éducation française Éducation, Citoyenneté et Jeunesse
-------------------	-----------------------------------	---

David MacNair	Artiste (pigiste)	Winnipeg
---------------	-------------------	----------

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Raison d'être du document	1
Contexte du document	1
Finalités de l'éducation	1
Rôle des sciences humaines	1
Concept fondamental de la citoyenneté	2
Perspectives et contenu francophones	2
Perspectives et contenu autochtones	4
Éducation multiculturelle	5
Environnement	6
Approche de sujets controversés	6
Principes directeurs pour l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation en sciences humaines	7
Processus d'apprentissage	7
Enseignement	7
Évaluation	9
Résultats d'apprentissage généraux (RAG)	11
Identité, culture et communauté	11
La terre : lieux et personnes	11
Liens historiques	11
Interdépendance mondiale	12
Pouvoir et autorité	12
Économie et ressources	13
Résultats d'apprentissage spécifiques (RAS)	14
RAS relatifs aux habiletés	14
RAS relatifs aux connaissances	15
RAS relatifs aux valeurs	16
Résultats d'apprentissage particuliers	17
Lecture des RAS	19
Regroupements de la maternelle à la huitième année	20
Démarche pédagogique	21
Mise en situation	21
Réalisation	21
Intégration	22
Apprentissage fondé sur les ressources	23
Processus de recherche	24
Temps accordé à l'enseignement des sciences humaines	27
Organisation du document	28
Structure du document	28
Mode d'emploi pour la lecture des blocs	30
Ressources de la DREF	33
Bibliographie	35
Regroupement : La citoyenneté active et démocratique	41
Aperçu du regroupement	41
Scénario possible	43

Annexe I : Des lettres à assembler	45
Bloc 1 – La collaboration et la négociation	52
Annexe I : Dans l’avions, il y a... ..	54
Annexe II : En groupe	55
Annexe III : En groupe	56
Bloc 2 – Les conflits et le respect	58
Bloc 3 – Les responsabilités par rapport à l’environnement	62
Intégration	64
Annexe I : Mes objectifs	65
Regroupement : La géographie du Canada	67
Aperçu du regroupement	67
Scénario possible	68
Annexe I : Mes connaissances sur le Canada	71
Annexe II : La foire de la francophonie	74
Annexe III : Les régions du Canada	75
Bloc 1 – Le Canada dans le monde	76
Bloc 2 – La carte politique du Canada	80
Annexe I : Les coordonnées alphanumériques	84
Annexe II : Une évaluation – La carte du Canada	86
Annexe III : Une liste de vérification – La carte politique du Canada ..	88
Annexe IV : Une carte politique muette du Canada	89
Annexe V : Le coût de mon voyage en dollars canadiens	90
Annexe VI : Une grille d’autoévaluation	91
Bloc 3 – Les régions géographiques du Canada	92
Annexe I : Les six régions géographiques du Canada	96
Annexe II : Les régions géographiques en image	97
Annexe III : La cueillette d’information	98
Annexe IV : Un tableau synthèse – Les régions du Canada	99
Annexe IVA : Un tableau synthèse – Les régions du Canada	100
Annexe V : La carte politique du Canada	101
Annexe VI : Une liste de vérification	102
Annexe VII : Une évaluation – La carte des régions géographiques	103
du Canada	103
Intégration	105
Annexe I : Ma carte du Canada	106
Annexe II : La citoyenneté active et démocratique	108
Regroupement : Vivre au Canada	111
Aperçu du regroupement	111
Scénario possible	112
Annexe I : Un carnet de bord – Une trousse pour les nouveaux	114
arrivants	114
Annexe IA : Un plan de travail	115
Annexe IB : La collaboration à l’intérieur du groupe	116
Annexe IC : Une évaluation	117
Bloc 1 – Le pouvoir et l’autorité	120
Annexe I : La recherche de consensus	124

Annexe II : Un questionnaire – L’influence de l’autorité et du pouvoir officiels et non officiels	125
Bloc 2 – Les niveaux du gouvernement	126
Annexe I : Les responsabilités gouvernementales	130
Annexe II : Une grille d’observation	131
Bloc 3 – Le gouvernement	132
Annexe I : Le gouvernement	135
Annexe II : Une évaluation	136
Bloc 4 – La propriété publique et la propriété privée	138
Annexe I : Un questionnaire – Comment encourager les personnes à respecter la propriété publique et la propriété privée	141
Annexe II : Une évaluation par les pairs	142
Bloc 5 – Les symboles et les monuments	144
Bloc 6 – La citoyenneté canadienne	148
Intégration	151
Annexe I : Vivre au Canada	152
Annexe II : La citoyenneté active et démocratique	153
Regroupement : Vivre au Manitoba	155
Aperçu du regroupement	155
Scénario possible	156
Annexe I : Le tableau de connaissances du Manitoba	158
Annexe II : Un plan de travail	160
Bloc 1 – La citoyenneté canadienne	162
Annexe I : Une carte muette du Manitoba	166
Annexe II : La géographie manitobaine	167
Annexe III : Un jeu de cartes du Manitoba	169
Bloc 2 – La démographie du Manitoba	172
Annexe I : La distribution de la population manitobaine en 2003	175
Annexe II : Les communautés culturelles du Manitoba	177
Annexe II (corrigé) : Les communautés culturelles du Manitoba	178
Bloc 3 – Le façonnement de son identité	180
Bloc 4 – La diversité culturelle	182
Bloc 5 – Les réalisations artistiques et culturelles	186
Annexe I : Une lettre d’une famille francophone	189
Bloc 6 – Les lieux importants	190
Annexe I : Une entrevue individuelle	193
Bloc 7 – Les relations avec la terre	194
Annexe I : L’emplacement des Premières nations au Manitoba	197
Bloc 8 – Les ressources naturelles	198
Annexe I : Un message publicitaire	200
Annexe II : Un problème écologique	201
Bloc 9 – Les liens avec le monde	202
Annexe I : De partout dans le monde	205
Annexe II : Une autoévaluation – Ma participation au projet de classe	206
Intégration	207
Annexe I : Une autoévaluation – Le dépliant touristique	208
Annexe II : La citoyenneté active et démocratique	209

Regroupement : Histoire du Manitoba	211
Aperçu du regroupement	211
Scénario possible	212
Annexe I : La chronologie du Manitoba	214
Bloc 1 – L’apport des Premières nations et des Métis	216
Annexe I : Les Premiers peuples du Manitoba	219
Annexe II : La colonie de la rivière Rouge, les membres des Premières nations et les Métis	221
Bloc 2 – L’apport des francophones	224
Annexe I : Des noms de voyageurs	227
Annexe II : La chronologie de la francophonie manitobaine	228
Bloc 3 – L’apport des communautés ethniques et culturelles	230
Bloc 4 – Les personnages et les événements	234
Annexe I : Les personnages marquants du Manitoba	237
Annexe II : Des faits ou des opinions	238
Annexe III : L’histoire du Manitoba	239
Bloc 5 – Les changements de modes de vie	240
Intégration	242
Annexe I : La citoyenneté active et démocratique	243
Regroupement : Vivre dans le Nord du Canada	245
Aperçu du regroupement	245
Scénario possible	246
Annexe I : Les cinq sens	248
Bloc 1 – La naissance du Nunavut	250
Annexe I : Une carte du Canada actuelle	252
Annexe II : La carte du Canada avant la formation du Nunavut	253
Annexe III : Des changements de noms	254
Annexe III (corrigé) : Des changements de noms	255
Bloc 2 – Les ressources naturelles	256
Annexe I : Une évaluation – Les caractéristiques géographiques du Nunavut	259
Annexe II : Les animaux du Nord	260
Bloc 3 – La démographie	262
Annexe I : Un rallye virtuel	264
Bloc 4 – Des récits et des traditions	266
Bloc 5 – Les modes de vie passés et présents	268
Annexe I : Des lunettes de neige	270
Annexe II : Les maisons du Nord	271
Annexe III : L’alimentation	272
Annexe IV : Un Ajagaq	273
Bloc 6 – L’apport des Autochtones du Nord	274
Annexe I : La gravure	277
Intégration	278
Annexe I : La citoyenneté active et démocratique	279

INTRODUCTION

Raison d'être du document

Sciences humaines 4^e année – Programme français : Programme d'études : Document de mise en œuvre, auquel on se référera ci-après sous le nom de *Document de mise en œuvre*, appuie l'implantation du *Cadre manitobain des résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 8^e année* (2003). Ce dernier constitue la base de l'apprentissage, de l'enseignement et de l'évaluation des sciences humaines au Manitoba. Il précise les résultats d'apprentissage généraux et les résultats d'apprentissage spécifiques de la maternelle à la 8^e année.

Le *Document de mise en œuvre* aide l'enseignant et l'administrateur à effectuer le travail de planification en vue de la mise en œuvre des résultats d'apprentissage en sciences humaines. Il fournit aux enseignants des **suggestions** de regroupements, de scénarios pédagogiques, de situations d'apprentissage et d'évaluation ainsi que des suggestions de ressources pédagogiques.

Contexte du document

Ce document a été produit par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba en collaboration avec une équipe d'enseignants du Manitoba. Il appuie la mise en œuvre du programme d'études de sciences humaines dans les écoles françaises. Soucieux de tenir compte des multiples voix qui ont façonné et qui continuent de façonner les expériences manitobaines et canadiennes, le *Document de mise en œuvre*, tout comme le *Cadre manitobain*, tient compte des perspectives des peuples autochtones, des francophones et des divers groupes culturels.

Bien qu'il ait été conçu avec le souci de répondre aux exigences du *Cadre manitobain* en sciences humaines, le *Document de mise en œuvre* ne doit pas être considéré comme exhaustif ni restrictif. Au contraire, il se veut flexible; l'enseignant est encouragé à l'adapter à son milieu et à ses élèves.

Finalités de l'éducation

L'éducation vise à préparer l'élève des écoles françaises à devenir un citoyen autonome, engagé et responsable en lui donnant une formation de qualité. Par conséquent, l'éducation doit favoriser le développement harmonieux de la personne dans ses dimensions intellectuelle, physique, affective, sociale, culturelle et morale.

L'éducation ne relève pas uniquement des institutions scolaires, c'est en fait une responsabilité que partagent l'école, la famille, les amis et la communauté. Bien entendu, l'école demeure une des pierres angulaires du système éducatif, car c'est à elle que revient le rôle d'assurer une formation générale de base accessible à tous.

Rôle des sciences humaines

Les sciences humaines permettent à l'élève d'acquérir les habiletés, les connaissances et les valeurs requises pour comprendre le Manitoba, le Canada et le monde dans lequel il vit. Elles ont pour but d'amener l'élève à devenir un citoyen actif capable de faire des choix démocratiques éclairés et respectueux des valeurs qui contribuent à l'élaboration d'une société meilleure.

Les sciences humaines se fondent sur les concepts de citoyenneté et d'identité, dans un contexte canadien et mondial. Elles amènent l'élève à participer au débat continu concernant la citoyenneté et l'identité au Manitoba, au Canada et partout dans le monde. Elles incitent l'élève à devenir un citoyen et un membre actif de sa communauté ainsi qu'à faire des choix éclairés et éthiques face aux défis qui l'attendent dans une démocratie pluraliste.

**Concept
fondamental de la
citoyenneté**

La citoyenneté est le concept fondamental sur lequel est axé l'apprentissage des sciences humaines à tous les niveaux. Pour être en mesure de déterminer les habiletés, les connaissances et les valeurs dont l'élève francophone aura besoin pour devenir un citoyen démocrate et actif, les responsables du programme de sciences humaines doivent tenir compte de la société dans laquelle il évolue et des défis qui l'attendent. La notion de citoyenneté est en perpétuel changement et évolue avec le temps. Elle est sujette à interprétation. Sa signification est souvent contestée et fait l'objet de débats continus.

Il revient à l'école française en milieu minoritaire, par le biais de l'enseignement des sciences humaines et des autres matières, de préparer les élèves francophones à devenir des citoyens démocrates et actifs, conscients de leurs responsabilités et de leurs droits en tant que francophones.

Les résultats d'apprentissage prescrits dans le *Cadre manitobain* visent à permettre à l'élève francophone de se doter des outils nécessaires pour participer au dialogue public qui caractérise toute forme de démocratie. Le dialogue public joue un rôle important dans la société canadienne. En participant à ce dialogue, l'élève francophone comprendra mieux la citoyenneté au Canada et dans le monde. Ainsi, il sera mieux préparé à devenir un participant actif dans sa communauté, au niveau local, national ou international.

L'éducation à la citoyenneté est fondamentale à la vie dans une société démocratique. La citoyenneté prend sa signification dans des contextes spécifiques, compte tenu de l'époque et de l'endroit. Diverses notions de citoyenneté ont été utilisées dans le passé et sont utilisées aujourd'hui, à bon ou à mauvais escient. À travers l'histoire, la citoyenneté a souvent été restrictive par la classe, la race ou le sexe.

La notion de citoyenneté doit être examinée dans le contexte de la démocratie, des droits de la personne et du débat public. Les sciences humaines donnent l'occasion à l'élève d'explorer la complexité de la citoyenneté.

**Perspectives et
contenu
francophones**

L'école française se doit d'être un établissement de langue, d'identité, de culture et d'intégration communautaire. Les sciences humaines tiennent un rôle capital dans cette mission. Le programme de sciences humaines a pour mission, particulièrement dans les écoles françaises, d'assurer la vitalité de la langue et de la culture et de contribuer à la croissance et à l'épanouissement de la communauté francophone. Il joue un rôle déterminant en amenant l'élève à faire l'acquisition de connaissances, d'habiletés et de valeurs requises pour la construction d'une identité francophone et qui le rendent apte à s'intégrer et à participer à l'épanouissement de sa communauté, de la société et du monde. Pour ce faire, l'enseignement des sciences humaines doit être dispensé dans un environnement linguistique et culturel riche qui permet à l'élève de s'intégrer à la culture française et à la communauté francophone à l'échelle locale, nationale et mondiale.

Au Manitoba, comme ailleurs en milieu francophone minoritaire, les élèves des écoles françaises ont parfois des compétences inégales en français. De plus, de nombreuses différences culturelles existent selon les origines de la famille de chacun. Un certain nombre d'élèves est issu de familles exogames où l'un des parents ne parle pas français. La diversité des bagages linguistiques et culturels au sein des écoles françaises pose des défis aux enseignants. Ceux-ci doivent être conscients de cette diversité et du fait que pour plusieurs élèves, l'école constitue le seul endroit où se vit l'expérience du français.

Le rôle de l'école française en milieu minoritaire diffère de celui d'une école en milieu majoritaire : outre les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être habituellement développés par le système scolaire, l'école française en milieu minoritaire doit développer les savoir-vivre et les savoir-devenir nécessaires à la préparation de personnes capables d'assurer l'avenir des communautés francophones.

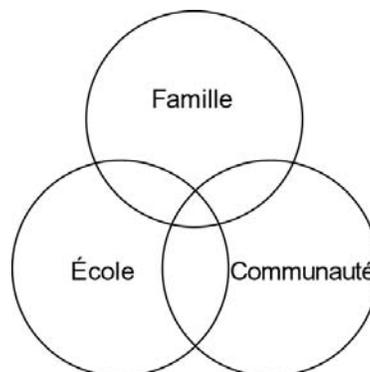
Les sciences humaines permettent à l'élève d'acquérir une littératie qui prend quatre formes distinctes, mais intimement liées entre elles : la littératie personnelle; la littératie communautaire; la littératie scolaire et la littératie critique. Ce sont ces littératies qui permettront à l'élève francophone de se donner une voix pour devenir un participant actif dans sa communauté au niveau local, national ou international.

- La littératie personnelle est l'habileté à se lire et à s'affirmer en tant que francophone. Elle correspond à l'habileté à employer le français, à comprendre les dimensions de son identité francophone et à savoir comment s'affirmer et agir positivement en tant que citoyen francophone.
- La littératie communautaire est l'habileté à lire sa communauté francophone. La littératie communautaire comprend la façon de penser, de dire, de faire et de vivre de la communauté francophone ainsi que celles de la société dans son ensemble. Elle comprend aussi la capacité de s'intégrer à la communauté et à la société.
- La littératie scolaire est l'habileté à parler, lire et écrire en vue de la réussite scolaire. C'est l'habileté à saisir les concepts et à établir des liens entre les idées.
- La littératie critique est l'habileté de traitement de l'information et des idées en vue de développer une pensée critique et créative.

Le programme de sciences humaines dans les écoles françaises vise également à mettre l'accent sur les partenariats aptes à favoriser l'acquisition de la langue, l'intégration à la culture, à la communauté et une solide identification à la francophonie.

La famille et l'école doivent s'unir à la communauté pour garantir l'apprentissage de la langue, la construction de l'identité, l'intégration culturelle et communautaire ainsi que la réussite scolaire.

Ces trois milieux, famille, école et communauté, exercent des influences déterminantes dans la vie de l'élève en ce qui a trait à l'acquisition de la langue, à l'intégration de la culture et à la communauté, à la construction de l'identité et à la réussite scolaire.



Il est essentiel que l'élève associe les expériences d'apprentissage qu'il vit en français en contexte scolaire à des expériences significatives, utiles, pertinentes, plaisantes et que ces expériences lui permettent de se construire un rapport positif à la langue. C'est pourquoi les sciences humaines mettent l'accent, dans la mesure du possible, sur le décroisement de l'école en favorisant des interactions avec la communauté. C'est dans la communauté qu'on peut mieux vivre le sens, la valeur et l'utilité de la langue et de la culture française.

Pour acquérir et maintenir le français en tant que langue première, pour réaliser son potentiel cognitif et assurer la réussite scolaire, l'élève francophone doit maintenir son estime de soi en tant que francophone; se créer une identité culturelle positive; accéder aux littératies essentielles au développement de la langue, de la cognition, de l'identité, de la culture et de la communauté; s'intégrer à une communauté francophone authentique.

Bref, le programme de sciences humaines veut appuyer l'école française dans son rôle d'établissement de langue, d'identité, de culture et d'intégration communautaire.

Perspectives et contenu autochtones

La Constitution du Canada reconnaît trois groupes principaux d'Autochtones : les Indiens, les Inuits et les Métis. Selon la définition du gouvernement fédéral :

- Les Métis sont des personnes d'ascendance mixte qui « possèdent des ancêtres européens et issus d'une Première nation, se désignant elles-mêmes au moyen du vocable «Métis» et se distinguant ainsi des membres des Premières nations, des Inuits et des non-Autochtones » (Affaires indiennes et du Nord Canada, 1997).
- Les Inuits sont « des Autochtones du Nord canadien qui vivent au-delà de la limite forestière au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest, dans le Nord québécois et au Labrador » (Affaires indiennes et du Nord Canada, 2001).

- Le gouvernement fédéral répartit les Indiens en trois catégories : les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits et les Indiens visés par des traités. Les Indiens inscrits le sont au sens de la *Loi sur les Indiens* et, à ce titre, ils peuvent parfois se prévaloir de droits issus de traités. Un Indien non inscrit est « une personne indienne qui n'est pas inscrite au sens de la *Loi sur les Indiens* ». Un Indien visé par un traité est « un Indien inscrit et membre d'une Première nation qui a signé un traité avec la Couronne ». Même si le mot « Indien » est une erreur historique que de nombreux Autochtones trouvent offensante, c'est le terme juridique employé par le gouvernement fédéral. Le terme de Premières nations est accepté et c'est celui qui est utilisé dans le présent document pour parler des Autochtones que le gouvernement du Canada qualifie d'Indiens (Affaires indiennes et du Nord Canada, 1997 et Affaires indiennes et du Nord Canada, 2000).

Les Premières nations du Manitoba préfèrent s'identifier par leur appartenance linguistique. Il s'agit des groupes suivants : Anishinabe (Ojibway et Saulteux), Dénés, Nahayowak (Cris), Oji-Cri et Oyata (Dakota). Chacun de ces groupes possède une langue, des traditions et une histoire qui lui est propre.

Tout comme n'importe quel autre groupe culturel ou ethnique, les Autochtones du XXI^e siècle possèdent des croyances et des idéologies très diverses. Il est important que l'enseignant se rende compte que les Autochtones ont toujours eu une perspective unique qui est différente de celle des non-Autochtones, et qu'ils sont encore nombreux aujourd'hui à l'avoir gardée.

Le document *Intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études : ouvrage de référence pour les concepteurs de programmes d'études, les enseignants et les administrateurs* (Éducation et Jeunesse Manitoba, 2003) ainsi que le document *Études autochtones, Document ressource à l'usage des années primaires (M à 4)* (Éducation et Formation professionnelle Manitoba, 1995) décrivent les nombreux aspects de la vision du monde des Autochtones.

Éducation multiculturelle

Le Manitoba et le Canada sont de riches mosaïques de personnes ayant des cultures, des langues, des religions et d'autres caractéristiques très variées.

L'école joue un rôle indispensable en préparant l'élève francophone à vivre au sein d'une société multiculturelle. Elle doit aider l'élève à développer son estime de soi et à construire son identité, en lui donnant une image positive de son patrimoine culturel et historique. Elle doit également l'aider à comprendre et à respecter la culture et l'histoire des autres. Elle doit donc fournir à l'élève francophone une éducation qui permet une pleine participation au sein de la société, qui favorise l'enrichissement culturel et qui encourage la compréhension des autres cultures. Les sciences humaines doivent célébrer cette diversité dans l'apprentissage et dans l'enseignement qu'elles véhiculent afin que chaque élève s'y reconnaisse et se sente valorisé, de sorte que l'harmonie interculturelle continue de s'épanouir dans la société manitobaine.

Ainsi, l'élève francophone pourra faire face aux éventuels incidents liés aux stéréotypes, aux préjugés, à la discrimination et au racisme. Il sera en mesure de comprendre que l'ouverture sur l'autre apporte un enrichissement personnel.

Environnement

La qualité de vie est directement tributaire de l'environnement. Il incombe aux citoyens de trouver un juste équilibre entre les impératifs de la croissance économique, un niveau de vie élevé, le respect de l'environnement et les besoins des générations futures. Chacun est donc responsable de la protection de l'environnement dans un contexte de développement durable.

Le concept de développement durable exige des habiletés, des connaissances et des valeurs particulières en ce qui a trait à l'environnement, à l'économie et au bien-être des populations. La nature du développement durable repose sur la prise de décision éclairée.

Les sciences humaines ont pour objectifs de permettre à l'élève francophone de reconnaître que la vie humaine ne peut se concevoir sans un environnement naturel durable; d'évaluer les répercussions de l'interaction entre les êtres humains et l'environnement; de proposer des solutions aux problèmes environnementaux; de vivre tout en respectant les principes d'une gestion responsable de l'environnement et du développement durable.

Approche de sujets controversés

Les sujets controversés et les questions qui portent sur les principes d'éthique, les croyances ou les valeurs font partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage des sciences humaines. L'enseignant ne devrait pas éviter de traiter de sujets pouvant porter à la controverse. Dans une société démocratique, il est normal que l'on se trouve en présence de diverses croyances et valeurs, de désaccords et de dissensions. Par ailleurs, la discussion et l'analyse de questions éthiques ou existentielles contribuent à motiver l'élève et à rendre l'apprentissage plus significatif sur le plan personnel. Voici quelques recommandations qui peuvent servir de lignes directrices dans le cas de sujets controversés :

- aborder tous les sujets avec tact;
- définir le sujet de façon claire;
- établir un objectif de discussion clair;
- établir des paramètres pour les discussions;
- s'assurer que le sujet ne porte pas sur des enjeux personnels et qu'il ne vise pas un élève en particulier;
- protéger les intérêts de l'élève en lui demandant préalablement s'il se sent mal à l'aise si certains sujets sont abordés;
- faire preuve de souplesse en permettant à l'élève de choisir d'autres travaux pratiques;
- accepter qu'une question ne mène pas nécessairement à une seule « bonne réponse »;
- respecter la liberté d'expression de chacun;
- aider l'élève à faire la distinction entre une opinion éclairée et un préjugé;
- aider l'élève à chercher suffisamment d'information provenant de sources fiables pour soutenir les différents points de vue;
- prévoir suffisamment de temps pour présenter équitablement chaque point de vue et réfléchir à son bien-fondé.

Principes directeurs pour l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation en sciences humaines

Processus d'apprentissage

L'apprentissage est un processus cognitif, affectif, social et culturel qui se manifeste par la prise en charge de l'apprenant face à la construction de ses savoirs (valeurs, habiletés et connaissances) et leur utilisation dans des contextes de plus en plus variés et complexes. L'apprentissage s'effectue au moyen d'expériences nombreuses, variées et significatives, par lesquelles l'apprenant construit et reconstruit les éléments et les modalités de son apprentissage. C'est par l'intermédiaire de ce processus qu'il élargit son champ d'autonomie et qu'il se donne les moyens d'apprendre à apprendre tout au long de la vie.

L'apprentissage est un processus influencé par plusieurs facteurs : les facteurs personnels (les dispositions individuelles, les styles d'apprentissage, les types d'intelligence, la personnalité, l'estime de soi, le bien-être, la motivation, etc.); les facteurs sociaux (le milieu, les relations avec la famille, les pairs, la communauté, l'enseignant, etc.); les facteurs culturels (les valeurs, les attitudes, la langue, le sens d'appartenance, etc.); les facteurs institutionnels (politiques, programmes d'études, etc.).

L'apprentissage prend place lorsque l'apprenant vit des expériences variées et significatives qui lui permettent de s'épanouir selon ses propres besoins personnels, sociaux et culturels. C'est lorsqu'il est activement impliqué et lorsqu'il peut interagir avec son milieu (pairs, enseignants, parents, membres de sa communauté) que l'apprenant peut donner du sens à son apprentissage. Son niveau de motivation repose sur cette interaction ainsi que sur la valeur qu'il accorde à la tâche et sa perception de ses chances de réussite.

L'apprentissage nécessite une prise en charge personnelle par laquelle l'apprenant fait des liens entre ses savoirs antérieurs et les nouveaux savoirs pour modifier et enrichir ses habiletés, ses valeurs et ses connaissances, de façon à les appliquer dans de nouveaux contextes. Au fur et à mesure que l'apprenant développe son autonomie, il vient à mieux se connaître comme apprenant, c'est-à-dire à être davantage conscient de l'objet de son apprentissage et du processus qu'il utilise pour apprendre.

En sciences humaines, les habiletés, les connaissances et les valeurs sont des aspects interdépendants de l'apprentissage qu'on vise à intégrer dans l'enseignement. Pour que l'apprentissage des sciences humaines soit significatif, il faut pouvoir passer du général au particulier, savoir incorporer les connaissances générales de base et profiter des occasions d'approfondir certains sujets.

Enseignement

L'enseignement s'insère dans le développement global de l'apprenant en proposant des situations d'apprentissage propices à la construction des savoirs. Les approches pédagogiques sont planifiées pour répondre aux besoins de tous les apprenants et pour leur permettre de donner un sens à leur apprentissage. C'est en offrant des expériences nombreuses, variées et significatives que l'enseignement permet à l'apprenant de construire et reconstruire ses savoirs et de se bâtir une identité pour devenir un apprenant autonome, la vie durant.

L'enseignement assure l'interaction entre l'enseignant, l'apprenant et le milieu.

Cette interaction est affectée par des facteurs personnels, sociaux et culturels, ainsi que par des facteurs institutionnels.

L'enseignement stimule la motivation de l'apprenant en proposant des situations pédagogiques complexes et signifiantes qui privilégient la collaboration et la résolution de problèmes ainsi que le développement de la pensée critique et créative.

L'apprentissage des sciences humaines est facilité par le recours à des stratégies d'enseignement faisant appel à différentes situations et à des regroupements souples. En planifiant un programme équilibré de situations d'apprentissage individuelles, de groupe ou dirigées par l'enseignant, et en donnant à l'élève des outils factuels et conceptuels, l'enseignant peut aider l'élève à atteindre, de différentes façons, les résultats d'apprentissage en sciences humaines. Un bon enseignement des sciences humaines nécessite le recours à des stratégies qui interpellent l'élève et favorisent les interactions. L'apprentissage coopératif, le travail avec des pairs, les entrevues, la pédagogie par projets, les débats structurés, les recherches initiées par l'enseignant et par l'élève, les jeux de rôles et la participation à des cercles de partage sont toutes des stratégies qui rendent l'apprentissage plus significatif en encourageant la réflexion critique, le questionnement et la prise en compte de divers points de vue.

Les situations d'apprentissage doivent favoriser la mobilisation des savoirs antérieurs, la création de liens avec les nouveaux savoirs et l'application de ces savoirs dans de nouveaux contextes.

Les situations d'apprentissage devraient permettre à l'élève francophone de « vivre » les sciences humaines dans un milieu d'apprentissage faisant appel à des ressources et à des expériences diverses, telles que les études sur le terrain, les visites guidées et la participation à des activités culturelles. L'enseignement des sciences humaines est une occasion idéale d'intégrer la littérature et les arts et de se servir des technologies de l'information et de la communication. Les pratiques exemplaires en sciences humaines permettent à l'élève de participer activement aux processus démocratiques grâce à des activités telles que la recherche de consensus, la prise de décisions collectives, la gestion étudiante, les réunions en classe, l'apport de l'élève aux sujets à l'étude et à la planification d'activités scolaires.

Les sciences humaines devraient également comporter de réelles occasions de participer à des activités à domicile et au sein de la communauté.

L'enseignement des sciences humaines est un art qui s'accommode de différents types de styles et de méthodes. Compte tenu de la nature des sciences humaines, la présentation du contenu et le choix des méthodes d'enseignement seront influencés par les croyances et les convictions personnelles de l'enseignant. Il n'est pas toujours possible de demeurer entièrement neutre en salle de classe, mais l'enseignant devrait être conscient des conséquences auxquelles il s'expose en présentant ses propres croyances et points de vue comme des faits et non comme des opinions.

Les sciences humaines offrent de nombreuses possibilités de déceler et d'analyser le parti pris en procédant à l'analyse critique de divers points de vue. En amenant l'élève francophone à vivre en classe un climat d'ouverture et d'équité, l'enseignant établit avec lui une culture d'apprentissage qui intègre les principes démocratiques et encourage la citoyenneté active. Enfin, l'enseignant doit être bien informé du contenu et des enjeux des sciences humaines et être disposé à guider l'élève dans le choix de sources d'information fiables.

Évaluation

L'évaluation est un processus continu, systématique et complet au cœur même de l'enseignement, et fait partie intégrante du processus d'apprentissage. Elle est essentielle à la planification de l'enseignement et à l'apprentissage, car elle fournit une rétroaction à l'enseignant et à l'apprenant; leur permettant de faire des ajustements ou des modifications, et de planifier en fonction de ce qui est appris et de ce qui reste à apprendre.

Les recherches démontrent toujours que l'évaluation formative favorise davantage l'apprentissage que l'évaluation sommative, forme plus traditionnelle d'évaluation décrite souvent en termes d'évaluation *de* l'apprentissage. L'évaluation formative, connue également sous le nom d'évaluation *en vue de* l'apprentissage ou d'évaluation *en tant qu'outil* d'apprentissage, est des plus efficaces lorsqu'elle fait intervenir à la fois l'élève et l'enseignant, et qu'elle s'effectue tout au long du processus d'apprentissage.

L'évaluation en salle de classe n'a pas pour objectif premier d'évaluer ou de comparer la performance des élèves, mais plutôt d'aider ces derniers à faire les meilleurs choix possibles pour leur apprentissage ainsi que de fournir à l'enseignant une information qui le guidera dans son enseignement. Il est essentiel que l'enseignant et l'élève comprennent clairement, à la fois l'objectif de l'évaluation et comment utiliser les résultats d'évaluation. Si l'élève comprend bien l'objectif de l'évaluation, il sera davantage motivé à assumer la responsabilité de son apprentissage et pourra mieux orienter ses efforts. Quant à l'enseignant, il saura mieux choisir les stratégies d'évaluation qui auront pour effet d'améliorer le rendement de l'élève.

Lorsque l'évaluation se fait de façon continue et constructive, elle aide l'élève à mieux réfléchir sur son apprentissage, c'est-à-dire à faire la synthèse de ce qu'il a appris, à résoudre divers problèmes et à appliquer ce qu'il a appris dans des situations concrètes de tous les jours. Elle fournit également à l'enseignant l'occasion de réfléchir sur sa pratique d'enseignement.

L'évaluation est un processus à la fois proactif et rétroactif, au service de l'apprentissage et de l'enseignement. Elle comprend divers modes d'intervention qui tiennent compte de facteurs personnels, sociaux, culturels et institutionnels, ainsi que des besoins particuliers de l'élève. Les modes d'intervention doivent être cohérents avec les approches pédagogiques et offrir des situations dans lesquelles l'apprenant peut démontrer ce qu'il a appris.

L'évaluation fait partie de la planification de l'enseignement. Lorsqu'elle est participative, elle encourage la prise en charge personnelle de la part de l'apprenant en offrant des intentions claires et une rétroaction sur les apprentissages dans une variété de situations. La rétroaction des pairs et de l'enseignant, l'autoévaluation et l'objectivation permettent à l'apprenant de devenir davantage conscient de l'objet de son apprentissage et du processus qu'il

utilise pour apprendre. L'évaluation informe l'enseignant et l'apprenant pour leur permettre de faire des choix.

L'évaluation des réalisations de l'élève est une importante composante de l'apprentissage. Les résultats d'apprentissage décrivent des comportements que l'on peut observer et mesurer. Tout comme pour l'enseignement, il est important d'utiliser une large variété de stratégies d'évaluation tout au long du processus d'apprentissage. Ces stratégies incluent les portfolios, les entrevues, les recherches individuelles et collectives, les journaux, les jeux de rôles, les présentations orales, les tests, les projets dirigés, les listes de contrôle, les observations de l'enseignant, les autoévaluations et les évaluations par les pairs. Une évaluation efficace devrait donner l'occasion à l'élève de synthétiser son apprentissage, de résoudre des problèmes et d'appliquer ce qu'il a appris dans des situations aussi réelles que possible.

Évaluation des connaissances : Les sciences humaines sont une matière où l'on privilégie les connaissances. Cependant, l'élève n'acquiert pas une compréhension véritable et approfondie des sujets abordés s'il ne fait que mémoriser et rappeler l'information. Il faut plutôt encourager l'élève à faire la synthèse des connaissances qu'il a acquises et à les appliquer, afin de montrer qu'il les a assimilées.

Évaluation des habiletés : En sciences humaines, l'évaluation des habiletés et des processus nécessite l'utilisation de stratégies différentes de celles dont on se sert pour l'évaluation des connaissances. Étant donné que le développement des habiletés se fait de façon continue, l'élève perfectionne ses habiletés en passant d'un regroupement à l'autre tout au long de l'année. La meilleure façon d'évaluer les habiletés d'un élève, c'est d'observer sa façon d'agir, de discuter avec lui de ses stratégies au cours de rencontres et d'entrevues, et de recueillir des données fournies par l'élève au cours de sa réflexion sur son apprentissage et de ses autoévaluations.

Un des aspects importants des sciences humaines est l'acquisition de valeurs. Dans le cas des valeurs, il n'est pas toujours possible d'évaluer les résultats de la façon dont on le fait dans le cas des connaissances et des habiletés. La citoyenneté ne se limite pas à la salle de classe. Certains résultats en sciences humaines sont liés au comportement de l'élève francophone en groupe ou dans des milieux en dehors de l'école. Les évaluations peuvent alors comprendre l'autoévaluation et l'autocritique par l'élève. L'évaluation de plusieurs résultats d'apprentissage en sciences humaines nécessite des outils qui permettent une observation continue d'indicateurs de comportement chez l'élève.

En général, afin d'évaluer un élève, l'enseignant peut avoir recours aux trois grandes sources d'information suivantes :

- *l'observation de l'apprentissage de l'élève (y compris les interactions des élèves entre eux);*
- *l'observation et l'évaluation des réalisations et de la performance des élèves;*
- *des conversations individuelles avec les élèves au sujet de leur apprentissage.*

Résultats d'apprentissage généraux (RAG)

Les six résultats d'apprentissage généraux tels que définis dans le *Cadre manitobain* fournissent le cadre conceptuel (voir le schéma à la page 18) pour les sciences humaines de la maternelle à secondaire 4.

Identité, culture et communauté

L'élève explorera les concepts d'identité, de culture et de communauté en rapport avec les individus, les sociétés et les pays.

Parmi les nombreux facteurs qui influencent l'identité et la vie en communauté, il y a la culture, la langue, l'histoire, les croyances et les valeurs communes. L'identité, qui dépend de l'époque et du lieu, est façonnée par de nombreux facteurs personnels, sociaux et économiques. L'analyse critique de l'identité, de la culture et de la communauté permet à l'élève d'explorer les symboles et les expressions de son propre groupe culturel et social et ceux des autres. En étudiant les différentes façons dont les gens cohabitent et s'expriment dans sa communauté, sa société et son pays, l'élève sera amené à mieux comprendre différentes perspectives et à devenir plus sociable. Ce faisant, il pourra réfléchir à son rôle en tant que personne et citoyen appelé à contribuer à ses groupes et à sa communauté.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés à l'identité, à la culture et à la communauté incluent des notions telles que l'interaction humaine et l'interdépendance, la diversité culturelle, les identités nationales et le pluralisme.

La terre : lieux et personnes

L'élève explorera les relations dynamiques des personnes avec la terre, les lieux et les milieux.

Les individus ont une relation dynamique avec la terre. L'étude des relations entre les personnes, les lieux et les milieux permet de comprendre la dépendance à l'égard du milieu naturel, de même que les répercussions des activités humaines sur ce milieu. L'élève étudiera l'incidence des caractéristiques spatiales et physiques du milieu naturel sur les êtres humains, les cultures et les sociétés. Il verra comment les relations avec la terre influencent l'identité et définissent les rôles et les responsabilités des citoyens sur le plan local, national ou international.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés à la terre (lieux et personnes) mettront l'accent sur la compréhension de la géographie et sur les habiletés s'y rapportant, de même que sur les relations entre les personnes et la terre, le développement durable et la gestion responsable de l'environnement.

Liens historiques

L'élève explorera comment les personnes, les événements et les idées du passé façonnent le présent et influencent l'avenir.

Le passé façonne notre identité. En explorant l'histoire du Canada et du monde, l'élève prendra connaissance des événements du passé, comprendra le présent et se tournera vers l'avenir. Un aspect important de ce processus est la recherche et l'interprétation rigoureuses de l'histoire. L'élève apprendra à adopter une pensée historique en étudiant les personnes, les événements, les idées et les faits du passé. En réfléchissant aux différentes perspectives, aux récits personnels, aux

comptes rendus parallèles et aux histoires orales et sociales, l'élève approfondira sa compréhension de l'histoire sur laquelle repose la citoyenneté démocratique active.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés aux liens historiques lui permettront de développer un certain intérêt pour le passé. Ils mettront aussi l'accent sur la chronologie des événements et la compréhension de l'histoire, de même que sur des concepts tels que le progrès, le déclin, la continuité et le changement.

Interdépendance mondiale

L'élève explorera l'interdépendance mondiale des personnes, des communautés, des sociétés, des pays et des milieux.

Les personnes, les communautés, les sociétés, les pays et les milieux sont interdépendants. Une exploration de cette interdépendance permettra à l'élève d'approfondir sa conscience du monde et de mieux comprendre la condition humaine. L'élève considérera différentes perspectives avec un esprit critique en examinant les liens entre les communautés locales, nationales et internationales. L'étude de cette interdépendance mondiale permettra à l'élève de mieux connaître le monde dans lequel il évolue et de devenir un citoyen actif et respectueux des valeurs démocratiques.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés à l'interdépendance mondiale mettront l'accent notamment sur les droits et les responsabilités de la personne, la diversité et les points communs, la qualité de vie et l'équité, la mondialisation, la coopération et les conflits internationaux et les préoccupations écologiques dans le monde.

Pouvoir et autorité

L'élève explorera les processus et les structures du pouvoir et de l'autorité, de même que leurs incidences sur les personnes, les relations, les communautés et les pays.

Le pouvoir et l'autorité ont une incidence sur toutes les relations humaines. L'élève examinera d'un œil critique la répartition, l'exercice et les répercussions du pouvoir et de l'autorité dans la vie de tous les jours et dans des situations officielles. Il examinera différentes formes de prises de décisions, de leadership et de gouvernance. Il se renseignera sur les questions de justice et d'équité. Il pourra ainsi acquérir un sentiment d'enrichissement personnel en tant que citoyens actifs et respectueux des valeurs démocratiques.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés au pouvoir et à l'autorité mettront l'accent notamment sur les structures politiques et sur la prise de décisions, la gouvernance, la justice, les règlements et les lois, les conflits et leur résolution, la guerre et la paix.

Économie et ressources

L'élève explorera la répartition des ressources et de la richesse en rapport avec les personnes, les communautés et les pays.

La gestion et la répartition des ressources et de la richesse ont une incidence sur les sociétés humaines et sur la qualité de vie. L'élève explorera l'incidence de l'interdépendance économique sur les personnes, les communautés et les pays dans un contexte mondial. Il examinera les facteurs économiques qui influent sur la prise de décisions, l'utilisation des ressources et les progrès technologiques.

En explorant différentes perspectives ayant trait aux besoins, aux désirs et à la qualité de vie des êtres humains, l'élève examinera d'un œil critique les répercussions sociales et écologiques de la répartition des ressources et des technologies à l'échelle locale, nationale et internationale.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés à l'économie et aux ressources mettront l'accent notamment sur les échanges, le commerce, l'industrie, l'accès aux ressources, les disparités économiques, les systèmes économiques et la mondialisation.

Les résultats d'apprentissage spécifiques sont des énoncés qui décrivent les habiletés, les connaissances et les valeurs dont l'élève est appelé à faire preuve au cours de chaque année. Ces trois types de résultats d'apprentissage sont interdépendants.

Résultats d'apprentissage spécifiques (RAS)

Résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) relatifs aux habiletés

Les sciences humaines impliquent l'acquisition d'habiletés propres à certaines matières, y compris les habiletés requises en méthodes de recherche, la réflexion historique et la réflexion géographique. Les sciences humaines donnent également à l'élève l'occasion de parfaire les connaissances et les habiletés qu'il a acquises dans d'autres domaines : notamment les habiletés pour la citoyenneté active et démocratique, les habiletés de traitement de l'information et des idées, les habiletés de pensée critique et créative et les habiletés de communication.

Habiletés pour la citoyenneté active et démocratique

Les habiletés pour la citoyenneté active et démocratique permettent à l'élève de développer de bonnes relations avec les autres, de coopérer pour atteindre un but commun et de collaborer pour le bien-être de la communauté. Ces habiletés interpersonnelles sont axées sur la coopération, la résolution de conflit, la responsabilité, l'acceptation des différences, la recherche du consensus, la négociation, la prise de décision en collaboration et le traitement de la dissidence et du désaccord.

Contrairement aux autres habiletés, ces habiletés sont présentées dans un regroupement intitulé Citoyenneté active et démocratique. Les résultats d'apprentissage peuvent ensuite être mis en pratique au cours des différentes situations d'apprentissage tout au long de l'année scolaire. L'enseignant peut ainsi observer et guider l'élève tout au long du processus d'apprentissage en utilisant une variété de stratégies d'évaluation telles que la grille d'observation, la fiche d'autoévaluation, la fiche d'évaluation par les pairs, etc.

Habiletés de traitement de l'information et des idées

Les habiletés de traitement de l'information et des idées permettent à l'élève d'accéder à l'information et aux idées, de les sélectionner, de les organiser et de les traiter en utilisant une variété de sources, d'outils et de technologies. Elles incluent des habiletés reliées à l'enquête et à la recherche, mettant en valeur la pensée historique et géographique.

Habiletés de pensée critique et créative

Les habiletés de pensée critique et créative permettent à l'élève de faire des observations, de prendre des décisions, de résoudre des problèmes et d'imaginer des stratégies d'anticipation. Elles amènent l'élève à faire des liens entre les concepts et à utiliser une variété de stratégies. Le développement de la pensée critique amène l'élève à poser des jugements éclairés tels que distinguer les faits des opinions et des interprétations, évaluer l'information et les idées, reconnaître les points de vue et les partis pris, et considérer les conséquences reliées à des décisions et à des actions en se basant sur des critères et des preuves. Le développement de la pensée créative amène l'élève à penser de façon divergente, à générer des idées et des éventualités, et à explorer diverses façons d'approcher un enjeu.

Habiletés de communication

Les habiletés de communication permettent à l'élève d'interpréter et d'exprimer clairement des idées dans un but précis en utilisant une variété de médias. Ces habiletés visent à développer la littératie de l'expression orale, de l'expression visuelle, de l'imprimé et des produits médiatiques, ainsi que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour échanger de l'information et des idées.

Enseignement des habiletés

La démarche proposée pour enseigner les habiletés en sciences humaines place l'élève au cœur de son apprentissage. Le point de départ de cette démarche est l'apprentissage de l'élève plutôt que le processus d'enseignement. Cette démarche reconnaît que l'élève doit être le premier agent de son apprentissage. On en arrive ainsi à une transformation de la salle de classe d'autrefois, lieu d'enseignement où l'élève assumait un rôle plutôt passif, en un milieu d'apprentissage où l'élève prend en charge les différentes étapes de la démarche d'apprentissage.

Le rôle de l'enseignant, quoique modifié, n'en est pas pour autant diminué. L'enseignement des habiletés suppose que l'on soutienne constamment l'élève dans son apprentissage. Il revient à l'enseignant de déclencher des situations qui amènent l'élève à se poser des questions ou à identifier et définir un problème ou une question. L'enseignant qui incite l'élève à repérer et à organiser des données, l'aide à développer ses habiletés de recherche et sa pensée critique.

L'intervention de l'enseignant à des moments appropriés favorise le développement de comportements sociaux et de valeurs préconisées par le programme de sciences humaines. L'étape de la communication permet à l'élève et à l'enseignant d'articuler et d'évaluer les résultats de l'apprentissage. Le programme d'études de sciences humaines a pour but d'aider l'élève à étendre la portée et la profondeur de ses connaissances afin de devenir un citoyen informé et désireux de participer à des dialogues sur des questions locales, provinciales, nationales et mondiales. Les contenus à explorer sont tirés de diverses disciplines en sciences humaines, notamment l'histoire, la géographie, le droit, les sciences économiques, les sciences politiques, l'anthropologie et la sociologie.

L'élève construit sa compréhension au cours d'un cheminement actif où il s'engage à explorer des concepts, des idées, des opinions, des faits, des observations, des preuves et des données. Il est amené à examiner différents points de vue et à consulter diverses sources afin d'interpréter et d'évaluer de l'information et des idées.

Les résultats d'apprentissage relatifs aux connaissances permettent à l'élève d'explorer et d'échanger des idées et des récits au sein d'une communauté d'apprenants. C'est grâce aux connaissances qu'il a acquises que l'élève peut distinguer les faits des opinions, prendre des décisions et faire des choix éclairés de même que comprendre le changement et les conflits. À mesure que l'élève traite de l'information, il se construit des représentations qui lui permettent d'examiner, de comprendre l'environnement humain et de s'interroger à son sujet. Les résultats d'apprentissage relatifs aux connaissances amènent aussi l'élève à développer une ouverture d'esprit, à évaluer sa propre vision du monde, et à aborder des problèmes sociaux d'une manière réaliste et innovatrice.

**Résultats
d'apprentissage
spécifiques relatifs
aux connaissances**

**Résultats
d'apprentissage
spécifiques relatifs
aux valeurs**

Le programme d'études en sciences humaines fournit à l'élève des expériences conçues pour l'aider à comprendre quelques prises de position sur des valeurs essentielles des sociétés, et comment elles ont été développées. Bien que des sujets prêtant à controverse soient parfois abordés dans le présent programme, il ne faut pas en conclure que toutes les convictions sont aussi bonnes les unes que les autres. Même dans une société pluraliste où certaines convictions sont couramment acceptées, on ne doit pas donner à l'élève l'impression que toutes les convictions sont également défendables.

L'étude et l'examen de grandes questions liées aux valeurs et prêtant à controverse encouragent l'élève à développer des points de vue personnels, à apprendre à respecter les opinions des autres et à développer et utiliser des processus mentaux de niveau élevé pour organiser des concepts et de l'information de façon personnelle et signifiante. Ce faisant, l'élève commence à comprendre que les valeurs sont utilisées en tant que base pour faire des choix et prendre des décisions. Dès lors, l'élève en vient à comprendre que les valeurs déterminent les critères sur lesquels l'organisation de la société et les traditions se fondent. Parmi ces critères se trouvent la dignité humaine, les droits fondamentaux et les responsabilités tels qu'ils sont définis dans la *Charte canadienne des droits et libertés*, ainsi que le respect et l'acceptation des différences individuelles basées sur la dignité humaine.

En déterminant ce qui est approprié à l'élève dans le domaine des résultats d'apprentissage relatifs aux valeurs, l'enseignant doit être au courant des critères véhiculés par la famille et par la communauté.

En classe, les décisions en matière d'enseignement liées aux résultats d'apprentissage relatifs aux valeurs doivent correspondre aux critères véhiculés par la famille et par la communauté, ainsi qu'à ceux de la *Charte canadienne des droits et libertés*. En résolvant les conflits qui peuvent naître de ces deux prises de position, l'élève devra être encouragé à examiner les conséquences de chacun des points de vue évalués par rapport à des valeurs constructives pour la société.

Il serait souhaitable de ne pas évaluer les valeurs des élèves de façon trop rigoureuse, sauf lorsque les droits fondamentaux de la personne sont en jeu. Dans la plupart des cas cependant, il existe une telle variété de points de vue acceptables dans une société pluraliste qu'il est plus avantageux pour l'enseignant d'aider l'élève à réfléchir aux raisonnements sous-tendant ces valeurs.

Les résultats d'apprentissage relatifs aux valeurs, dans le programme d'études, incitent l'élève à comprendre la pleine mesure de la complexité de nombreux aspects de la vie sociale. On n'exige pas de l'élève qu'il adopte certaines valeurs, mais on lui suggère de se pencher sur les implications morales, éthiques ou esthétiques d'une question à portée sociale ou politique. Les résultats d'apprentissage de ce type se prêtent à des méthodes d'évaluation formative.

À partir de discussions avec l'élève, individuellement, en groupe ou avec toute la classe, l'enseignant peut se faire une « idée » de ce que l'élève a appris au sujet des valeurs qui ont été discutées en classe. Il lui est donc possible de consigner les changements qui se produisent dans les valeurs de l'élève plutôt que de faire une évaluation finale sur la qualité de ces valeurs. Il peut noter ces changements sur des fiches anecdotiques et sur des listes de contrôle.

Résultats d'apprentissage particuliers (RAP)

Un certain nombre de résultats d'apprentissage spécifiques ont été désignés comme résultats d'apprentissage particuliers pour l'élève francophone ou autochtone (Premières nations, Inuits et Métis). Ces résultats d'apprentissage particuliers sont complémentaires aux résultats d'apprentissage spécifiques. Ils visent à développer, chez l'élève, une prise de conscience de son identité, de sa culture et de sa langue, et du sentiment d'appartenance à sa communauté.

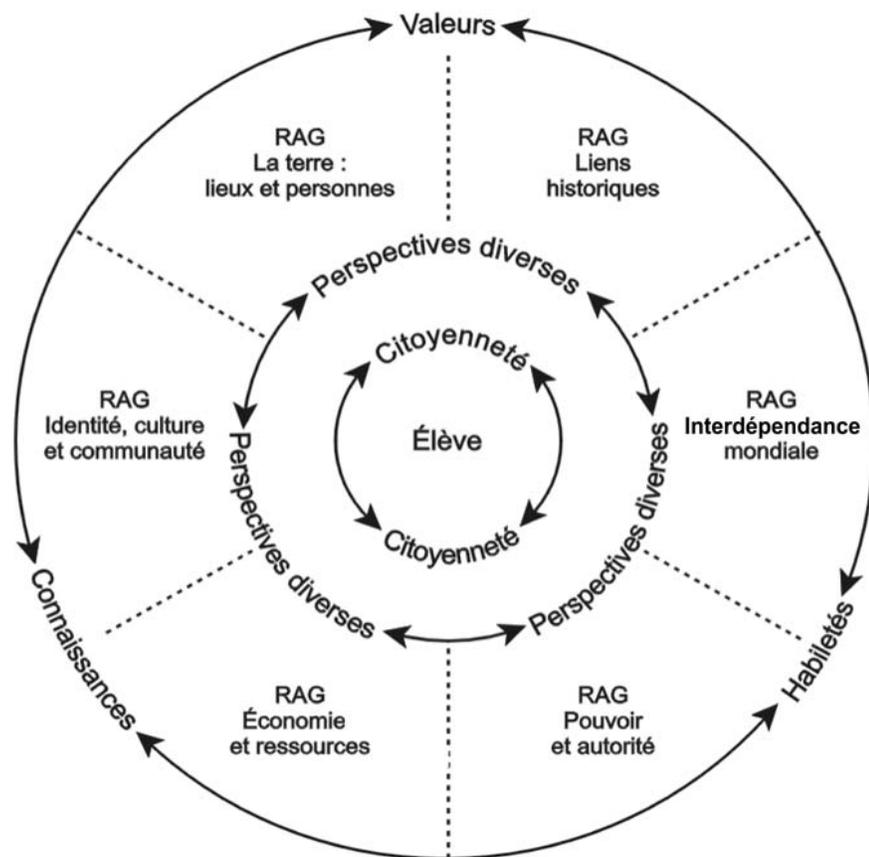
- Les résultats d'apprentissage particuliers pour l'élève francophone (F) visent l'élève inscrit dans des écoles où les programmes pour francophones ont été élaborés en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

L'article 23 stipule qui a droit à l'éducation française. Pour pouvoir se prévaloir de ce droit, il faut être citoyen canadien, être parent et avoir appris le français comme première langue et le comprendre encore ou avoir fréquenté une école primaire en français au Canada ou avoir un enfant qui a reçu ou reçoit son éducation primaire ou secondaire en français au Canada.

- Les résultats d'apprentissage particuliers pour l'élève autochtone (A) sont destinés à l'élève des Premières nations, à l'élève inuit ou à l'élève métis dans des contextes scolaires où l'on trouve des écoles des Premières nations contrôlées sur place, des écoles où l'on retrouve des élèves autochtones et là où l'école, la division ou le district scolaire a accepté que l'on enseigne ces résultats d'apprentissage particuliers. Il est préférable que l'enseignant chargé de communiquer la matière menant à l'atteinte de ces résultats d'apprentissage particuliers ait des connaissances des cultures autochtones.

Le *Document de mise en œuvre* pour l'élève francophone propose des situations d'apprentissage qui lui permettront de connaître et de participer à des activités de son groupe culturel, de comprendre et réfléchir aux choix offerts par son groupe d'appartenance, de contribuer pleinement à sa communauté francophone, de discuter et de réfléchir à la dimension francophone de son identité, de développer la fierté d'être francophone.

Les résultats d'apprentissage particuliers tant pour l'élève autochtone que pour l'élève francophone touchent l'élève de communautés métisses francophones. Ces résultats d'apprentissage invitent l'élève à connaître et à participer à des activités de son groupe culturel, à comprendre et à réfléchir aux choix offerts par son groupe d'appartenance, à contribuer pleinement à sa communauté métisse, à discuter et à réfléchir à la dimension métisse de son identité, à développer la fierté d'être métis.



Comme on peut le voir dans le schéma ci-dessus, le concept fondamental de la citoyenneté sert à orienter l'apprentissage des sciences humaines pour toutes les années scolaires. Dans ce document, les résultats d'apprentissage liés à la citoyenneté sont inclus dans les résultats d'apprentissage de connaissance et de valeurs à l'intérieur des regroupements à chaque niveau.

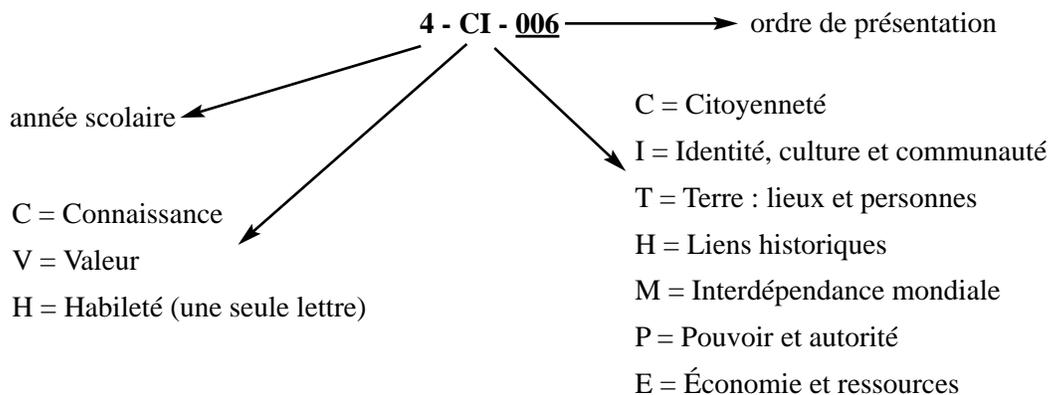
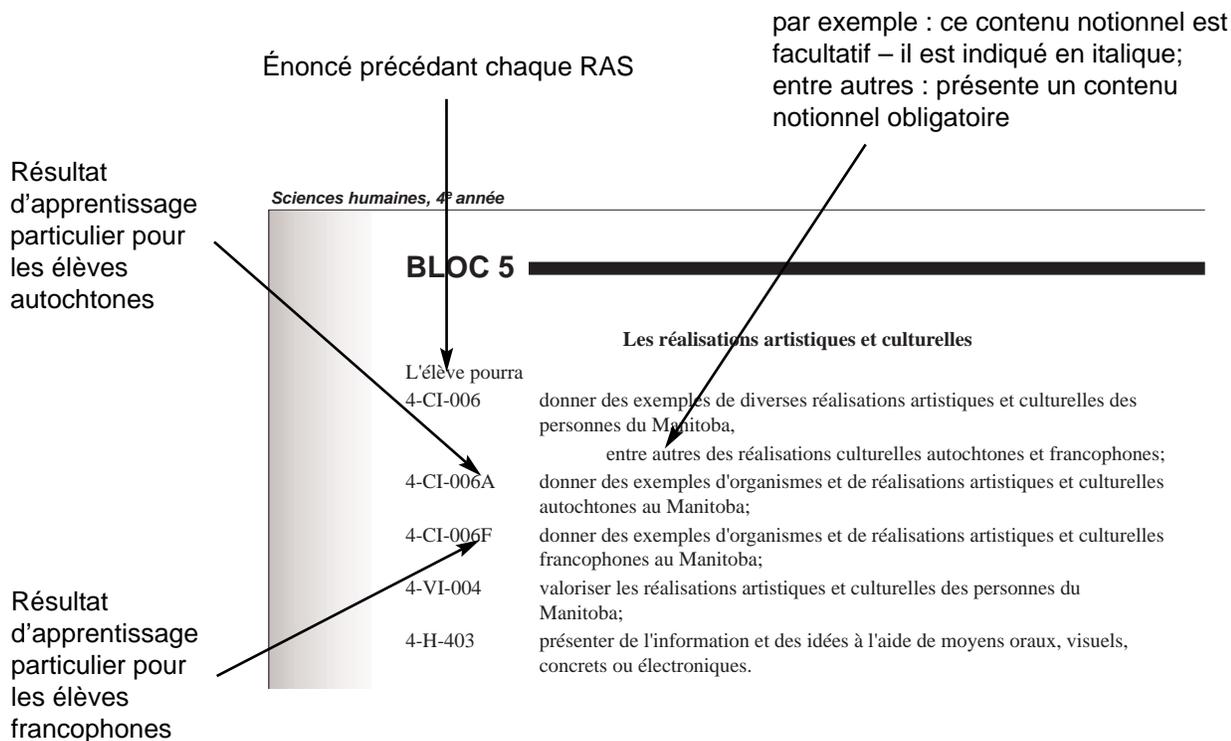
La notion de diversité est intégrée à l'ensemble du *Cadre manitobain*. Les résultats d'apprentissage englobent différentes perspectives et incitent l'élève à tenir compte de différents points de vue dans son dialogue significatif avec les autres.

Les résultats d'apprentissage généraux (RAG) consistent en six grands énoncés qui constituent la structure conceptuelle pour les sciences humaines : Identité, culture et communauté; La terre : lieux et personnes; liens historiques; Interdépendance mondiale; pouvoir et autorité; économie et ressources. Les résultats d'apprentissage généraux sont à la base des résultats d'apprentissage spécifiques.

Les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) sont des énoncés qui décrivent les habiletés, les connaissances et les valeurs dont l'élève est appelé à faire preuve au cours de chaque année. Bien que ces trois types de résultats d'apprentissage soient présentés séparément dans le *Cadre manitobain*, ils sont interdépendants dans le processus d'apprentissage et ont été conçus dans le but d'être amalgamés dans l'enseignement des sciences humaines.

Lecture des RAS

Les RAS s'agencent autour de thèmes mis de l'avant par les résultats d'apprentissage généraux. L'ordre de présentation qui est offert dans le Document de mise en œuvre n'est pas obligatoire, mais il constitue une progression logique dans l'acquisition des connaissances et des valeurs dans le cours de sciences humaines. Les RAS sont codifiés selon : l'année scolaire; qu'il s'agisse d'une connaissance, d'une valeur ou d'une habileté; le RAG dont ils découlent; l'ordre de présentation.



Regroupements de la maternelle à la huitième année

À chaque année, de grands thèmes appelés « regroupements » servent à orienter l’enseignement; chaque regroupement est constitué d’un ensemble de RAS. Le tableau qui suit présente les regroupements pour chaque année de la maternelle à la huitième année.

Titres des regroupements									
Année	Maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année
Titre	Vivre ensemble	Relations et appartenance	Communautés du Canada	Communautés du monde	Le Manitoba, le Canada et le Nord : lieux et récits	Le Canada avant la Confédération : peuples et récits du territoire	Le Canada, un pays de changements (1867 à nos jours)	Sociétés et lieux du monde	Histoire du monde : rencontre avec le passé
Regroupement	Citoyenneté active et démocratique	Citoyenneté active et démocratique	Citoyenneté active et démocratique	Citoyenneté active et démocratique	Citoyenneté active et démocratique	Citoyenneté active et démocratique			
Regroupement	Moi	Je suis chez moi	Ma communauté locale	Ma place parmi les Canadiens et les Canadiennes	La géographie du Canada	Les Premiers peuples	Bâtir un pays (1867 à 1914)	La géographie mondiale	Comprendre les sociétés passées et actuelles
Regroupement	Les personnes dans mon milieu	Mon environnement	Deux communautés du monde	Explorons le monde	Vivre au Canada	Les débuts de la colonisation européenne (1600 à 1763)	L'émergence d'une nation (1914 à 1945)	La qualité de vie dans le monde	Les premières sociétés en Mésopotamie, en Égypte ou de la vallée de l'Indus
Regroupement	Le monde dans lequel je vis	Mes relations avec les autres	La communauté canadienne	Deux communautés du monde	Vivre au Manitoba	Le commerce des fourrures	Façonner le Canada contemporain (1945 à nos jours)	Les modes de vie en Asie, en Afrique ou en Australie	Les sociétés anciennes de Grèce et de Rome
Regroupement				Explorons une société ancienne	L'histoire du Manitoba	Le Canada comme colonie britannique (1763 à 1867)	Le Canada aujourd'hui : démocratie, diversité et influence du passé	Les incidences humaines en Europe ou en Amérique	La transition vers le monde moderne (500 à 1400)
Regroupement					Vivre dans le Nord du Canada				La formation du monde moderne (1400 à 1850)

Démarche pédagogique

La démarche pédagogique proposée dans le document, pour l'ensemble des regroupements, se divise en trois étapes : la mise en situation, la réalisation et l'intégration. Bien que la démarche pédagogique ne soit utilisée que pour l'ensemble des regroupements, il va de soi qu'elle doit aussi être intégrée à l'intérieur de tous les blocs. Les suggestions de situations d'apprentissage permettront à chaque enseignant de construire sa démarche en fonction de son milieu et des besoins des élèves.

Mise en situation

La mise en situation permet à l'enseignant de présenter un scénario d'apprentissage de façon à susciter l'intérêt et la motivation de l'élève. C'est au cours de cette étape que l'élève établit des liens entre la tâche à venir et ses connaissances antérieures. Il a l'occasion de réagir, d'observer et de s'interroger par rapport aux sujets, événements ou situations que l'enseignant lui propose. Une fois stimulé, l'élève sera en mesure de s'impliquer pleinement dans la planification des situations d'apprentissage qui lui permettront d'atteindre les résultats d'apprentissage spécifiques élaborés dans le regroupement.

Réalisation

Au cours de la réalisation, l'enseignant présente des situations d'apprentissage qui amènent l'élève à traiter les informations qu'il recueille tout au long du regroupement. L'élève, seul ou en groupe, consulte et sélectionne de l'information, l'enregistre, l'évalue, en tire des conclusions et propose des solutions possibles à divers problèmes. Pendant que l'élève s'affaire à ces diverses tâches, l'enseignant évalue le travail tout en s'assurant d'observer la démarche choisie, les stratégies utilisées et l'intérêt de l'élève. Il observe et guide l'élève dans sa façon d'établir des liens entre les résultats d'apprentissage à l'étude et ses connaissances antérieures.

Dans le but de faciliter la planification, les Résultats d'apprentissage spécifiques des divers regroupements ont été organisés en bloc d'enseignement. Il est à souligner que comme pour les regroupements, ces blocs d'enseignement ne sont que des pistes suggérées pour le déroulement du cours de sciences humaines. L'enseignant peut choisir de structurer son cours et ses leçons en privilégiant une approche différente. Quoi qu'il en soit, les élèves doivent atteindre les résultats d'apprentissage spécifiques prescrits pour l'année.

Les situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées dans les différents blocs amènent les élèves à acquérir des habiletés, des connaissances et des valeurs en rapport avec les différents regroupements.

Intégration

À la fin des regroupements, des situations d'intégration sont présentées. Elles permettent à l'élève de faire un retour sur la mise en situation initiale. Il s'agit du moment au cours duquel l'enseignant invite l'élève à prendre conscience du niveau de développement de ses habiletés, connaissances et valeurs. Il importe d'amener l'élève à réfléchir sur la signification de la situation d'apprentissage, sur son degré de satisfaction et sur les améliorations à apporter.

L'enseignant invite l'élève à faire la synthèse de ce qu'il a appris tout au long de chacun des regroupements. L'élève est encouragé à célébrer ses apprentissages et à les partager avec ses camarades, sa famille et la communauté.

Apprentissage fondé sur les ressources

L'apprentissage fondé sur les ressources reconnaît l'insuffisance d'un seul manuel dans la mise en œuvre des programmes d'études. Il offre une vaste gamme de ressources éducatives pour encadrer les situations d'apprentissage.

L'apprentissage fondé sur les ressources amène l'élève à utiliser différents types de ressources : les personnes de la communauté, livres, revues, films, vidéocassettes, logiciels et bases de données, objets à manipuler, jeux, cartes, musées, galeries d'art, voyages, photos, objets, équipement de production, spectacles, enregistrements, etc.

Le modèle de l'apprentissage fondé sur les ressources tient compte du style d'apprentissage, des habiletés, des besoins, des intérêts et des connaissances antérieures de l'élève. Il offre la possibilité d'un enseignement et d'un apprentissage de stratégies nécessaires à l'apprentissage autonome la vie durant. L'apprentissage fondé sur les ressources est axé sur l'élève et lui offre des occasions de choisir, d'explorer et de découvrir. Il encourage l'élève à faire des choix dans un environnement riche en ressources, où ses pensées et ses émotions sont respectées.

Le rôle de l'enseignant a changé; il porte maintenant autant, sinon plus, sur l'enseignement d'un processus que d'un produit. Un tel changement fait de l'apprentissage fondé sur les ressources un modèle tout désigné pour traiter efficacement de la surabondance d'information et pour former des personnes qui poursuivront leur apprentissage tout au long de leur vie. Bien que l'acquisition de connaissances de base demeure indispensable, les connaissances nécessaires au cours du XXI^e siècle exigeront que l'élève soit capable de trouver l'information, de l'évaluer et de l'utiliser de façon nouvelle et personnelle afin de répondre aux besoins individuels et collectifs.

En sciences humaines, l'enseignant qui privilégie l'apprentissage fondé sur les ressources peut participer grandement au développement des valeurs et des habiletés menant à l'apprentissage autonome et continu. L'apprentissage fondé sur les ressources implique que l'enseignant et la personne responsable de la bibliothèque collaborent pour planifier des situations d'apprentissage qui intègrent des ressources aux activités de la classe et qui inculquent à l'élève les démarches de recherche, d'analyse et de présentation de l'information.

On devrait utiliser régulièrement les nouvelles de l'actualité (télévisées, radiodiffusées, imprimées, etc.). L'actualité donne l'occasion d'enseigner selon une méthode intégrée, incorporant ce que l'élève apprend dans différentes matières. Elle permet d'enseigner des concepts de façon immédiate et significative pour l'élève. Des phénomènes naturels tels que l'éruption d'un volcan, un tremblement de terre, une tornade, une inondation, etc., ainsi que d'autres événements tels que les Jeux olympiques, des élections et des guerres sont susceptibles d'intéresser l'élève. De plus, le programme d'études de sciences humaines encourage l'approche qui consiste à faire comprendre le monde à partir de différents points de vue. Les médias fournissent souvent des exemples de personnes présentant ou interprétant un événement selon des perspectives différentes.

Processus de recherche

En sciences humaines, le processus de recherche constitue l'étude de questions, d'enjeux ou de problèmes. Le processus de recherche repose sur la curiosité naturelle de l'élève et fait appel à ses connaissances antérieures. L'élève applique une variété de stratégies et d'habiletés dans la planification de la recherche et dans l'analyse des questions. L'élève met en œuvre sa pensée critique et créative afin d'effectuer des recherches et de concevoir des réponses innovatrices à des questions.

Dès que l'élève entreprend une recherche, il explore divers choix et différentes possibilités. Lorsqu'il est impossible de résoudre un problème, l'élève propose de nouvelles questions ou prévoit de nouvelles stratégies. Dans ce processus, il est important de tenir compte des croyances et valeurs ainsi que des implications de diverses solutions possibles. Ce processus complexe comprend la pondération des priorités, la prédiction des conséquences, la recherche du consensus et la prise de décisions ou l'exploration de possibilités.

Le programme d'études de sciences humaines préconise un apprentissage fondé sur les ressources et considère les habiletés suivantes : entreprendre une recherche, repérer des informations, recueillir, organiser, classer et communiquer des informations, comme faisant partie intégrante du processus de recherche. L'enseignant doit donc prévoir des périodes d'enseignement qui permettent le développement de ces habiletés et doit fournir ensuite à l'élève l'occasion de mettre en pratique ce qu'il a appris, le but à atteindre étant l'apprentissage autonome.

Il n'est de recherche sans planification préalable. L'élève doit s'engager dès l'étape de la planification de la recherche. Voici des suggestions pour faire participer l'élève à la préparation des cours :

- chaque fois que l'enseignant va au centre de ressources pour rassembler des ressources pour un nouveau regroupement, un groupe d'élèves devrait pouvoir l'accompagner pour l'aider;
- au début de chaque regroupement, inviter l'élève à parcourir les ressources de la classe et à identifier celles qui seront utiles pour ce regroupement;
- proposer à l'élève d'apporter des ressources de chez lui qui pourraient être utiles en classe;
- inviter l'élève à participer à la planification du mode de travail (individuel, petits groupes, groupe-classe), le lieu de travail, le temps requis, les rôles;
- inviter l'élève à réfléchir à la façon dont il pourrait s'y prendre pour recueillir l'information nécessaire;
- demander à l'élève comment il pourrait échanger avec d'autres ce qu'il vient d'apprendre;
- donner des exemples ou communiquer des critères adéquats avant que l'élève commence la recherche. Se servir de ces critères afin d'élaborer des instruments d'évaluation;
- aider l'élève à définir les tâches et à gérer son temps;
- garder dans la classe des dossiers où seront conservés des documents en rapport avec des sujets et des questions de sciences humaines adaptés au niveau de l'élève, et faire en sorte que chaque élève soit impliqué dans la recherche de documents tels que des photos, des articles de journaux, des dépliants, etc., pour ces dossiers;

- expliquer aux élèves comment indiquer la source de l'information recueillie.

L'enseignant devra modéliser diverses stratégies qui permettent d'entreprendre une recherche, de repérer, de recueillir, d'organiser et de communiquer l'information. À mesure que l'élève se construit un répertoire de stratégies, l'enseignant pourra progressivement le laisser choisir parmi celles-ci. Tous les élèves ne seront pas également prêts à accepter cette responsabilité. Cependant, ses habiletés d'apprentissage se développant, l'élève devrait pouvoir assumer une part de plus en plus grande dans la démarche de prise de décision.

Repérage des informations

Cette étape consiste à prévoir et à répertorier les sources d'information qui sont adaptées aux besoins variés des élèves. L'enseignant pourrait fournir une aide technique au besoin (lecture de graphiques, rédaction de questionnaires, préparation de sorties, etc.). Diverses sources pourraient être consultées pour repérer les informations pertinentes. Ces informations peuvent provenir de la littérature, de journaux, de magazines, de films, de documents audio, de photographies, de personnes-ressources, de sondage, d'entrevue, de cartes, de logiciels, de banques de données, d'excursions, d'objets divers, etc.

Cueillette, organisation et classement des informations

Au cours de cette étape, l'élève est invité à recueillir l'information et à l'organiser afin de la rendre pertinente à l'objet et au but de sa recherche. L'enseignant pourrait fournir des exemples de cueillette et d'organisation des informations. La cueillette des informations peut se faire à l'aide de formulation de questions du genre qui, quoi, quand, où, comment, pourquoi; d'enregistrements vidéo ou audio; la prise en note de points saillants lors de lecture; de recours à des tableaux ou des schémas conceptuels résumant l'information; de regroupement d'articles sur le sujet, de rassemblement de dessins, de photos, etc. Pour organiser et classer l'information, l'élève peut dresser des listes, maintenir des dossiers, préparer des livrets, élaborer un plan de travail, utiliser des ordonnateurs supérieurs, etc.

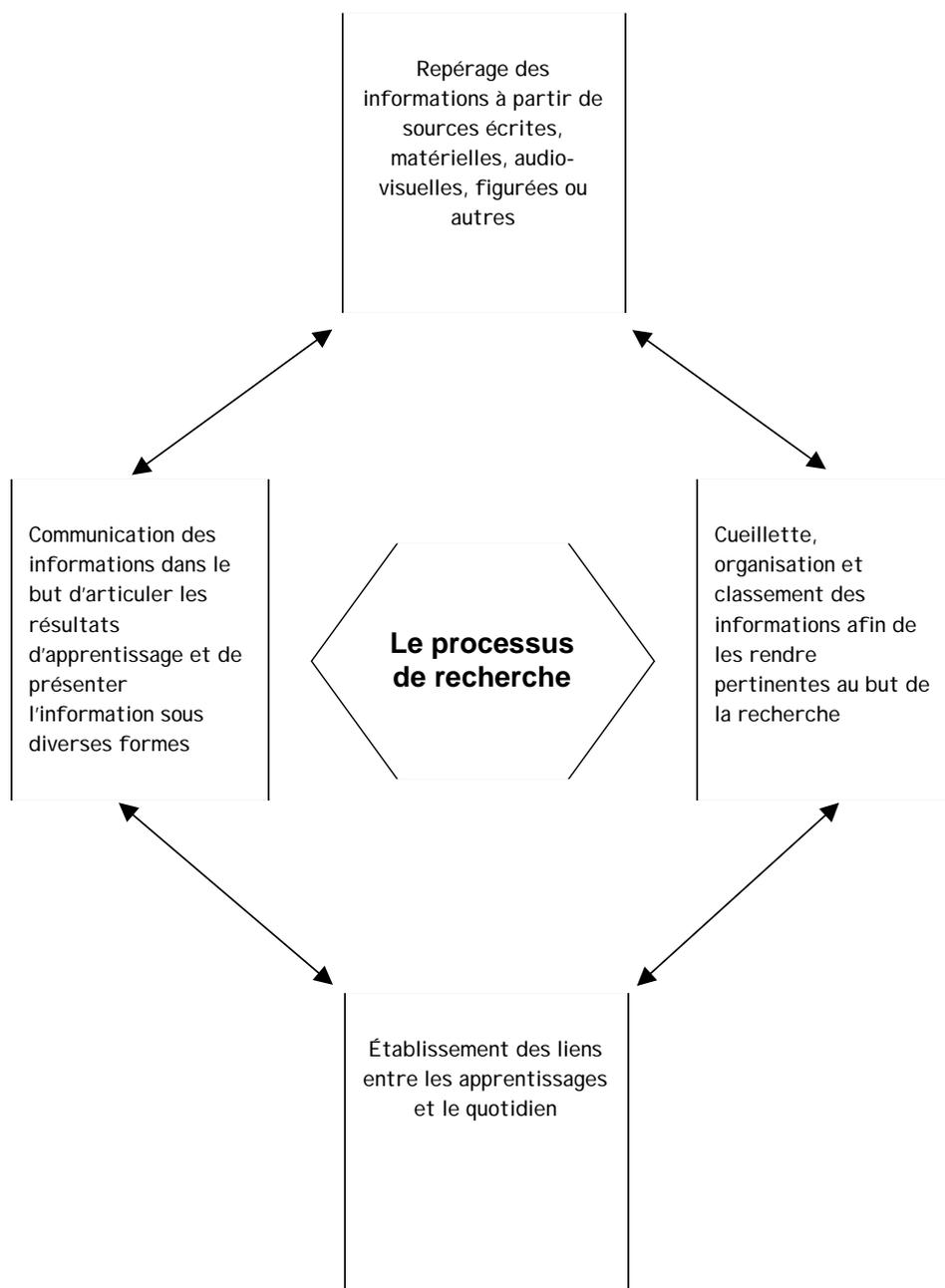
Établissement des liens

L'élève doit être en mesure d'établir des liens entre ses apprentissages à l'école et son quotidien, ses apprentissages à l'école et ses actions, actuelles ou futures, entre ses connaissances déjà acquises et ce qu'il est en train d'apprendre, divers faits, idées, expériences, opinions, événements qui ont des rapports les uns avec les autres.

Les expériences d'apprentissage en sciences humaines sont structurées de façon à ce que l'élève ait la possibilité de penser de manière critique lors de la pratique d'activités telles que le questionnement, la distinction entre faits et opinions, la définition des idéaux et de la réalité, la catégorisation, la description des relations, la définition des stéréotypes, des préjugés, des partis pris, et des omissions des hypothèses et des points de vue. Il est essentiel d'encourager, dès la jeune enfance, des attitudes libres de préjugés et de parti pris.

Communication des informations

L'étape de la communication permet à l'élève d'*appliquer les informations* en les utilisant à d'autres fins : développer un projet, composer un poème, répondre à une question. Elle permet également à l'élève d'articuler les résultats de ses apprentissages ou de *présenter l'information*, par exemple sous forme de rapport. Ce rapport pourrait être présenté à la classe, à un petit groupe, à l'enseignant ou aux parents. L'information peut être présentée de diverses manières. L'information peut être transmise sous forme orale (discours, débat, discussion, etc.), visuelle (affiche, ligne du temps, photographies, etc.), écrite (journal, lettre, rapport, etc.) ou kinesthésique (maquette, jeu dramatique, sculpture, etc.).



Temps accordé à l'enseignement des sciences humaines

Pour répondre aux exigences du programme d'études de sciences humaines, le temps recommandé pour l'enseignement de cette matière équivaut à environ 10 % du temps d'enseignement au niveau de la 1^{re} à la 4^e année.

Il est toutefois souhaitable d'organiser l'horaire de la classe de manière à favoriser les liens avec les autres matières. Il est alors possible de présenter des situations d'apprentissage touchant plusieurs matières. Pour faciliter l'intégration des sciences humaines aux autres matières, des liens sont indiqués tout au long des situations d'apprentissage et d'évaluation qui sont suggérées dans la deuxième partie du document. Le document *Liens curriculaires : éléments d'intégration en salle de classe* (Éducation et Formation professionnelle Manitoba, 1997) décrit les éléments de base de l'interdisciplinarité en éducation.

Organisation du document

Structure du document

Le Document de mise en œuvre comprend une introduction et des regroupements. L'introduction présente le rôle et l'organisation du document, la vision des programmes d'études en sciences humaines au Manitoba ainsi que des considérations de nature pédagogique. Les regroupements visent l'acquisition de tous les RAS prescrits par le *Cadre manitobain de résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 8^e année* (2003) pour ce niveau. Chaque regroupement comprend :

- Un aperçu du regroupement thématique;
- Une durée suggérée qui permet à l'enseignant d'estimer le temps d'enseignement nécessaire au regroupement;
- Un scénario possible qui se divise en trois parties : une mise en situation, une réalisation et une intégration;
- Une mise en situation qui sert d'amorce pour l'enseignement du regroupement;
- Une réalisation (blocs) qui organise le regroupement en diverses situations d'enseignement;
 - Les résultats s'apprentissage spécifiques sont annoncés au début des blocs.
 - Des remarques à l'enseignant viennent, à l'occasion, offrir des conseils d'ordre général qui portent sur des considérations pratiques dont l'enseignant devra tenir compte dans la planification de son cours.
 - Des situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées, présentées sous forme de puces, qui touchent aux RAS à couvrir dans le bloc en question.
 - Des liens avec d'autres matières sont parfois suggérés suite à certaines situations d'enseignement.
 - Des ressources éducatives suggérées à l'enseignant sont présentées à la fin de chaque bloc.
 - Des annexes pertinentes à l'enseignement des blocs sont proposées suite à ceux-ci.
- Une intégration en liens avec la mise en situation vient compléter les regroupements.

Un regroupement portant spécifiquement sur les habiletés liées à la citoyenneté active et démocratique suit immédiatement l'introduction. Ce regroupement peut, non seulement servir pour l'enseignement des habiletés liées à la citoyenneté active et démocratique, il peut également servir d'outil permettant d'établir des règles de fonctionnement à l'intérieur de la salle de classe et de l'école.

Il est important de noter que, tout comme le regroupement lui-même, les scénarios, les blocs d'enseignement, les situations d'apprentissage et d'évaluation ainsi que les ressources pédagogiques ne sont offertes qu'à titre de suggestions. Les enseignants sont encouragés à planifier leur enseignement en fonction des besoins et des intérêts des élèves, des contextes particuliers, des ressources éducatives disponibles et de tout autres considérations pertinentes. Cela peut aller jusqu'à la réorganisation des RAS au sein de nouveaux regroupements ou de nouveaux blocs d'enseignement et, donc, d'un nouvel ordre de présentation. Cependant, l'enseignant ne doit pas perdre de vue le caractère obligatoire des résultats d'apprentissage spécifiques. Il doit s'assurer de leur atteinte par les élèves.

Mode d'emploi pour la lecture des blocs

Les blocs d'enseignement sont des ensembles de RAS de connaissances et de valeurs dont il est question dans le regroupement ainsi que de RAS d'habiletés. Au moins une stratégie d'enseignement et une stratégie d'évaluation sont suggérées pour chacun des RAS.

Matière et année scolaire

Les RAS de connaissances, de valeurs et d'habiletés touchés dans le bloc

Le numéro du bloc indique son ordre dans le regroupement

Titre du bloc

Sciences humaines, 4^e année

BLOC 5

Les réalisations artistiques et culturelles

Élève pourra

4-CI-006 donner des exemples de diverses réalisations artistiques et culturelles des personnes du Manitoba, entre autres des réalisations culturelles autochtones et francophones;

4-CI-006A donner des exemples d'organismes et de réalisations artistiques et culturelles autochtones au Manitoba;

4-CI-006F donner des exemples d'organismes et de réalisations artistiques et culturelles francophones au Manitoba;

4-VI-004 valoriser les réalisations artistiques et culturelles des personnes du Manitoba;

4-H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques.

Remarques à l'enseignant

Il est important d'inclure des artistes qui représentent plusieurs communautés culturelles, y compris les communautés autochtones et francophones.

Encourager les élèves à conserver les travaux élaborés au cours de ce bloc pour pouvoir les utiliser lors de la phase d'intégration à la fin du regroupement.

Dans un contexte scolaire ou l'école, la division ou le district scolaire a accepté qu'on enseigne les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves autochtones, ceux-ci doivent atteindre le résultat d'apprentissage 4-CI-006A.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Amorcer une discussion avec les élèves au sujet des événements culturels et artistiques qui se déroulent au Manitoba et au sujet des artistes manitobains. Suggérer aux élèves de visiter une galerie d'art présentant des œuvres d'artistes manitobains ou de visiter une exposition consacrée à un artiste local.

Inviter les élèves à apporter en classe et à partager des exemples de réalisations artistiques et culturelles de Manitobains et à en nommer les auteurs.

Encourager les élèves à allonger, tout au long du bloc, la liste de personnalités artistiques manitobaines en écoutant la radio communautaire, en lisant les journaux, en visitant la bibliothèque municipale, en écoutant la télé, etc.

Inviter les élèves à classifier les artistes selon diverses sphères d'activités.

Demander aux élèves de mener une courte recherche sur des artistes manitobains, incluant des artistes francophones et autochtones, et de présenter l'information recueillie au reste de la classe.

Amener chaque élève à valoriser les réalisations de ces artistes en écrivant le nom de l'artiste au centre d'une grande étoile et à énumérer quelques-unes de ses œuvres sur les pointes. (4-CI-006, 4-VI-004, 4-H-403)

Proposer aux élèves de coller ces étoiles sur les murs des corridors de l'école.

180

Résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves autochtones

Résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves francophones

Les puces annoncent les différentes situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

Les loupes indiquent les situations d'évaluation

Le titre du regroupement

Les situations
d'évaluation suggérées
sont indiquées en
caractères gras

Des liens vers des
RAS d'autres
matières sont
présentés en retrait

Liste des RAS touchés
dans la situation
d'apprentissage et
d'évaluation

Mon environnement

Demander aux élèves d'écrire des petites phrases pour expliquer pourquoi toutes les personnes sont importantes dans une communauté. Mettre en commun les réponses avec les membres de la classe. Placer les différents énoncés dans le décor mural.

Proposer aux élèves de créer un livre intitulé « Ma communauté ». Inviter les élèves à compléter des phrases qui décrivent l'emplacement telles que :

Dans mon village il y a une banque près de la coiffeuse.

Demander aux élèves de représenter leur communauté à l'aide de dessins et d'y inclure dans leur dessin ce qu'ils font pour respecter les lieux.

Amener les élèves à faire ressortir les principales caractéristiques de leur communauté.

Amener les élèves à présenter ces caractéristiques dans le guide touristique ou le décor mural. (1-CI-008, 1-CT-016, 1-CT-016A, 1-CT-016F, 1-VT-008)

Français : CO5; PO1; PO4
Arts plastiques : 3.3.7

- Remettre à chaque élève une carte simplifiée du quartier sur lequel figurent les noms des rues et des édifices. L'enseignant donne des directives verbales aux élèves afin de leur faire trouver les différents lieux. **Demander les élèves de donner des directives pour se rendre d'un lieu à un autre sur la carte.** (1-H-203, 1-H-206)

Français : CO1; CO4
Mathématiques : 4.3.1

93

Liste non exhaustive des
ressources suggérées pour
l'enseignement de ce bloc.

Sciences humaines, 4^e année

Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

Étienne Gaboury, architecte, [enregistrement vidéo], production des Productions Rivard et l'Office nationale du film du Canada, Montréal, Médiamax international, 1998, 1 vidéocassette de 52 min. (DREF 45231 V7218)

AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Centre de l'art indien*, [en ligne], 2003, http://www.ainc-inac.gc.ca/art/index_f.html, (novembre 2003).

MCDERMOTT, Barb, Gail MCKEOWN et Lyse-Anne PAPINEAU. *Coup d'œil sur... les gens célèbres du Canada : Les gens célèbres du Manitoba*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001, 13 livrets et 1 guide d'exploitation, coll. « Coup d'œil ». (DREF 920.071 M134c)

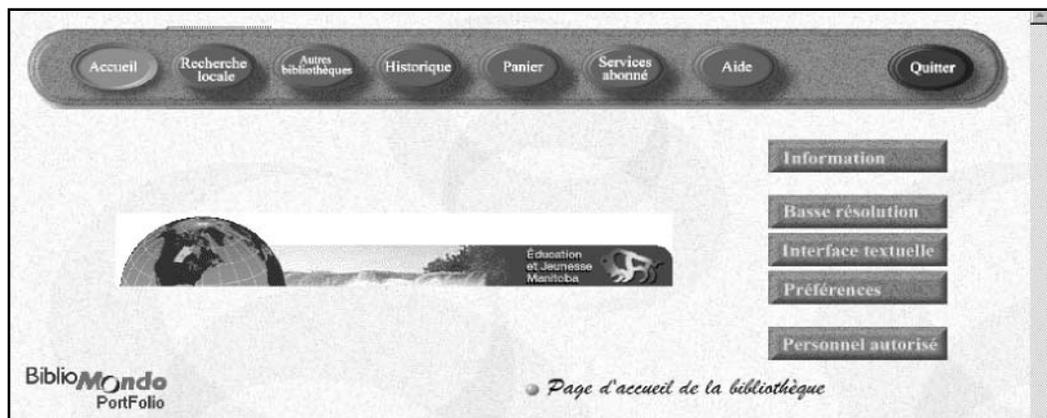
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE. *Le site officiel des francophones du Manitoba*, [en ligne], 2003, <http://www.franco-manitobain.org>, (novembre 2003).

SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE. *La société franco-manitobaine*, [en ligne], 2003, <http://www.sfm-mb.ca/>, (novembre 2003).

182

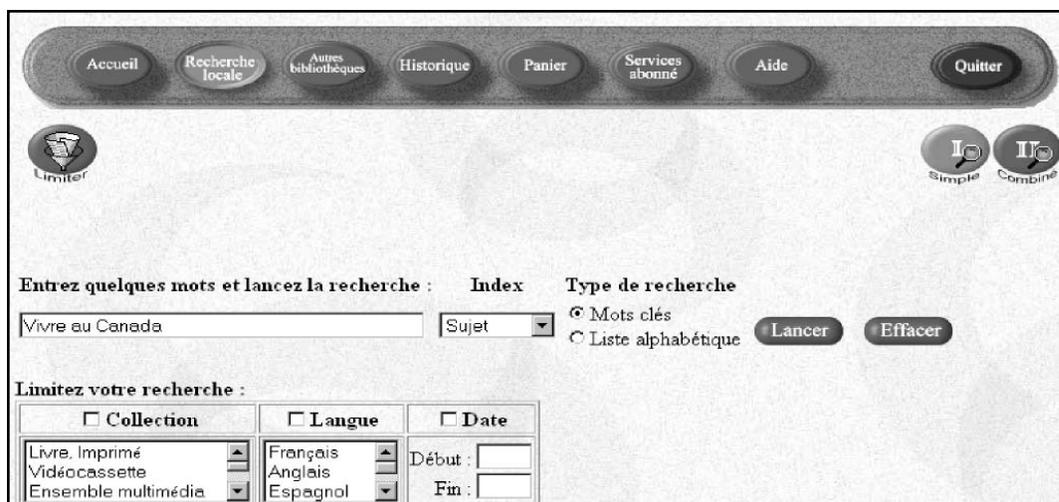
Ressources de la DREF

Consultez le Catalogue d'accès public (CAP) de la Direction des ressources éducatives françaises (DREF) au <http://www.dref.mb.ca> afin d'obtenir une liste détaillée des ressources qui appuient le programme de Sciences humaines.

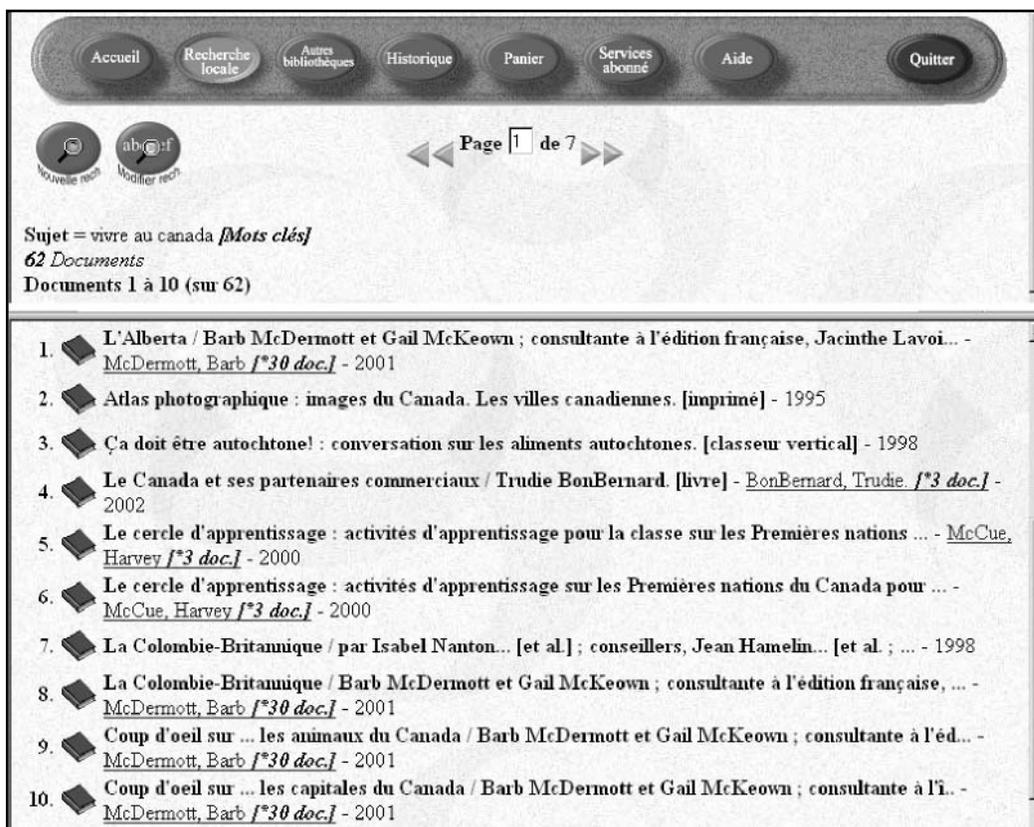


Vous pouvez choisir et réserver les ressources de la DREF, à partir de votre ordinateur. Le processus est simple :

1. Lancez votre recherche en cliquant sur « **Recherche locale** ».
2. Saisissez le titre du regroupement (p. ex., deux communautés du monde) et choisissez « **Sujet** » dans le menu déroulant sous « **Index** ».



3. Cliquez sur « **Lancer** ».
4. Choisissez un titre parmi la liste des résultats et cliquez sur l'icône qui représente le genre de ressources (livre, jeu, etc.). (Les vidéocassettes et DVD ne peuvent pas être réservés en ligne.)



5. Vérifiez la disponibilité de la ressource sous « **Exemplaire** ».
6. Cliquez sur « **Réservation** » (au haut de l'écran).
7. Remplissez les champs suivants :
numéro (saisissez votre numéro de client);
mot de passe (saisissez votre mot de passe). (Pour obtenir ces renseignements, composez le 945-8594.)
8. Cliquez sur « **Soumettre** ».
9. Cliquez sur « **Soumettre** » une autre fois à l'écran « **Demande de réservation** » et la ressource choisie vous sera expédiée par courrier divisionnaire ou par la poste.

De plus, vous pouvez profiter du Service de références de la DREF :

- composez le 945-4782 ou envoyez votre demande par courriel à dref@gov.mb.ca;
- fournissez les renseignements suivants :
 - le nom de l'enseignant demandant les ressources;
 - le nom de l'école;
 - le thème, la matière ou le concept étudié;
 - le niveau scolaire;
 - le genre de ressource.

Les ressources seront préparées et expédiées sans frais par courrier divisionnaire ou par la poste.

BIBLIOGRAPHIE

- ALBERTA. ALBERTA LEARNING. *Affirmer l'éducation en français langue première – fondements et orientations : le cadre de l'éducation francophone en Alberta*, Edmonton, Direction de l'éducation française, 2001.
- ALBERTA. ALBERTA LEARNING. *Aperçu des recherches en vue de l'élaboration du Cadre commun de résultats d'apprentissage en sciences humaines (M-12) du Protocole de l'Ouest canadien pour l'éducation francophone*, Edmonton, Ministère de l'Apprentissage, 1999.
- ALBERTA. ALBERTA LEARNING. *Programme d'éducation de maternelle, français langue première*, Edmonton, Direction de l'éducation française, 1999.
- ALBERTA. ALBERTA LEARNING. *Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien : cadre commun des résultats d'apprentissage en mathématiques (M-9)*, Edmonton, Ministère de l'Apprentissage, 1996. (DREF 510.71/A333p)
- CANADA. CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION. *Trousse de formation en francisation : projet pancanadien de français langue première : Projet pancanadien de français langue première à l'intention des enseignants de la maternelle à la 2^e année*, Toronto, Conseil des ministres de l'Éducation, 2003.
- CANADA. CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION. *Une éducation qui favorise la viabilité : la situation de l'éducation en matière de développement durable*, [en ligne], <http://www.cmec.ca/else/environnement.fr.pdf>, (septembre 2003). (DREF 333.7150971 C755u)
- CANADA. MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD. *Information, Mars 2000, Définitions*, [en ligne], www.ainc-inac.gc.ca/pr/info/info101_f.html, (septembre 2003).
- COLOMBIE-BRITANNIQUE. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *L'art du langage, français langue maternelle, aperçu de la recherche*, Victoria, Imprimeur de la Reine pour la Colombie-Britannique, 1994.
- CONSEIL CANADIEN DE L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE. *Normes nationales canadiennes en géographie, Guide : Maternelle -12^e année*, Ottawa, La Société géographique royale du Canada, 2001. (DREF en traitement)
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Éduquer à la citoyenneté*, Sainte-Foy (Québec), Conseil supérieur de l'éducation, 1998. (DREF 370.115 Q3e)
- LEGENDRE, Réald. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 2^e édition, Montréal, Éditions Guérin, 1993.

MANITOBA COMITÉ DES PROGRAMMES D'ÉTUDES : PROGRAMME RELATIF AUX RESSOURCES DES BIBLIOTHÈQUES. *L'apprentissage fondé sur les ressources*, Winnipeg, Éducation et Formation professionnelle, 1994.

MANITOBA. DEPARTMENT OF EDUCATION AND TRAINING. *Kindergarten to Grade 4 English language arts : a foundation for implementation*, Winnipeg, Manitoba Education and Training, 1998. (DREF P.D. 428 F771 Mat.-4^e)

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. *L'éducation multiculturelle, Une politique pour les années 1990*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle, 1992. (DREF M.-M. 320.471 C581)

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. *Liens curriculaires : Éléments d'intégration en salle de classe, Guide pour les classes de la maternelle au secondaire 4*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle, 1997.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. *L'apprentissage fondé sur les ressources*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle, 1994. (DREF 027.8097127/M278a)

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. *Les bases de l'excellence*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle, 1995.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA JEUNESSE. *La technologie comme compétence de base : Vers l'utilisation, la gestion et la compréhension des technologies de l'information*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse, 1998. (DREF 371.334 T255)

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA JEUNESSE. *L'éducation pour un avenir viable : Guide pour la conception des programmes d'études, l'enseignement et l'administration*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse, 2000. (DREF P.D. 333.715 E24)

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. *Éducation physique et Éducation à la santé, M à S4, programme d'études : cadre manitobain des résultats d'apprentissage pour un mode de vie actif et sain*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle, 2000. (DREF P.D. 613.7 P964 2000 M à S4)

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. *Sciences de la nature (M à 4) : cadre manitobain de résultats d'apprentissage*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle, 1999. (DREF P.D. 372.35 C126 Mat.-4^e)

- MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. *Sciences de la nature (5 à 8) : cadre manitobain de résultats d'apprentissage*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle, 2000. (DREF P.D. 372.35 C126 5e-8e)
- MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. *Le succès à la portée de tous les apprenants : manuel concernant l'enseignement différentiel : ouvrage de référence pour les écoles (maternelle à secondaire 4)*, Winnipeg, Ministère de l'éducation et de la formation professionnelle, 1997. (DREF 371.9 M278s)
- MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue première (M-S4)*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle, 1996. (DREF P.D. 448 FL1 A652)
- MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue seconde - immersion (M-S4)*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle, 1996. (DREF P.D. 448 FL2 A652)
- MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. *Anglais, grades 3 and 4 : Manitoba curriculum framework of outcomes*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle, 1997. (DREF P.D. 428.2441 M278 3e-4e)
- MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE. *Sciences humaines, Maternelle à la 8^e année, Programme d'études : cadre manitobain des résultats d'apprentissage*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse, 2003.
- MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE. *Intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études : ouvrage de référence pour les concepteurs de programmes d'études, les enseignants et les administrateurs*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse, 2003.
- MANITOBA. SECRÉTARIAT DES AFFAIRES MULTICULTURELLES. *Politique manitobaine sur la société multiculturelle, Fierté, égalité et partenariat*, Winnipeg, Secrétariat des affaires multiculturelles, 1990. (DREF 306.446097127/M278p)
- MASNY, Diana. « Les littératies : un tournant dans la pensée et une façon d'être », *Communication prononcée au Colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : bilan et prospectives*, [en ligne], 2000, <http://www.acef.ca/publi/crde/articles/14-masny.html>, (septembre 2003).

MORISSETTE, Rosée, et Micheline VOYNAUD. *Accompagner la construction des savoirs*, Montréal, Chenelière/McGraw Hill, 2002, 1 livre, 1 vidéocassette, affiches, coll. « Chenelière/Didactique. Apprentissage ». (DREF 370.1523 M861a)

PROTOCOLE DE COLLABORATION CONCERNANT L'ÉDUCATION DE BASE DANS L'OUEST CANADIEN : *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 9^e année*, Winnipeg, Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, 2002. (DREF P.D. 900 P967 Mat.-9e)

SASKATCHEWAN. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Sciences humaines : Programme d'études : niveau élémentaire*, Regina, Ministère de l'Éducation, 1996.

SASKATCHEWAN. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI, *Sciences humaines : Programme d'études : niveau élémentaire* [en ligne], 1996.
<http://www.sasked.gov.sk.ca/docs/francais/schumaines/elem/index.html>, (septembre 2003).

SASKATCHEWAN. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Sciences humaines : programmes d'études : niveau élémentaire : programme fransaskois*, [en ligne], 1997.
<http://www.sasked.gov.sk.ca/docs/francais/fransk/schindex.html>, (septembre 2003).

SASKATCHEWAN. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Sciences humaines : Programme d'études pour l'intermédiaire : 7^e à 9^e année*, Regina, Ministère de l'Éducation, 2001.

THE GRAND COUNCIL OF THE CREES. [En ligne], "*Who Are the World's Indigenous Peoples?*"
http://www.gcc.ca/Political-Issues/international/who_are_indigenous.htm, (mars 2003).

4^e année

Le Manitoba, le Canada et le Nord : Lieux et récits

Regroupement

La citoyenneté active et démocratique

Aperçu du regroupement

La citoyenneté est le concept fondamental sur lequel est axé l'apprentissage des sciences humaines à tous les niveaux. Pour être en mesure de déterminer les habiletés, les connaissances et les valeurs dont les élèves auront besoin pour devenir des citoyens démocrates et actifs, les responsables du programme de sciences humaines doivent tenir compte de la société dans laquelle les élèves évoluent et des défis qui les attendent. La notion de citoyenneté est en perpétuel changement. Elle est sujette à interprétation. Sa signification est souvent contestée et fait l'objet de débats continus.

L'éducation à la citoyenneté est primordiale à la vie dans une société démocratique. La citoyenneté ne se limite pas à la salle de classe. Elle se vit dans la communauté, tant au niveau local, national qu'international.

La notion de citoyenneté doit être examinée dans le contexte de la démocratie, des droits de la personne et du débat public. Les sciences humaines donnent l'occasion aux élèves d'explorer la complexité de la citoyenneté.

Il ne suffit pas de traiter des habiletés pour la citoyenneté active et démocratique une fois au cours de l'année. Nous nous devons de constamment les renforcer en insistant sur leur importance.

Le regroupement peut, en outre, servir d'outil permettant d'établir, en début d'année, des règles de fonctionnement à l'intérieur de la salle de classe et de l'école.

Contrairement aux apprentissages de connaissances, de valeurs et d'autres habiletés, l'acquisition d'habiletés pour la citoyenneté active et démocratique ne peut être cernée dans le temps et le lieu. C'est dans cet esprit que la phase d'intégration est appelée à se poursuivre à chacun des autres regroupements.

Il est suggéré de faire un retour sur les habiletés pour une citoyenneté active et démocratique à la fin de chaque regroupement dans le but de vérifier les progrès des élèves.

Durée suggérée

	Titre du bloc	RAS inclus dans le bloc	Durée suggérée
Mise en situation			60 min
Réalisation	Bloc 1 La collaboration et la négociation	4-H-100, 4-H-104	60 min
Réalisation	Bloc 2 Les conflits et le respect	4-H-101, 4-H-102	90 min
Réalisation	Bloc 3 Les responsabilités par rapport à l'environnement	4-H-103	60 min
Intégration			30 min
Nombre d'heures suggérées pour ce regroupement			5 heures

Scénario possible

Le scénario qui suit est proposé à titre de suggestion. Il se divise en trois phases : la mise en situation, la réalisation et l'intégration qui se fera tout au long de l'année. L'enseignant peut choisir une des mises en situation proposées comme élément déclencheur.

À la fin de chaque regroupement, l'enseignant invite les élèves à faire la synthèse de leurs apprentissages en matière de citoyenneté active et démocratique.

Tout au long de l'année, l'enseignant a l'occasion d'observer et d'évaluer les progrès des élèves au niveau des habiletés relatives à la citoyenneté active et démocratique.

Mise en situation

L'enseignant présente un scénario d'apprentissage aux élèves de façon à susciter leur intérêt et leur motivation. L'enseignant peut également profiter de la mise en situation pour vérifier les connaissances que possèdent les élèves sur le sujet.

Les élèves se posent des questions sur le scénario présenté et font des liens avec leurs connaissances antérieures.

La mise en situation permet d'établir des règles qui assureront le fonctionnement efficace de la classe non seulement en sciences humaines, mais dans toutes les matières scolaires.

- Imprimer les pages de l'annexe I sur des feuilles de différentes couleurs. Découper chacune des lettres. Distribuer les lettres au hasard parmi les élèves de la classe. Expliquer aux élèves qu'ils devront travailler dans autant de groupes qu'ils ont de cartes de couleurs différentes. Inviter les élèves à reconstituer les mots ou groupes de mots formés par les lettres d'une même couleur. Informer les élèves que tous les mots ou groupes de mots sont précédés du pronom *NOUS*.

Une fois que les élèves ont trouvé les mots ou groupes de mots (collaborons, partageons, respectons, sommes justes, sommes pacifiques et négocions), inviter des élèves à venir inscrire les mots au tableau et à expliquer ce que ces termes signifient pour eux.

Informar les élèves que la classe abordera ces thèmes au cours du regroupement.

OU

- Organiser un remue-méninges en chaîne.
Inscrire chacun des mots (collaboration, négociation, conflit, respect, responsabilités, environnement) au centre de grandes feuilles. Séparer chaque feuille en quatre parties. Placer les feuilles à six endroits différents dans la classe. Inviter les élèves à former des groupes de quatre. Annoncer aux élèves qu'ils vont circuler en classe, aller d'une feuille à l'autre et écrire ce à quoi leur fait penser le mot au centre de la feuille. Les informer que, puisqu'ils n'auront que deux minutes pour écrire sur chaque feuille, ils n'ont pas le temps de lire ce qui est déjà inscrit. Inviter les groupes d'élèves à changer de feuille après deux minutes. Continuer l'exercice jusqu'à ce que chaque élève ait eu la chance d'écrire sur chacune des feuilles.
Revoir rapidement les écrits des élèves sur chacune des feuilles.
Informar les élèves que la classe abordera ces thèmes au cours du regroupement.

Réalisation

L'enseignant présente des situations d'apprentissage qui amènent les élèves à développer leurs habiletés de citoyens actifs et démocratiques. Les élèves sont appelés à réfléchir sur la façon dont ils collaborent avec les autres pour partager des idées et des responsabilités et pour prendre des décisions de groupe, la façon dont ils considèrent les droits et les opinions des autres, la façon dont ils interagissent avec les autres, la façon dont ils résolvent les conflits et dont ils prennent des décisions responsables par rapport à l'environnement.

Dans le but de faciliter la planification, les RAS de ce regroupement ont été organisés en blocs d'enseignement. Il est à souligner que, tout comme pour le regroupement lui-même, les blocs d'enseignement sont des pistes suggérées pour le déroulement du cours de sciences humaines. L'enseignant peut choisir de structurer ses leçons en privilégiant une autre approche. Quoi qu'il en soit, les élèves doivent atteindre les RAS prescrits pour la quatrième année.

Les situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées dans les blocs suivants amèneront les élèves à acquérir des habiletés de citoyens actifs et démocratiques.

Bloc 1 : La collaboration et la négociation

Bloc 2 : Les conflits et le respect

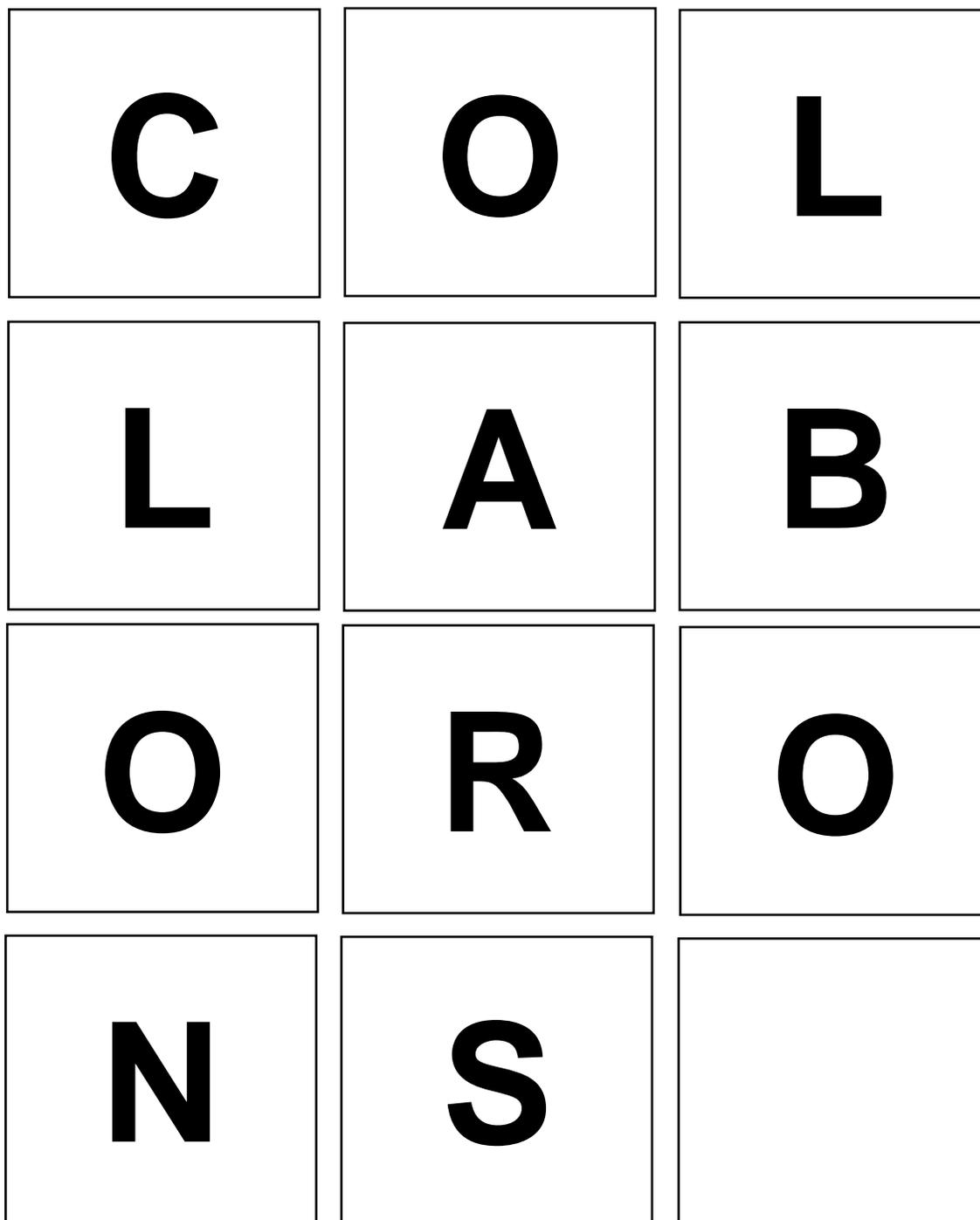
Bloc 3 : Les responsabilités par rapport à l'environnement

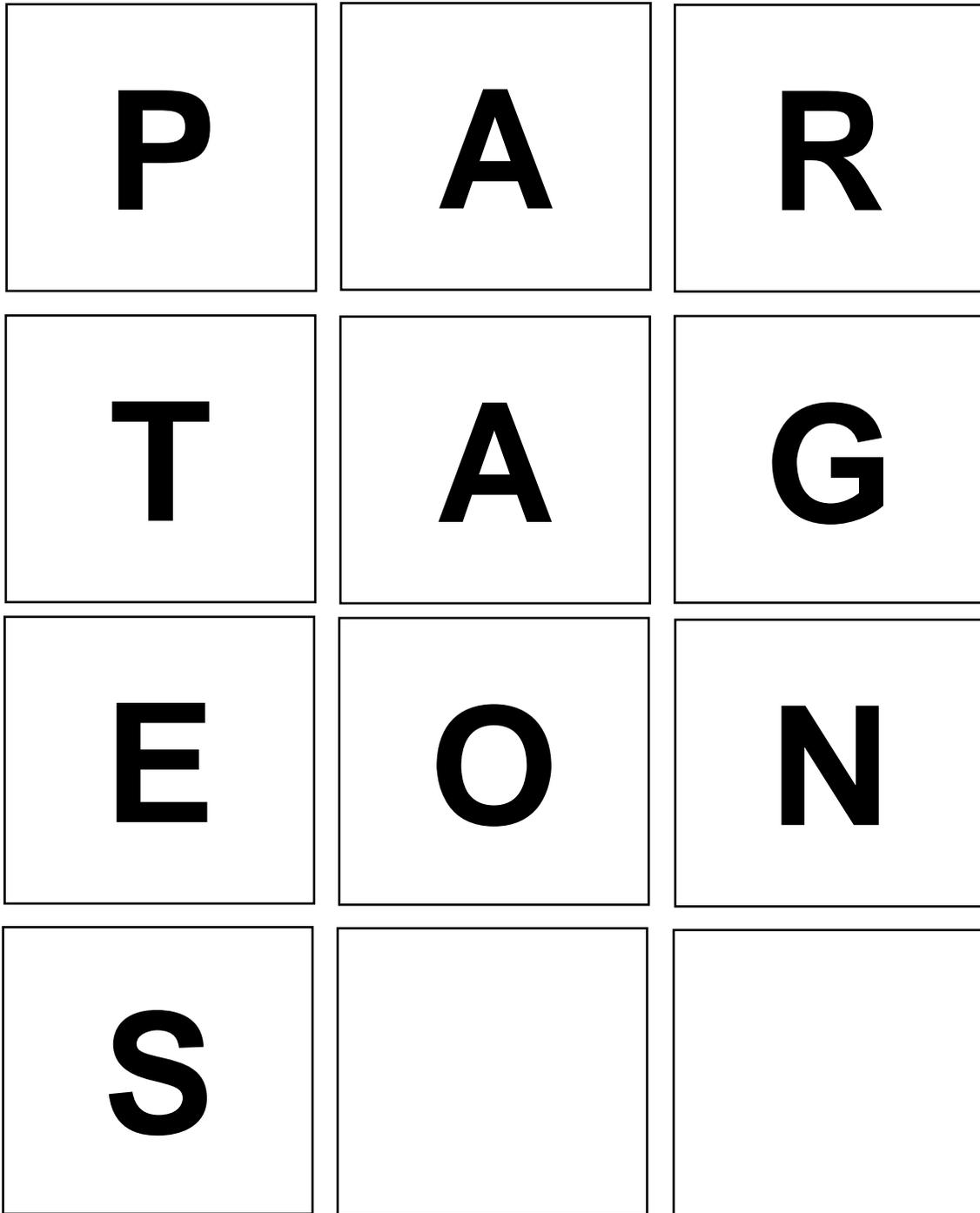
Intégration

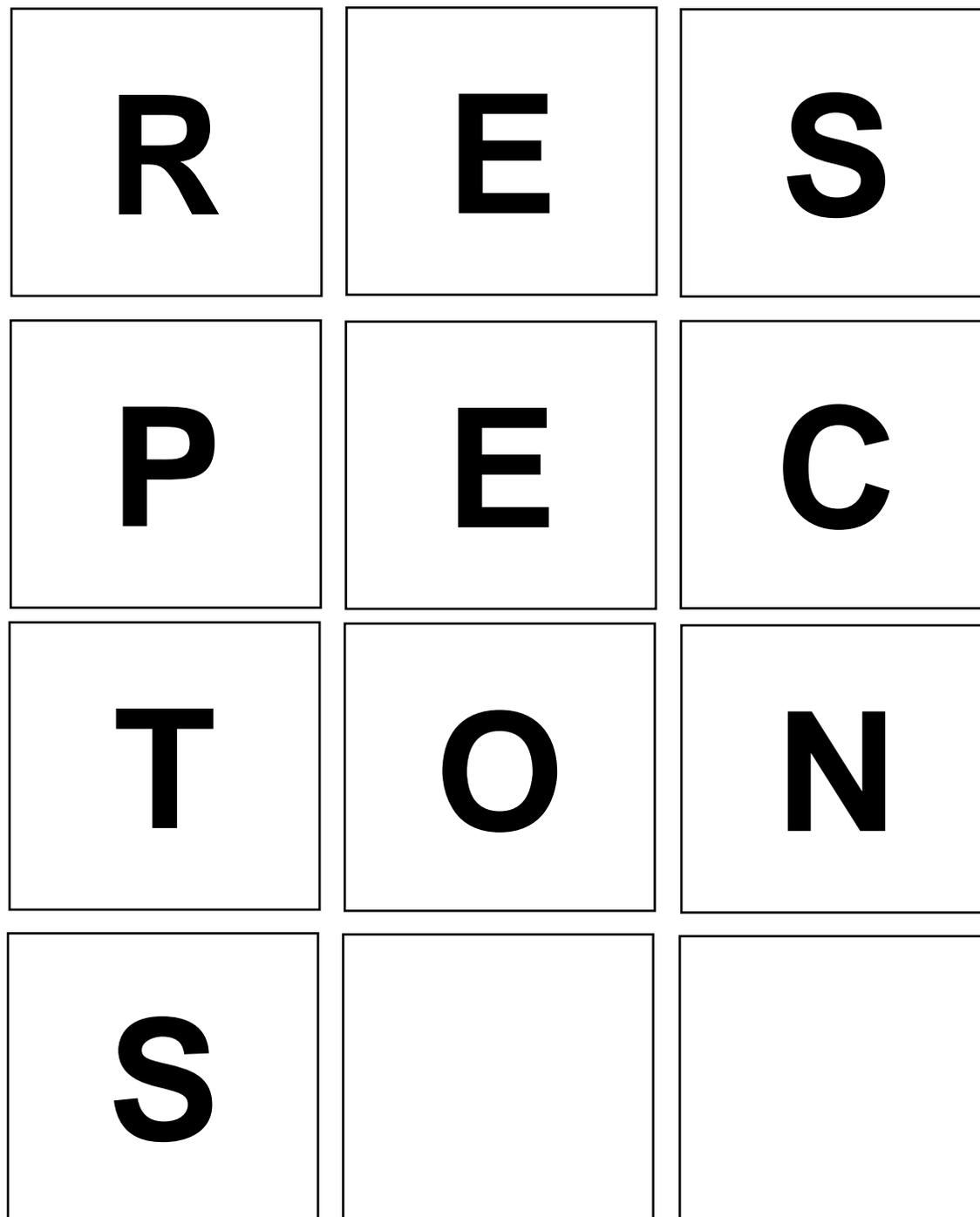
Dans le but de faciliter l'enchaînement dans la lecture de ce regroupement, l'intégration est présentée à la suite du dernier bloc. L'intégration permettra aux élèves de célébrer leurs apprentissages aux niveaux des connaissances, des valeurs et des habiletés en ce qui concerne la citoyenneté active et démocratique.

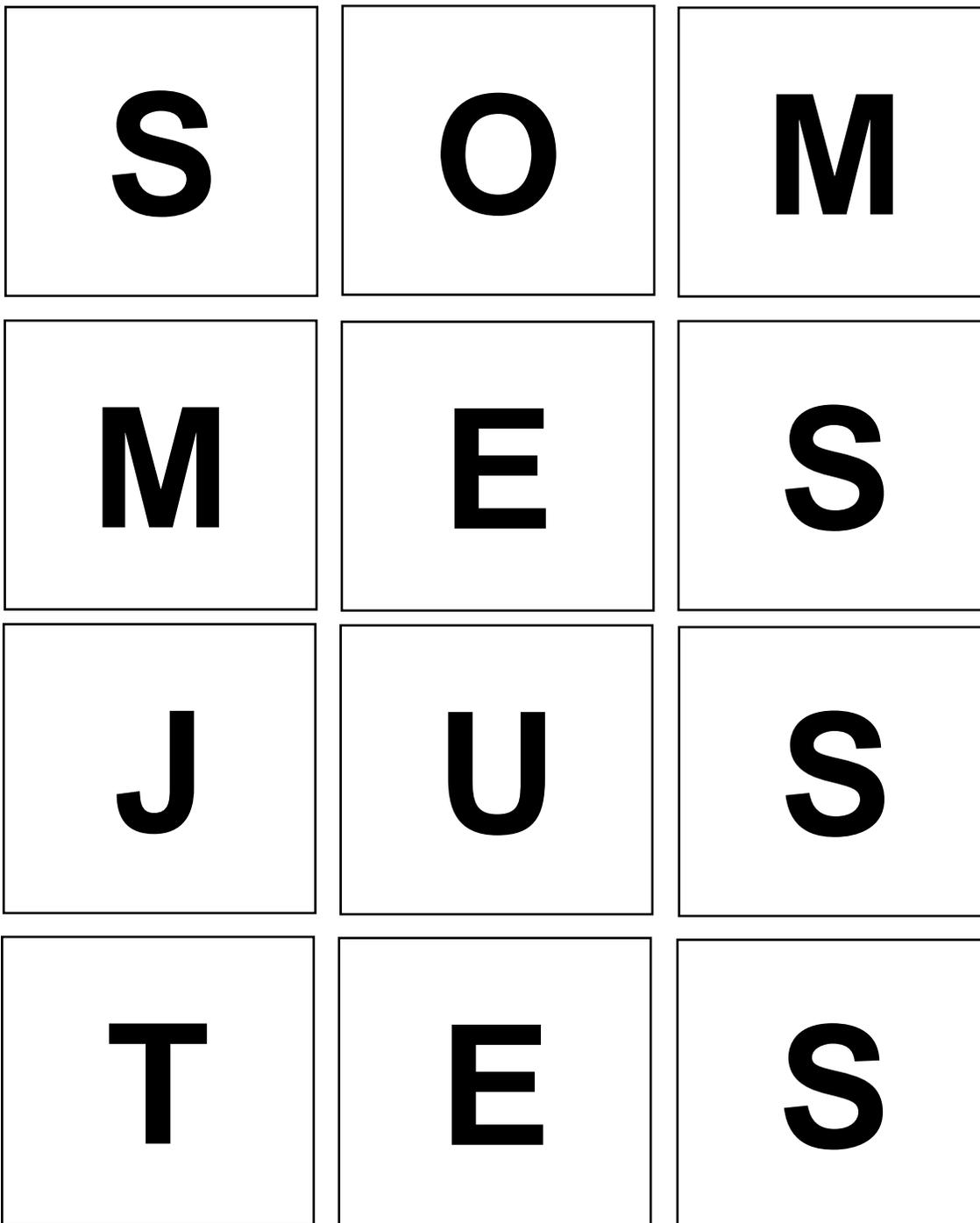
Mise en situation – Annexe I

Des lettres à assembler









S	O	M
M	E	S
P	A	C
I	F	I
Q	U	E
S		

N

É

G

O

C

I

O

N

S

BLOC 1

La collaboration et la négociation

L'élève pourra

4-H-100 collaborer avec les autres pour partager des idées et des responsabilités et pour prendre des décisions de groupe;

4-H-104 négocier avec les autres de manière constructive pour arriver à un consensus.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Regrouper les élèves, au hasard, quatre à quatre.

Inviter les élèves à imaginer qu'ils ont pris l'avion pour se rendre à Thompson et que leur avion a dû faire un atterrissage forcé en pleine forêt. Heureusement, personne n'est blessé. En fouillant dans les décombres de l'avion, ils découvrent les objets énumérés à l'annexe I. Proposer aux élèves, en groupe, de classer ces objets par ordre d'importance en prenant en considération que les nuits sont froides et qu'ils ignorent quand ils seront secourus.

Après qu'ils auront négocié au sein du groupe pour arriver à un consensus à propos de la liste, encourager les élèves à énumérer et à partager entre eux les tâches à accomplir pour assurer la survie de chacun.

Inviter les élèves à présenter leur liste au reste de la classe et à justifier leur choix.

Profiter de l'occasion pour observer les élèves à partir de critères comme ceux proposés à l'annexe II. Une fois l'activité complétée, encourager les élèves à réfléchir sur ce qu'ils ont accompli en complétant l'annexe III. (4-H-100, 4-H-104)



Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

ABRAMI, Philip, et autres. *L'apprentissage coopératif, théories, méthodes, activités*, Montréal, La Chenelière, 1996, 233 p. (DREF 371.395 A161a)

FORTIN, Christine. *Je coopère, je m'amuse : 100 jeux coopératifs à découvrir*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 1999, 115 p. détachables. (DREF 793 F742j)

GAUDET, Denise. *La coopération en classe : guide pratique appliqué à l'enseignement quotidien*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 1998, 220 p. (DREF 371.36 G266c)

HOWDEN, Jim, et Huguette MARTIN. *La coopération au fil des jours : des outils pour apprendre à coopérer*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 1997, 264 p. (DREF 371.36 M381c)

SABOURIN, Martine, et autres. *Coopérer pour réussir*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2002, 179 p. détachables, coll. « Chenelière/didactique Éducation à la coopération ». (DREF 372.136 C778 02)

THOUSAND, Jacqueline, Richard VILLA et Ann NEVIN. *La créativité et l'apprentissage coopératif*, Montréal, Logiques, 1998, 606 p., coll. « Théories et pratiques dans l'enseignement ». (DREF 371.395) C912

Collaboration et négociation – Annexe I

Dans l'avion, il y a ...



Collaboration et négociation – Annexe II**En groupe**

Nom : _____

Date : _____

	toujours	parfois	rarement
partage ses idées avec les autres			
participe au partage des responsabilités			
remplit ses responsabilités			
reste calme quand il parle			
encourage les autres à participer			
donne à chaque personne la chance de s'exprimer			
écoute attentivement la personne qui parle			
considère les opinions des autres			
respecte les droits des autres			
n'interrompt pas la personne qui parle			
ne ridiculise pas les autres			

Collaboration et négociation – Annexe III

En groupe

Nom de l'élève : _____ Date : _____

Nom de l'équipe : _____

Mets un crochet dans la boîte qui correspond le mieux à ton comportement au sein de l'équipe.

	toujours	parfois	rarement
Je partage mes idées avec les autres.			
Je participe au partage des responsabilités.			
Je remplis mes responsabilités.			
Je reste calme quand je parle.			
J'encourage les autres à participer.			
Je donne à chaque personne la chance de s'exprimer.			
J'écoute attentivement la personne qui parle.			
Je considère les opinions des autres.			
Je respecte les droits des autres.			
Je n'interromps pas la personne qui parle.			
Je ne ridiculise pas les autres.			

Commentaires : _____

BLOC 2

Les conflits et le respect

L'élève pourra

4-H-101 résoudre les conflits d'une manière juste et pacifique;

4-H-102 interagir avec les autres de manière juste et respectueuse.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Reprendre, le cas échéant, la feuille *Conflit* du remue-méninges en chaîne.
Proposer aux élèves de classer ce qui a été écrit en deux catégories : les conflits et les solutions.
Inviter les élèves à faire des liens entre les divers conflits identifiés et les solutions qui ont été proposées. Encourager les élèves à ajouter, si nécessaire, des éléments sous la catégorie *Solutions*.
Demander aux élèves de préparer avec un partenaire le scénario d'une saynète qui montre un conflit et un moyen de le résoudre. Inciter les élèves à évaluer si la résolution qu'ils proposent est juste et pacifique en se demandant s'il y a un perdant dans le scénario. Inviter les élèves à présenter leur saynète devant la classe. (4-H-101, 4-H-102)
Amorcer une discussion après chaque saynète pour décrire d'autres moyens qui auraient pu être utilisés pour résoudre le conflit. Encourager les élèves à expliquer si les solutions proposées encouragent une interaction juste et respectueuse.

OU

- Amorcer un remue-méninges en demandant aux élèves de dire ce qui leur vient en tête quand ils entendent le mot conflit.
Proposer aux élèves de classer les réponses obtenues en deux catégories : les conflits et les solutions.
Inviter les élèves à faire des liens entre les divers conflits identifiés et les solutions qui ont été proposées. Encourager les élèves, si nécessaire, à ajouter des éléments sous la catégorie *Solutions*.
Demander aux élèves de préparer avec un partenaire le scénario d'une saynète qui montre un conflit et un moyen de le résoudre. Inciter les élèves à évaluer si la résolution qu'ils proposent est juste et pacifique en se demandant s'il y a un perdant dans le scénario. Inviter les élèves à présenter leur saynète devant la classe. (4-H-101, 4-H-102)
Amorcer une discussion après chaque saynète pour décrire d'autres moyens qui auraient pu être utilisés pour résoudre le conflit. Encourager les élèves à expliquer si les solutions proposées encouragent une interaction juste et respectueuse.

OU

- Visionner un film tel que *Dîner intime* et encourager les élèves à reconnaître le conflit, les conséquences du conflit sur les protagonistes et sur les autres, et la résolution. Encourager les élèves à déterminer si le conflit a été résolu de manière juste et à expliquer leur réponse.

Demander aux élèves de préparer avec un partenaire le scénario d'une saynète qui montre un conflit et un moyen de le résoudre. Inciter les élèves à évaluer si la résolution qu'ils proposent est juste et pacifique en se demandant s'il y a un perdant dans le scénario. Inviter les élèves à présenter leur saynète devant la classe.

(4-H-101, 4-H-102)

Amorcer une discussion après chaque saynète pour décrire d'autres moyens qui auraient pu être utilisés pour résoudre le conflit. Encourager les élèves à expliquer si les solutions proposées encouragent une interaction juste et respectueuse.



Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

Dîner intime, [enregistrement vidéo], réalisé par Janet PERLMAN, Montréal, Office national du film du Canada, 1996, coll. « AnimaPaix=ShowPeace », 1 vidéocassette de 7 min. (DREF 54018 V7992)

Et la poussière retombe, [enregistrement vidéo], réalisé par Louise JOHNSON, Montréal, Office national du film du Canada, 1997, coll. « AnimaPaix=ShowPeace », 1 vidéocassette de 7 min. (DREF 45670 V4965)

Prévention et résolution de conflits, [enregistrement vidéo], animé par Jacques LALANNE, Hawkesbury (Ont.), Actualisation, 1994, coll. « Le cercle magique », 1 vidéocassette de 70 min et guide d'animateur. (DREF JYWE V8717 + G)

HÉBERT, Jean-François, et Janick AUDET. *La résolution des conflits et la médiation par les pairs au secondaire : guide d'animation et trousse du médiateur*, Montréal, Centre Mariebourg, 1998, coll. « Vers le pacifique ». (DREF 303.69 C397 02)

HÉBERT, Jean-François, Janick AUDET et Isabelle BOISSÉ. *La résolution de conflit au primaire : guide d'animation et cahier de l'élève*, Montréal, Centre Mariebourg, 1998, coll. « Vers le pacifique ». (DREF 303.69 C397 01)

BLOC 3

Les responsabilités par rapport à l'environnement

L'élève pourra

4-H-103 prendre des décisions en faisant preuve d'un sens de responsabilité écologique et d'une préoccupation pour l'environnement.

Situation d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Amorcer une discussion au sujet de l'eau en demandant aux élèves quelle utilisation ils en ont fait depuis le début de la journée. Mettre les réponses en commun.

Encourager les élèves à proposer des moyens pour réduire leur consommation d'eau.

Demander aux élèves de réaliser des affiches, des chansons, des messages publicitaires ou autres dans le but de préparer une campagne de sensibilisation visant à réduire la consommation d'eau. (4-H-103)

OU

- Encourager les élèves avec un partenaire à nommer autant de sources d'énergie qu'ils connaissent.

Inviter les élèves à faire un partage avec le reste de la classe.

Proposer aux élèves de classer les sources d'énergie en deux catégories : sources d'énergie renouvelable et sources d'énergie non renouvelable.

Demander aux élèves de déterminer quelles sources d'énergie nous utilisons le plus. Afin de vérifier leur hypothèse, inviter les élèves à noter, au cours d'une journée, toutes les sources d'énergie qu'ils utilisent. Spécifier que tous les produits de plastique sont dérivés du pétrole.

À la suite de leurs observations, encourager les élèves à proposer des moyens de réduire leur consommation d'énergie non renouvelable.

Amener les élèves à préparer une campagne de sensibilisation à l'aide d'affiches, de chansons ou autres dans le but d'amener les gens à économiser les sources d'énergie non renouvelables. (4-H-103)

Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

- BOISTEAU, Manu. *L'eau, un bien à protéger : 15 expériences faciles à réaliser*, Paris, Albin Michel jeunesse, 2000, 64 p., coll. « Les petits débrouillards ». (DREF 553.7 E14)
- CROSS, Gary, et autres. *Un monde à conserver*, Edmonton, Éditions Duval/Scholastic, 2002, coll. « Pan-canadien Place aux sciences ». (DREF en traitement)
- D'AMOUR, Jean-Yves, Marcel THOUIN et Paul TRUDEL. *Sciences et technologies 4^e année*, Vanier, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1998, 208 p. (DREF 507.8 D164s 04)
- JAVNA, John, et Micheline REID. *50 trucs faciles pour sauver la planète*, Saint-Lambert, Héritage, 1991, 159 p. (DREF 363.7 J41c)
- SPENCE, Margaret, et Myriam DE VISSCHER. *Les combustibles fossiles*, Tournai, Gamma, Saint-Lambert, Héritage, 1994, 32 p., coll. « Le monde qui nous entoure ». (DREF 662.6 S744c)
- SPENCE, Margaret, et Myriam DE VISSCHER. *L'énergie solaire*, Tournai, Gamma, Saint-Lambert, Héritage, 1994, 32 p., coll. « Le monde qui nous entoure ». (DREF 621.47 S744e)
- TAYLOR, Barbara. *L'eau*, Bonneuil-les-Eaux (France), Gamma, Montréal, École active, 1997, 32 p., coll. « Flash info ». (DREF 553.7 T238e)
- TWIST, Clint, et Myriam DE VISSCHER. *L'énergie de l'eau et du vent*, Tournai, Gamma, Saint-Lambert, Héritage, 1994, 32 p., coll. « Le monde qui nous entoure ». (DREF 621.312134 T974e)
- VAISMAN, Sylvia, et Bruno HEITZ. *Ma planète et moi*, Tournai, Casterman, 1999, 53 p., coll. « Petit citoyen ». (DREF 333.72 V132m)

Intégration



Inviter les élèves à compléter les phrases de l'annexe I. Ils se donneront ainsi des objectifs à poursuivre tout au long de l'année dans le but d'atteindre les résultats d'apprentissages spécifiques liés aux habiletés pour la citoyenneté active et démocratique. Insérer l'annexe I dans un dossier que les élèves pourront utiliser à la fin de chaque regroupement.

Des activités d'autoévaluation viendront à la fin de chacun des autres regroupements. Elles permettront à l'enseignant et aux élèves de voir dans quelle mesure les élèves ont développé leurs acquis quant à leurs habiletés pour la citoyenneté active et démocratique.

L'enseignant peut annoter les feuilles d'autoévaluation des élèves à la fin des regroupements et en discuter avec les élèves.

Responsabilités par rapport à l'environnement – Annexe I ■

Mes objectifs

Nom : _____

Tu vas maintenant te donner des objectifs à atteindre au cours de l'année.

Complète les phrases suivantes.

Cette année, pour mieux collaborer avec les autres, je vais _____

Cette année, pour considérer les droits et les opinions des autres, je vais _____

Cette année, pour éviter des conflits, je vais _____

Cette année, pour résoudre des conflits, je vais _____

Cette année, pour protéger l'environnement, je vais _____

4^e année

Le Manitoba, le Canada et le Nord : Lieux et récits

Regroupement

La géographie du Canada

Aperçu du regroupement

Tout au long de ce regroupement, les élèves de la quatrième année se pencheront sur la géographie physique et humaine du Manitoba et du Canada. Ils étudieront entre autres les frontières politiques et les régions géographiques.

Durée suggérée

	Titre du bloc	Ras inclus dans le bloc	Durée
Mise en situation			60 min
Réalisation	Bloc 1 Le Canada dans le monde	4-CT-015, 4-H-207	90 min
Réalisation	Bloc 2 La carte politique du Canada	4-CT-019, 4-H-205, 4-H-206	420 min
Réalisation	Bloc 3 Les régions géographiques du Canada	4-CT-016, 4-CT-017, 4-CT-018, 4-VT-005, 4-H-201, 4-H-205, 4-H-403	240 min
Intégration			90 min
Nombre d'heures suggéré pour ce regroupement			15 heures

Scénario possible

Le scénario suivant est proposé à titre de suggestion pour l'ensemble du regroupement. Il est organisé en trois phases : la mise en situation, la réalisation et l'intégration. Ces trois phases peuvent être reprises, par l'enseignant qui le souhaite, dans les blocs du regroupement.

À la fin du regroupement, l'enseignant invite les élèves à faire la synthèse de leurs apprentissages en utilisant l'intégration correspondant à la mise en situation privilégiée au début du regroupement.

Tout au long du regroupement, l'enseignant a l'occasion d'évaluer le processus d'apprentissage des élèves à l'aide d'un portfolio. Celui-ci peut être utilisé pour montrer les progrès des élèves dans l'acquisition de nouveaux apprentissages de connaissances, de valeurs et d'habiletés. Il peut également servir d'outil de communication avec les élèves afin d'orienter les recherches et projets initiés au cours des différents blocs de la réalisation.

L'acquisition des habiletés pour la citoyenneté active et démocratique est un processus qui se prolonge tout au long de l'année. Nous suggérons à l'enseignant d'utiliser des outils comme ceux présentés à la fin de ce regroupement pour déterminer dans quelle mesure les élèves ont acquis ces habiletés.

Mise en situation

Au début du regroupement, l'enseignant présente un scénario d'apprentissage aux élèves de façon à susciter leur intérêt et leur motivation. Les élèves se posent des questions sur le scénario présenté et font des liens avec leurs connaissances antérieures.

- Au début du regroupement, placer une carte muette du Canada sur le mur. Cette carte peut être plastifiée dans l'éventualité d'y apporter des changements tout au long du regroupement.

Inviter les élèves à venir inscrire sur la carte ce qu'ils savent au sujet de la géographie du Canada. Profiter de l'occasion pour discuter de la signification du terme géographie.

La géographie est la science qui a pour objet l'étude des phénomènes naturels et humains de la surface de la Terre.

Donner aux élèves un aperçu de ce qu'ils vont explorer au cours des prochaines semaines en présentant les trois blocs : *le Canada dans le monde, la carte politique du Canada, les régions géographiques du Canada.*

Informers les élèves qu'ils pourront aller modifier ou compléter la carte du Canada tout au long du regroupement.

OU

- Inviter les élèves à compléter les deux premières parties de l'annexe I. Les élèves doivent écrire dans la première feuille d'érable ce qu'ils savent au sujet de la géographie du Canada et, dans la deuxième feuille, ce qu'ils souhaitent savoir. Cette activité permet aux élèves d'activer leurs connaissances antérieures tout en réfléchissant sur ce qu'ils vont étudier au cours du regroupement. Inviter les élèves à placer la feuille dans leur portfolio. Ils seront encouragés à faire un retour sur cette activité à la fin du regroupement en complétant la troisième partie intitulée *ce que j'ai appris*.

Revoir rapidement les écrits des élèves sur chacune des feuilles.

Informers les élèves que la classe abordera ces thèmes au cours du regroupement.



OU

- Proposer aux élèves d'observer une carte du Canada pendant une minute. Inviter ensuite les élèves à dessiner individuellement une carte du Canada à main levée sur du papier quadrillé et à situer approximativement l'emplacement des provinces, des territoires, des capitales provinciales et des régions du Canada. Ils ont ainsi l'occasion de réfléchir aux connaissances antérieurement acquises.
Encourager les élèves à échanger leur carte avec un partenaire et à y apporter des changements si désirés. Inviter les élèves à inscrire la date et à placer cette carte dans leur portfolio. Informer les élèves qu'ils pourront y revenir à la fin du regroupement.
Donner aux élèves un aperçu de ce qu'ils vont explorer au cours des prochaines semaines.

OU

- Inviter les élèves à imaginer qu'ils habitent dans un autre pays francophone et qu'ils ont décidé d'immigrer au Canada. Ils doivent choisir dans quel coin du pays ils aimeraient s'installer et expliquer ce que cette région leur offre. Proposer aux élèves de recueillir, tout au long du regroupement, de l'information dans le but de monter des stands qui présentent ce que les diverses régions du pays ont à offrir à des francophones qui choisissent de venir vivre au Canada.
Fournir une liste de consignes à respecter pour la fabrication du stand. Cette liste peut comprendre le genre d'informations requises telles que le climat, la population, les villes principales, les principaux attraits touristiques, culturels et économiques; les dimensions du stand, le genre d'appui visuel requis, etc.
L'annexe II peut servir de point de départ pour les stands que les élèves auront à préparer. Elle contient des rubriques qui portent non seulement sur le contenu mais aussi sur des habiletés à travailler en collaboration avec des camarades. Encourager les élèves à inclure l'annexe II dans leur portfolio pour consultation ultérieure.
Donner aux élèves un aperçu de ce qu'ils vont explorer au cours des prochaines semaines.
L'annexe III présente une activité de groupe qui a pour but d'amener les élèves à réfléchir sur la situation des immigrants tout en les amenant à approfondir leurs connaissances d'une région du Canada.
Porter une attention particulière au but que se donne chaque groupe et aux étapes qu'il compte suivre. Il s'agit de tâches qui pourraient être difficiles à accomplir pour certains élèves.
Inviter les élèves à conserver l'annexe III dans leur portfolio pour y revenir à la fin du regroupement. Encourager les élèves à consacrer une section du stand aux artistes francophones de la région ainsi qu'aux événements culturels francophones importants dans la région.
Fournir des guides consacrés aux régions choisies ainsi que des troussees d'accueil préparées par les provinces à l'intention des immigrants. De tels documents peuvent se retrouver assez facilement dans Internet.



Réalisation

Tout au long du regroupement, l'enseignant présente des situations d'apprentissage qui amènent les élèves à traiter l'information qu'ils recueillent. Les élèves, seuls ou en groupes, consultent et sélectionnent de l'information, l'organisent et l'enregistrent, l'évaluent et en tirent des conclusions tout en proposant des solutions possibles à divers problèmes.

Dans le but de faciliter la planification, les RAS de ce regroupement ont été organisés en blocs d'enseignement.

Il est à souligner que, tout comme pour le regroupement lui-même, les blocs d'enseignement sont des pistes suggérées pour le déroulement du cours de sciences humaines. L'enseignant peut choisir de structurer son cours et ses leçons en privilégiant une autre approche. Quoi qu'il en soit, les élèves doivent atteindre les RAS prescrits pour la quatrième année.

Les situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées dans les blocs suivants amèneront les élèves à acquérir des habiletés, des connaissances et des valeurs en rapport avec la géographie du Canada.

Bloc 1 : Le Canada dans le monde

Bloc 2 : La carte politique du Canada

Bloc 3 : Les régions géographiques du Canada

Intégration

Dans le but de faciliter l'enchaînement dans la lecture de ce regroupement, l'intégration est présentée à la suite du dernier bloc. L'intégration permettra aux élèves de célébrer leurs apprentissages aux niveaux des connaissances, des valeurs et des habiletés en ce qui concerne la géographie du Canada.

Mise en situation – Annexe I

Mes connaissances sur le Canada

« ce que je sais »



...suite

« ce que je veux savoir »



...suite

« ce que j'ai appris »



Mise en situation – Annexe II

La foire de la francophonie

Membres du groupe : _____ Date : _____

	5	4-3	2-1
Prise de décisions collective	Recherche du consensus	La majorité des membres du groupe prend les décisions.	Un membre du groupe prend toutes les décisions.
Répartition des tâches	Tous les membres du groupe participent à la présentation.	La majorité des membres du groupe participe à la présentation.	Un seul membre du groupe participe à la présentation.
Intégration des éléments visuels	<ul style="list-style-type: none"> - éléments visuels variés - tous les éléments visuels ont un lien avec le sujet 	<ul style="list-style-type: none"> - éléments visuels variés - quelques-uns des éléments visuels ont un lien avec le sujet 	<ul style="list-style-type: none"> - éléments visuels semblables - manque de liens entre les éléments visuels et le sujet
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - sujet approfondi - démontre une compréhension du sujet 	<ul style="list-style-type: none"> - sujet peu approfondi - démontre peu de compréhension du sujet 	<ul style="list-style-type: none"> - manque de recherche - manque de compréhension du sujet
Présentation générale du stand Éléments requis : dimensions, identification de la région, attrayant, conforme au plan.	<ul style="list-style-type: none"> - la majorité des éléments requis sont présents 	<ul style="list-style-type: none"> - certains éléments requis manquent 	<ul style="list-style-type: none"> - peu d'éléments requis sont présents
Qualité de la langue écrite	peu d'erreurs	erreurs qui ne nuisent pas à la compréhension	erreurs qui nuisent à la compréhension
Présentation orale	<ul style="list-style-type: none"> - posture - voix forte - contact visuel avec l'auditoire 	<ul style="list-style-type: none"> - voix faible - peu de contact visuel avec l'auditoire 	<ul style="list-style-type: none"> - voix monotone - manque de contact visuel avec l'auditoire
Qualité de la langue parlée	peu d'erreurs	erreurs qui ne nuisent pas à la compréhension	erreurs qui nuisent à la compréhension

Commentaires : _____

Mise en situation – Annexe III

Les régions du Canada

Membres du groupe : _____

Le but de notre groupe est de :

Les étapes que nous allons suivre pour arriver à notre but :

De qui ou de quoi avons-nous besoin?

Échéancier prévu : _____

BLOC 1

Le Canada dans le monde

L'élève pourra

- 4-CT-015 décrire l'emplacement relatif du Manitoba et du Canada dans le monde en se servant des points cardinaux;
- 4-H-207 employer les points cardinaux, les points intermédiaires et des grilles simples pour situer et décrire des lieux sur des cartes et des globes.

Remarques à l'enseignant

On ne s'attend pas à ce que les élèves situent, avec une précision absolue, tous les pays qui seront mentionnés pendant le déroulement de ce bloc, mais plutôt qu'ils situent le Canada et le Manitoba par rapport à certains d'entre eux.

L'accent est mis sur l'utilisation des points cardinaux et des points intermédiaires. Les grilles seront utilisées plus loin dans le regroupement.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Discuter avec les élèves des pays d'origines de leurs ancêtres. Ceci permet de créer une banque de pays qui pourra être utilisée au cours de la prochaine activité. La banque de pays pourrait être réduite si la classe présente un caractère plutôt homogène. Il se peut que, dans une telle situation, l'enseignant préfère demander aux élèves d'identifier des pays membres d'une organisation internationale comme le Commonwealth ou la Francophonie afin d'obtenir un plus grand échantillon. Encourager les élèves à situer, sur le globe ou sur une carte murale, les pays d'origine de leurs ancêtres ou les pays membres d'une organisation internationale.

Revoir les points cardinaux et intermédiaires à l'aide de la rose des vents. Inviter les élèves à déterminer en groupe classe l'emplacement des points cardinaux et des points intermédiaires dans la salle de classe. Apposer des symboles pour chacun des points cardinaux et des points intermédiaires aux endroits correspondants sur les murs.

Amener les élèves à décrire l'emplacement relatif du Canada et du Manitoba, par rapport aux pays mentionnés précédemment, en employant les points cardinaux et les points intermédiaires.

Proposer aux élèves de composer des devinettes. Par exemple : *Je suis un pays situé au sud du Canada. Mon nom a six lettres. Je suis le plus grand pays d'Amérique du Sud. Qui suis-je?* (Réponse : le Brésil) Inviter les élèves à inclure leurs devinettes à l'intérieur de leur portfolio.

Afin d'évaluer les connaissances et les habiletés acquises au cours de ce bloc, profiter de l'occasion que donne un travail sur un projet ou une période de lecture silencieuse pour **rencontrer chaque élève individuellement dans le but de mener une entrevue.**



Demander aux élèves d'utiliser un globe terrestre ou une carte du monde pour situer le Canada et le Manitoba dans le monde :

Décris la position du Canada par rapport aux pays suivants en utilisant les points cardinaux et les points intermédiaires :

l'Angleterre

le Japon

le Mexique

la Chine

la France

L'Australie

Décris la position du Manitoba par rapport aux endroits suivants du monde en utilisant les points cardinaux et les points intermédiaires :

le Brésil

le Groenland

l'Australie

l'océan Pacifique

l'océan Atlantique

le Yukon

(4-CT-015, 4-H-207)

Mathématiques : 4.3.1

Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES. *Le français et l'anglais... dans près de la moitié des pays du monde*, Ottawa, le Bureau du Commissaire, 1983, affiche. (DREF P823/P800)

COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES. *Dans 30 pays du monde on parle français. Dans 45 pays du monde on parle anglais. Les Canadiens parlent à bien du monde*, le Bureau du Commissariat, 199?, affiche. (DREF affiche)

RICHARDS, Leslie, et Margaret LEIER. *Viens voir et imagine! : cartes, graphiques, tableaux, photographies, lignes de temps*, Toronto, Globe/Modern Curriculum Press, 1991, 122 p. (DREF 912/R514v)

UNIVERSITÉ LAVAL. GROUPE DE RECHERCHE EN GÉOLINGUISTIQUE. *Atlas de la francophonie : le monde francophone*, Sainte-Foy, La Liberté, Paris, Frison-Roche, Québec, Publications du Québec, 1989. (DREF 912.197541/A881)

BLOC 2

La carte politique du Canada

L'élève pourra

- 4-CT-019 situer sur une carte du Canada les provinces, les territoires et leur capitale, ainsi que la capitale nationale;
- 4-H-205 dresser des cartes comprenant un titre, une légende, une rose des vents et une grille;
- 4-H-206 interpréter des cartes comprenant un titre, une légende, une rose des vents et une grille.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Montrer aux élèves divers types cartes du Canada comprenant un titre, une légende, une rose des vents et une grille et les inviter à interpréter ces cartes tout en faisant des comparaisons.

Faire remarquer aux élèves que les cartes ont des éléments en commun tels qu'un titre, une légende, une rose des vents et une grille.

Revoir avec eux chacun de ces éléments et leurs fonctions particulières.

Le concept de grille apparaît pour la première fois en 4^e année, il serait donc important d'y apporter une attention spéciale.

Demander aux élèves d'apporter des jeux d'échecs ou de batailles navales en classe et de s'attarder à la notation alphanumérique. La notation alphanumérique se compose de caractères alphabétiques et de chiffres. Les cartes routières recourent généralement au système alphanumérique pour faciliter le repérage des rues et des lieux d'intérêt.

L'annexe I invite les élèves à situer, sur une carte du Canada, chacune des capitales provinciales en utilisant une grille alphanumérique. Cette activité permet de vérifier le niveau de compréhension des élèves en ce qui a trait à l'interprétation d'une carte comprenant une grille alphanumérique. Assurez-vous que les élèves énoncent toujours la lettre avant le nombre dans leur adresse (par exemple F-7, non pas 7-F).

Inviter les élèves à placer le nom des provinces, des territoires et des capitales au bon endroit sur la carte muette du Canada fournie à l'annexe II.

(4-CT-019, 4-H-206)

En faisant cette activité, les élèves associent d'abord le nom des provinces et territoires à leur capitale avant de les placer sur la carte.

- Présenter des centres d'activités accompagnés d'une liste de vérification. **L'annexe III peut servir à la fois de liste de vérification lors de l'élaboration des quatre centres proposés et de feuille d'évaluation pour l'enseignant.** (4-CT-019, 4-H-205).

Tout au long des centres, les élèves auront à prendre des décisions. Inviter les élèves à mettre en pratique le processus de prise de décisions qui aura été élaboré par la classe lors du regroupement de « La citoyenneté active et démographique ».

Centre 1***La carte du Canada***

C'est la première visite de Laurence au Canada. Elle veut visiter toutes les capitales provinciales, mais elle n'a pas de carte du Canada. Laurence aimerait bien profiter de l'occasion pour participer à des activités en français dans chacune des provinces. Construis une carte qui pourrait l'aider. N'oublie pas d'inclure un titre, une légende, la rose des vents et une grille à ta carte.

Mathématiques : 4.1.3.

Centre 2***On joue***

Inviter les élèves à créer un jeu qui permettra aux joueurs de visiter les provinces et les territoires et leur capitale. Par exemple des jeux de cartes, des planches de jeu, des jeux de mémoire, des jeux questionnaires, etc.

Français : CO10; É1; É3

Centre 3***La mosaïque canadienne***

Agrandir une carte muette du Canada, fournie à l'annexe IV, à l'aide du rétroprojecteur. Découper les provinces et les territoires. Coller le Manitoba sur le mur. Remettre une des parties de la carte à chaque groupe d'élèves avec les directives suivantes :

1. Identifie la province ou le territoire.
2. Identifie et situe la capitale de cette province ou de ce territoire.
3. Illustre les attraits de cette province ou de ce territoire à l'aide d'un collage.
4. Colle ton morceau au bon endroit sur le mur. Fais attention à ce qui a déjà été placé.

Cette activité permet aux élèves de travailler et de prendre des décisions en groupe. En dressant la carte du Canada, les élèves sont en mesure de renforcer leurs connaissances en ce qui concerne la position géographique de chacune des provinces et de chacun des territoires.

Centre 4

Fournir des dépliants touristiques, des revues, des journaux et des adresses de sites Internet de chaque province aux élèves et les inviter à préparer un itinéraire pour leurs vacances en tenant compte de contraintes telles que le temps, les fonds disponibles, le nombre de provinces ou territoires qu'ils doivent visiter, etc.

Par exemple, tu as 2000 \$ à dépenser pendant tes vacances. Tu pars de St-Lazare le 6 juillet et tu dois être de retour le 20 juillet. Tu dois visiter au moins deux provinces ou territoires à l'extérieur du Manitoba. Tu peux choisir de camper, de rester à l'hôtel ou d'aller chez des amis. Tu peux prendre ta voiture ou l'avion.

Fournir de l'information telle que le coût d'une chambre d'hôtel, le coût d'un terrain de camping, le coût des différents moyens de transport, etc. L'annexe V présente un tableau qui indique les coûts approximatifs pour le transport aller-retour entre Winnipeg et les autres capitales provinciales ou territoriales, le prix moyen d'une chambre d'hôtel ou d'un terrain de camping par nuit et une allocation quotidienne pour les repas.

Permettre aux élèves d'utiliser une calculatrice pour faciliter leur travail.

Encourager les élèves à tracer leur itinéraire sur une carte et à calculer la distance parcourue. Les inciter à traiter des attraits des communautés visitées, de la vie culturelle francophone et des services en français dans ces communautés.

Mathématiques : 3.2.1



Retour sur les centres

Faire un retour sur la carte géante du Canada et inviter les élèves à situer la capitale nationale.

Profiter de l'occasion pour revoir les points cardinaux et les points intermédiaires en invitant les élèves à situer le Manitoba par rapport aux autres provinces et aux territoires.

Organiser une période de jeux pendant laquelle les élèves auront la chance d'essayer tous les jeux qui ont été conçus au centre 2. Inviter les élèves à évaluer chacun des jeux à partir de critères déterminés par la classe. (4-CT-019, 4-H-205, 4-H-206)

Encourager les élèves à placer les évaluations de leur jeu dans leur portfolio.

Remettre le nom d'une province ou d'un territoire à quelques élèves et les inviter à venir se placer de façon à reconstituer la carte du Canada.

Vérifier avec les élèves si les provinces et territoires sont situés au bon endroit.

Inviter les élèves à présenter leur projet de vacances au reste de la classe en organisant une exposition touristique.

L'annexe VI invite les élèves à compléter une fiche d'autoévaluation et à la placer dans leur portfolio. (4-CT-019)

Selon la mise en situation privilégiée au début du regroupement, les élèves peuvent apporter des modifications à la carte muette qui leur avait été présentée à ce moment.

Ressources éducatives suggérées aux enseignants

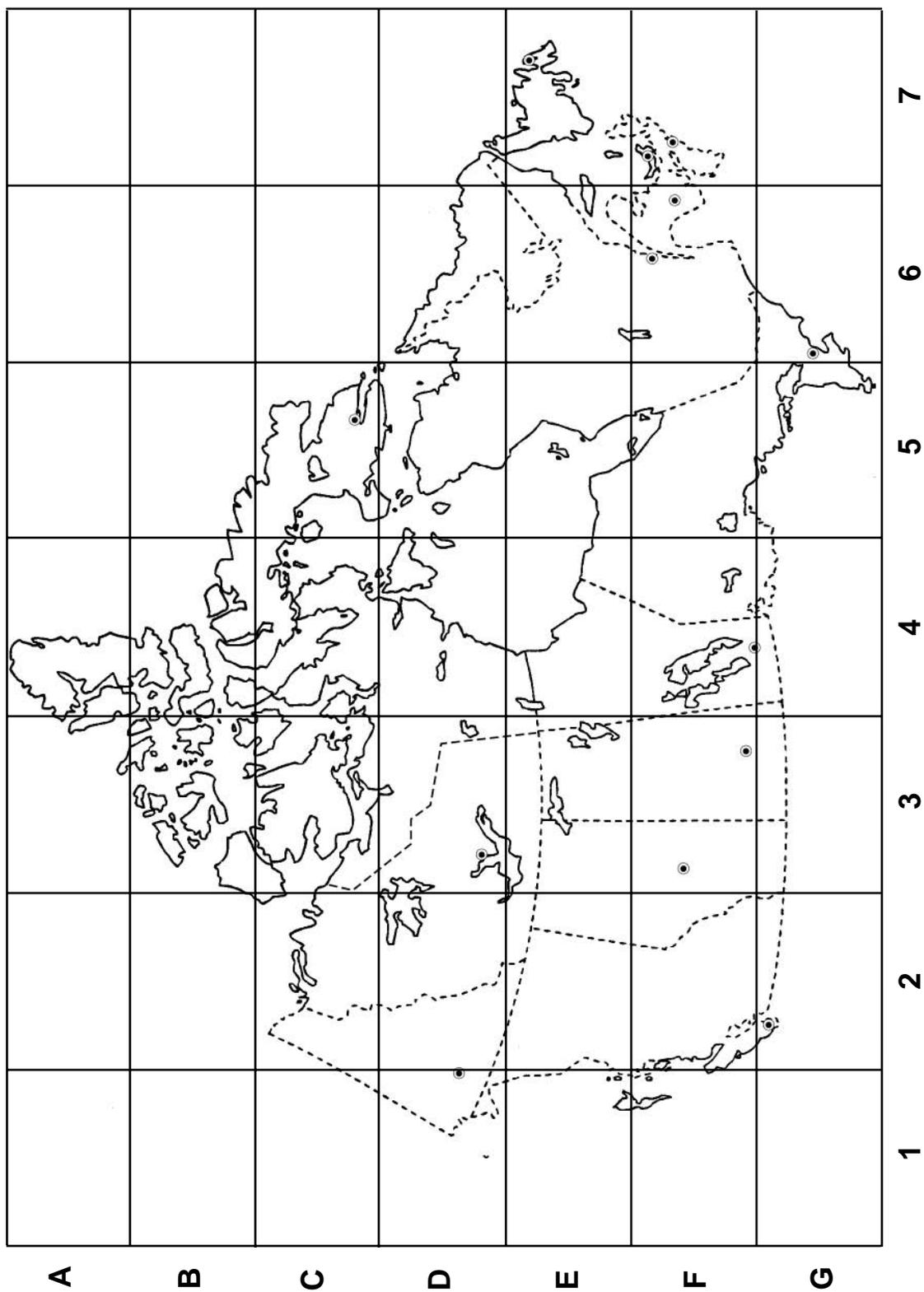
- CANADA. RESSOURCES NATURELLES *L'Atlas du Canada*, [en ligne], 2003, <http://atlas.gc.ca/site/francais/index.html>, (novembre 2003).
- DALY, Ronald C. *Atlas scolaire*, Montréal, Guérin, 2000, 128 p. (DREF 912 D153a)
- HOOLE, David, et autres. *Panorama du Canada*, [enregistrement vidéo], Vancouver, Jim Pattison Group, Ganges (C.-B.), Gary McCartie Productions, Canada, KCTS Productions, 1999, 1 vidéocassette de 56 min et 1 guide de 31 p. (DREF 48907 / V7474)
- JONES Andrew, et autres. *Canada d'un océan à l'autre*, [CD-ROM], Montréal, Micro-Intel, 1998, 1 cédéroms et 1 guide de 4 p. (DREF CD-ROM 917.104 C212)
- LUTHAUD, Anne, et René VIAU. *Canada*, Paris, Larousse, 2000, 143 p., coll. « Passions d'ailleurs ». (DREF 917.1 L973c)
- MCDERMOTT, Barb, Gail MCKEOWN et Lyse-Anne PAPINEAU. *Coup d'œil sur... les capitales du Canada*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001, 14 livrets et 1 guide d'exploitation, coll. « Coup d'œil ». (DREF 917.1 M134c)
- MCDERMOTT, Barb, Gail MCKEOWN et Lyse-Anne PAPINEAU. *Coup d'œil sur... les provinces et les territoires du Canada*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001, 13 livrets et 1 guide d'exploitation, coll. « Coup d'œil ». (DREF 917.1 M134p)
- QUINN, George. *Le Canada par les cartes 1, 2^e-3^e année : activités d'apprentissage*, Newmarket (Ont.), Apple Press Publishing, 2000, 40 p. (DREF 917.102 Q7c 2e-3e)
- QUINN, George. *Le Canada par les cartes 2, 3^e-4^e année : activités d'apprentissage*, Newmarket (Ont.), Apple Press Publishing, 2000, 40 p. (DREF 917.102 Q7c 3e-4e)
- TAMES, Richard, et Christel DELCOIGNE. *Ton voyage à travers le Canada*, Tournai, Gamma, Montréal, École active, 1991, 32 p., coll. « Ton voyage à travers... ». (DREF 971 T157t)
- WESTEN, Drew. *Psychologie : Pensée, cerveau et culture*, Bruxelles, De Boeck, 2000, traduction de la 2^e édition américaine par Catherine Garitte et Lucile Jouanjan, 1250 p.

La carte politique du Canada – Annexe I

Les coordonnées alphanumériques

À l'aide de la carte suivante, donne les coordonnées alphanumériques de la capitale de chacune des provinces et territoires canadiens.

Province ou territoire	Capitale	Coordonnées alphanumériques
Alberta	Edmonton	
Colombie-Britannique	Victoria	
Île-du-Prince-Édouard	Charlottetown	
Manitoba	Winnipeg	
Nouveau-Brunswick	Fredericton	
Nouvelle-Écosse	Halifax	
Nunavut	Iqaluit	
Ontario	Toronto	
Québec	Québec	
Saskatchewan	Regina	
Terre-Neuve-et-Labrador	St. John's	
Territoires du Nord-Ouest	Yellowknife	
Yukon	Whitehorse	



La carte politique du Canada – Annexe II

Une évaluation – La carte du Canada

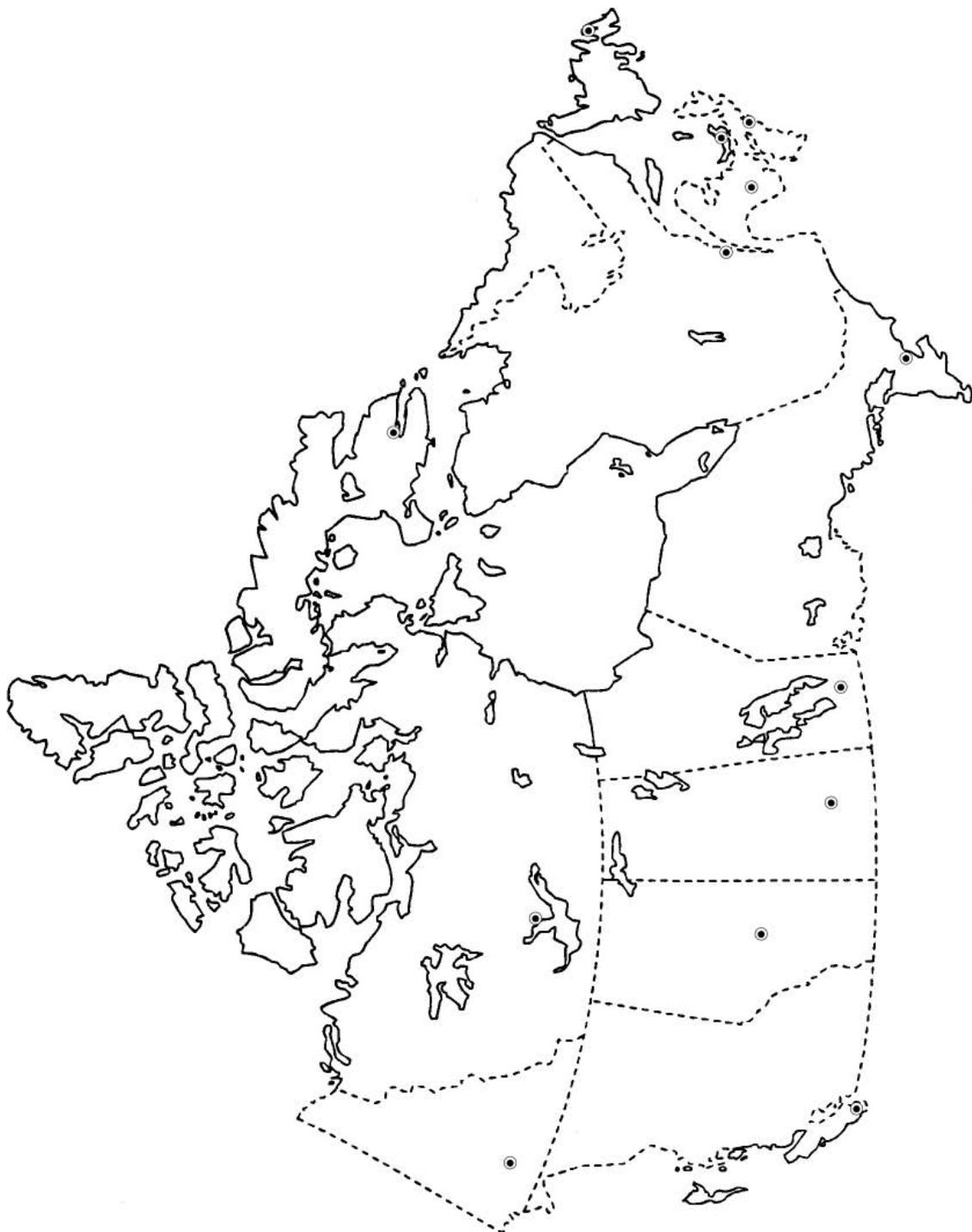
Nom : _____

Date : _____

Nadia et Joseph viennent de terminer leur carte du Canada. Malheureusement, un coup de vent a mélangé les étiquettes. Aide-les à replacer les étiquettes sur la carte de la page suivante.

Alberta	Colombie-Britannique
Manitoba	Nouveau-Brunswick
Nouvelle-Écosse	Nunavut
Ontario	Québec
Saskatchewan	Terre-Neuve-et-Labrador
Territoire du Yukon	Territoires du Nord-Ouest
Île-du-Prince-Édouard	Charlottetown
Edmonton	Fredericton
Halifax	Iqaluit
Ottawa	Québec
Regina	St. John's
Victoria	Whitehorse
Winnipeg	Yellowknife

...suite



CANADA. RESSOURCES NATURELLES L'Atlas du Canada, [en ligne], 2003,
<http://atlas.gc.ca/site/francais/index.html>, (novembre 2003).

La carte politique du Canada – Annexe III

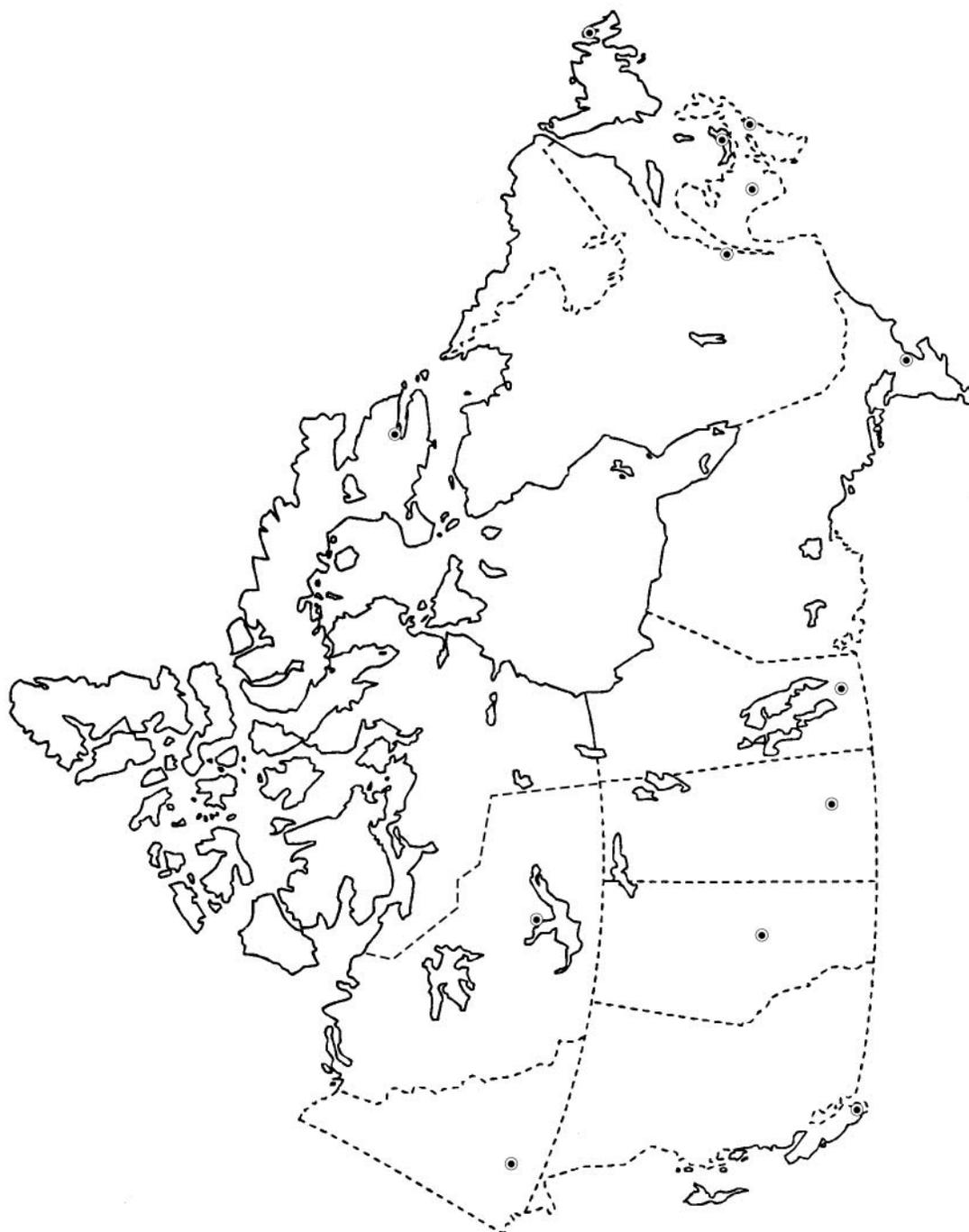
Une liste de vérification – La carte politique du Canada *Les centres*

Nom : _____

Centres	Commentaires de l'enseignant	Date
<p>Centre 1 <i>La carte du Canada</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Titre • Légende • Rose des vents • Grille • Les lieux sont-ils au bon endroit? 		
<p>Centre 2 <i>On joue</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les joueurs peuvent-ils visiter toutes les provinces, les territoires et leur capitale? • Les directives sont-elles claires? 		
<p>Centre 3 <i>La mosaïque canadienne</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • La province ou le territoire et sa capitale sont-ils identifiés? • Les particularités sont-elles clairement illustrées? • Est-ce placé au bon endroit sur le mur? 		
<p>Centre 4 <i>En vacances!</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les directives ont-elles été suivies? • Les contraintes ont-elles été respectées? 		

La carte politique du Canada – Annexe IV

Une carte politique muette du Canada



CANADA. RESSOURCES NATURELLES L'Atlas du Canada, [en ligne], 2003, <http://atlas.gc.ca/site/francais/index.html>, (novembre 2003).

La carte politique du Canada – Annexe V

Le coût de mon voyage en dollars canadiens

Ville	Transport aérien par personne	Transport en auto	Hébergement hôtelier par nuit	Hébergement camping par nuit	3 repas quotidiens
Charlottetown	685	360	100	10	25
Edmonton	333	135	100	10	25
Fredericton	710	325	100	10	25
Halifax	606	365	100	10	25
Iqaluit	828	-----	195	-----	30
Québec	655	268	100	10	25
Regina	285	58	100	10	25
St. John's	790	500	100	10	25
Toronto	382	210	100	10	25
Whitehorse	789	353	125	10	30
Yellowknife	828	-----	125	10	30

La carte politique du Canada – Annexe VI

Une grille d'autoévaluation

Réponds aux questions suivantes.

Quel centre as-tu préféré? Pourquoi? _____

Quel était le centre le plus difficile? Pourquoi? _____

Qu'as-tu appris en faisant ces centres? _____

Qu'est-ce qui a bien fonctionné? Pourquoi? _____

Qu'est-ce qui n'a pas bien fonctionné? Pourquoi? _____

BLOC 3

Les régions géographiques du Canada

L'élève pourra

- 4-CT-016 situer les régions géographiques sur la carte du Canada,
par exemple la Cordillère de l'Ouest, les Plaines, le Bouclier canadien, les basses-terres des Grands Lacs et du Saint-Laurent, l'Atlantique, l'Arctique;
- 4-CT-017 décrire des caractéristiques des régions géographiques du Canada,
par exemple les reliefs, les étendues d'eau, la végétation, le climat, la distribution de population;
- 4-CT-018 situer les océans, les principaux reliefs, les lacs et les cours d'eau sur une carte du Canada;
- 4-VT-005 apprécier l'immensité et la diversité de la géographie du Canada;
- 4-H-201 organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source,
par exemple les cartes, les schémas, les résumés, les diagrammes conceptuels;
- 4-H-205 dresser des cartes comprenant un titre, une légende, une rose des vents et une grille;
- 4-H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques.

Remarques à l'enseignant

Une région est un espace géographique ayant des caractéristiques physiques, humaines ou culturelles homogènes. Les géographes définissent des régions dans le but de délimiter des unités praticables pour l'étude de la géographie. Il est donc possible qu'elles diffèrent d'une source à l'autre. Il est important d'encourager les élèves à utiliser une variété de sources d'information, même si celles-ci présentent des régions différentes. Il faut alors s'arrêter pour discuter de ces différences avec les élèves.

Il existe au Canada, six principales régions physiques correspondant à de grandes zones de relief :

1. La Cordillère de l'Ouest. Cordillère est définie comme une chaîne de montagnes. Cette région longe la côte du Pacifique (Colombie-Britannique et Yukon) et l'on y trouve les montagnes Rocheuses et la chaîne côtière.
2. Les Plaines de l'intérieur sont plates dans l'ensemble et s'étendent du sud des provinces des Prairies (Alberta, Saskatchewan, Manitoba) jusqu'aux Territoires du Nord-Ouest.
3. Le Bouclier canadien encercle la baie d'Hudson. Le Bouclier est la plus grande des six régions. Il couvre la moitié du Canada. Il occupe deux tiers des Territoires du Nord-Ouest, le nord de la Saskatchewan, deux tiers du Manitoba, une grande partie de l'Ontario et du Québec, et le Labrador. Il est formé d'une masse de roches dures, les plus anciennes du continent.
4. Le Nord borde le Bouclier canadien au nord, au nord-ouest et au sud de l'océan Arctique. Cette région comprend des terres plates et mal drainées.

5. Les basses-terres du Saint-Laurent et des Grands Lacs sont moins élevées que les régions avoisinantes. Cette région, qui comprend des paysages montagneux, vallonnés et des plateaux, se situe à l'extrême sud de l'Ontario et du Québec.
6. L'Atlantique est la région située à l'extrême est du Canada. Elle recouvre les quatre provinces de l'Atlantique. On y trouve les Appalaches, une chaîne de montagnes plus anciennes et moins élevées que les Rocheuses.

L'annexe I offre une carte des six régions géographiques du Canada.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Séparer la classe en six régions différentes avec du ruban à masquer.

Inviter les élèves à décrire chacune des régions de la classe.

Avec les élèves, faire le lien entre les régions dans leur classe et les régions du Canada.

Présenter aux élèves une carte physique du Canada telle que celle de l'annexe I sur laquelle les principales régions géographiques du Canada sont identifiées. Expliquer aux élèves que le Canada est le deuxième plus grand pays du monde en terme de superficie et que sa géographie est très diversifiée.

Amener les élèves à apprécier l'immensité de la géographie du Canada en montrant sa superficie par rapport à d'autres pays sur une mappemonde ou un globe terrestre. Pointer la communauté locale sur une carte murale du Canada pour faire comprendre qu'il s'agit d'un tout petit point sur la carte du pays.

Présenter une variété de photos ou d'images représentant des paysages canadiens afin d'amener les élèves à apprécier la diversité de la géographie du Canada. Des livres ou des calendriers présentent de nombreuses images. Encourager les élèves à se référer à des expériences personnelles de voyages ou autres pour déduire de quelle région il s'agit sur chacune des photographies. L'enseignant peut également lire les définitions fournies pour chacune des six régions dans les remarques qui lui sont faites ci-dessus et demander aux élèves de déterminer laquelle des six images de l'annexe II correspond le mieux à cette définition.

Inviter les élèves à choisir en groupes coopératifs une des régions et à faire une recherche dans le but de décrire des caractéristiques telles que le climat, la végétation, la topographie et la distribution de la population des régions du Canada.

Demander aux élèves d'enregistrer l'information recueillie sur des fiches telles que celles proposées à l'annexe III tout en s'assurant d'indiquer correctement la source. Amener ensuite les élèves à organiser cette information dans le but de la présenter au reste de la classe. (4-H-201)

Inciter les élèves à présenter les résultats de leur travail à la classe en utilisant le médium de leur choix, par exemple un poème, une affiche, une peinture, une chanson, etc. (4-H-403)

Une copie de la recherche peut être placée dans le portfolio des élèves. Encourager les élèves à utiliser les éléments de la recherche qui sont pertinents à l'élaboration des stands proposés lors de la mise en situation.

Pendant les présentations, amener les élèves à compléter un tableau synthèse des autres régions naturelles du Canada, en remplissant un tableau comme celui présenté de l'annexe IV. (4-CT-017, 4-H-201)

Les élèves seront en mesure de mieux comparer les régions et d'établir des relations entre les traits physiques du Canada et la distribution de la population.

Français : CO5; CO8; CO9; CO10

Sciences de la nature : 4-4-05



- Préparer un acétate de l'annexe I qui montre les six régions géographiques du Canada et un acétate de l'annexe V qui montre la carte politique du Canada.

Superposer les deux acétates pour amener les élèves à noter les relations existantes, et inviter les élèves à insérer les relations trouvées dans leur portfolio. Là où la technologie est disponible, cette démonstration peut se faire à l'aide d'un logiciel tel que Systèmes d'informations géographiques (SIG).

Inviter les élèves en groupes coopératifs à construire une carte murale (ou à faire des ajouts à la carte utilisée dans le cas de la première mise en situation) qui représente les régions géographiques du Canada. Recouvrir le mur de papier et y projeter une carte muette du Canada. Inviter ensuite les élèves à venir y tracer les limites approximatives des six grandes régions géographiques du Canada. Une fois cette tâche accomplie, encourager des élèves à venir peindre chacune des régions. Un autre élève pourrait peindre en bleu les grandes zones aquatiques telles que les océans, les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent. Incorporer d'autres éléments physiques à la carte tels que de grandes rivières. L'annexe VI fournit une liste d'éléments qui pourraient figurer sur la carte murale et qui auront préalablement été mentionnés aux élèves. Cette liste pourra alors servir de liste de vérification à la fin du projet.

Distribuer une copie de la carte muette du Canada et inviter les élèves à y reproduire la carte murale qui vient d'être complétée.

Demander aux élèves de compléter l'annexe VII. Cette situation d'évaluation se déroule en deux temps. Elle permet d'activer les connaissances antérieures des élèves en les faisant réfléchir sur l'emplacement des principaux éléments de relief du Canada. Ensuite, les élèves doivent placer correctement ces éléments sur la carte. (4-CT-016, 4-CT-018)

Inviter les élèves à placer l'annexe complétée dans leur portfolio.

Français : CO3; L3

OU



- Préparer un acétate de l'annexe I qui montre les six régions géographiques du Canada et un acétate de l'annexe V qui montre la carte politique du Canada.

Superposer les deux acétates pour amener les élèves à noter les relations existantes.

Proposer aux élèves de construire une maquette du relief canadien en incluant les frontières des provinces et les villes importantes. L'annexe VI fournit une liste d'éléments qui pourraient figurer sur la maquette et qui auront préalablement été mentionnés aux élèves. Cette liste pourra alors servir de liste de vérification à la fin du projet.

Demander aux élèves de compléter l'annexe VII. Cette situation d'évaluation se déroule en deux temps. Elle permet d'activer les connaissances antérieures des élèves en les faisant réfléchir sur l'emplacement des principaux éléments de relief du Canada. Ensuite, les élèves doivent placer correctement ces éléments sur la carte. (4-CT-016, 4-CT-018, 4-H-205)

Inviter les élèves à placer l'annexe complétée dans leur portfolio.

Français : CO3; L3

Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

- CANADA. RESSOURCES NATURELLES *L'Atlas du Canada*, [en ligne], 2003, <http://atlas.gc.ca/site/francais/index.html>, (novembre 2003).
- CANADA. RESSOURCES NATURELLES. *Centre canadien de télédétection*, [en ligne], 2003, <http://www.ccrs.nrcan.gc.ca/ccrs/homepg.pl?f>, (novembre 2003).
- Canadian Geographic explorateur : voyage interactif à travers le Canada*, [CD-ROM], Toronto, Canadian Geographic, IQ Media, 1997, 1 cédérom. (DREF CD-ROM 912.71 C212)
- Cartes géopolitiques Beauchemin*, Laval, Groupe Beauchemin, 2000, 1 carte. (DREF CV)
- CARRIER, François. *Atlas du monde contemporain : le Québec, le Canada et le monde*, Montréal, Lidec, 2000, 128 p. et 1 brochure de 16 p. (DREF 912 C316a)
- DALY, Ronald C. *Atlas scolaire*, Montréal, Guérin, 2000, 128 p. (DREF 912 D153a)
- GAGNÉ, Michel, et Erik GRAF. *Atlas photographique : Images du Canada. Les paysages canadiens*, Montréal, Atlas photographique, 1994, 30 fiches photos et 32 fiches reproductibles. (DREF 917.1 G135a)
- LAMARCHE, André. *Atlas HRW : Québec, Canada, monde*, Laval, Éditions HRW, 1995, 100 p. et recueil de cartes. (DREF 912 L215a)
- LUTHAUD, Anne. *Canada*, Paris, Larousse, 2000, 143 p., coll. « Passions d'ailleurs ». (DREF 917.1 L973c)
- MCDERMOTT, Barb et Gail MCKEOWN (2001). *Coup d'œil sur... les régions géographiques du Canada*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001, 7 livrets et 1 guide d'exploitation, coll. « Coup d'œil ». (DREF 917.1 M134r)
- RESSOURCES NATURELLES CANADA. *L'Atlas du Canada*, [en ligne], 2003, <http://atlas.gc.ca/site/francais/index.html>, (novembre 2003).
- SAINT-YVES, Maurice, Benoît BROUILLETTE et Marcien VILLEMURE. *Atlas Larousse canadien*, Boucherville, Éditions françaises, 1990, 162 p. (DREF 912/S155a)
- TAYLOR, Barbara, et Brett BRECKON. *Dessine tes plans et tes cartes*, Paris, Mango, 1994, 45 p. (DREF 526.0221/T238d)
- TONN, Sandra (1999). *Canada*, Markham (Ont.), Irving Weisdorf, 1999, 94 p., description et photos des régions du Canada. (DREF 971 T666c)

Les régions géographiques du Canada – Annexe I

Les six régions géographiques du Canada



Légende :



Cordillère de l'Ouest



Bouclier canadien



Les basses terres du Saint-Laurent et des Grands Lacs



Plaines de l'intérieur



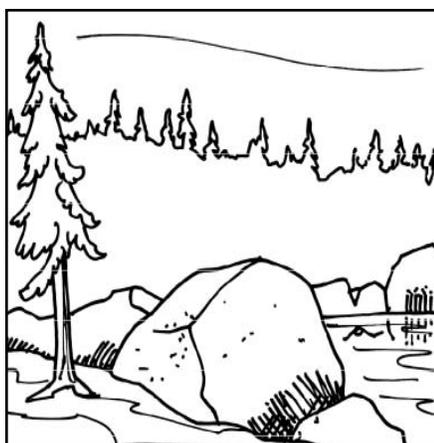
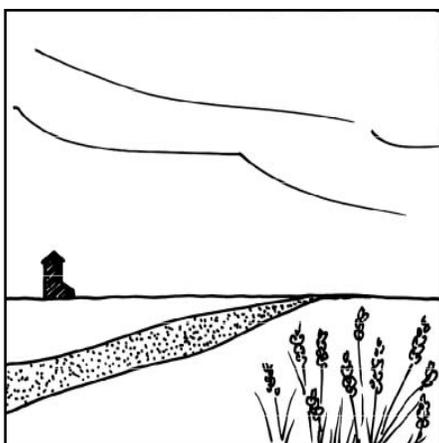
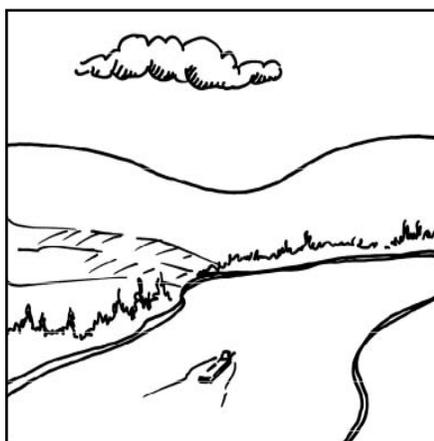
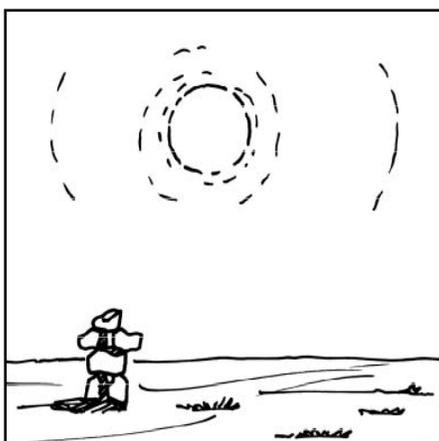
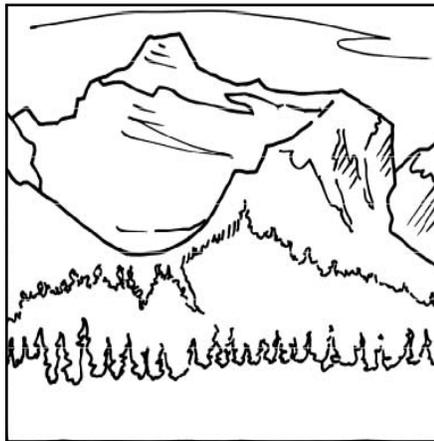
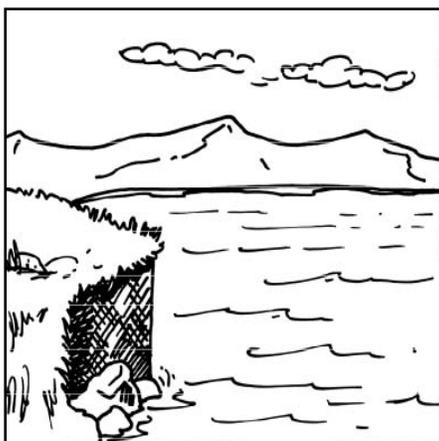
Le Nord



L'Atlantique

Les régions géographiques du Canada – Annexe II

Les régions géographiques en image



Les régions géographiques du Canada – Annexe III

La cueillette d'information

Indique l'information trouvée et la source.

Source	Information
Auteur : _____ Titre : _____ Année de publication : _____ Éditeur/adresse Internet : _____ _____	
Auteur : _____ Titre : _____ Année de publication : _____ Éditeur/adresse Internet : _____ _____	
Auteur : _____ Titre : _____ Année de publication : _____ Éditeur/adresse Internet : _____ _____	
Auteur : _____ Titre : _____ Année de publication : _____ Éditeur/adresse Internet : _____ _____	

Les régions géographiques du Canada – Annexe IV

Un tableau synthèse – Les régions du Canada

Nom : _____ Date : _____

Complète le tableau suivant à partir de l'information recueillie pendant les présentations de tes camarades.

Région	Climat	Végétation	Distribution de la population	Relief

Si tu étais un nouvel arrivant au Canada, dans quelle région irais-tu t'installer? Pourquoi?

Les régions géographiques du Canada – Annexe IVA

Un tableau synthèse – Les régions du Canada

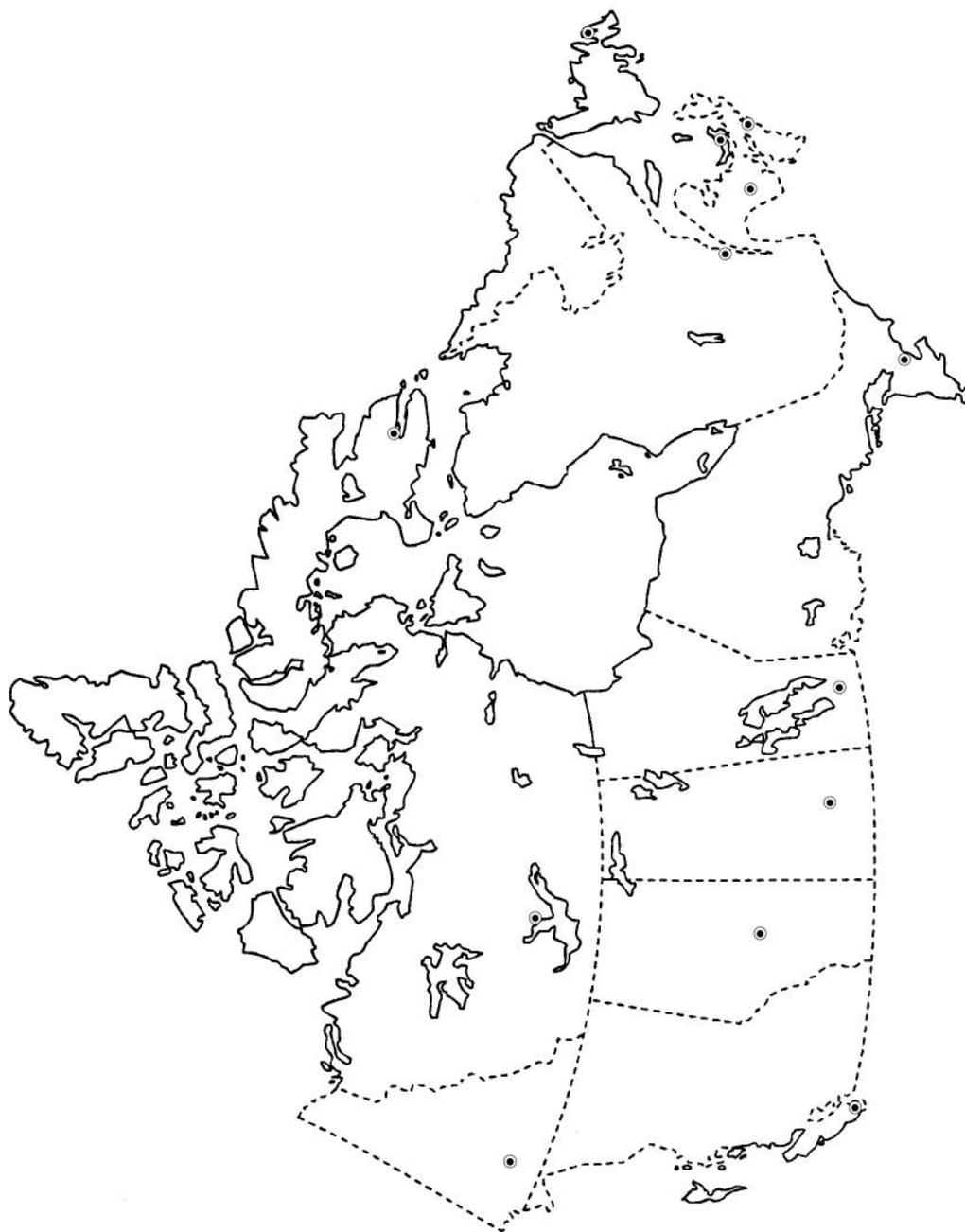
Nom : _____ Date : _____

Complète le tableau suivant à partir de l'information recueillie pendant les présentations de tes camarades.

Région	Climat	Végétation	Distribution de la population	Relief
La Cordillère de l'Ouest	Maritime de l'Ouest et de montagne	Forêt de grands conifères et de végétation	Densité faible (Nord) et moyenne (Sud)	Littoral montagneux
Les Plaines	Continental sec	Prairie	Densité faible (Nord) et moyenne (Sud)	Relief peu élevé
Le Bouclier canadien	Subarctique et continental humide	Forêt boréale (de conifères)	Densité faible	Rocheux et irrigué
Le Nord	Polaire et subpolaire	Taïga et Toundra	Densité faible	Rocheux et insulaire
Les basses-terres du Saint-Laurent et des Grands Lacs	Continental humide	Forêt mixte	Forte densité	Plaines et roches sédimentaires
L'Atlantique	Maritime de l'Est	Forêt mixte et boréale (Terre-Neuve)	Densité moyenne	Rocheux

Les régions géographiques du Canada – Annexe V

La carte politique du Canada



CANADA. RESSOURCES NATURELLES L'Atlas du Canada, [en ligne], 2003, <http://atlas.gc.ca/site/francais/index.html>, (novembre 2003).

Les régions géographiques du Canada – Annexe VI

Une liste de vérification

Les régions géographiques du Canada

	OUI	NON
1. Les régions sont indiquées sur la maquette		
l'Atlantique		
les Basses-terres du Saint-Laurent et des Grands Lacs		
les Plaines de l'intérieur		
la Cordillère de l'Ouest		
le Nord		
le Bouclier canadien		
2. Les reliefs sont indiqués sur la maquette		
les chaînes de montagnes		
les plaines intérieures		
3. Les bassins d'eau sont représentés sur la maquette		
les océans Pacifique, Atlantique et Arctique		
les fleuves Saint-Laurent, Fraser et Mackenzie		
les rivières Nelson, Churchill, Assiniboine et Rouge		
les lacs Supérieur, Huron, Michigan, Érié, Ontario, Manitoba et Winnipeg		
la baie d'Hudson, la baie James et le golfe du Saint-Laurent		
4. Le type de végétation est représenté pour chaque région		
la forêt		
la prairie		
la toundra		

Les régions géographiques du Canada – Annexe VII

Une évaluation – La carte des régions géographiques du Canada

Crois-tu pouvoir placer les éléments suivants sur la carte du Canada?

Colorie les boîtes :

Vert → Je peux placer au bon endroit

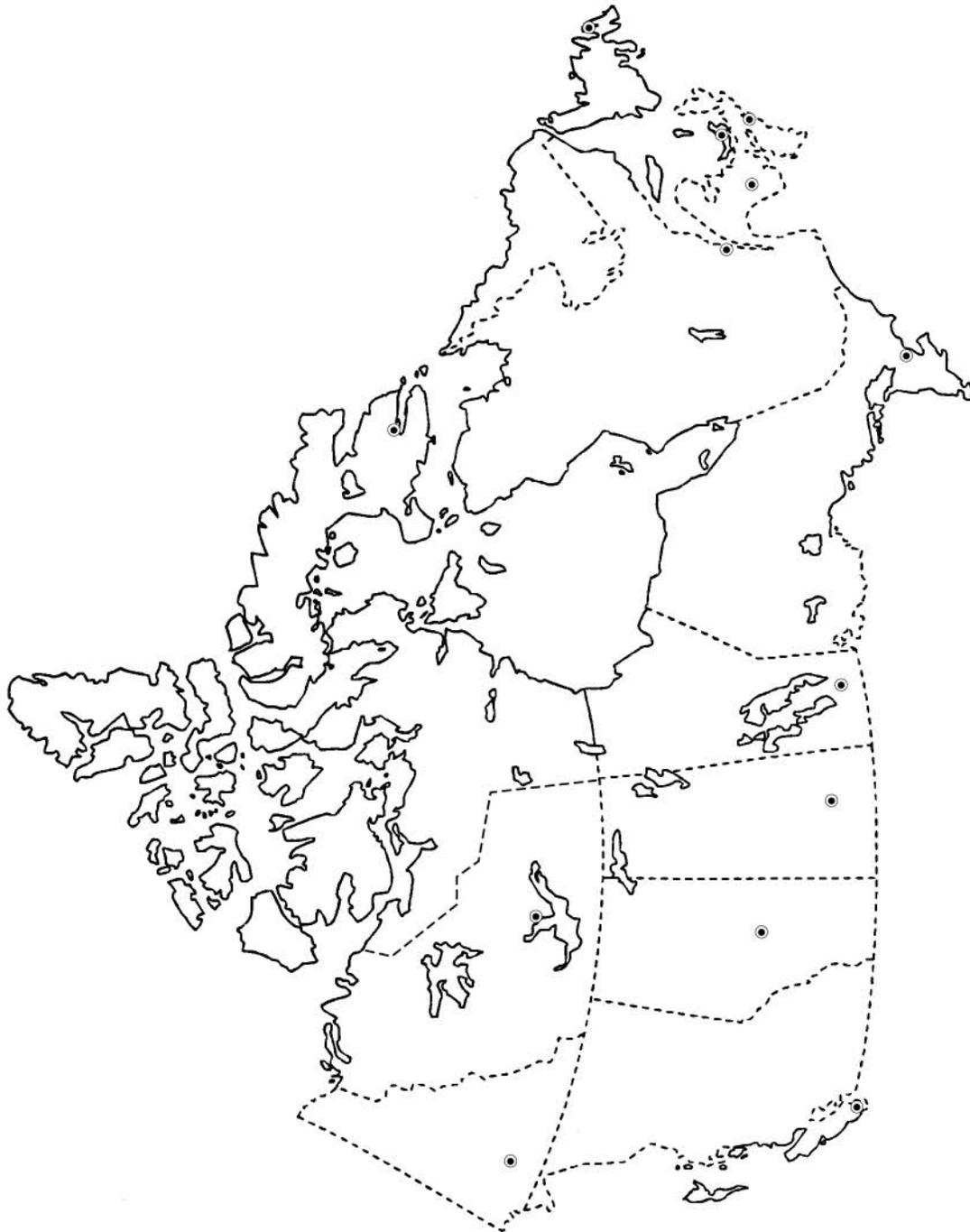
Jaune → Je pense pouvoir placer au bon endroit

Rouge → Je ne sais pas où le placer

la région Atlantique		la région du Saint-Laurent et des Grands Lacs		la région des Prairies	
la région du Pacifique		le Nord		les chaînes de montagnes	
les plaines intérieures		l'océan Pacifique		l'océan Atlantique	
l'océan Arctique		le fleuve Saint-Laurent		le fleuve Fraser	
le fleuve Mackenzie		la rivière Nelson		la rivière Churchill	
la rivière Assiniboine		la rivière Rouge		le lac Supérieur	
le lac Huron		le lac Michigan		le lac Érié	
le lac Ontario		le lac Manitoba		le lac Winnipeg	
la baie d'Hudson		la baie James		le golfe du Saint-Laurent	

Place maintenant sur la carte, à la page suivante, les éléments que tu sais pouvoir situer correctement. Vérifie ensuite l'emplacement des endroits dont tu n'es pas certain.

...suite



CANADA. RESSOURCES NATURELLES L'Atlas du Canada, [en ligne], 2003, <http://atlas.gc.ca/site/francais/index.html>, (novembre 2003).

Explique comment tu t'y prendras pour te souvenir des endroits dont tu n'étais pas certain ou que tu étais incapable de placer. _____

Intégration

À la fin du regroupement, l'enseignant invite les élèves à faire la synthèse de ce qu'ils ont appris tout au long du regroupement. Les élèves évaluent leurs apprentissages et les célèbrent avec les membres de la communauté.

- Inviter les élèves à faire un retour sur la carte du Canada en faisant la synthèse de ce qu'ils ont appris au sujet de la géographie du Canada.

Encourager les élèves à partager le contenu de leur portfolio avec les membres de leur famille.

Suggérer aux élèves de compléter l'annexe II qui a trait à l'acquisition d'habiletés liées à la citoyenneté active et démocratique. L'enseignant peut annoter cette annexe et en discuter avec les élèves, en fonction des observations faites tout au long du regroupement.



OU

- Poser des questions qui incitent les élèves à réfléchir sur leur processus d'apprentissage. C'est à ce moment, lorsque les élèves ont enrichi leurs connaissances de la géographie canadienne, qu'il serait bon de compléter l'annexe I de la mise en situation en répondant à la troisième question. Ils peuvent ainsi prendre conscience des progrès qu'ils ont accomplis.

Encourager les élèves à partager le contenu de leur portfolio avec les membres de leur famille.

Suggérer aux élèves de compléter l'annexe II qui a trait à l'acquisition d'habiletés liées à la citoyenneté active et démocratique. L'enseignant peut annoter cette annexe et en discuter avec les élèves, en fonction des observations faites tout au long du regroupement.



OU

- Inviter les élèves à dessiner individuellement une autre carte du Canada, à main levée, et à y situer les provinces, les territoires, les capitales et les régions. Encourager les élèves à comparer cette carte avec celle qu'ils ont placée dans leur portfolio au début du regroupement. L'annexe I suggère des questions qui incitent les élèves à réfléchir sur leur processus d'apprentissage. Encourager les élèves à noter leurs réflexions et à placer l'annexe dans leur portfolio.

Encourager les élèves à partager le contenu de leur portfolio avec les membres de leur famille.

Suggérer aux élèves de compléter l'annexe II qui a trait à l'acquisition d'habiletés liées à la citoyenneté active et démocratique. L'enseignant peut annoter cette annexe et en discuter avec les élèves, en fonction des observations faites tout au long du regroupement.



OU

- Inviter les élèves à organiser une foire de la francophonie.

Organiser une visite des stands par les élèves. Inviter les élèves à choisir l'endroit où ils aimeraient le mieux vivre et à expliquer leur choix.

Amener les élèves à faire le lien entre ce qu'ils viennent de vivre et le genre de décisions que doivent prendre les nouveaux arrivants francophones au Canada.

Encourager les élèves à partager le contenu de leur portfolio avec les membres de leur famille.

Suggérer aux élèves de compléter l'annexe II qui a trait à l'acquisition d'habiletés liées à la citoyenneté active et démocratique. L'enseignant peut annoter cette annexe et en discuter avec les élèves, en fonction des observations faites tout au long du regroupement.



Intégration – Annexe I

Ma carte du Canada

Quels sentiments as-tu éprouvés en faisant cet exercice? _____

Quelles sont les ressemblances et les différences entre cette carte et celle du début du regroupement?

Ressemblances	Différences

...suite

Intégration – Annexe I

Compare la carte que tu viens de faire avec celle trouvée au début du regroupement. Laquelle des deux cartes préfères-tu? Pourquoi? _____

Compare tes deux cartes à une carte dans un atlas. Que remarques-tu au sujet de la forme, de la dimension des provinces et des régions et de l'emplacement des villes?

Maintenant que tu connais mieux la géographie du Canada, quels sont deux autres éléments que tu voudrais étudier? _____

Intégration – Annexe II

La citoyenneté active et démocratique

Nom : _____

Date : _____

Mets un crochet dans la boîte qui correspond le mieux à ton comportement au sein de l'équipe.

	toujours	parfois	rarement
J'ai partagé mes idées avec les autres.			
J'ai participé au partage des responsabilités.			
J'ai rempli mes responsabilités.			
J'ai utilisé une voix douce quand je parlais.			
J'ai donné à chaque personne la chance de s'exprimer.			
J'ai écouté attentivement les personnes qui parlaient.			
Je n'ai pas interrompu les personnes qui parlaient.			
Je n'ai pas ridiculisé les autres.			
J'ai discuté pour trouver des solutions aux conflits qui sont survenus.			
J'ai traité les autres comme je veux être traité.			
Je me suis préoccupé de l'environnement.			
J'ai recyclé.			
J'ai récupéré.			

Relis l'annexe I de l'intégration de « La citoyenneté active et démocratique » et explique où tu en es dans l'atteinte de tes objectifs _____

4^e année

Le Manitoba, le Canada et le Nord : Lieux et récits

Regroupement

Vivre au Canada

Aperçu du regroupement

Tout au long de ce regroupement, les élèves de la quatrième année se pencheront sur certains aspects de la vie au Canada en examinant le gouvernement, le leadership et le pouvoir ainsi que sur des concepts reliés à la citoyenneté et à la démocratie. Ils étudieront entre autres les symboles nationaux, provinciaux et territoriaux, les journées commémoratives et les monuments commémoratifs.

Durée suggérée

	Titre du bloc	RAS inclus dans le bloc	Durée suggérée
Mise en situation			60 min
Réalisation	Bloc 1 Le pouvoir et l'autorité	4-CP-045, 4-CP-046, 4-VP-011, 4-H-201, 4-H-302, 4-H-403	150 min
Réalisation	Bloc 2 Les niveaux de gouvernement	4-CP-042, 4-CP-043, 4-CP-044, 4-CP-044A, 4-H-200, 4-H-300, 4-H-400, 4-H-402	150 min
Réalisation	Bloc 3 Le gouvernement	4-CP-041, 4-CE-048, 4-H-303, 4-H-403	270 min
Réalisation	Bloc 4 La propriété publique et la propriété privée	4-CE-047, 4-VE-012, 4-H-403	150 min
Réalisation	Bloc 5 Les symboles et les monuments	4-CC-001, 4-CC-003, 4-CE-049, 4-H-403	240 min
Réalisation	Bloc 6 La citoyenneté canadienne	4-CC-002, 4-CC-004, 4-CC-004A, 4-CC-004F, 4-VC-001, 4-VC-002, 4-H-402	180 min
Intégration			120 min
Nombre d'heures suggéré pour ce regroupement			22 heures

Scénario possible

Le scénario qui suit se divise en trois phases : la mise en situation, la réalisation et l'intégration. Il est proposé à titre de suggestion pour l'ensemble du regroupement.

L'enseignant peut choisir une des mises en situation proposées comme élément déclencheur.

À la fin du regroupement, l'enseignant invite les élèves à faire la synthèse de leurs apprentissages en utilisant l'intégration correspondant à la mise en situation privilégiée au début du regroupement.

Tout au long du regroupement, l'enseignant a l'occasion d'évaluer le processus d'apprentissage des élèves, au niveau des connaissances, des valeurs et des habiletés, à l'aide d'un carnet de bord. Un exemple de carnet de bord est fourni à l'annexe I.

L'acquisition des habiletés pour la citoyenneté active et démocratique est un processus qui se prolonge tout au long de l'année. Nous suggérons à l'enseignant d'utiliser des outils comme ceux présentés à la fin de ce regroupement pour déterminer dans quelle mesure l'élève a acquis ces habiletés.

Mise en situation

Au début du regroupement, l'enseignant présente un scénario d'apprentissage aux élèves de façon à susciter leur intérêt et leur motivation. Les élèves se posent des questions sur le scénario présenté et font des liens avec leurs connaissances antérieures.

- Placer sur le tableau l'illustration d'un castor sur laquelle est écrit le mot Canada.
Remettre des petites feuilles d'érable aux élèves et les inviter à y inscrire ce qu'ils savent au sujet du Canada.
Inviter les élèves à lire ce qu'ils ont écrit, à placer leurs feuilles sur le tableau et à les classer de façon à créer un schéma conceptuel.
Donner aux élèves un aperçu de ce qu'ils vont explorer au cours des prochaines semaines et les inviter à venir modifier le schéma tout au long du regroupement.
Informers les élèves que le schéma ne prendra sa forme définitive qu'à la fin du regroupement et qu'ils le dévoileront et l'expliqueront à des invités à ce moment.

OU

- Amorcer une discussion au cours de laquelle les élèves racontent des expériences de déménagement et font des liens entre ces expériences et la situation des immigrants qui arrivent au Canada.
Donner aux élèves un aperçu de ce qu'ils vont explorer au cours des prochaines semaines.
Proposer aux élèves de compléter les trois premières activités du carnet de bord. L'annexe I présente un carnet de bord que les élèves pourront remplir pendant le regroupement.
Encourager les élèves à remplir les deux premières sections dès maintenant. Le carnet de bord permet aux élèves de faire un suivi de leurs acquisitions au niveau des connaissances, des habiletés et des valeurs.
Inviter les élèves, tout au long du regroupement, à recueillir de l'information qui pourrait être utile à la préparation d'une trousse pour de nouveaux arrivants. Celle-ci pourrait contenir de l'information sur le gouvernement du Canada, les symboles et les monuments canadiens, les idéaux démocratiques, la citoyenneté canadienne, les différentes régions du Canada, etc.
Informers les élèves qu'ils compléteront le carnet de bord à la fin du regroupement et qu'ils prépareront une cérémonie au cours de laquelle la trousse pourrait être remise à de nouveaux immigrants.



Réalisation

L'enseignant présente des situations d'apprentissage qui amènent les élèves à traiter les informations qu'ils recueillent tout au long du regroupement. Les élèves, seuls ou en groupes, consultent et sélectionnent de l'information, l'organisent et l'enregistrent, l'évaluent, en tirent des conclusions et proposent des solutions possibles à divers problèmes.

Dans le but de faciliter la planification, les RAS de ce regroupement ont été organisés en blocs d'enseignement. Il est à souligner que, tout comme pour le regroupement lui-même, les blocs d'enseignement sont des pistes suggérées pour le déroulement du cours de sciences humaines. L'enseignant peut choisir de structurer son cours et ses leçons en privilégiant une autre approche. Quoi qu'il en soit, les élèves doivent atteindre les RAS prescrits pour la quatrième année.

Les situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées dans les blocs suivants amèneront les élèves à acquérir des habiletés, des connaissances, et des valeurs en rapport avec la vie au Canada.

Bloc 1 : Le pouvoir et l'autorité

Bloc 2 : Les niveaux de gouvernement

Bloc 3 : Le gouvernement

Bloc 4 : La propriété publique et la propriété privée

Bloc 5 : Les symboles et les monuments

Bloc 6 : La citoyenneté canadienne

Intégration

Dans le but de faciliter l'enchaînement dans la lecture de ce regroupement, l'intégration est présentée à la suite du dernier bloc. L'intégration permettra aux élèves de célébrer leurs apprentissages aux niveaux des connaissances, des valeurs et des habiletés en ce qui concerne la vie au Canada.

Mise en situation – Annexe I

Un carnet de bord *Une trousse pour les nouveaux arrivants*

Nom : _____ Date : _____

1. Imagine que ta famille vient d'arriver dans un nouveau pays. Fais une liste de cinq choses que vous devriez savoir pour vous adapter à ce pays. Par exemple, se procurer des vêtements appropriés. _____

2. Échange ce que tu as mis sur ta liste avec un partenaire. Vos listes sont-elles semblables? Pourquoi? _____

3. Tu es responsable de préparer une trousse pour les nouveaux arrivants francophones au Canada. Que mettras-tu à l'intérieur de cette trousse? Pourquoi? _____

4. En groupe de quatre, échangez ce que vous mettriez dans la trousse. Élaborez un plan de travail pour la préparation d'une trousse qui sera remise à une famille d'immigrants de la communauté ou à un représentant du programme d'accueil aux immigrants.

Mise en situation – Annexe IA

Un plan de travail

Membres du groupe : _____

Le but de notre groupe est de :

Les étapes que nous allons suivre pour arriver à notre but :

De qui avons-nous besoin?

De quoi avons-nous besoin?

Échéancier prévu : _____

Mise en situation – Annexe IB

La collaboration à l'intérieur du groupe

Date : _____

MOI	Toujours	Parfois	Rarement
J'ai partagé mes idées et mes opinions.			
J'ai exprimé mes idées et mes opinions en respectant les autres.			
J'ai participé à la prise de décisions.			
J'ai participé à la répartition des responsabilités.			
J'ai négocié avec les autres pour arriver à un consensus.			
J'ai écouté les autres membres du groupe pour comprendre leurs points de vue.			
J'ai utilisé un langage respectueux envers les membres de mon groupe.			
J'ai complété ma partie du travail.			
LES MEMBRES DU GROUPE			
... ont partagé leurs idées et leurs opinions;			
... ont exprimé leurs idées et leurs opinions en respectant les autres;			
... ont participé à la prise de décisions;			
... ont participé à la répartition des responsabilités;			
... ont négocié avec les autres pour arriver à un consensus;			
... ont écouté les autres membres du groupe pour comprendre leurs points de vue;			
... ont utilisé un langage respectueux envers les membres du groupe;			
... ont complété leur partie du travail.			

Mise en situation – Annexe IC

Une évaluation Une trousse pour les nouveaux arrivants

Membres du groupe : _____ Date : _____

	5	4-3	2-1
Prise de décisions collectives	Recherche du consensus	La majorité des membres du groupe prend les décisions.	Un membre du groupe prend toutes les décisions.
Répartition des tâches	Les quatre membres du groupe participent à la répartition des tâches. Les quatre membres du groupe complètent la tâche qui leur est assignée.	Trois des membres du groupe participent à la répartition des tâches. Trois des membres du groupe complètent la tâche qui leur est assignée.	Un ou deux membres du groupe participent à la répartition des tâches. Un ou deux membres du groupe complètent tout le travail.
Intégration des éléments visuels	- éléments visuels variés - tous les éléments visuels ont un lien avec le sujet	- éléments visuels variés - quelques-uns des éléments visuels ont un lien avec le sujet	- éléments visuels semblables - manque de lien entre les éléments visuels et le sujet
Contenu	- sujet approfondi - démontre une bonne compréhension du sujet	- sujet peu approfondi - démontre peu de compréhension du sujet	- manque de recherche - manque de compréhension du sujet
Présentation générale de la trousse	- tous les éléments requis sont présents	- peu d'éléments manquants	- plusieurs éléments manquants
Qualité de la langue écrite	- peu d'erreurs	- erreurs qui ne nuisent pas à la compréhension	- erreurs qui nuisent à la compréhension
Autre			

Cette grille est un exemple. Il serait préférable de préparer une grille d'évaluation avec les élèves. La grille leur servira de guide tout au long du projet.

...suite

Date : _____

Pense au projet que tu viens de compléter et termine les phrases suivantes :

J'ai aimé _____

Je n'ai pas aimé _____

La prochaine fois, je vais _____

C'était très intéressant d'apprendre que _____

Mon plus grand défi était de _____

J'aimerais en savoir plus au sujet de _____

BLOC 1

Le pouvoir et l'autorité

L'élève pourra

- 4-CP-045 donner des exemples de l'influence de l'autorité officielle et non officielle et du pouvoir dans sa vie,
par exemple les règlements, les lois, les conseils étudiants; l'intimidation ou le taxage, les gangs;
- 4-CP-046 déterminer des manières positives d'aborder des conflits ou des abus de pouvoir et d'autorité;
- 4-VP-011 respecter les droits d'autrui dans l'exercice personnel de l'autorité ou du pouvoir,
par exemple comme membre d'un groupe coopératif, comme brigadier scolaire, comme moniteur de classe, comme médiateur de conflits;
- 4-H-201 organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source,
par exemple les cartes, les schémas, les résumés, les diagrammes conceptuels;
- 4-H-302 tirer des conclusions à partir d'informations et de preuves;
- 4-H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques.

Remarques à l'enseignant

Ces résultats d'apprentissage peuvent être abordés tout au long de l'année lorsqu'il est question du code de vie de l'école ou de *la charte des responsabilités et des droits* de la classe. Les activités d'apprentissage coopératif et la mise sur pied d'un conseil de coopération dans la classe sont des véhicules qui permettent de discuter des règles, des lois, des abus de pouvoir et des conflits.

Il revient à l'enseignant de compléter la liste des énoncés de l'annexe I afin de l'adapter à la réalité des élèves.

Ce bloc peut être enseigné en même temps que le regroupement « La citoyenneté active et démocratique ».

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Inviter les élèves à imaginer une partie de hockey pendant laquelle il n'y aurait pas d'arbitre ni de règlements.
Amorcer une discussion sur la raison d'être des règlements.
Inviter les élèves à réfléchir sur les effets des règlements en complétant le tableau suivant :

Effets positifs	Effets négatifs

Inviter les élèves à échanger leur tableau avec un camarade et à justifier leurs choix. Amener les élèves à réaliser qu'il y a divers types de pouvoir et d'autorité et à relever des exemples de l'influence de chacun d'eux dans leur vie.

Le pouvoir officiel est celui qui est attribué à une personne en vertu de lois ou de règlements. Le pouvoir non officiel est celui qu'une personne s'arroge sur un ou plusieurs autres individus.

Inviter les élèves à préparer un spectacle de marionnettes au sujet d'une communauté où il n'y a pas de lois.

Discuter avec les élèves de la raison d'être des lois et de l'influence de celles-ci dans leur vie de tous les jours.

Encourager les élèves à faire la différence entre le pouvoir officiel et le pouvoir non officiel. Inviter les élèves à nommer des personnes qui exercent ces deux formes de pouvoir. Expliquer aux élèves qu'ils peuvent exercer un pouvoir en étant membre d'un groupe coopératif, brigadier scolaire, moniteur de classe ou médiateur de conflits.

Expliquer aux élèves que ce pouvoir, comme toutes les autres formes de pouvoir et d'autorité, doit s'exercer dans le respect des droits d'autrui.

L'annexe II, *influence de l'autorité et du pouvoir officiels et non officiels*, amène les élèves à faire la distinction, à l'aide d'exemples, entre les deux types d'autorité qui les affectent. (4-CP-045)

Amorcer une discussion avec les élèves sur l'autorité ou le pouvoir qu'ils possèdent (chef de groupes, moniteurs de classe etc.). Demander aux élèves s'ils ont tout le pouvoir ou toute l'autorité quand ils occupent de telles positions. Les encourager à justifier leurs réponses.

Demander aux élèves d'expliquer en quelques phrases pourquoi il est important de respecter les droits d'autrui dans l'exercice de l'autorité et du pouvoir. (4-VP-011)

- Proposer aux élèves de visionner une vidéocassette sur le taxage et l'intimidation, telle que *La danse des brutes*. Amener les élèves à faire des liens entre leur vie quotidienne et ce qu'ils ont visionné. Inviter les élèves à faire un remue-méninges sur les différentes façons d'aborder les abus de pouvoir.

Mener une discussion sur les responsabilités qui sont rattachées à l'exercice du pouvoir et de l'autorité.

Inviter les élèves, en groupe coopératif, à préparer et à présenter des saynètes à partir d'énoncés comme ceux proposés à la page 264 de *Plein feu sur l'intimidation*. Encourager les élèves à insérer un résumé de leur saynète dans le carnet de bord. Le carnet de bord peut être utilisé pour vérifier le contenu des saynètes proposées par les élèves et pour offrir une rétroaction. Après chaque présentation, inviter les élèves à suggérer des façons de résoudre le conflit.



Inviter les élèves à commenter et à évaluer les diverses suggestions et à déterminer des manières positives d'aborder des conflits et des abus de pouvoir.

Demander aux élèves de créer des affiches dénonçant l'intimidation et le taxage afin de lancer une campagne de sensibilisation à l'intérieur de l'école et dans la communauté. (4-CP-046, 4-H-403)

L'annexe I propose une grille d'observation intitulée *Recherche du consensus*. Cette grille permet à l'enseignant d'observer les habiletés des élèves à travailler en groupe et à écouter activement.

Français : CO8

Éducation physique et éducation à la santé : H.4.4.A.3

OU

- Proposer aux élèves de visionner une vidéocassette sur le taxage et l'intimidation telle que *La danse des brutes*. Amener les élèves à faire des liens entre leur vie quotidienne et ce qu'ils ont visionné. Inviter les élèves à faire un remue-méninges sur les différentes façons d'aborder les abus de pouvoir.

Mener une discussion sur les responsabilités qui sont rattachées à l'exercice du pouvoir et de l'autorité.

En petit groupe, écrire une bande dessinée à partir d'une situation telle que *Lise ne veut plus que Jean joue avec elle et ses amis, même si avant Jean et Lise avaient l'habitude de jouer ensemble. Lise a dit à Jean : « Tu ne fais pas partie de mon groupe. J'ai dit à tout le monde de ne pas jouer avec toi. »* La bande dessinée doit proposer une solution claire à ce conflit.

Proposer aux élèves de créer des affiches dénonçant l'intimidation et le taxage afin de lancer une campagne de sensibilisation à l'intérieur de l'école et dans la communauté. (4-CP-046, 4-H-403)

Français : CO8

Éducation physique et éducation à la santé : H.4.4.A.3

- Proposer aux élèves de remplir un sondage sur le taxage comme celui proposé dans *Pleins feux sur l'intimidation*, aux pages 256 à 258.

Demander aux élèves d'organiser et d'enregistrer les informations contenues dans le sondage afin de préparer un graphique présentant les résultats du sondage.

Inviter les élèves à tirer des conclusions à partir des informations obtenues et de partager leurs conclusions avec la direction de l'école. (4-CP-046, 4-H-201, 4-H-302)

Amener les élèves à proposer des solutions afin d'améliorer la situation. Encourager les élèves à présenter un rapport à la direction de l'école.

Inviter les élèves à mettre en place des mécanismes tels que le Conseil de coopération qui permettent aux élèves de discuter des situations de conflits et d'abus de pouvoir et d'élaborer des solutions justes et pacifiques.

Amener les élèves, au cours de ces rencontres, à négocier pour arriver à un consensus et à prendre des décisions au sujet du fonctionnement de la classe.

Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

- Le conseil de coopération : un outil pour l'organisation de la vie de classe et la gestion des conflits*, [enregistrement vidéo], Sainte-Foy, Centrale de l'enseignement du Québec, Montréal, Centre d'éducation interculturelle et de compréhension internationale, 1993, 1 vidéocassette de 27 min et 1 guide. (DREF KBKH V8751 + G)
- COLLECTIF MORISSETTE-PÉRUSSET. *Vivre la pédagogie du projet collectif*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2000, 144 p., coll. « Chenelière/Didactique Apprentissage ». (DREF 371.36 V863)
- CÔTÉ, Zabelle (1992). *Porte à porte/Door to Door*, Office National du Film, vidéocassette 4min. 39s.
- GERVAIS, Jean. *Au secours!*, Montréal, Boréal, 1994, 46 p., coll. « Dominique ». (DREF 371.48 G385a)
- GRUNSELL, Angela, et autres. *L'agressivité*, Paris, Gamma, Montréal, École Active, 1991, 32 p., coll. « Parlons-en ». (DREF 152.47 G891a)
- HOWDEN, Jim, et Marguerite KOPIEC. *Structurer le succès : un calendrier d'implantation de la coopération*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 1999, 184 p. (DREF 371.36 H854s)
- HOWDEN, Jim, et Huguette MARTIN. *La coopération au fil des jours : des outils pour apprendre à coopérer*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 1997, 264 p. (DREF 371.36 M381c)
- MANITOBA. MINISTÈRE DE LA JUSTICE. *L'ABC de l'éducation sur la justice : droits, responsabilités et respect : trousse de l'enseignant des années intermédiaires (document d'évaluation)*, Winnipeg, le Ministère, 1996, 84 p. (DREF 340.7 A134)
- OUELLET, Lisette. *Quand les enfants s'en mêlent : ateliers et scénarios pour une meilleure motivation*, Montréal, Chenelière, 1996, 381 p. (DREF 371.395 O93q)
- PERLMAN, Janet. *La danse des brutes*, [enregistrement vidéo], Montréal, Office National du Film, Paris, Unicef, Ottawa, Ministère de la Justice, 2000, coll. « AnimaPaix=ShowPeace », 1 vidéocassette de 16 min, guide d'utilisation et guide d'enseignement. (DREF 54019 v8879 g)
- SAINT-MARS, Dominique de, et Serge BLOCH. *Le petit livre pour dire non à la violence*, Paris, Bayard, 1998, 31 p., coll. « Astrapi » et « Le petit livre pour dire non; 3 ». (DREF 152.47 S146p)

Pouvoir et autorité – Annexe II

Un questionnaire

L'influence de l'autorité et du pouvoir officiels et non officiels

Nom : _____ Date : _____

Donne trois exemples de situations d'exercices du pouvoir et de l'autorité. Indique par un crochet si ce sont des situations d'autorités ou de pouvoirs officiels ou non officiels. Donne des exemples de l'influence de ces situations dans ta vie de tous les jours.

O = officiel; NO = non officiel

Autorité ou pouvoir	O	NO	Influence
Lois	√		Les lois me protègent. Les lois empêchent les personnes de voler.
Un garçon de 6 ^e année me pousse pendant les récréations.		√	J'ai peur d'aller à la récréation. Je dois en parler à la personne qui surveille dehors.

BLOC 2

Les niveaux de gouvernement

L'élève pourra

- 4-CP-042 nommer les niveaux de gouvernement au Canada et donner des exemples de leurs responsabilités,
entre autres les gouvernements municipaux ou locaux, provinciaux ou territoriaux, des Premières nations, fédéral;
- 4-CP-043 nommer les chefs élus des gouvernements de sa communauté locale, du Manitoba et du Canada;
- 4-CP-044 reconnaître qu'il y a des représentants autochtones élus au Manitoba et au Canada;
- 4-CP-044A nommer les représentants élus de sa communauté autochtone;
- 4-H-200 sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques,
par exemple les cartes, les atlas;
- 4-H-300 formuler des questions pour orienter une recherche;
- 4-H-400 écouter les autres d'une manière active pour comprendre leurs points de vue;
- 4-H-402 appuyer ses idées et ses opinions sur de l'information et des observations.

Remarques à l'enseignant

Les sites du gouvernement du Canada et du Manitoba offrent des pages dédiées aux enfants. Les élèves pourront y retrouver une adresse électronique pour communiquer avec le Premier ministre du Canada et le Premier ministre du Manitoba.

Proposer aux élèves de conserver les informations recueillies tout au long du bloc dans leur carnet de bord afin de les utiliser lors de l'intégration à la fin du regroupement.

Dans un contexte scolaire où l'école, la division ou le district scolaire a accepté qu'on enseigne les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves autochtones, ceux-ci doivent atteindre le résultat d'apprentissage 4-CP-044A.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Présenter aux élèves des photos du Premier ministre du Canada, du Premier ministre du Manitoba et du maire de la ville ou du préfet de la municipalité où ils habitent. Dans le cas où les résultats d'apprentissage particuliers pour les Autochtones seraient au programme, inclure la photo du chef de la communauté.

Amorcer une discussion avec les élèves au sujet de ces personnes et de leur rôle.

Remettre aux élèves des photos du Premier ministre du Canada, du Premier ministre du Manitoba et du maire de la ville ou du préfet de la municipalité où ils habitent, des étiquettes sur lesquelles sont inscrits les noms de ces personnes et des étiquettes sur lesquelles sont inscrits les différents paliers de gouvernement.

(4-CP-043, 4-C-044, 4-H-200)

Placer les quatre paliers de gouvernement (fédéral, provincial, municipal et des Premières nations) au babillard.



Expliquer qu'à chacun des quatre paliers, les citoyens sont représentés par des personnes élues.

Reproduire les responsabilités des divers paliers de gouvernements, comme énoncées à l'annexe I, sur des fiches cartonnées, et inviter les élèves à venir placer ces fiches au babillard sous le nom du niveau de gouvernement à qui la responsabilité incombe.

Encourager les élèves à apporter des coupures de journaux qui mettent en vedette les chefs de gouvernement et à les afficher dans la classe tout au long du bloc.

Demander aux élèves d'utiliser les photos et les étiquettes pour élaborer un schéma qui représente les différents niveaux de gouvernement et des exemples de leurs responsabilités. (4-CP-042, 4-H-200)

Créer une activité invitant les élèves à associer les chefs de gouvernement au niveau de gouvernement dont ils ont la charge. (4-CP-042, 4-H-200)

OU

- Présenter aux élèves des photos du Premier ministre du Canada, du Premier ministre du Manitoba et du maire de la ville ou du préfet de la municipalité où ils habitent.

Amorcer une discussion avec les élèves au sujet de ces personnes et de leur rôle.

Placer les quatre paliers de gouvernement (fédéral, provincial, municipal et des Premières nations) au babillard.

Reproduire les responsabilités des divers paliers de gouvernements, comme énoncées à l'annexe I, sur des fiches cartonnées, et inviter les élèves à venir placer ces fiches au babillard sous le nom du niveau de gouvernement à qui la responsabilité incombe.

Encourager les élèves à apporter des coupures de journaux qui mettent en vedette les chefs de gouvernement et à les afficher dans la classe tout au long du bloc.

Demander aux élèves, en petit groupe, d'écrire ce qu'ils feraient et ce qu'ils changeraient s'ils étaient Premier ministre du Canada, Premier ministre du Manitoba, maire ou préfet ou représentant autochtone élu. Amener les élèves à s'assurer que les idées et les opinions s'appuient sur de l'information et des observations.

(4-H-402)

Créer une activité invitant les élèves à associer les chefs de gouvernement au niveau de gouvernement dont ils ont la charge. (4-CP-042, 4-H-200)

Français : É1; É3

- Amener les élèves à formuler, en groupes coopératifs, des questions qu'ils aimeraient poser au cours d'une entrevue avec le maire ou le préfet, le Premier ministre du Manitoba, le Premier ministre du Canada ou leur représentant.

Rencontrer chacun des groupes pour revoir les questions.

Profiter de l'occasion pour présenter un tableau qui décrit les comportements d'une personne qui écoute, d'une manière active, le point de vue des autres.

Ce que je vois	Ce que j'entends	Ce que je comprends
<ul style="list-style-type: none"> • Je regarde la personne qui fait la présentation. • Je suis attentif. • Je souris. • Je suis calme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je ne fais pas de bruit. • Je pose des questions sur le sujet au moment approprié. • Je fais des commentaires sur le sujet au moment approprié. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je pense à ce que la personne dit. • Je pense à ce que je sais déjà à ce sujet. • Je fais des comparaisons.

Proposer aux élèves de visiter le bureau municipal ou de comté pour poser leurs questions. Ils peuvent visiter les sites du Premier ministre du Canada ou du Premier ministre du Manitoba pour poser des questions.



L'annexe II présente une grille d'observation qui permet à l'enseignant de vérifier l'habileté des élèves à écouter afin de décoder le message émis par la personne interviewée.

Demander aux élèves d'écrire un article au sujet des différents niveaux de gouvernement pour le journal de l'école à la suite de l'entrevue avec le maire ou le préfet, le Premier ministre du Manitoba, le Premier Ministre du Canada ou leur représentant. (3-CP-042, 3-H-300, 3-H-400)

Encourager les élèves à inclure le brouillon de leur article dans leur carnet de bord. Recueillir le carnet de bord des élèves afin d'offrir une rétroaction avant la mise en forme finale de l'article.

Français : É1; É2; É3

Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

L'encyclopédie canadienne 2000, [CD-ROM], Toronto, McClelland and Stewart, 1999, 4 CD et guide de l'utilisateur. (DREF CD-ROM 034.1 E56c 2000)

GOUVERNEMENT DU CANADA. *Premier ministre du Canada*, [en ligne], 2003, <http://pm.gc.ca/default.asp?Language=F&Page=home>, (novembre 2003).

GOUVERNEMENT DU CANADA. *Site du Canada*, [en ligne], 2003, http://www.gc.ca/main_f.html, (novembre 2003).

GOUVERNEMENT DU MANITOBA. *Province du Manitoba*, Canada, [en ligne], 2003, <http://www.gov.mb.ca/index.fr.html>, (novembre 2003).

LAMARCHE, Jacques. *Les 20 premiers ministres du Canada*, Montréal, Lidec, 1998, 62 p., coll. « Célébrités : collection biographique ». (DREF 971.0099 L215v)

MANITOBA, ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE. *Le succès à la portée de tous les apprenants : manuel concernant l'enseignement différentiel : ouvrage de référence pour les écoles (maternelles à secondaire 4)*, Winnipeg, le Ministère, 1997, coll. « Nouvelles directions pour le renouveau de l'éducation », sections 6.10 et 6.11. (DREF 371.9M278s)

Les niveaux du gouvernement – Annexe I

Les responsabilités gouvernementales

Date : _____

Gouvernement fédéral	
Relations internationales	Coopération internationale
Les Autochtones et le Nord	Défense, Guerre et Paix
Anciens Combattants	Pêches et océans
Commerce international	
Gouvernement du Manitoba	
Gestion des ressources naturelles	Logement
Culture	Services à la famille
Éducation	Tourisme
Hôpitaux	Santé
Gouvernement local	
Ambulance	Service des eaux
Bibliothèques	Service des déchets
Entretien des rues	Service d'incendie
Police	Stationnement
Programmes récréatifs	
Premières nations	
Développement économique des Autochtones	Langues des Autochtones
Développement social des Autochtones	Sensibilisation du public aux cultures autochtones
Droits territoriaux des Autochtones	Traités avec le gouvernement fédéral

Les niveaux du gouvernement – Annexe II**Une grille d'observation
Écoute active**

Nom des élèves	Regarde la personne qui parle	Contrôle son niveau d'activité	Utilise la communication non verbale	Pose des questions sur le sujet	Pose des questions au moment approprié	Fait des commentaires sur le sujet	Fait des commentaires au moment approprié

BLOC 3

Le gouvernement

L'élève pourra

- 4-CP-041 expliquer la raison d'être d'un gouvernement;
- 4-CE-048 déterminer diverses manières par lesquelles les gouvernements répondent aux besoins des personnes,
par exemple en éducation, en soins de santé, en hygiène;
- 4-H-303 évaluer ses représentations à la lumière de nouvelles informations et de nouvelles idées;
- 4-H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques.

Remarques à l'enseignant

Les élèves auront besoin d'être guidés lorsqu'ils consultent les sites des gouvernements fédéral et provincial ainsi que l'*Annuaire des services en français au Manitoba*. Il est important de choisir les services qui les touchent de plus près.

Il ne s'agit pas ici de faire une étude détaillée du système gouvernemental, mais plutôt d'inciter les élèves à réfléchir à la raison d'être d'un gouvernement.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Inviter les élèves à faire individuellement une liste de ce qu'ils savent au sujet du gouvernement et de ce qu'ils aimeraient savoir. Ils peuvent inscrire leurs réponses aux deux premières sections de l'annexe I. L'annexe peut être incluse dans le carnet de bord. Proposer aux élèves de se regrouper pour échanger ce qu'ils ont écrit et faire un schéma conceptuel pour expliquer le rôle du gouvernement.
Encourager les élèves à présenter leur schéma et à le mettre en commun avec le reste de la classe.
Demander aux élèves de faire la liste de ce qu'ils ont appris au sujet du gouvernement en remplissant la dernière section de l'annexe I. Cette activité permet à chaque élève de réfléchir sur ce qu'il a appris et de déterminer ce qu'il veut apprendre de plus au sujet du gouvernement. (4-CE-048, 4-H-303)
Les élèves sont ainsi appelés à évaluer leurs représentations à la lumière de nouvelles informations et de nouvelles idées.
- Inviter les élèves à observer les rouages de l'Assemblée législative au cours d'une visite au Palais législatif.
Aménager la classe en parlement. Expliquer les principales règles de procédure aux élèves. L'enseignant tient le rôle de président de l'assemblée. Attribuer un rôle à chaque élève tel que le Premier ministre, le ministre de l'Environnement, le ministre des Finances, le ministre de la Sécurité publique, le ministre de la Culture, le ministre des Loisirs, les députés, le chef de l'opposition, le courriériste parlementaire, etc.
Le Premier ministre choisit ses ministres et est responsable de son gouvernement. Le ministre de la Santé est responsable de la propreté de la classe et du recyclage. Le ministre des Finances est responsable de prélever des fonds pour les sorties, etc. et de répartir le matériel dans la classe.

Le ministre de la Sécurité publique est responsable des présences. Le ministre de la Culture est responsable de l'utilisation de la langue française en classe. Le ministre des Loisirs est responsable de l'équipement pour les récréations. Les députés aident les ministres ou posent des questions s'ils sont membres de l'opposition. Le Chef de l'opposition pose des questions aux ministres et propose des solutions pour améliorer le fonctionnement des différents ministères. Le courriériste fait le résumé des débats pour le journal de l'école. Amorcer une période de questions au cours de laquelle les députés posent des questions aux divers ministres.

OU

- Inviter les élèves à observer les rouages de l'Assemblée législative au cours d'une visite au Palais législatif.

Encourager les élèves à apporter des articles de journaux ou de revues qui portent sur les actions du gouvernement.

Français : L3

- Amorcer une discussion sur les différents rôles du gouvernement.
Amener les élèves à consulter l'*Annuaire des services en français au Manitoba* pour connaître quelques services qui sont offerts par les différents niveaux de gouvernement et qui répondent aux besoins de la population.

Inviter les élèves à compléter un tableau comme celui-ci :

Gouvernement fédéral		Gouvernement provincial		Gouvernement local	
<i>besoins</i>	<i>services</i>	<i>besoins</i>	<i>services</i>	<i>besoins</i>	<i>services</i>

Suggérer aux élèves de conserver leur tableau en l'incluant dans leur carnet de bord. Ils pourront l'utiliser lors de la préparation de l'intégration à la fin du regroupement.

Proposer aux élèves d'imaginer leur vie de tous les jours s'il n'y avait pas de gouvernement.

Inviter les élèves à préparer un dépliant qui explique la raison d'être d'un ordre de gouvernement dans la communauté et qui présente les services offerts par ce gouvernement à la communauté francophone. Inviter les élèves à élaborer leur dépliant d'abord dans leur carnet de bord. La version finale de ce dépliant pourra être annexée au carnet de bord.

L'activité suggérée à l'annexe VI permet aux élèves de faire la synthèse des connaissances acquises au cours de ce bloc.



Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

- ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE MANITOBA. *Le palais législatif du Manitoba : une ressource pédagogique à l'intention des enseignantes et enseignants du Manitoba* [CD-ROM]. Winnipeg, Éducation et formation professionnelle Manitoba, 2000 (DREF CD-ROM 725.11P154)
- ÉVANGÉLISTE-PERRON, Claudette, Martine SABOURIN et Cynthia SINAGRA. *Apprendre la démocratie*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 1996, 324 p. (DREF 372.832 E92a)
- FRANCIS, Daniel, et Joe SHEIK. *Je découvre le système de gouvernement au Canada*, Montréal, Chenelière, 2002, 80 p., cartes et guide d'enseignement, coll. « Je découvre ». (DREF 320.471 F818j)
- FORSEY, Eugene Alfred. *Les Canadiens et leur système de gouvernement*, Ottawa, Bibliothèque du Parlement, Service d'information publique, 1997, 57 p. (DREF 320.471 F732c 1997)
- GOVERNEMENT DU CANADA. *Site du Canada*, [en ligne], 2003, http://www.gc.ca/main_f.html, (novembre 2003).
- GOVERNEMENT DU CANADA. *Un Canada branché*, [en ligne], 2003, <http://connect.gc.ca/fr/100-f.asp>, (novembre 2003).
- GOVERNEMENT DU CANADA. *Un trésor à découvrir*, Colline du Parlement, Ottawa, Ontario, Canada, [en ligne], 2003, http://www.parliamenthill.gc.ca/text/home_f.html, (novembre 2003).
- GOVERNEMENT DU CANADA. *Provinces et territoires*, [en ligne], 2003, http://Canada.gc.ca/othergov/prov_f.html, (novembre 2003).
- GOVERNEMENT DU MANITOBA. *À propos du Manitoba*, [en ligne], 2003, <http://www.gov.mb.ca/government.fr.html>, (novembre 2003).
- HOWARD, Richard (1979). *Le gouvernement dans la vie canadienne*, Prentice Hall Media, DREF Multi-Média/448.3421/G719
- MALAK, et Mark BOURRIE. *Les édifices du parlement*, Toronto, Key Porter Books, 1999, 96 p. (DREF 725.11 M236e)
- SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE. *Annuaire des services en français au Manitoba 2003*, Saint-Boniface, la Société, 2002, 306 p. (DREF REF 061.12705 A615)

Le gouvernement – Annexe I

Le gouvernement

Nom : _____

Date : _____

Ce que je crois savoir au sujet du gouvernement :

Ce que j'aimerais savoir au sujet du gouvernement :

Ce que j'ai appris au sujet du gouvernement :

Le gouvernement – Annexe II

Une évaluation Le gouvernement

Nom : _____ Date : _____

Explique ce que tu as appris au sujet du gouvernement.

Fais un diagramme ou un dessin qui représente comment le gouvernement aide les personnes à satisfaire leurs besoins.



Explique ce que tu aimerais savoir au sujet du gouvernement.

BLOC 4

La propriété publique et la propriété privée

L'élève pourra

- 4-CE-047 donner des exemples pour distinguer la propriété publique de la propriété privée;
- 4-VE-012 respecter la propriété publique et privée;
- 4-H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques.

Remarques à l'enseignant

Ces RAS peuvent être intégrés tout au long de l'année en salle de classe ou en excursion à l'extérieur de l'école.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Amener les élèves à exprimer ce que signifient les expressions « propriété privée » et « propriété publique ». Noter toutes les suggestions.

Encourager les élèves à trouver des exemples de propriété privée et de propriété publique.

Proposer à quelques élèves de consulter différents dictionnaires.

Inviter les élèves, à partir des discussions et de l'information trouvée dans les dictionnaires, à composer une définition pour chacune des expressions.

Placer deux grandes enveloppes devant la classe avec les inscriptions suivantes : *propriété privée* et *propriété publique*.

Remettre des cartes sur lesquelles se retrouvent des illustrations ou des noms de lieux dans la communauté.

Inviter les élèves à venir placer les cartes dans l'enveloppe appropriée.

L'annexe I propose un questionnaire qui donne l'occasion aux élèves de fournir des exemples de propriété privée et de propriété publique, et de faire la distinction entre les deux types de propriété. (4-CE-047)

OU

- Amener les élèves à exprimer ce que signifient les expressions « propriété privée » et « propriété publique ». Noter toutes les suggestions.

Encourager quelques élèves à consulter différents dictionnaires.

Inviter les élèves, à partir des discussions et de l'information trouvée dans les dictionnaires, à composer une définition pour chacune des expressions.

Proposer aux élèves de créer une maquette de la communauté et d'indiquer les éléments qui sont d'ordre de la propriété privée et ceux qui sont d'ordre de la propriété publique.

L'annexe I propose un questionnaire qui donne l'occasion aux élèves de fournir des exemples de propriété privée et de propriété publique, et de faire la distinction entre les deux types de propriété. (4-CE-047, 4-H-403)

- Encourager les élèves à faire un retour sur les actions de Boucle d'Or dans le conte *Boucle d'Or et les trois ours*.

Pensez-vous qu'il est acceptable que Boucle d'Or entre dans la maison des ours sans y être invitée?

Amener les élèves à raconter comment ils auraient réagi à la place des trois ours. Lire le conte *La revanche des Trois Ours*. Mener une discussion sur les actions des trois ours et la nécessité de respecter la propriété privée et publique.

Demander aux élèves d'écrire, dans leur carnet de bord, ce qu'ils comprennent de la propriété privée et de la propriété publique et de l'importance de respecter celles-ci.
(4-CE-047, 4-VE-012)

Français : L4; É3

- Amorcer une discussion avec les élèves en posant des questions telles que :
 - *Comment te sens-tu lorsque tu vois des graffitis, lorsque des bouteilles ont été cassées dans la cour de l'école, etc.?*
 - *Comment peut-on encourager les gens à respecter les propriétés publiques et privées? (En créant, par exemple, des affiches, des messages à la radio scolaire, des messages dans le journal communautaire, etc.)*

Encourager les élèves à utiliser le médium de leur choix (chanson, poème, affiche, publicité audio, vidéo ou autre) pour inciter les gens à respecter la propriété publique et la propriété privée. Amener les élèves à faire une évaluation des messages de leurs collègues à partir de critères établis par l'ensemble de la classe.
(4-VE-012, 4-H-403)

En complétant l'annexe II, les élèves apprennent à donner et à recevoir de la critique positive. Ils discutent des points forts et des points à améliorer dans leurs présentations sur le respect de la propriété.



Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

Félix et le singe à barbe, Montréal, Québec-Amérique, 1992, 94 p., coll. « Littérature jeunesse ». DREF C848.914/B4263f

Les plus beaux contes du monde v.3 : La Belle et la Bête - Boucle d'or et les trois ours - La chèvre de Monsieur Séguin, [enregistrement audio], Paris, Atlas, 1992, 3 cassettes, livre de 24 p. (DREF B.M./398.2/P737/03)

MAC DONALD, Alan, et Gwyneth WILLIAMSON. *La revanche des trois ours*, Namur : Mijade, 1998. (disponible à la Bibliothèque de Saint-Boniface)

MANITOBA, BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE, *Sois fier de ton école : programme de prévention du vandalisme de la ville de Winnipeg*, Winnipeg, Bureau de l'éducation française, 1985. DREF 371.58/M278s

PONS-YVANOFF, Sophie, et Emmanuelle LATTION. *Boucle d'or et les trois ours*, Paris, Nathan, 1997, 1 livre tout carton et 4 marionnettes en feutre, coll. « Petit théâtre de marionnettes ». (DREF 398.2 P798b)

TOUGAS, Janine. *Les petites oreilles 3 : les contes de fées (émission 43) Boucle d'or et les trois ours*, [enregistrement audio], Winnipeg, Radio-Canada, Bureau de l'éducation française, 1992, 1 cassette et 6 fiches pédagogiques. (DREF B.M./372.6/P489/3-09)

La propriété publique et la propriété privée – Annexe I

Un questionnaire

Nom : _____

Date : _____

Place ces propriétés au bon endroit

1. l'hôpital
2. le garage de mon voisin
3. la bibliothèque municipale
4. les panneaux de signalisation
5. le bureau de mon enseignant
6. mon école
7. le Palais législatif
8. le sac d'école de mon ami
9. la chambre de mon frère ou de ma sœur
10. un parc

Propriété publique	Propriété privée

Donne un exemple de ce que tu fais pour respecter la propriété publique.

Donne un exemple de ce que tu fais pour respecter la propriété privée.

La propriété publique et la propriété privée – Annexe II

Une évaluation par les pairs Comment encourager les personnes à respecter la propriété publique et la propriété privée

Nom : _____ Date : _____

Médium choisi : _____

1. L'élément le plus intéressant de ta présentation était _____

2. Ce que tu as fait de mieux était _____

3. Tu aurais pu essayer de _____

Signature : _____

BLOC 5

Les symboles et les monuments

L'élève pourra

- 4-CC-001 décrire des symboles et des monuments canadiens, provinciaux et territoriaux, *par exemple l'hymne national, les armoiries, les drapeaux, les monuments, les édifices législatifs;*
- 4-CC-003 reconnaître les jours commémoratifs d'importance pour les Manitobains et pour les Canadiens, *par exemple la fête du Canada, le jour du Souvenir, la journée nationale des Autochtones, la Saint-Jean-Baptiste, le jour du Manitoba, le jour de l'exécution de Louis Riel;*
- 4-CE-049 décrire les influences des médias sur les perceptions des lieux et des personnes au Canada;
- 4-H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques.

Remarques à l'enseignant

Des activités pour aider les élèves à prendre conscience de l'importance des symboles canadiens peuvent être intégrées tout au long de l'année selon les journées commémoratives.

Il serait opportun de commémorer les jours importants pour la communauté francophone, comme la semaine de la Francophonie, les fêtes et les festivals locaux etc..

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Discuter des symboles (logos d'équipe de sport, marques de commerce, etc.) que les enfants connaissent et discuter de leur raison d'être. Encourager les élèves à nommer des symboles qui représentent le Canada et les Canadiens. Leur demander où ils ont vu ces symboles. Incrire les suggestions des élèves au tableau. **Demander aux élèves de créer un collage, à partir de journaux et de magazines, d'images qui représentent le Canada et les Canadiens.** (4-CE-049)
- Encourager les élèves, en petits groupes, à associer les drapeaux ou les armoiries aux provinces et territoires qu'ils représentent, ainsi que les drapeaux des diverses communautés francophones à travers le Canada.
Amener les élèves à expliquer les associations qu'ils ont faites.
Inviter les élèves à autoévaluer leur travail avant de leur remettre les réponses. Par exemple, nous sommes certains que cela est correct, nous ne sommes pas certains de cela et nous sommes certains que cela est inexact.
Visionner un film comme *La fièvre du castor* dans le but de présenter quelques symboles canadiens officiels et non officiels.
Séparer la classe en petits groupes (la formation de 14 groupes serait idéale) et Demander aux élèves de dessiner sur une affiche les symboles suivants pour une province, un territoire ou pour le pays : le drapeau officiel, le drapeau de la communauté francophone, les armoiries, l'emblème floral, l'emblème animalier.
Encourager les élèves à présenter leur affiche au reste de la classe.
(4-CC-001, 4-H-403)

Placer les affiches des élèves au babillard dans la salle de classe ou dans le corridor de l'école.

Suggérer aux élèves de conserver leur affiche pour la création de troussees lors de la phase d'intégration.

Proposer aux élèves de trouver des symboles (drapeau, armoiries, emblème floral, emblème animalier) pour la classe. Encourager les élèves à justifier leurs choix dans leur carnet de bord et à présenter leurs idées par divers moyens au reste de la classe.

Profiter de l'occasion pour parler avec les élèves de symboles non officiels qui sont associés au Canada et qui ont été abordés dans l'étude du regroupement de la géographie du Canada.

Français : CO8 et É3

Arts plastiques

- Lire le livre ou présenter la vidéocassette *Le chandail de hockey*, de Roch Carrier. Présenter un billet de cinq dollars sur lequel sont représentés des enfants jouant au hockey. Mener une discussion sur les raisons pour lesquelles on aurait choisi de mettre une scène semblable à ce qui est décrit par Roch Carrier sur un billet de banque canadien. Amener les élèves à comparer les billets de cinq dollars et de dix dollars. Amener les élèves, en partant de leurs comparaisons, à reconnaître les critères de création des billets de banque de 20, 50 ou 100 dollars. Proposer aux élèves d'établir les critères de création de nouveaux billets de banque canadiens. **Demander aux élèves de préparer un croquis pour les nouveaux billets de banque canadiens. Amener les élèves à évaluer chacun des croquis et à choisir celui qui, selon eux, répond le mieux aux critères établis par la classe. Inciter les élèves à expliquer leur choix par écrit dans leur carnet de bord. (4-CC-001, 4-H-403)**

Français : É3

Arts plastiques

- Inviter les élèves à commémorer la journée nationale des Autochtones le 21 juin, la Saint Jean-Baptiste le 24 juin, la fête du Canada le 1er juillet, le jour du Manitoba le 15 juillet, le jour du Souvenir le 11 novembre ou l'exécution de Louis Riel le 16 novembre. Amorcer une discussion sur la raison d'être de ces jours commémoratifs. Encourager les élèves à planifier une journée commémorative pour un événement important dans la communauté. **Demander aux élèves de créer une ligne du temps sur laquelle sont indiqués les jours commémoratifs d'importance pour les Manitobains et pour les Canadiens. (4-CC-003)**



Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

- Cartes géographiques et symboles du Canada*, Napanee (Ont.), S & S Learning Materials, The Solski Group, 1989, 28 p., coll. « Collection d'images ». (DREF 912.71 S689c)
- La Fièvre du castor (castoriosis canadensis)*, [enregistrement vidéo] réalisé par Robert AWAD, Montréal, Office national du film de Canada, 1980, 1 vidéocassette de 28 min. (DREF 57402)
- BANQUE DU CANADA. *Les billets de banque*, [en ligne], 2003, <http://www.banqueducanada.ca/fr/billets/general/index.html>, (novembre 2003).
- BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA. *Référence rapide pour les renseignements sur le Canada*, [en ligne], 2001, <http://www.nlc-bnc.ca/8/11/index-f.html>, (novembre 2003).
- CANADA. PATRIMOINE CANADIEN. *Haut en couleurs : trousse pédagogique pour les écoles canadiennes*, [ensemble multimédia], Ottawa, le Ministère, 1996, vidéocassette, disque compact, guide de l'enseignant, feuilles d'activités pour les 8 à 11 ans. (DREF M-M 929.92 H379)
- CANADA, PATRIMOINE CANADIEN. *Les symboles du Canada*, Ottawa, le Ministère, 1999, 57 p., 1 affiche. (DREF 929.90971 S986)
- CANADA. PATRIMOINE CANADIEN. *Les symboles du Canada*, [en ligne], 2003, http://www.pch.gc.ca/progs/cpsc-ccsp/sc-cs/index_f.cfm, (novembre 2003).
- CARRIER, Roch. *Le chandail de hockey*, Montréal, Livres Tundra, 1979. (DREF C848.9/C316c)
- CARRIER, Roch. *Le chandail de hockey*, [enregistrement vidéo], Montréal, Productions Prisma, 1985, coll. « Livre ouvert », 1 vidéocassette de 9 min. (DREF BOGS / V6094)
- GOUVERNEMENT DU CANADA. *Service d'information publique : trousse pour enseignant*, Chambre des communes, Service d'information publique, 1993, 21 séries de feuilles, dépliants. (DREF 354.71/C212s)
- MALAK, et Mark BOURRIE. *Les édifices du parlement*, Toronto, Key Porter Books, 1999, 96 p. (DREF 725.11 M236e)
- MONNAIE ROYALE CANADIENNE. *Coin du collectionneur*, Pièces de circulation, [en ligne], 2003, http://www.mint.ca/fr/collectors_corner/circulation/index_circ.htm, (novembre 2003)

BLOC 6

La citoyenneté canadienne

L'élève pourra

- 4-CC-002 nommer des idéaux démocratiques de la société canadienne,
par exemple l'égalité, la liberté, la participation des citoyennes et des citoyens au gouvernement;
- 4-CC-004 expliquer du point de vue personnel ce que signifie être citoyenne ou citoyen canadien;
- 4-CC-004A expliquer du point de vue personnel ce que signifie être citoyenne ou citoyen autochtone au Canada;
- 4-CC-004F expliquer du point de vue personnel ce que signifie être citoyenne ou citoyen francophone au Canada;
- 4-VC-001 faire preuve d'une volonté de contribuer à ses groupes d'appartenance et à sa communauté;
- 4-VC-002 valoriser la citoyenneté canadienne;
- 4-H-402 appuyer ses idées et ses opinions sur de l'information et des observations.

Remarques à l'enseignant

Il est important d'utiliser une variété de ressources pour présenter différents points de vue sur la citoyenneté canadienne; plus particulièrement celui des citoyens autochtones et des minorités visibles au Canada.

Dans un contexte scolaire où l'école, la division ou le district scolaire a accepté qu'on enseigne les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves autochtones, ceux-ci doivent atteindre le résultat d'apprentissage 4-CC-004A.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Présenter et lire avec les élèves le livre de Ben Wicks, *Cher Canada : une lettre d'amour à mon pays*. Inviter les élèves à écrire une lettre d'amour au Canada ou, comme il est suggéré dans le livre, à écrire une lettre aux soldats canadiens en poste dans des missions de paix à l'étranger.

Recueillir les textes des élèves afin d'offrir une rétroaction.

Encourager les élèves à expliquer du point de vue personnel ce que signifie être citoyenne ou citoyen francophone du Canada en complétant l'acrostiche suivant :

Remplis les espaces ci-dessous en énumérant des éléments qui te procurent un sentiment d'appartenance au Canada, en tant que francophone, et qui commencent avec chacune des lettres du mot CANADIENS

C _____

A _____

N _____

A _____

D _____

I _____

E _____

N _____

S _____

(4-CC-004, 4-VC-002, 4-H-402)

Français : É1; É2; É3

- Inviter les élèves à apporter un article de journal ou de magazine au sujet d'une personnalité franco canadienne.

Amener les élèves à réfléchir sur les accomplissements de ces personnes et sur ce qu'elles font pour contribuer au développement de l'identité franco canadienne. Encourager les élèves à présenter ces personnalités au reste de la classe.

Amorcer une discussion sur les différentes manières d'être des citoyens actifs et responsables.

Demander aux élèves de donner, dans leur carnet de bord, cinq exemples de gestes qui démontrent ce qu'est la citoyenneté active et responsable et de les justifier. Par exemple, ramasser les déchets dans la cour de l'école pour protéger l'environnement. (4-CC-002, 4-VC-001)



- Inviter les élèves à participer à un remue-méninges sur les différentes raisons qui poussent les immigrants à quitter leur pays et à venir vivre au Canada.

Raconter des récits de familles qui ont immigré au Canada pour des raisons de qualité de vie ou de liberté politique.

Encourager les élèves à faire le lien entre ces raisons et les idéaux démocratiques de la société canadienne : égalité, liberté et participation des citoyens au gouvernement.

Proposer aux élèves d'écrire une lettre à un enfant d'un autre pays pour lui présenter le Canada ou pour expliquer pourquoi des personnes choisissent de venir vivre au Canada. Inviter les élèves à nommer des idéaux démocratiques dans leur lettre. (4-CC-002)



Suggérer aux élèves de placer une copie de leur lettre dans leur carnet de bord et d'en conserver une copie pour la trousse qui sera développée lors de l'intégration à la fin du regroupement.

Français : É1; É2; É3

- Inviter les élèves à participer à la campagne *Bienvenue chez vous* de Citoyenneté et Immigration Canada. (4-VC-002)



Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

- Cher Canada : une lettre d'amour à mon pays*, Toronto, Ben Wicks & Associates, 1995, 96 p., écrits d'enfants canadiens. (DREF 971.0648/W637c)
- CANADA. MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ. *Le citoyen canadien*, Ottawa, le Ministère, 1991, comprend la Charte canadienne des droits et libertés. (DREF CV)
- CANADA. CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION. *Le Canada, un pays pour nous tous*, [en ligne], 2003, http://www.cic.gc.ca/francais/citoyen/guide_2000_f/theme1_activ4.html, (novembre 2003).
- CANADA. CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION. *Les voix de mon pays*, [en ligne], 2003, http://www.cic.gc.ca/francais/citoyen/guide_2001_f/theme5.html, (novembre 2003).
- CANADA. CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION. *Regard sur le Canada*, Ottawa, le Ministère, 1999, 37 p. (DREF 320.471 R333)
- CANADA. PATRIMOINE CANADIEN. CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION. *Canada : une affaire de cœur : ensemble vers l'avenir*, 12-19 février 1996, Ottawa, Patrimoine canadien, Citoyenneté et Immigration Canada, 1996, brochure. (DREF CV)
- CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA (2001). *Mon album de citoyenneté, Bienvenue chez vous*, Ministre de travaux publics et Services gouvernementaux Canada.]
- COULOMBE, Rita, et Andrée MAJOR-BÉLANGER. *Qui veut peut!*, Vanier, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1997, 12 livrets et guide d'accompagnement, coll. « Qui veut peut! ». (DREF C848.914 C8554)
- MANITOBA, DIVISION DE LA CITOYENNETÉ ET DU MULTICULTURALISME. *La citoyenneté : notre droit, notre responsabilité : trousse d'information à l'intention des Canadiens et Canadiennes*, [ensemble multimédia], Winnipeg, Culture, Patrimoine et Citoyenneté Manitoba, 1999. (DREF M.-M. 320.471 C581)
- MURAT, Annie. *Le trésor de grand-pa*, [enregistrement vidéo], Toronto, TVOntario, 1997, coll. « La cabane des rêves 2 », 1 vidéocassette de 15 min. (DREF 46185/V8195)
- OUIMET, Josée, et Romi CARON. *Daphnée, la petite sorcière*, Saint-Alphonse-de-Granby, Éditions de la Paix, 2001, 61 p., coll. "« Collection des six ans; 13 ». (DREF C848.914 O936d)
- PAPINEAU, Lucie, et Marie-Louise GAY. *Monsieur Soleil*, Saint-Lambert, Dominique et Compagnie, 1997, 61 p., coll. « Carrousel. Petit roman; 27 ». (DREF C848.914 P217m)

Intégration

À la fin du regroupement, l'enseignant invite les élèves à faire la synthèse de ce qu'ils ont appris. Les élèves évaluent leurs apprentissages et les célèbrent avec les membres de la communauté.

- Inviter les élèves à faire un retour sur l'organigramme qu'ils ont élaboré lors de la mise en situation en synthétisant de ce qu'ils ont appris. Poser des questions qui incitent les élèves à réfléchir sur leur processus d'apprentissage. Cette activité peut prendre une forme écrite ou orale. Si vous choisissez la forme écrite, l'annexe I propose des questions et activités aux élèves. Cette annexe a pour but d'amener les élèves à activer des connaissances acquises durant le regroupement et à les faire réfléchir sur ce qu'ils pourraient vouloir de découvrir par eux-mêmes.

Suggérer aux élèves de compléter l'annexe II qui a trait à l'acquisition des habiletés pour la citoyenneté active et démocratique. L'enseignant peut annoter cette annexe et en discuter avec les élèves, en fonction des observations faites tout au long du regroupement.

OU

- Inviter les élèves à organiser une cérémonie officielle pendant laquelle les trousseaux qu'ils auront préparés seront remis à une famille d'immigrants dans la communauté ou à un représentant du programme d'accueil aux immigrants. Cette cérémonie pourrait avoir lieu pendant la Semaine de la citoyenneté au mois d'octobre.

Encourager les élèves à compléter le carnet de bord à partir de la troisième section.

Suggérer aux élèves de compléter l'annexe II qui a trait à l'acquisition d'habiletés pour la citoyenneté active et démocratique. L'enseignant peut annoter cette annexe et en discuter avec les élèves, en fonction des observations faites tout au long du regroupement.



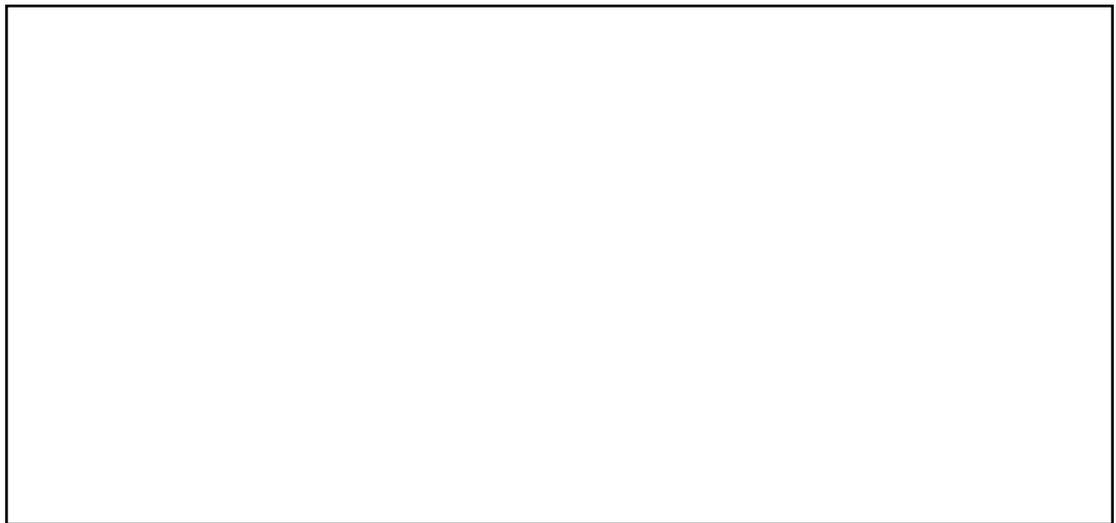
Intégration – Annexe I

Vivre au Canada

Nom : _____ Date : _____

Ce que tu as appris au sujet du Canada : _____

Fais un dessin qui, pour toi, représente le Canada.



Ce que tu aimerais savoir au sujet du Canada : _____

Intégration – Annexe II

La citoyenneté active et démocratique

Nom de l'élève : _____ Date : _____

Mets un crochet dans la boîte qui correspond le mieux à ton comportement au sein de l'équipe.

	toujours	parfois	rarement
J'ai partagé mes idées avec les autres.			
J'ai participé au partage des responsabilités.			
J'ai rempli mes responsabilités.			
J'ai utilisé une voix douce quand je parlais.			
J'ai donné à chaque personne la chance de s'exprimer.			
J'ai écouté attentivement les personnes qui parlaient.			
Je n'ai pas interrompu les personnes qui parlaient.			
Je n'ai pas ridiculisé les autres.			
J'ai discuté pour trouver des solutions aux conflits qui sont survenus.			
J'ai traité les autres comme je veux être traité.			
Je me suis préoccupé de l'environnement.			
J'ai recyclé.			
J'ai récupéré.			

Relis l'annexe I de l'intégration de « La citoyenneté active et démocratique » et explique où tu en es dans l'atteinte de tes objectifs.

4^e année

Le Manitoba, le Canada et le Nord : Lieux et récits

Regroupement

Vivre au Manitoba

Aperçu du regroupement

Tout au long de ce regroupement, les élèves de la quatrième année se pencheront sur l'environnement physique et naturel, les personnes, les lieux et les communautés du Manitoba. Ils réfléchiront aux liens qui existent entre le Manitoba et le monde.

Durée suggérée

	Titre du bloc	RAS inclus dans le bloc	Durée suggérée
Mise en situation			60 min
Réalisation	Bloc 1 La géographie du Manitoba	4-CT-020, 4-CT-020A, 4-H-205, 4-H-206, 4-H-207	120 min
Réalisation	Bloc 2 La démographie du Manitoba	4-CT-022, 4-H-206, 4-H-207	90 min
Réalisation	Bloc 3 Le façonnement de son identité	4-CI-009, 4-CI-009A, 4-CI-009F, 4-H-400	120 min
Réalisation	Bloc 4 La diversité culturelle	4-CI-005, 4-CI-008, 4-CI-008F, 4-VI-003, 4-H-401	150 min
Réalisation	Bloc 5 Les réalisations artistiques et culturelles	4-CI-006, 4-CI-006A, 4-CI-006F, 4-VI-004, 4-H-403	180 min
Réalisation	Bloc 6 Les lieux importants	4-CT-025, 4-H-303	120min
Réalisation	Bloc 7 Les liens avec la terre	4-CI-007, 4-CI-007A, 4-CT-024, 4-VT-006, 4-VT-006A, 4-H-103	180 min
Réalisation	Bloc 8 Les ressources naturelles	4-CT-021, 4-CT-023, 4-H-301, 4-H-402	240 min
Réalisation	Bloc 9 Les liens avec le monde	4-CM-039, 4-CM-040, 4-VM-010, 4-H-102, 4-H-403	180 min
Intégration			120 min
Nombre d'heures suggéré pour ce regroupement			26 heures

Scénario possible

Le scénario qui suit se divise en trois phases : la mise en situation, la réalisation et l'intégration. Il est proposé à titre de suggestion pour l'ensemble du regroupement.

L'enseignant peut choisir une des mises en situation proposées comme élément déclencheur.

À la fin du regroupement, l'enseignant invite les élèves à faire la synthèse de leurs apprentissages en utilisant l'intégration correspondant à la mise en situation privilégiée au début du regroupement.

Tout au long du regroupement, l'enseignant a l'occasion d'évaluer, grâce à diverses activités, le processus d'apprentissage des élèves, au niveau des connaissances, des valeurs et des habiletés.

L'acquisition des habiletés pour la citoyenneté active et démocratique est un processus qui se prolonge tout au long de l'année. Nous suggérons à l'enseignant d'utiliser des outils comme ceux présentés à la fin de ce regroupement pour déterminer dans quelle mesure l'élève a acquis ces habiletés.

Mise en situation

Au début du regroupement, l'enseignant présente un scénario d'apprentissage aux élèves de façon à susciter leur intérêt et leur motivation. Les élèves se posent des questions sur le scénario présenté et font des liens avec leurs connaissances antérieures.

- Inviter les élèves à se questionner sur ce qu'ils savent du Manitoba et sur ce qu'ils aimeraient savoir. L'annexe I propose un tableau qui permet aux élèves d'activer leurs connaissances antérieures et de s'interroger sur ce qu'ils vont étudier au cours du regroupement. Ils feront un retour sur cette activité à la fin du regroupement. Encourager les élèves à compléter les trois premières sections de cette annexe.

Donner aux élèves un aperçu de ce qu'ils vont explorer au cours des prochaines semaines. Informer les élèves qu'à la fin du regroupement ils auront à compléter les deux derniers numéros du tableau de connaissances.

OU

- Inviter les élèves à imaginer qu'ils travaillent pour Voyage Manitoba. On leur demande de produire un dépliant touristique mettant le Manitoba en valeur. Amener les élèves à élaborer, en groupes coopératifs, un plan de travail.

Encourager les élèves, tout au long du regroupement, à recueillir l'information dont ils auront besoin pour la production de leur dépliant touristique. L'annexe II propose un plan de travail que les élèves peuvent suivre et modifier tout au long du regroupement. Certains élèves pourraient avoir de la difficulté à élaborer un plan de travail; morceler le travail en petites sections afin de pouvoir mieux encadrer les élèves et les aider tout au long du processus.

Informez les élèves que leurs dépliants seront remis à la bibliothèque, à la Chambre de commerce locale ou à un organisme touristique local à la fin du regroupement.

Réalisation

L'enseignant présente des situations d'apprentissage qui amènent les élèves à traiter les informations qu'ils recueillent tout au long du regroupement. Les élèves, seuls ou en groupes, consultent et sélectionnent de l'information, l'organisent et l'enregistrent, l'évaluent, en tirent des conclusions et proposent des solutions possibles à divers problèmes.

Dans le but de faciliter la planification, les RAS de ce regroupement ont été organisés en blocs d'enseignement. Il est à souligner que, tout comme pour le regroupement lui-même, les blocs d'enseignement sont des pistes suggérées pour le déroulement du cours de sciences humaines. L'enseignant peut choisir de structurer son cours et ses leçons en privilégiant une autre approche. Quoi qu'il en soit, les élèves doivent atteindre les RAS prescrits pour la quatrième année.

Les situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées dans les blocs suivants amèneront les élèves à acquérir des habiletés, des connaissances et des valeurs en rapport avec la vie au Manitoba.

Bloc 1 : La géographie du Manitoba

Bloc 2 : La démographie du Manitoba

Bloc 3 : Le façonnement de son identité

Bloc 4 : La diversité culturelle

Bloc 5 : Les réalisations artistiques et culturelles

Bloc 6 : Les lieux importants

Bloc 7 : Les liens avec la terre

Bloc 8 : Les ressources naturelles

Bloc 9 : Les liens avec le monde

Intégration

Dans le but de faciliter l'enchaînement dans la lecture de ce regroupement, l'intégration est présentée à la suite du dernier bloc. L'intégration permettra aux élèves de célébrer leurs apprentissages aux niveaux des connaissances, des valeurs et des habiletés en ce qui concerne la vie au Manitoba.

Mise en situation – Annexe I

Le tableau de connaissances du Manitoba

Nom : _____

Date : _____

1. Fais une liste de ce que tu sais du Manitoba.

2. Fais un dessin de ce que tu sais du Manitoba.

3. Fais une liste de ce que tu aimerais savoir.

...suite

4. Fais une liste de ce que tu as appris.

5. Décris une des stratégies que tu as utilisées et explique son utilité.

Mise en situation – Annexe II

Un plan de travail Le dépliant touristique

Membres du groupe : _____

Date : _____

Contenu :

Une carte des lieux importants
Des ressources naturelles
Des personnes
Des événements culturels
Des artistes
Des activités

Format :

Images (photos ou dessins)
Textes

Répartition des tâches**Ressources nécessaires****Échéancier**

BLOC 1

La citoyenneté canadienne

L'élève pourra

- 4-CT-020 décrire et situer sur une carte des caractéristiques géographiques du Manitoba,
par exemple les lacs et les rivières, les reliefs, la végétation, les forêts et les parcs, les villes et les villages, les communautés des Premières nations;
- 4-CT-020A situer et décrire des lieux en faisant appel à des connaissances traditionnelles;
- 4-H-205 dresser des cartes comprenant un titre, une légende, une rose des vents et une grille;
- 4-H-206 interpréter des cartes comprenant un titre, une légende, une rose des vents et une grille;
- 4-H-207 employer les points cardinaux, les points intermédiaires et des grilles simples pour situer et décrire des lieux sur des cartes et des globes.

Remarques à l'enseignant

Il serait important de se procurer au préalable des dépliants touristiques auprès de Voyage Manitoba ou d'autres organismes faisant la promotion touristique dans la province.

Encourager les élèves à conserver les travaux élaborés au cours de ce bloc pour pouvoir les utiliser lors de la phase d'intégration à la fin du regroupement.

Dans un contexte scolaire où l'école, la division ou le district scolaire a accepté qu'on enseigne les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves autochtones, ceux-ci doivent atteindre le résultat d'apprentissage 4-CT-020A.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Faire un retour sur les régions géographiques du Canada. Inciter les élèves à faire le lien entre les régions géographiques du Canada et les éléments géographiques du Manitoba. Amener les élèves à constater qu'une partie des Plaines et du Bouclier canadien se retrouvent au Manitoba.

Inviter les élèves à tracer, à main levée, une carte qui situe les principaux éléments géographiques du Manitoba (lacs, rivières, grandes villes, villages francophones connus des élèves, etc.). Proposer aux élèves de comparer leur carte avec celle d'un partenaire et d'y apporter des modifications s'il y a lieu. Le but de l'exercice n'est pas de situer correctement tous ces éléments géographiques mais de prendre conscience de leur existence. Au cours de cette activité, les élèves sont amenés à activer des connaissances antérieures et à en vérifier l'exactitude avec un collègue.

Demander aux élèves de créer leur propre carte du Manitoba tout en respectant des critères établis par la classe. (4-CT-020, 4-H-205)

Inviter les élèves à décrire à un partenaire les stratégies qu'ils utilisent lorsqu'ils doivent mémoriser de l'information.

Proposer aux élèves de mettre en commun les différentes stratégies utilisées.

Suggérer aux élèves d'identifier la stratégie qui leur semble la plus efficace et de la mettre à l'essai.



OU

- Distribuer aux élèves une carte, comme celle de l'annexe I, qui ne montre que les contours du Manitoba.

Suggérer aux élèves de créer une liste des éléments qu'ils souhaitent retrouver sur une carte du Manitoba. Souligner que la carte doit obligatoirement comprendre un titre, une légende, une rose des vents et une grille alphanumérique.

Proposer aux élèves d'établir en classe des critères qui serviront à évaluer la qualité de leur carte à la fin du bloc.

Demander aux élèves de créer leur propre carte du Manitoba tout en respectant les critères établis par la classe. (4-CT-020, 4-H-205)

Expliquer aux élèves qu'ils seront libres de faire des ajouts tout au long du bloc.

- Présenter aux élèves la carte routière officielle du Manitoba.

Inviter les élèves à placer leur nom sur les lieux qu'ils ont déjà visités et à donner les coordonnées alphanumériques de ces lieux. Amener les élèves à identifier les lieux où se trouvent des écoles françaises ou des lieux de rencontre pour les francophones.

Encourager les élèves à apporter des photos ou des dépliants touristiques qui représentent des endroits qu'ils ont visités.

Amener les élèves à décrire individuellement un de ces lieux et à le situer en utilisant la grille alphanumérique. Encourager les élèves à situer ces endroits par rapport à leur communauté en employant les points cardinaux et les points intermédiaires.

Demander aux élèves de situer, comme il est proposé à l'annexe II, des éléments géographiques prédéterminés sur une carte alphanumérique du Manitoba et de donner les coordonnées alphanumériques de quelques villes ou villages francophones. Cette activité donne aux élèves l'occasion de vérifier les connaissances et habiletés acquises au cours du bloc.

(4-CT-020, 4-CT-020A, 4-H-206)

Mathématiques : 4.3.1

OU

- Proposer aux élèves de jouer aux devinettes en chaîne.

Préparer des cartes de jeu sur lesquelles se retrouvent une devinette et une réponse qui est associée à une autre devinette. Distribuer les cartes.

Inviter un élève à lire la devinette qui se trouve sur sa carte. L'élève qui a la réponse lit la devinette qui est sur sa carte. Utiliser les mêmes devinettes pour poser des questions du genre *Quelques arpents de pièges*. L'annexe III propose des exemples de devinettes en chaîne.

Demander aux élèves d'établir un itinéraire de vacances à l'intérieur du Manitoba. Ils doivent inclure la visite de diverses communautés francophones et parler des attraits qu'on y retrouve. (4-CT-020, 4-H-207)

OU

OU

- Placer les noms de villes ou de villages francophones du Manitoba dans un sac et inviter les élèves à venir en piger un. Chaque élève devient alors le porte-parole de cette communauté. **Il doit, suite à une recherche, produire un message publicitaire audio pour inciter les gens à venir vivre dans cette communauté. Encourager les élèves à décrire et à situer les caractéristiques géographiques de cette communauté.**

Français : CO5; CO8

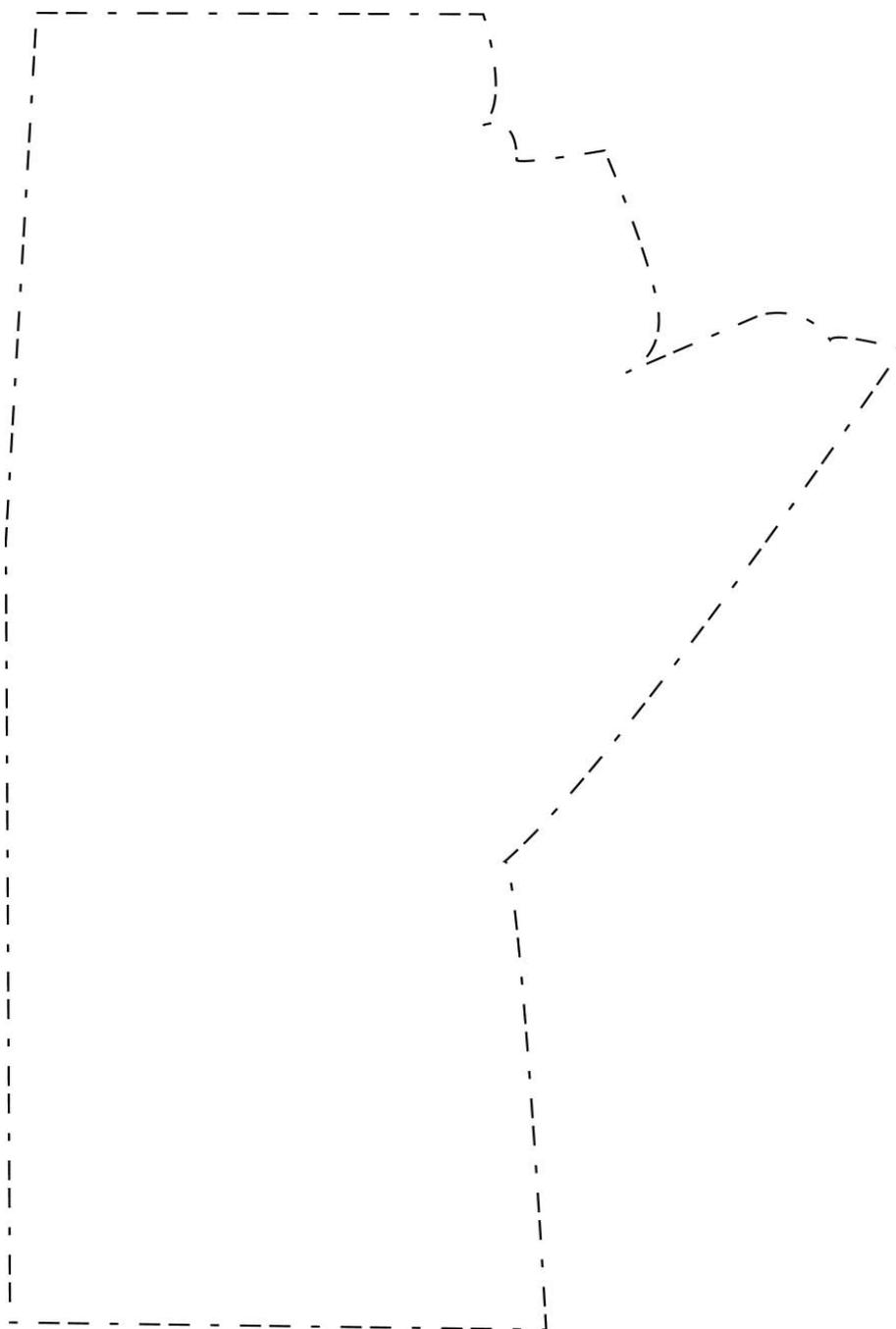


Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

- CANADA. RESSOURCES NATURELLES. *L'Atlas du Canada*, [en ligne], 2003, <http://atlas.gc.ca/site/francais/index.html>, (novembre 2003).
- DALY, Ronald C. *Atlas scolaire*, Montréal, Guérin, 2000, 128 p. (DREF 912 D153a)
- EMMOND, Ken. *Le Manitoba*, Montréal, Grolier, 1998, 128 p., coll. « À la découverte du Canada ». (DREF 971.27 E54m)
- MCDERMOTT, Barb, Gail MCKEOWN et Lyse-Anne PAPINEAU. *Coup d'œil sur... les provinces et les territoires du Canada*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001, 13 livrets et 1 guide d'exploitation, coll. « Coup d'œil ». (DREF 917.1 M134p)
- TOURISME MANITOBA. *Voyage Manitoba*, [en ligne], 2003, <http://www.travelmanitoba.com/contents.fr.html>, (novembre 2003).
- WEIR, Thomas R. *Atlas du Manitoba*, Winnipeg, Ministère des Ressources naturelles, Direction des levées et de la cartographie, 1983, 157 p. (DREF 912.7127/A881/1983)

La citoyenneté canadienne – Annexe I

Une carte muette du Manitoba



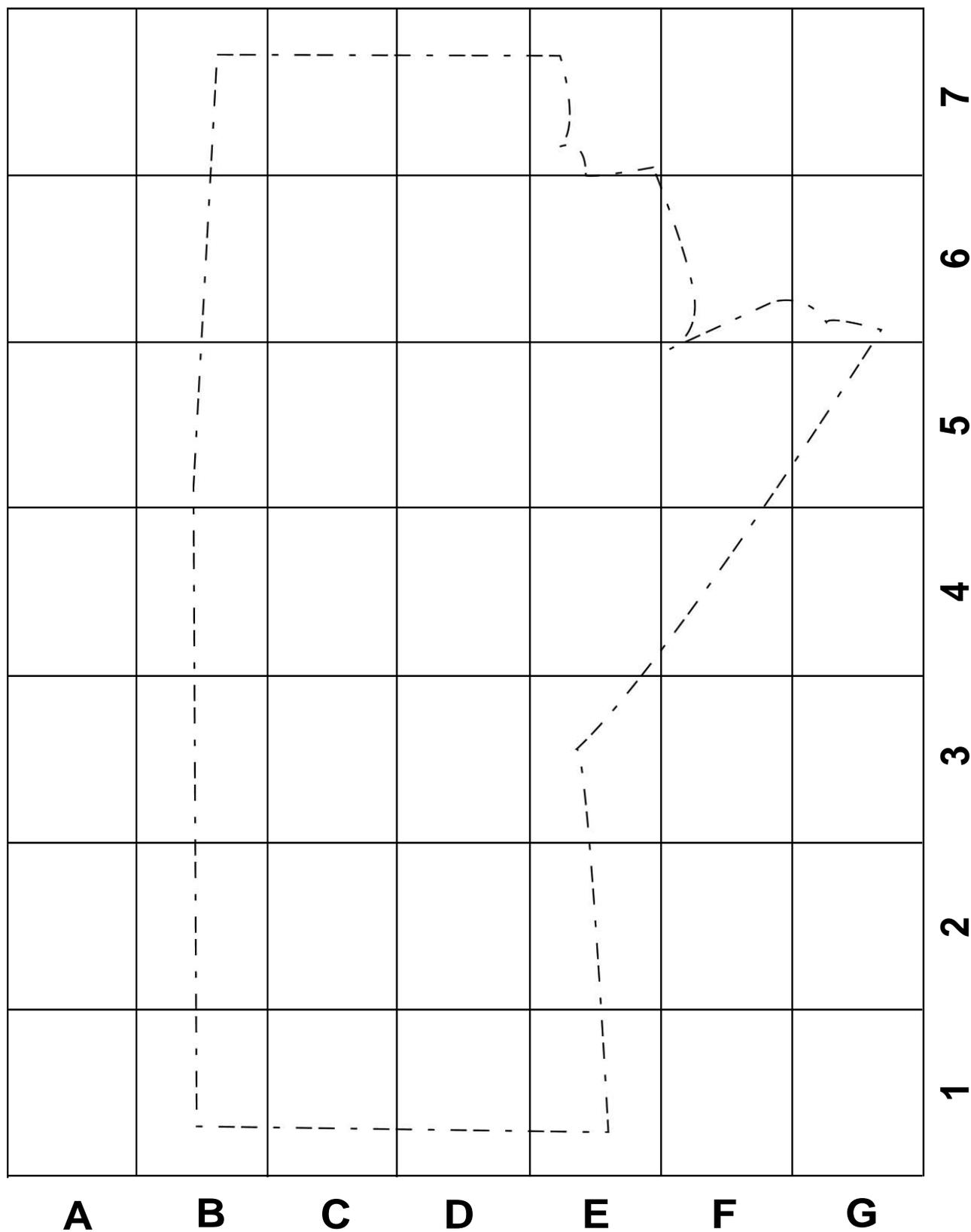
© 2002. Her Majesty the Queen in Right of Canada, Natural Resources Canada.
Sa Majesté la Reine du chef du Canada, Ressources naturelles du Canada.

La citoyenneté canadienne – Annexe II**La géographie Manitobaine**

Nom de l'élève : _____ Date : _____

Place les éléments suivants sur la carte.

Le lac Winnipeg	La Baie d'Hudson	Winnipeg
Le lac Manitoba	La Saskatchewan	Brandon
La rivière Rouge	L'Ontario	Thompson
La rivière Assiniboine	Les États-Unis	Le Pas
La rivière Churchill	Le Nunavut	Churchill



La citoyenneté canadienne – Annexe III

Un jeu de cartes du Manitoba

<p style="text-align: center;">Thompson</p> <p>Je suis une ville située dans le sud du Manitoba. Tu y trouveras le Musée du village mennonite. Qui suis-je?</p>	<p style="text-align: center;">Steinbach</p> <p>Je suis le plus grand bassin d'eau au Manitoba. Qui suis-je?</p>
<p style="text-align: center;">Le lac Winnipeg</p> <p>Je suis une ville située dans le nord du Manitoba. Tu peux venir y admirer les ours polaires. Qui suis-je?</p>	<p style="text-align: center;">Churchill</p> <p>Je suis un parc national situé dans le nord du Manitoba. Qui suis-je?</p>
<p style="text-align: center;">Le parc Wapusk</p> <p>Je suis une forêt située dans le sud-ouest du Manitoba. Qui suis-je?</p>	<p style="text-align: center;">Spruce Woods</p> <p>Je suis un parc national situé dans l'ouest de la province. Qui suis-je?</p>
<p style="text-align: center;">Mont-Riding</p> <p>Je suis une communauté située entre les lacs. J'ai été fondée par les Islandais. Qui suis-je?</p>	<p style="text-align: center;">Gimli</p> <p>Je suis la deuxième ville en importance du Manitoba. Les Wheat Kings sont chez moi. Qui suis-je?</p>
<p style="text-align: center;">Brandon</p> <p>Je suis un parc provincial situé dans le sud-est de la province. Qui suis-je?</p>	<p style="text-align: center;">Whiteshell</p> <p>Je porte le nom d'un petit animal et je suis dans l'ouest de la province. Qui suis-je?</p>

...suite

<p style="text-align: center;">Souris</p> <p>Je suis un parc international situé à la frontière des États-Unis. Qui suis-je?</p>	<p style="text-align: center;">Peace Garden</p> <p>Je suis une rivière qui coule vers le nord et je me jette dans la baie d'Hudson. Qui suis-je?</p>
<p style="text-align: center;">La rivière Churchill</p> <p>Je suis la province à l'est du Manitoba. Qui suis-je?</p>	<p style="text-align: center;">Ontario</p> <p>Je suis le deuxième lac en importance du Manitoba. Qui suis-je?</p>
<p style="text-align: center;">Lac Manitoba</p> <p>Je coule d'ouest en est et je passe à Winnipeg. Qui suis-je?</p>	<p style="text-align: center;">La rivière Assiniboine</p> <p>Je suis le plus haut sommet du Manitoba. Qui suis-je?</p>
<p style="text-align: center;">Le mont Agassiz</p> <p>Je suis le territoire au nord du Manitoba. Qui suis-je?</p>	<p style="text-align: center;">Le Nunavut</p> <p>Je suis un désert dans le sud du Manitoba. Qui suis-je?</p>
<p style="text-align: center;">Spirit Sand</p> <p>Je suis la province à l'ouest du Manitoba. Qui suis-je?</p>	<p style="text-align: center;">Le Dakota du Nord</p> <p>Je suis une ville minière située dans le nord du Manitoba. Qui suis-je?</p>

<p style="text-align: center;">Saskatchewan</p> <p style="text-align: center;">Je suis la ville située immédiatement au nord du mont Riding. Qui suis-je?</p>	<p style="text-align: center;">Dauphin</p> <p style="text-align: center;">Je suis un parc national situé au nord de Winnipeg. Qui suis-je?</p>
<p style="text-align: center;">Lower Fort Garry</p> <p style="text-align: center;">Je suis le lieu où se tient le plus gros rodéo au Manitoba. Qui suis-je?</p>	<p style="text-align: center;">Morris</p> <p style="text-align: center;">Je suis l'endroit où les rivières Rouge et Assiniboine se rencontrent. Qui suis-je?</p>
<p style="text-align: center;">La Fourche</p> <p style="text-align: center;">Je suis le village où est née Margaret Lawrence. Qui suis-je?</p>	<p style="text-align: center;">Neepawa</p> <p style="text-align: center;">Je suis une ville minière dans le nord-ouest de la province. Qui suis-je?</p>
<p style="text-align: center;">Le Pas</p> <p style="text-align: center;">Je suis célèbre pour mes couleuvres. Qui suis-je?</p>	<p style="text-align: center;">Narcisse</p> <p style="text-align: center;">Je suis un village où coule la rivière aux Rats. Qui suis-je?</p>
<p style="text-align: center;">Saint-Pierre-Jolys</p> <p style="text-align: center;">Je suis le quartier francophone en face de la Fourche. Qui suis-je?</p>	<p style="text-align: center;">Saint-Boniface</p> <p style="text-align: center;">Je suis l'État américain au sud du Manitoba. Qui suis-je?</p>

BLOC 2

La démographie du Manitoba

L'élève pourra

- 4-CT-022 décrire les principales caractéristiques démographiques du Manitoba, entre autres la population, la distribution de la population, les communautés culturelles;
- 4-H-206 interpréter des cartes comportant un titre, une légende, une rose des vents et une grille;
- 4-H-207 employer les points cardinaux, les points intermédiaires et des grilles simples pour situer et décrire des lieux sur des cartes et des globes.

Remarques à l'enseignant

Les diverses communautés culturelles du Manitoba seront étudiées en détail au bloc 4 de ce regroupement.

Encourager les élèves à conserver les travaux élaborés dans ce bloc afin de les utiliser dans la phase d'intégration à la fin du regroupement.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Remettre une liste de noms de villes et de villages du Manitoba qui comptent plus de 3000 habitants ou qui ont une école française sur leur territoire. L'annexe I fournit une telle liste.

Inviter les élèves à situer ces villes et villages sur une carte alphanumérique muette du Manitoba, comme celle de l'annexe II du bloc 1 et à préciser leurs coordonnées alphanumériques.

Encourager les élèves à rechercher, dans des guides touristiques, combien de gens habitent ces villes et villages. Amener les élèves à interpréter la carte pour expliquer la distribution de la population au Manitoba. En plaçant ces endroits sur la carte, les élèves devraient être en mesure de voir que la majorité de la population du Manitoba vit au sud du 53^e parallèle.

Remettre des dépliants touristiques aux élèves et les inviter à associer le nom de villes et villages à l'une ou l'autre des communautés culturelles. Par exemple, communauté mennonite de Steinbach, communauté islandaise de Gimli, communauté métisse de Saint-Laurent, communauté des Premières nations de Berens River, communauté francophone de Saint-Léon. L'annexe II permet aux élèves de relier une communauté ethnique à un village en particulier.

Amener les élèves à tenter de solutionner un problème tel que le suivant.

Tu es le gérant d'une chaîne de restaurants qui porte ton nom. Tu dois ouvrir cinq restaurants au Manitoba dont deux sont situés dans une communauté francophone. Où situerais-tu ces restaurants? Pourquoi? Tu dois aussi préparer une campagne publicitaire pour faire connaître l'emplacement de tous les restaurants. Place tes restaurants sur une carte.

Demander aux élèves de situer leurs restaurants en employant les points cardinaux pour les situer par rapport à leur propre communauté. Encourager les élèves à donner également les coordonnées alphanumériques de chacun des restaurants à partir de la carte routière du Manitoba.

Inciter les élèves à expliquer pourquoi ils ont choisi de tels emplacements.

(4-CT-022, 4-H-206, 4-H-207)

Mathématiques : 4.3.1; 3.1.3 et 3.1.5



Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

CENTRE D'ÉTUDES FRANCO-CANADIENNES DE L'OUEST. *Almanach français du Manitoba*, Saint-Boniface, le Centre, 1984, 176 p. (DREF 917.127 A445)

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA. *Bienvenue dans le site touristique du CDEM*, [en ligne], 2003, <http://www.cdem.com/francais/tourisme/fr/index.asp>, (novembre 2003).

EMMOND, Ken. *Le Manitoba*, Montréal, Grolier, 1998, 128 p., coll. « À la découverte du Canada ». (DREF 971.27 E54m)

STATISTIQUES Canada. *Ressources éducatives*, [en ligne], 2003, http://www.statcan.ca/francais/edu/index_f.htm, (novembre 2003).

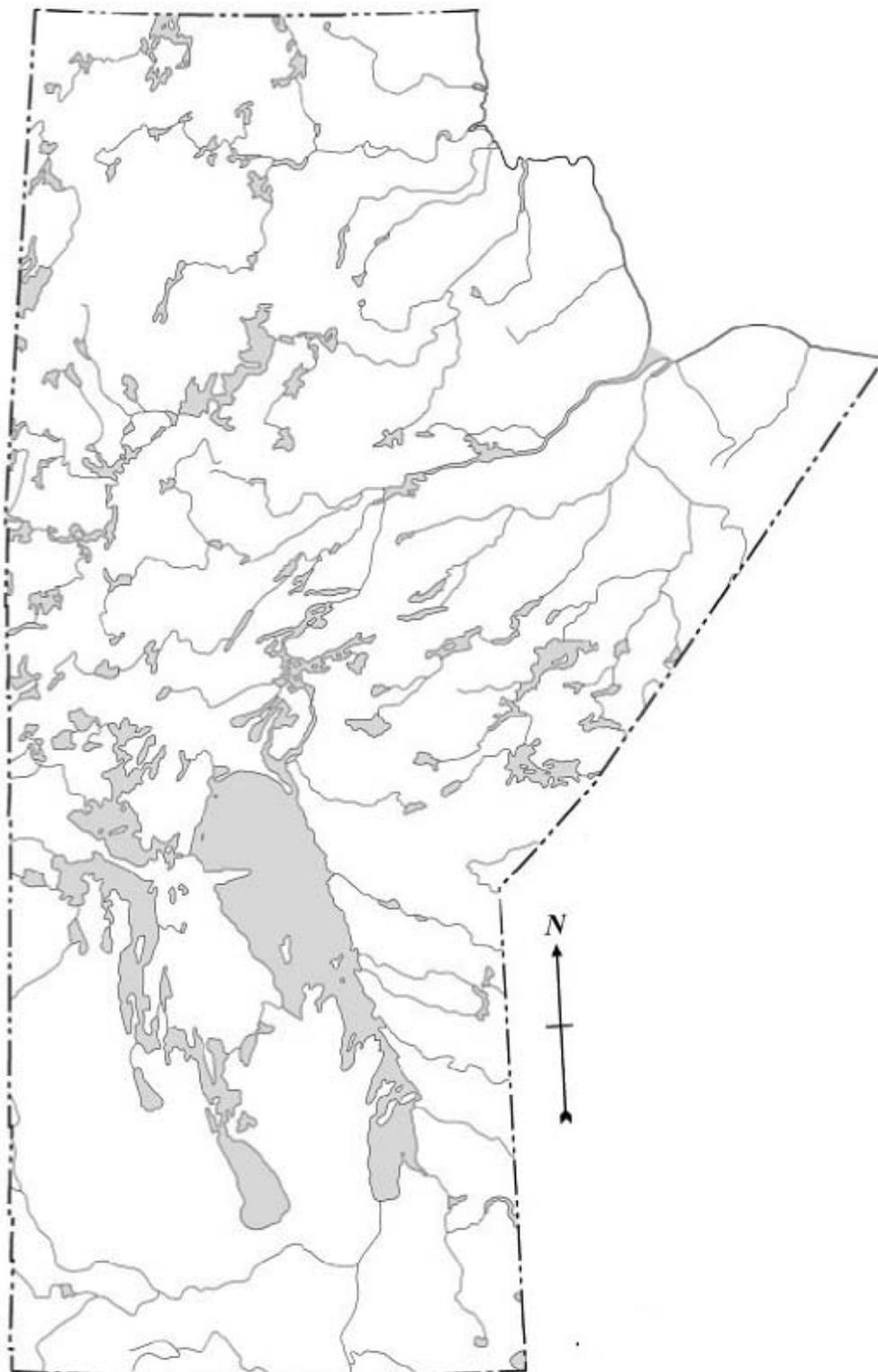
La démographie du Manitoba – Annexe I

La distribution de la population manitobaine en 2003

Voici dans l'ordre les 14 localités du Manitoba qui comptent plus de 3 000 habitants. Place-les sur la carte et note ensuite tes observations.

Winnipeg	Steinbach	Swan River
Brandon	Dauphin	Neepawa
Thompson	Winkler	Altona
Portage La Prairie	Flin Flon	Virden
Selkirk	The Pas	Notre-Dame-de-Lourdes
Ile-des-Chênes	Saint-Laurent	Saint-Claude
Saint-Pierre-Jolys	Saint-Georges	Laurier
Lorette	Sainte-Anne	Saint-Jean-Baptiste
Sainte-Agathe	La Broquerie	Saint-Lazare
Saint-Léon	Saint-Malo	Somerset

Que remarques-tu? _____



© 2002. Her Majesty the Queen in Right of Canada, Natural Resources Canada.
Sa Majesté la Reine du chef du Canada, Ressources naturelles Canada.

La démographie du Manitoba – Annexe II

Les communautés culturelles du Manitoba

Plusieurs communautés de diverses origines sont établies au Manitoba.

Associe les communautés suivantes au village où elles sont regroupées.

Communauté	Localité
ukrainienne	Berens River
Premières nations	Bruxelles
islandaise	Churchill
belge	Dauphin
française	Gimli
mennonite	St-Laurent
écossaise	St-Léon
métisse	Selkirk
déné	Steinbach



La démographie du Manitoba – Annexe II (corrigé)

Les communautés culturelles du Manitoba

Ukrainienne (Dauphin)

Premières nations (Berens River)

Islandaise (Gimli)

Belge (Bruxelles)

Française (St-Léon)

Mennonite (Steinbach)

Écossaise (Selkirk)

Métisse (St-Laurent)

Déné (Churchill)



BLOC 3

Le façonnement de son identité

L'élève pourra

- 4-CI-009 décrire l'influence de divers facteurs sur le façonnement de son identité,
entre autres la culture, la communauté, le lieu, la région;
- 4-CI-009A comprendre ce que les Sages ont à lui enseigner au sujet de sa culture et de son identité;
- 4-CI-009F décrire l'influence du patrimoine culturel sur son identité francophone;
- 4-H-400 écouter les autres de manière active pour comprendre leurs points de vue.

Remarques à l'enseignant

Dans un contexte où l'école, la division ou le district scolaire a accepté que l'on enseigne les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves autochtones, ceux-ci doivent atteindre le résultat d'apprentissage 4-CI-009 A.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Amorcer un remue-méninges avec les élèves afin de déterminer des éléments de la culture francophone au Manitoba. Si les élèves éprouvent des difficultés, leur demander de nommer des artistes francophones, des activités qu'ils pratiquent en français, des lieux où on parle français, des festivals etc.

Encourager les élèves à regrouper individuellement les éléments du remue-méninges dans un organigramme. Inviter les élèves, deux à deux, à comparer leurs organigrammes.

Inviter les élèves à décrire les facteurs culturels, communautaires et géographiques qui influencent le façonnement de leur identité en utilisant leur organigramme personnel.

Demander aux élèves de créer un blason qui les représente personnellement en tant que francophone.

Amener les élèves à venir présenter leur blason au reste de la classe. Les autres élèves pourront participer à l'évaluation en utilisant des critères préalablement précisés.

Français : CO6; É1; É3



BLOC 4

La diversité culturelle

L'élève pourra

- 4-CI-005 nommer diverses communautés culturelles au Manitoba;
- 4-CI-008 nommer des communautés francophones au Manitoba;
- 4-CI-008F identifier des liens entre sa communauté locale et d'autres communautés francophones au Manitoba;
- 4-VI-003 valoriser la diversité culturelle et ethnique du Manitoba;
- 4-H-401 employer un langage respectueux de la diversité humaine.

Remarques à l'enseignant

Ce bloc peut être joint au bloc 2 lorsqu'il est question des communautés culturelles.

De nombreux musées et centres mettent l'accent sur la diversité culturelle et ethnique du Manitoba. Il pourrait être opportun d'organiser des visites à ces endroits.

Encourager les élèves à conserver les travaux élaborés au cours de ce bloc pour pouvoir les utiliser lors de la phase d'intégration à la fin du regroupement.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Amorcer un remue-ménages avec les élèves afin d'identifier des communautés culturelles présentes au Manitoba. Inviter les élèves à écrire une lettre à des représentants de diverses communautés culturelles du Manitoba; y compris des représentants de communautés francophones.

Encourager les élèves à rédiger un modèle de lettre en groupe classe et à le modifier pour répondre à la spécificité des divers groupes culturels.

Proposer aux élèves de partager les réponses obtenues avec le reste de la classe.

Inviter les élèves à écouter de la musique traditionnelle de ces communautés et à apprendre une danse, une chanson, une recette, etc.

Suite aux réponses obtenues et partagées, demander à chaque élève de préparer un dépliant présentant des communautés culturelles du Manitoba. S'assurer que le dépliant valorise la diversité culturelle et ethnique du Manitoba tout en employant un langage respectueux de la diversité humaine.

(4-CI-005, 4-CI-008, 4-VI-003, 4-H-401)

Musique

Éducation physique et éducation à la santé : Motricité

- Inviter les élèves à préciser sur la carte du Manitoba les communautés francophones avec lesquelles ils ont des liens en lançant des phrases comme :

J'ai une tante qui habite à Sainte-Agathe.

Je joue au hockey à Île-des-Chênes.

Le bureau du dentiste est à Ste-Anne.

Comment pourrait-on indiquer toutes ces informations sur une carte?

Inviter les élèves à créer une légende pour la carte du Manitoba. Par exemple, un ballon de soccer peut représenter les sports, un personnage peut représenter de la parenté, etc.

Demander aux élèves de dresser individuellement une carte du Manitoba comprenant un titre, une légende et une rose des vents et qui montre les liens entre la communauté locale et diverses communautés francophones au Manitoba. Inciter les élèves à utiliser une légende élaborée par la classe.



Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA. *Bienvenue dans le site touristique du CDEM*, [en ligne], 2003, <http://www.cdem.com/francais/tourisme/fr/index.asp>, (novembre 2003).

FOLK ARTS COUNCIL OF WINNIPEG. *Folklorama*, [en ligne], 2003, <http://www.folklorama.ca/>, (novembre 2003).

MANITOBA. CULTURE, PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ. SECRÉTARIAT DES AFFAIRES MULTICULTURELLES. *Un portrait de la communauté italienne au Manitoba*, Winnipeg, le Secrétariat, 199?, 50 p. (DREF 305. 894507127 P964)

MANITOBA. SECRÉTARIAT DES AFFAIRES MULTICULTURELLES. *Profil de la communauté antillaise au Manitoba*, Winnipeg, le Secrétariat, 199?, 54 p. (DREF 305. 8972907127 P964)

MANITOBA. SECRÉTARIAT DES AFFAIRES MULTICULTURELLES. *Profil de la communauté portugaise au Manitoba*, Winnipeg, le Secrétariat, 199?, 90 p. (DREF 305. 8946907127 P964)

MANITOBA. SECRÉTARIAT DES AFFAIRES MULTICULTURELLES. *Profil de la communauté africaine au Manitoba*, Winnipeg, le Secrétariat, 199?, 77 p. (DREF 305. 89607127 P964)

BLOC 5

Les réalisations artistiques et culturelles

L'élève pourra

- 4-CI-006 donner des exemples de diverses réalisations artistiques et culturelles des personnes du Manitoba,
entre autres des réalisations culturelles autochtones et francophones;
- 4-CI-006A donner des exemples d'organismes et de réalisations artistiques et culturelles autochtones au Manitoba;
- 4-CI-006F donner des exemples d'organismes et de réalisations artistiques et culturelles francophones au Manitoba;
- 4-VI-004 valoriser les réalisations artistiques et culturelles des personnes du Manitoba;
- 4-H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques.

Remarques à l'enseignant

Il est important d'inclure des artistes qui représentent plusieurs communautés culturelles, y compris les communautés autochtones et francophones.

Encourager les élèves à conserver les travaux élaborés au cours de ce bloc pour pouvoir les utiliser lors de la phase d'intégration à la fin du regroupement.

Dans un contexte où l'école, la division ou le district scolaire a accepté que l'on enseigne les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves autochtones, ceux-ci doivent atteindre le résultat d'apprentissage 4-CI-006A.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Amorcer une discussion avec les élèves au sujet des événements culturels et artistiques qui se déroulent au Manitoba et au sujet des artistes manitobains. Suggérer aux élèves de visiter une galerie d'art présentant des œuvres d'artistes manitobains ou de visiter une exposition consacrée à un artiste local.

Inviter les élèves à apporter en classe et à partager des exemples de réalisations artistiques et culturelles de Manitobains et à en nommer les auteurs.

Encourager les élèves à allonger, tout au long du bloc, la liste de personnalités artistiques manitobaines en écoutant la radio communautaire, en lisant les journaux, en visitant la bibliothèque municipale, en écoutant la télé, etc.

Inviter les élèves à classer les artistes selon diverses sphères d'activités.

Demander aux élèves de mener une courte recherche sur des artistes franco-manitobains, et de présenter l'information recueillie au reste de la classe.

Amener chaque élève à valoriser les réalisations de ces artistes en écrivant le nom de l'artiste au centre d'une grande étoile et à énumérer quelques-unes de ses œuvres sur les pointes. (4-CI-006, 4-VI-004, 4-H-403)

Proposer aux élèves de coller ces étoiles sur les murs des corridors de l'école.



- Afficher les sigles ou les logos d'organismes culturels franco-manitobains et inviter les élèves à nommer l'organisme qu'ils représentent.
Présenter l'hebdomadaire *La Liberté* et l'*Annuaire des services en français au Manitoba*. Inviter les élèves à faire la liste des organismes francophones à vocation culturelle qui sont représentés dans *La Liberté* ou dans l'*Annuaire*.
Animer une discussion sur l'importance de ces organismes.
Amener les élèves à faire un sondage sur la popularité de *La Liberté* ou d'organismes culturels tels que Envol, CKSB, Radio-Canada, le Cercle Molière, les Danseurs de la Rivière Rouge, etc.
Demander aux élèves de présenter les résultats du sondage sous forme de tableaux et de graphiques. Inciter les élèves à écrire avec un partenaire un court article présentant les résultats du sondage.

Mathématiques : 2.1.2

OU

- Inviter les élèves à apporter une variété de cartes professionnelles en classe et à nommer les éléments qui se retrouvent sur celles-ci, par exemple le sigle ou le logo de la compagnie ou de l'organisme, le nom de la personne, une courte description des services offerts, etc.
Demander aux élèves, à partir de critères élaborés en classe, de préparer une carte professionnelle pour un artiste ou un organisme francophone au Manitoba.
Demander aux élèves de répondre à une lettre adressée au centre des services communautaires par une famille francophone qui vient de déménager au Manitoba. Vous trouverez un exemple d'une telle lettre à l'annexe I. En répondant à cette lettre, les élèves seront amenés à revoir les services en français qui existent dans la communauté.

Français : É1; É3

- Dans le cas où les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves autochtones seraient au programme, afficher les sigles ou les logos d'organismes autochtones et inviter les élèves à nommer l'organisme qu'ils représentent.
Encourager les élèves à relever les organismes autochtones qui sont représentés dans les médias.
Animer une discussion sur l'importance de ces organismes.
Amener les élèves à faire un sondage sur la popularité de ces organismes (Manitoba Métis Federation, l'Assemblée des Premières nations, Aboriginal Peoples' Television Network). Encourager les élèves à présenter les résultats du sondage sous forme de tableaux et de graphiques. Inviter les élèves à écrire avec un partenaire un court article présentant les résultats du sondage. (4-H-403)
Organiser une visite aux studios d'APT.N.

Mathématiques : 2.1.2



Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

Étienne Gaboury, *architecte*, [enregistrement vidéo], production des Productions Rivard et l'Office nationale du film du Canada, Montréal, Médiamax international, 1998, 1 vidéocassette de 52 min. (DREF 45231 V7218)

AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Centre de l'art indien*, [en ligne], 2003, http://www.ainc-inac.gc.ca/art/index_f.html, (novembre 2003).

MCDERMOTT, Barb, Gail MCKEOWN et Lyse-Anne PAPINEAU. *Coup d'œil sur... les gens célèbres du Canada : Les gens célèbres du Manitoba*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001, 13 livrets et 1 guide d'exploitation, coll. « Coup d'œil ». (DREF 920.071 M134c)

SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE. *Le site officiel des francophones du Manitoba*, [en ligne], 2003, <http://www.franco-manitobain.org>, (novembre 2003).

SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE. *La société franco-manitobaine*, [en ligne], 2003, <http://www.sfm-mb.ca/>, (novembre 2003).

Les réalisations artistiques et culturelles – Annexe I

Une lettre d'une famille francophone

Le 12 mars 2004

Centre de ressources communautaires
383, boul. Provencher, pièce 215
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9
233-ALLÔ
1-800-665-4443

Madame, Monsieur,

Nous venons de déménager à Ste-Anne. Nous avons deux enfants âgés de 4 et 10 ans. Nous aimerions avoir de l'information au sujet des artistes et des organismes culturels francophones qu'il y a au Manitoba.

Le Manitoba est aussi reconnu pour sa diversité culturelle. Pourriez-vous inclure de l'information au sujet des réalisations artistiques de diverses communautés culturelles. Y a-t-il des endroits particuliers à visiter, des festivals, des artistes.

Nous nous intéressons aussi à la culture autochtone. Auriez-vous des suggestions d'endroits à visiter, de festivals.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration.

La famille Nadeau

BLOC 6

Les lieux importants

L'élève pourra

- 4-CT-025 décrire des lieux d'importance historique, culturelle ou naturelle au Manitoba,
par exemple Lower Fort Garry, la Fourche, le musée de Saint-Boniface, Thunderbird House, les parcs nationaux et provinciaux;
- 4-H-303 évaluer ses représentations à la lumière de nouvelles informations et de nouvelles idées.

Remarques à l'enseignant

Encourager les élèves à se rendre, lors de sorties en famille, à des lieux reconnus comme attrait touristiques.

Si possible, organiser une sortie scolaire à plusieurs endroits différents. Un groupe d'élèves peut se rendre à la Fourche, un autre à la maison Riel, etc. À son retour chaque groupe est responsable de présenter l'endroit visité. Dans le cas où il ne serait pas possible d'organiser des sorties simultanées, répartir régulièrement des sorties éducatives tout au long de l'année dans des lieux d'importance historique, culturelle ou naturelle.

Il serait intéressant, si les ressources technologiques le permettent, d'inviter les élèves à prendre des photos tout au long de leurs visites et de préparer un montage à l'aide d'un logiciel de présentation.

Inviter les élèves à conserver les travaux élaborés au cours de ce bloc pour pouvoir les utiliser lors de la phase d'intégration à la fin du regroupement.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Amorcer une discussion avec les élèves au sujet des lieux d'importance au Manitoba. Encourager les élèves à classer ces lieux selon qu'il s'agisse de lieux d'importance historique, culturelle ou naturelle.
Inviter les élèves à choisir, en groupes coopératifs, un lieu qui les intéresse et à mener une recherche sur celui-ci afin de le présenter à l'ensemble de la classe.
Organiser avec les élèves une entrevue individuelle portant sur les visites ou les recherches menées. L'annexe I peut être utilisée si l'enseignant n'a pas la possibilité de mener des entrevues individuelles. L'activité a pour but d'amener les élèves à réfléchir sur la tâche qu'ils viennent d'accomplir. (4-CT-025, 4-H-303)

OU

- Présenter une série de cartes postales ou des photographies qui montrent des lieux importants du Manitoba. Attention que le nom de l'endroit ne figure pas au recto de la carte postale.
Distribuer des étiquettes portant le nom de ces lieux et proposer aux élèves de les associer à l'une ou l'autre des cartes postales.
Inviter quelques élèves à venir lire les descriptifs et à replacer les étiquettes s'il y a lieu.

Mener une discussion sur l'importance de ces lieux.

Inviter les élèves à choisir, en groupes coopératifs, un lieu qui les intéresse et à mener une recherche sur celui-ci afin de présenter le lieu à l'ensemble de la classe.

Organiser avec les élèves une entrevue individuelle portant sur les visites ou les recherches menées. L'annexe I peut être utilisée si l'enseignant n'a pas la possibilité de mener des entrevues individuelles. L'activité a pour but d'amener les élèves à réfléchir sur la tâche qu'ils viennent d'accomplir. (4-CT-025, 4-H-303)



Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA. *Bienvenue dans le site touristique du CDEM*, [en ligne], 2003, <http://www.cdem.com/francais/tourisme/fr/index.asp>, (novembre 2003).

EMMOND, Ken. *Le Manitoba*, Montréal, Grolier, 1998, 128 p., coll. « À la découverte du Canada ». (DREF 971.27 E54m)

MANITOBA. CULTURE, PATRIMOINE et TOURISME. *Voyage Manitoba*, 155 rue Carlton, 7^e étage, Winnipeg, R3C 3H8, Téléphone : 945-3777, poste AJ8, ou le 1-800-665-0040. [Trousse gratuite : cartes routières, guide touristique, fiches d'information, parcs et lieux historiques nationaux]

MANITOBA, ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE. *Le Palais législatif du Manitoba : une ressource pédagogique à l'intention des enseignantes et enseignants du Manitoba*, [CD-ROM], Winnipeg, le Ministère, 1999-2000, 1 cédérom et guide de 4 p. (DREF CD-ROM 725.11 P154)

MCDERMOTT, Barb, Gail MCKEOWN et Lyse-Anne PAPINEAU. *Coup d'œil sur... les attraits du Canada*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001, 14 livrets et 1 guide d'exploitation, coll. « Coup d'œil ». (DREF 917.1 M134a) [Le parc national Wapusk]

MCDERMOTT, Barb, Gail MCKEOWN et Lyse-Anne PAPINEAU. *Coup d'œil sur... les capitales du Canada*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001, 14 livrets et 1 guide d'exploitation, coll. « Coup d'œil ». (DREF 917.1 M134c)

Les lieux importants– Annexe I

Une entrevue individuelle

Nom : _____ Date : _____

1. Pourquoi as-tu choisi ce lieu? _____

2. Qu'as-tu appris au sujet de ce lieu pendant ta visite ou ta recherche? _____

3. Recommanderais-tu à un enseignant d'emmener sa classe à cet endroit pour une sortie scolaire? Pourquoi? _____

4. Quelles recommandations ferais-tu aux personnes qui sont responsables de ce lieu?

5. Es-tu satisfait de la présentation que tu as faite en classe? Pourquoi? _____

6. Si tu avais à refaire ce projet, que ferais-tu autrement? _____

BLOC 7

Les relations avec la terre

L'élève pourra

- 4-CI-007 nommer des communautés, des cultures et des langues autochtones au Manitoba,
par exemple le cri, l'ojibway, le dakota, le michif, l'oji-cri, le déné;
- 4-CI-007A identifier des liens entre sa communauté et d'autres communautés autochtones du Manitoba;
- 4-CT-024 donner des exemples de relations traditionnelles des peuples autochtones avec la terre;
- 4-VT-006 apprécier l'environnement naturel du Manitoba;
- 4-VT-006A respecter la dimension spirituelle de ses liens avec l'environnement naturel (eau, terre, ciel);
- 4-H-103 prendre des décisions en faisant preuve d'un sens de responsabilité écologique et d'une préoccupation pour l'environnement naturel.

Remarques à l'enseignant

Il serait bon que l'enseignant consulte le document intitulé *Le cercle d'apprentissage*, publié par Affaires indiennes et du Nord Canada, avant d'entreprendre l'étude de ce bloc avec les élèves. L'unité 6 du document traite particulièrement de la relation que les Premières nations entretiennent avec la terre.

Inviter les élèves à conserver les travaux élaborés au cours de ce bloc pour pouvoir les utiliser lors de la phase d'intégration à la fin du regroupement.

Dans un contexte où l'école, la division ou le district scolaire a accepté que l'on enseigne les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves autochtones, ceux-ci doivent atteindre le résultat d'apprentissage 4-CI-007A et 4-VT-006A.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Amorcer une discussion sur la façon dont les élèves traitent la terre.
Inviter les élèves à mettre sur pied un projet écologique qui démontre un sens de responsabilité écologique et une préoccupation pour l'environnement au Manitoba.
Autrement, les inviter à participer à un tel projet.
Proposer aux élèves de créer un message visuel ou audio qui fait la promotion de la protection de l'environnement. (4-VT-006, 4-H-103)

Sciences de la nature : 4-1-15

- Inviter les élèves à s'asseoir par terre, en cercle, et amorcer un remue-méninges au sujet des Autochtones du Manitoba.
Encourager les élèves à partager ce qu'ils savent ou croient savoir au sujet des cultures et des langues autochtones au Manitoba.
Expliquer aux élèves que les Autochtones se composent des peuples des Premières nations, des Métis et des Inuits. Présenter l'annexe I qui indique l'emplacement géographique des peuples des Premières nations et métis au Manitoba.
Orienter la discussion avec les élèves sur le thème des Autochtones et l'environnement.

Raconter une légende qui décrit les relations traditionnelles des peuples autochtones avec la terre.

Présenter les activités suggérées de l'unité six du document *Le cercle d'apprentissage* publié par les Affaires indiennes et du Nord.

Demander aux élèves d'écrire et d'illustrer un récit qui donne des exemples de relations traditionnelles des peuples autochtones avec la terre.

(4-CI-007, 4-CT-024)

Français : É4

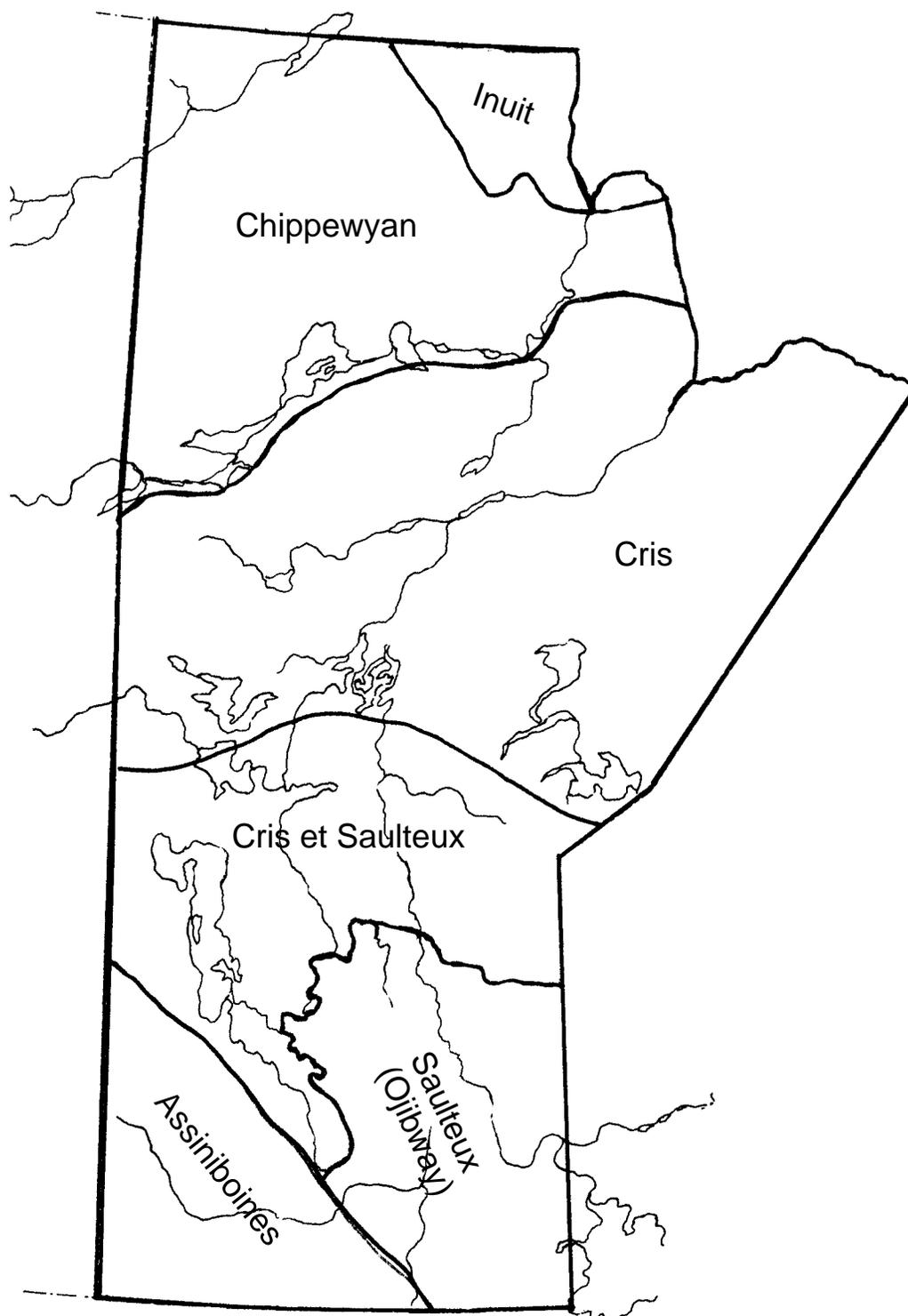


Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

- GROUPE CLEARY. *Parcourez l'univers autochtone : premiers peuples*, [en ligne], 2003, http://www.autochtones.com/fr/premiers_peuples/index_histoire.html, (novembre 2003).
- McCUE, Harvey. *Le cercle d'apprentissage : activités d'apprentissage pour la classe sur les Premières nations du Canada : destinées aux jeunes de 8 à 11 ans*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada, 2000, 71 p. (DREF 970.41 M133c 8 à 11 ans)
- PIQUEMAL, Michel, et Edward S. CURTIS. *Paroles indiennes : textes indiens d'Amérique du Nord*, Paris, Albin Michel, 1993, 52 p., coll. « Carnets de sagesse ». (DREF 970.1 P257) [recueil de textes qui décrivent les liens entre les autochtones et la terre]
- QUESNEL, Alain, et François DAVOT. *Les Indiens*, Paris, Hachette, 1992, 47 p., coll. « Mythes et légendes ». (DREF 398.2 Q5i) [La fille des bisons]
- SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE. *Au pays de Riel [en ligne]*, 2003. <http://www.shsb.mb.ca/paysriel/accueil.html>. (février 2004)
- WILSON, James, Jean-François VISEUR et Marcel FORTIN. *Les Amérindiens*, Tournai, Gamma, Montréal, École Active, 1995, 48 p., coll. « Les peuples menacés ». (DREF 970.1 W749a) [les valeurs et les croyances traditionnelles]

Les relations avec la terre – Annexe I

L'emplacement des Premières nations au Manitoba



BLOC 8

Les ressources naturelles

L'élève pourra

- 4-CT-021 nommer et situer sur une carte les principales ressources naturelles du Manitoba;
- 4-CT-023 nommer des enjeux manitobains portant sur la gestion responsable de l'environnement et le développement durable;
- 4-H-301 considérer les avantages et les inconvénients des solutions à un problème;
- 4-H-402 appuyer ses idées et ses opinions sur de l'information et des observations.

Remarques à l'enseignant

Il est très important d'aborder le sujet de la gestion responsable de l'environnement et du développement durable de façon à ce que les élèves prennent conscience de la situation sans se sentir coupables.

Les ressources sont *les moyens matériels (hommes, réserves d'énergie) dont dispose ou peut disposer une collectivité.*

Les ressources naturelles sont propres au monde physique, à l'exception des humains et de leurs œuvres.

Il paraît opportun de faire le lien entre l'extraction des ressources naturelles et la démographie en montrant que la plupart des villes du Nord de la province doivent leur développement à la découverte de ressources naturelles.

Inviter les élèves à conserver les travaux élaborés au cours de ce bloc pour pouvoir les utiliser lors de la phase d'intégration à la fin du regroupement.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Discuter avec les élèves de ce qu'est une ressource naturelle et créer une définition pour la classe à partir des contributions des élèves.

Amener les élèves à recenser les ressources naturelles qu'ils utilisent dans leur vie de tous les jours et à imaginer leur vie si une de ces ressources, le bois par exemple, disparaissait.

Proposer aux élèves de recenser tous les endroits et tous les objets où la ressource en question est présente.

Inviter les élèves à consulter un atlas ou le site de l'*Atlas du Canada* pour nommer les principales ressources naturelles du Manitoba et pour les situer.

Encourager les élèves à nommer des villes et villages qui se sont développés près de ces endroits et à remarquer le lien qui existe entre les ressources naturelles et la distribution de la population au Manitoba.

Lancer une discussion sur le sort de ces endroits, lorsque les ressources naturelles sont épuisées ou qu'on décide que l'exploitation n'est plus rentable, en demandant aux élèves ce que les personnes peuvent faire dans une telle situation.

Demander aux élèves de rédiger un message publicitaire sur les ressources naturelles du Manitoba. L'annexe I peut servir d'amorce à la conception d'un tel message. Dans un premier temps, les élèves complètent le tableau en recensant quelques ressources naturelles du Manitoba, la région où on trouve la ressource, la ville ou le village avoisinant et les coordonnées alphanumériques à partir, par exemple, de la carte routière officielle du Manitoba. Ensuite, ils élaborent leur message publicitaire. (4-CT-021, 4-H-205)



Sciences de la nature : 4-1-14 ; 4-4-06

- Discuter avec les élèves dans le but de les amener à nommer des enjeux manitobains portant sur de la gestion responsable de l'environnement et du développement durable. Inviter les élèves à discuter des enjeux actuels dans leur communauté ou au Manitoba.

Amener les élèves à exprimer, en les appuyant, leurs opinions dans des articles pour le journal de l'école. (4-CT-023, 4-H-402)



Présenter un problème qui incite les élèves à prendre des décisions concernant l'exploitation de la terre ou des richesses naturelles dans leur région, par exemple la construction d'un barrage hydroélectrique sur la rivière voisine, l'exploitation d'une mine près du village, la création d'une piste pour les motoneiges, etc.

Les élèves peuvent résoudre un problème écologique en suivant le modèle proposé à l'annexe II. Il serait bon que l'enseignant, une fois les problèmes écologiques recensés par la classe, en choisisse un et l'inscrive directement dans la boîte explique la situation de l'annexe II. (4-CT-023, 4-H-401)



Sciences de la nature : 4-1-14; 4-4-15

Les ressources naturelles – Annexe I

Un message publicitaire Les ressources naturelles du Manitoba

Les principales ressources naturelles du Manitoba :

Ressources	Ville ou village à proximité	Région du Manitoba	Coordonnées

Le message utilise :

des personnes

des dessins animés

des images

des animaux

de la musique

autres

Décris comment tu utilises ces éléments :

Conçois ton message.

Les ressources naturelles – Annexe II

Un problème écologique

Membres du groupe : _____

Explique la situation :
Causes
Conséquences
Solutions possibles

BLOC 9

Les liens avec le monde

L'élève pourra

- 4-CM-039 préciser des liens qui rattachent les personnes du Manitoba et d'autres personnes ailleurs dans le monde,
par exemple l'immigration, les importations et les exportations, les voyages;
- 4-CM-040 reconnaître que ses propres décisions et ses actes peuvent avoir des conséquences pour d'autres personnes dans le monde,
par exemple l'UNICEF, le Projet Amour, les projets de recyclage;
- 4-VM-010 apprécier l'interdépendance du Manitoba avec le monde;
- 4-H-102 interagir avec les autres de manière juste et respectueuse;
- 4-H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques.

Remarques à l'enseignant

Inviter les élèves à conserver les travaux élaborés au cours de ce bloc pour pouvoir les utiliser lors de la phase d'intégration à la fin du regroupement.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Amorcer une discussion dans le but d'amener les élèves à indiquer comment ils peuvent entrer ou sortir de leur communauté et comment ils peuvent communiquer avec les personnes d'ailleurs.

Encourager les élèves à exprimer que ce sont les moyens de transport et de communication qui permettent de créer des liens avec les personnes vivant ailleurs dans le monde.

Afficher une carte du monde sur un mur de la classe.

Inviter les élèves à vérifier à quel endroit leurs souliers ont été fabriqués et à placer des petits souliers ou des épingles sur la carte. Inviter les élèves à choisir une vingtaine d'objets dans leur maison et à en noter le pays d'origine. L'annexe I présente un tableau facilitant la prise de notes.

Inviter les élèves à mettre leurs découvertes en commun. Amorcer une discussion dans le but de préciser les différents liens qui rattachent les personnes du Manitoba et d'autres pays du monde plus particulièrement les pays de la francophonie. Profiter de l'occasion pour conscientiser les élèves au problème du travail des enfants dans le monde.

Encourager les élèves à proposer des décisions qu'ils pourraient prendre et des gestes qu'ils pourraient poser par rapport à ce problème d'exploitation.

Demander aux élèves de composer, à partir des données recueillies, de courts messages montrant l'interdépendance entre le Manitoba et le reste du monde. Ces messages pourront être affichés un peu partout dans l'école.

(4-CM-039, 4-VM-010, 4-H-403)

Mathématiques : 2.1.1

Français : É1; É3

- Amener les élèves à reconnaître l'apport du Manitoba dans les autres pays du monde.
Inviter les élèves à participer à des projets, comme le *Projet Amour*, qui les amèneront à reconnaître que leurs actes et leurs choix personnels peuvent affecter des personnes ailleurs dans le monde.

Amener les élèves, par le biais d'une autoévaluation, à déterminer leur apport au projet de groupe. L'annexe II propose des pistes possibles pour l'autoévaluation.
(4-CM-040, 4-H-102)



Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

CODE. *Projet Amour*, [en ligne], 2003,

<http://www.codecan.org/francais/activities/projetamour/>, (novembre 2003).

UNICEF. *Pour chaque enfant, faisons avancer l'humanité*, [en ligne], 2003,

<http://www.unicef.org/french/>, (novembre 2003).

Les liens avec le monde – Annexe II

Une autoévaluation Ma participation au projet de classe

Nom : _____ Date : _____

Mets un crochet au bon endroit. Rencontre ton enseignant ou ton enseignante pour discuter de ton autoévaluation.

	élève			enseignant		
						
J'ai fait preuve d'équité.						
J'ai fait preuve de respect.						
J'ai accepté des suggestions.						
J'ai offert des suggestions constructives.						
J'ai utilisé un langage respectueux.						
J'ai participé activement au projet de la classe.						

Explique comment ce projet te permet d'être en relation avec les personnes ailleurs dans le monde. _____

Intégration

À la fin du regroupement, l'enseignant invite les élèves à faire la synthèse de ce qu'ils ont appris. Les élèves évaluent leurs apprentissages et les célèbrent avec les membres de la communauté.

- Encourager les élèves à échanger avec un camarade ce qu'ils ont appris tout au long de ce regroupement et les stratégies qu'ils ont utilisées. Les inviter à compléter individuellement les deux derniers numéros du tableau de connaissances de l'annexe I de la mise en situation. Il s'agit d'un moment accordé aux élèves pour réfléchir sur les nouvelles connaissances, valeurs et habiletés qu'ils ont acquises en plus de penser aux stratégies utilisées pour permettre ces acquisitions.

Suggérer aux élèves de compléter l'annexe II qui a trait à l'acquisition d'habiletés pour la citoyenneté active et démocratique. L'enseignant peut annoter cette annexe et en discuter avec les élèves, en fonction des observations faites tout au long du regroupement.

OU

- Proposer aux élèves de préparer leurs dépliants afin de les remettre à la bibliothèque de l'école ou à la Chambre de commerce locale. Amener les élèves à évaluer leur processus et leur produit. L'annexe I amène les élèves à réfléchir sur l'action qu'ils viennent de poser pour la communauté scolaire. Cette autoévaluation donne l'occasion aux élèves de revenir sur l'activité et de voir dans quelle mesure ils ont respecté le plan de travail élaboré à l'annexe II de la mise en situation.

Suggérer aux élèves de compléter l'annexe II qui a trait à l'acquisition d'habiletés pour la citoyenneté active et démocratique. L'enseignant peut annoter cette annexe et en discuter avec les élèves, en fonction des observations faites tout au long du regroupement.



Intégration – Annexe I

Une autoévaluation Le dépliant touristique

Membres du groupe : _____ Date : _____

Contenu du dépliant

- Le dépliant est-il complet? Contient-il toute l'information que vous vouliez y inclure (photos, régions, gouvernement, activités culturelles, activités en français, etc.)? Comment pourrait-on l'améliorer?

Format du dépliant

- Le format de dépliant est-il bien adapté au contenu? Pourquoi?

Répartition des tâches

- Est-ce que les membres du groupe ont complété la tâche qui leur avait été assignée? Pourquoi?

Ressources nécessaires

- L'information est-elle organisée?
- L'information est-elle pertinente?
- Les sources d'information sont-elles indiquées?

Échéancier

- L'échéancier a-t-il été respecté? Sinon, pourquoi pas?

Intégration – Annexe II

La citoyenneté active et démocratique

Nom de l'élève : _____ Date : _____

Mets un crochet dans la boîte qui correspond le mieux à ton comportement au sein de l'équipe.

	toujours	parfois	rarement
J'ai partagé mes idées avec les autres.			
J'ai participé au partage des responsabilités.			
J'ai rempli mes responsabilités.			
J'ai utilisé une voix douce quand je parlais.			
J'ai donné à chaque personne la chance de s'exprimer.			
J'ai écouté attentivement les personnes qui parlaient.			
Je n'ai pas interrompu les personnes qui parlaient.			
Je n'ai pas ridiculisé les autres.			
J'ai discuté pour trouver des solutions aux conflits qui sont survenus.			
J'ai traité les autres comme je veux être traité.			
Je me suis préoccupé de l'environnement.			
J'ai recyclé.			
J'ai récupéré.			

Relis l'annexe I de l'intégration de « La citoyenneté active et démocratique » et explique où tu en es dans l'atteinte de tes objectifs.

4^e année

Le Manitoba, le Canada et le Nord : Lieux et récits

Regroupement

Histoire du Manitoba

Aperçu du regroupement

Tout au long de ce regroupement, les élèves de la quatrième année exploreront les événements et les personnages qui ont contribué au façonnement du Manitoba. Ils étudieront entre autres les premières colonies, l'apport de différentes communautés culturelles et la façon dont la vie au Manitoba a changé au fil du temps.

Durée suggérée

	Titre du bloc	RAS inclus dans le bloc	Durée suggérée
Mise en situation			30 min
Réalisation	Bloc 1 L'apport des Premières nations et des Métis	4-CI -011, 4-CI -011A, 4-CT-027, 4-H-305	240 min
Réalisation	Bloc 2 L'apport des francophones	4-CI -012, 4-CI -012F, 4-H-400	240 min
Réalisation	Bloc 3 L'apport des communautés ethniques et culturelles du Manitoba	4-CI -010, 4-CT-026, 4-H-401	150 min
Réalisation	Bloc 4 Les personnages et les événements	4-CH-033, 4-VH-008, 4-VH-009, 4-H-202, 4-H-304	150 min
Réalisation	Bloc 5 Les changements de mode de vie	4-CH-034, 4-CH-035, 4-H-201	90 min
Intégration			120 min
Nombre d'heures suggéré pour ce regroupement			17 heures

Scénario possible

Le scénario qui suit se divise en trois phases : la mise en situation, la réalisation et l'intégration. Il est proposé à titre de suggestion pour l'ensemble du regroupement.

L'enseignant peut choisir une des mises en situation proposées comme élément déclencheur.

À la fin du regroupement, l'enseignant invite les élèves à faire la synthèse de leurs apprentissages en utilisant l'intégration correspondant à la mise en situation privilégiée au début du regroupement.

Tout au long du regroupement, l'enseignant a l'occasion d'évaluer, grâce à diverses activités, le processus d'apprentissage des élèves, au niveau des connaissances, des valeurs et des habiletés.

L'acquisition des habiletés pour la citoyenneté active et démocratique est un processus qui se prolonge tout au long de l'année. Nous suggérons à l'enseignant d'utiliser des outils comme ceux présentés à la fin de ce regroupement pour déterminer dans quelle mesure l'élève a acquis ces habiletés.

Mise en situation

L'enseignant présente un scénario d'apprentissage aux élèves de façon à susciter leur intérêt et leur motivation. Les élèves se posent des questions sur le scénario présenté et font des liens avec leurs connaissances antérieures.

- Amorcer une discussion avec les élèves sur ce qu'on retrouve dans un musée. Noter toutes leurs suggestions. Organiser une visite réelle ou virtuelle d'un musée ou présenter des dépliants de différents musées.

Discuter avec les élèves du rôle des musées.

Donner aux élèves un aperçu de ce qu'ils vont explorer au cours des prochaines semaines.

Proposer aux élèves de transformer la classe en un musée dont ils seront les curateurs.

Inviter les élèves à faire la liste des différentes galeries qui pourraient être mises sur pied.

Encourager les élèves à choisir, en groupe de deux, une des galeries proposées et à faire une description de la manière dont ils l'envisagent.

Informers les élèves qu'à la fin du regroupement, ils transformeront la classe en musée consacré à l'histoire du Manitoba. Ils pourront inviter les élèves d'autres classes, leur famille, des amis et des gens de la communauté à visiter leur musée.

OU

- Placer une ligne ou une spirale du temps au tableau en inscrivant seulement des dates telles que celles proposées à l'annexe I.

Remettre aux élèves des étiquettes sur lesquelles se retrouvent différents événements de l'histoire du Manitoba. Inviter les élèves à venir placer ces étiquettes sur la ligne du temps et à expliquer pourquoi ils ont choisi ce moment par rapport aux autres.

Donner aux élèves un aperçu de ce qu'ils vont explorer au cours des prochaines semaines et les informer qu'ils pourront réorganiser les étiquettes sur la ligne du temps et en ajouter tout au long du regroupement.

Informers les élèves qu'à la fin du regroupement, ils produiront un recueil de textes relatant les principaux événements de l'histoire du Manitoba.

OU



- Donner aux élèves un aperçu de ce qu'ils vont explorer au cours des prochaines semaines. Inviter les élèves à faire une liste de Manitobains et de Manitobaines célèbres qu'ils aimeraient honorer au cours d'un gala de l'histoire du Manitoba. Expliquer aux élèves qu'ils pourront ajouter des noms tout au long du regroupement. Informer les élèves qu'ils participeront à un gala consacré à l'histoire du Manitoba. Ils seront invités à se costumer afin de tenir le rôle de Manitobaines et de Manitobains célèbres.

Réalisation

L'enseignant présente des situations d'apprentissage qui amènent les élèves à traiter les informations qu'ils recueillent tout au long du regroupement. Les élèves, seuls ou en groupes, consultent et sélectionnent de l'information, l'organisent et l'enregistrent, l'évaluent, en tirent des conclusions et proposent des solutions possibles à divers problèmes.

Dans le but de faciliter la planification, les RAS de ce regroupement ont été organisés en blocs d'enseignement. Il est à souligner que, tout comme pour le regroupement lui-même, les blocs d'enseignement sont des pistes suggérées pour le déroulement du cours de sciences humaines. L'enseignant peut choisir de structurer son cours et ses leçons en privilégiant une autre approche. Quoi qu'il en soit, les élèves doivent atteindre les RAS prescrits pour la quatrième année.

Les situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées dans les blocs suivants amèneront les élèves à acquérir des habiletés, des connaissances, et des valeurs en rapport avec l'histoire du Manitoba.

Bloc 1 : L'apport des Premières nations et des Métis

Bloc 2 : L'apport des francophones

Bloc 3 : L'apport des communautés ethniques et culturelles du Manitoba

Bloc 4 : Les personnages et les événements

Bloc 5 : Les changements de modes de vie

Intégration

Dans le but de faciliter l'enchaînement dans la lecture de ce regroupement, l'intégration est présentée à la suite du dernier bloc. L'intégration permettra aux élèves de célébrer leurs apprentissages aux niveaux des connaissances, des valeurs et des habiletés en ce qui concerne l'histoire du Manitoba.

Mise en situation – Annexe I

La chronologie du Manitoba

Voici une liste d'événements que les élèves peuvent essayer de placer dans le bon ordre en les associant à la date correspondante.

13 000 avant notre ère	Premières évidences du passage de chasseurs nomades dans le sud-ouest de la province.
5 000 avant notre ère	Premiers habitants dans l'est et le nord du Manitoba.
1 500 avant notre ère	Des nomades venus d'Alaska longent la côte de la baie d'Hudson.
500 avant notre ère	Des échanges commerciaux entre Autochtones ont lieu. On a retrouvé du cuivre venu du lac Supérieur, des coquillages venus du golfe du Mexique, des pierres volcaniques venues du Wyoming, du silex venu du Dakota du Nord.
1100	Des Amérindiens du Manitoba plantent du maïs sur les berges de la rivière Rouge au nord de Winnipeg.
1612	Les premiers Européens mettent le pied au Manitoba. L'équipage du capitaine Thomas Button passe l'hiver à l'embouchure des rivières Nelson et Hayes.
1670	Création de la Compagnie de la Baie d'Hudson.
1690-1691	Henry Kelsey explore le nord du Manitoba entre la baie d'Hudson et la rivière Saskatchewan.
1731	Construction du Fort Prince-de-Galles à l'embouchure de la rivière Churchill.
1734	Les La Vérendrye arrivent à la rivière Rouge.
1736	Épidémie de variole chez les Autochtones.
1783	Construction du Fort Churchill par la Compagnie de la Baie d'Hudson.
1806	Marie-Anne Gaboury est la première femme d'origine européenne dans l'Ouest canadien.
1811	Établissement de la première colonie agricole par Lord Selkirk.
1816	Bataille de Seven Oaks
1834	Construction de Lower Fort Garry.
1840	Formulation de l'alphabet cri par James Evans.
1845	Pétition des Métis pour revendiquer des droits territoriaux et être reconnus en tant qu'Autochtones.
1859	Premier bateau à vapeur sur la rivière Rouge.

...suite

-
- 1869 La Compagnie de la Baie d'Hudson cède les territoires de l'Ouest au gouvernement canadien pour 300 000 \$
 - 1869 Établissement d'un gouvernement provisoire avec à sa tête Louis Riel.
 - 1870 Le Manitoba entre dans la Confédération.
 - 1872 Loi octroyant des terres gratuites aux immigrants.
 - 1875 Immigration irlandaise.
 - 1885 Soulèvement métis et pendaison de Louis Riel.

 - 1890 Limitation de l'enseignement en français
 - 1891 Immigration ukrainienne.
 - 1900 Les femmes manitobaines obtiennent les mêmes droits que leur mari.
 - 1901 Immigration scandinave.
 - 1909 Naissance de Gabrielle Roy.

 - 1912 Établissement des frontières actuelles du Manitoba.
 - 1916 Les femmes manitobaines sont les premières à voter au Canada.
 - 1919 Grève générale à Winnipeg.
 - 1927 Courrier aérien au Manitoba.
 - 1930 Fondation de l'Association des Métis du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest.

 - 1950 Inondation de la rivière Rouge.
 - 1967 Jeux panaméricains à Winnipeg.
 - 1994 Création de la Division scolaire franco-manitobaine
 - 1997 Départ des Jets de Winnipeg.
 - 1997 Inondation de la rivière Rouge.
 - 1999 Jeux panaméricains à Winnipeg.

BLOC 1

L'apport des Premières nations et des Métis

L'élève pourra

- 4-CI-011 relever des exemples de l'apport autochtone à l'histoire du Manitoba,
par exemple les noms de lieux, l'art, les parcs et les sites historiques, les symboles et les récits, l'assistance aux premiers colons;
- 4-CI-011A reconnaître que son identité est liée à l'histoire de sa communauté;
- 4-CT-027 raconter des récits des interactions entre les colons de lord Selkirk dans la vallée de la rivière Rouge et les peuples autochtones;
- 4-CH-034 donner des exemples de l'impact du peuplement européen sur les communautés autochtones du Manitoba,
entre autres les déplacements de communautés, les maladies, les changements culturels;
- 4-H-305 observer et analyser des documents matériels et figurés au cours d'une recherche,
par exemple des artefacts, des photographies, des œuvres d'art.

Remarques à l'enseignant

Il est possible de faire plusieurs liens entre ce bloc et les blocs 2, 3 et 4 du regroupement « Vivre au Manitoba ».

Tout au long du bloc, les élèves seront appelés à relever des exemples de l'apport autochtone à l'histoire du Manitoba.

Il serait important de faire remarquer aux élèves le rôle primordial de la tradition orale dans la culture métisse et des Premières nations. Les légendes accompagnées de supports visuels sur des peaux de bisons en est un exemple.

Dans un contexte scolaire où l'école, la division ou le district scolaire a accepté qu'on enseigne les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves autochtones, ceux-ci doivent atteindre le résultat d'apprentissage 4-CI-011A.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Inviter les élèves à participer à des jeux autochtones, tels que décrits dans le document *Études autochtones M-4* d'Éducation et Formation professionnelle Manitoba.
Amorcer un remue-méninges avec les élèves afin de déterminer ce qu'ils savent au sujet des Autochtones et de leur apport à l'histoire du Manitoba.
Expliquer aux élèves qui étaient les premiers peuples du Manitoba et comment ils vivaient. L'annexe I présente un bref survol du mode de vie des Autochtones avant la venue des Blancs et permet l'intégration de notions de base.
Encourager les élèves à repérer sur une carte du Manitoba et à nommer des lieux ayant des noms autochtones (Pembina, Winnipeg, Assiniboia, Winnipegosis, Manitoba, Dakota Tipi, etc.)

Demander aux élèves de créer une affiche relevant des exemples de l'apport autochtone à l'histoire du Manitoba. (4-C-011)



Éducation physique et Éducation à la santé : C.1.4.B.1; C.4.4.B.1b

- Amorcer une discussion sur la place que tient la tradition orale dans la culture des Premières nations et des Métis. Présenter une variété de légendes des Premières nations et des Métis, de peintures sur peau de bison. Encourager les élèves à déchiffrer le message contenu dans la légende.

Inviter les élèves à interviewer une personne âgée afin que celle-ci leur raconte une histoire au sujet de la communauté. **Demander aux élèves d'écrire une histoire à partir de ce que la personne a raconté. Inciter les élèves à narrer cette histoire à la classe en et à créer une peinture faite sur une grande feuille de papier découpée en forme de peau de bison pour représenter l'histoire.**



Français : É4

OU

- Amorcer une discussion sur la place que tient la tradition orale dans la culture des Premières nations et des Métis. Présenter une variété de légendes des premières nations et métisses et d'illustrations sur peau de bison. Encourager les élèves à déchiffrer le message. **Demander aux élèves de lire une légende telle qu'*Itasca (légende de la rivière Rouge)*, de Tatiana Arcand, et les amener à l'illustrer en créant une peinture faite sur une grande feuille de papier découpée en forme de peau de bison.**

(4-C-011)



- Inviter les élèves à imaginer qu'ils sont des colons qui viennent d'arriver à la Fourche.

Quels sont leurs besoins?

Comment vont-ils répondre à leurs besoins?

Qui va les aider à survivre?

Raconter des récits des interactions entre les colons de Selkirk dans la vallée de la rivière Rouge et les peuples des Premières nations et des Métis. L'annexe II propose un court récit des difficultés rencontrées par les colons de la rivière Rouge.



Encourager les élèves à relever des exemples de l'apport autochtone à l'histoire du Manitoba, par exemple les peuples des Premières nations ont aidé les colons, des échanges culturels, des échanges commerciaux, etc.

Discuter avec les élèves de l'impact du peuplement européen sur les communautés autochtones. Discuter entre autres des déplacements de communautés, des maladies, des changements culturels et technologiques.

Encourager les élèves à faire un remue-ménages et à classer les éléments en deux catégories : impacts positifs et impacts négatifs.

Amener les élèves à imaginer qu'ils sont des colons de la rivière Rouge et leur demander d'écrire une lettre à leur famille qui est encore en Écosse pour lui raconter les relations qu'ils ont avec les membres des communautés des Premières nations et les Métis ainsi que l'impact du peuplement européen sur les communautés autochtones du Manitoba. (4-CT-027, 4-CH-034)



Français : É4

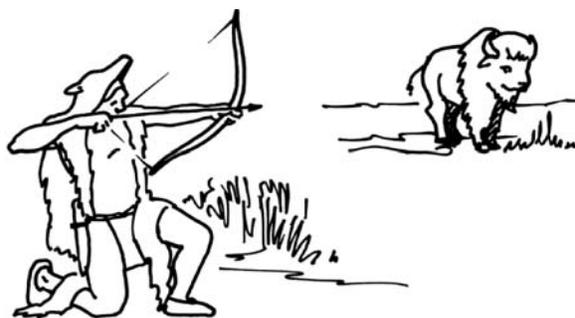
Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

- AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Les peuples autochtones du Manitoba : histoires*, Ottawa, le Ministère, 1 affiche. (DREF affiche)
- AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Les peuples autochtones du Manitoba : musique et danse*, Ottawa, le Ministère, 1 affiche. (DREF affiche)
- AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Les peuples autochtones du Manitoba : un riche patrimoine artistique*, Ottawa, le Ministère, 1 affiche. (DREF affiche)
- AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Les peuples autochtones du Manitoba : une tradition artistique subsiste*, Ottawa, le Ministère, 1 affiche. (DREF affiche)
- AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Soyez de la fête! : le 21 juin, Journée nationale des Autochtones : guide d'apprentissage et d'activités*, Ottawa, le Ministère, 2001, 33 p. (DREF 970.41 S731)
- AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Carrefour jeunesse : Feuilles d'information*, [en ligne], 2003, http://www.ainc-inac.gc.ca/ks/7000_f.html, (novembre 2003).
- AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Journée nationale des Autochtones : le coin jeunesse*, [en ligne], 2003, http://www.ainc-inac.gc.ca/nad/index_f.html, (novembre 2003).
- ARCAND, Tatiana, et Réal BÉRARD. *Trésors du passé manitobain*, Montréal, Guérin, 1994, 47 p., coll. « Horizon pancanadien ». (DREF 398.2097127 A668t)
- CULTURE, PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ MANITOBA. DIRECTION DES RESSOURCES HISTORIQUES. *La colonie de la rivière Rouge*, Winnipeg, la Direction, 1991, brochure et dépliant. (DREF CV)
- CAMPBELL, Maria. *Achimoona*, Saskatoon, Fifth House, 1989, 104 p. (DREF C813.540808897 A178)
- DAWOOD, Ishie. *Le Canada : son histoire jusqu'au vingtième siècle*, Edmonton, Éditions Duval, 1993, 173 p. (DREF 971/D271c)
- FERLAND, Marcien. *Chansons à répondre du Manitoba*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 1979, 218 p. (DREF 782.42162 F357c)
- FONDATION HISTORICA DU CANADA. *L'encyclopédie canadienne : colonie de la rivière Rouge*, [en ligne], 2003, <http://www.canadianencyclopedia.ca/index.cfm?>

L'apport des Premières nations et des Métis – Annexe I

Les Premiers peuples du Manitoba

Avant l'arrivée des premiers Blancs, le territoire du Manitoba était occupé par plusieurs groupes autochtones. Au sud de la province, on retrouvait les Assiniboines à l'ouest et les Ojibways à l'est. Au centre, il y avait les territoires des Cris et des Sauteux. Les Dénés occupaient le nord de la province tandis que quelques groupes inuits avaient leur campement à l'extrême nord-est de la Province. Tous ces groupes parlaient différentes langues mais parvenaient à communiquer entre eux en utilisant un langage gestuel commun.



La façon de vivre des groupes autochtones était beaucoup influencée par le climat. Les hivers longs et froids, les étés courts et chauds, les vents violents et les sécheresses forçaient les Autochtones à s'adapter à leur environnement. La forêt et la plaine devaient leur fournir la nourriture dont ils avaient besoin. Ils pratiquaient la chasse et la cueillette. Pendant que les hommes partaient chasser, les femmes restaient dans les camps pour s'occuper des plantations de maïs et pour cueillir des fruits sauvages.



Même si les Autochtones chassaient le gibier comme le cerf, l'élan, l'antilope et l'ours, la chasse aux bisons était l'activité la plus importante. Le bison était essentiel à la vie des Autochtones des plaines. Ils utilisaient toutes les parties de l'animal. La viande était séchée et mangée. Les os servaient à fabriquer des couteaux, des aiguilles, des pelles et d'autres outils. Les tendons permettaient de coudre des vêtements ou de faire des cordes. Les sabots et les cornes donnaient de la colle. L'estomac pouvait devenir un contenant pour transporter l'eau. Les excréments séchés permettaient de s'éclairer. Les peaux séchées et tannées étaient utilisées pour fabriquer les tipis, les mocassins, les vêtements, les blagues à tabac. Le cuir servait aussi à fabriquer des outils comme des boucliers, des carquois, des sacs de guérisseur et même des petits bateaux appelés coracles.



Vérifie ce que tu as compris

À partir du texte que tu viens de lire, réponds en utilisant des phrases complètes aux questions suivantes.

1. Nomme les groupes autochtones qui vivaient dans le territoire du Manitoba.

2. Comment le climat influençait-il le mode de vie des Autochtones du Manitoba?

3. Quelle céréale les Autochtones des prairies cultivaient-ils?

4. Nomme des outils fabriqués à partir du bison.

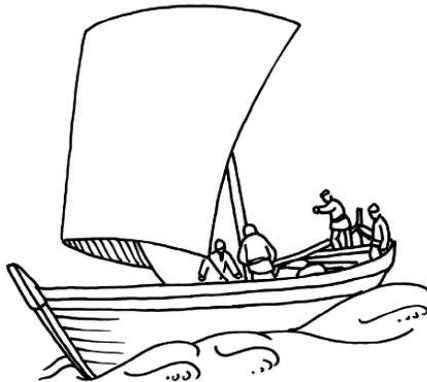
5. Qu'est-ce qu'un coracle?

L'apport des Premières nations et des Métis – Annexe II

La Colonie de la Rivière-Rouge, les membres des Premières nations et les Métis

En 1811, Thomas Douglas, lord Selkirk, est le plus gros actionnaire de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il décide d'envoyer des colons au Manitoba. Ceux-ci pourraient vendre leurs récoltes aux postes de la compagnie et fournir la nourriture dont les employés de la compagnie ont besoin.

Selkirk choisit d'établir sa colonie près de la rivière Rouge. Ce choix ne fait pas plaisir à tout le monde. La Compagnie du Nord-Ouest, qui occupe déjà ce territoire pour faire la traite des fourrures avec les Premières nations et les Métis, n'est pas d'accord. Cette compagnie dit au Métis que la colonie va éloigner les bisons qui sont leur source principale de nourriture.



Quand les colons de Selkirk arrivent, c'est l'hiver. Ils sont coincés à York Factory. Ils construisent les bateaux qui leur permettront de compléter le voyage. Ils arrivent enfin à la rivière Rouge au printemps de 1812. Ils sont fatigués et ont besoin d'aide pour établir leur colonie. Ils construisent un fort, le fort Douglas, et n'ont pas le temps de cultiver. Un chef saulteux, le chef Peguis, accepte de les aider. Il leur procure des patates, du maïs, de l'orge et d'autres céréales en plus de la viande de bison pour qu'ils puissent passer l'hiver qui vient.

Après un hiver difficile, les colons de Selkirk commencent à cultiver. Avec un équipement limité, ils obtiennent de maigres récoltes. Pendant l'hiver, le chef Peguis et ses hommes amènent les colons plus au sud pour leur montrer à chasser le bison.

Pour aider les colons à survivre, le gouverneur interdit le transport de la nourriture hors de la colonie. Les employés de la Compagnie du Nord-Ouest ne sont pas contents. Ils ont besoin du pemmican pour faire le commerce des fourrures avec les tribus éloignées. Ils sont en colère et détruisent le fort Douglas.



...suite



Un nouveau gouverneur arrive avec de nouveaux colons. Son nom est Robert Semple. Il fait reconstruire le fort Douglas.

En 1816, Semple et ses hommes rencontrent un groupe de Métis et d'employés de la Compagnie du Nord-Ouest à Seven Oaks. La bataille éclate. Semple et ses hommes meurent. Le fort est à nouveau détruit.

Le chef Peguis et les autres chefs saulteux se rangent du côté des colons et décident de les aider. Ils leur permettent de s'établir le long des rivières Rouge et Assiniboine.

Sans l'aide des Premières nations, la colonie de Lord Selkirk n'aurait peut-être pas survécu aux récoltes ratées, aux attaques et aux destructions.



Nom d'autrefois	Nom d'aujourd'hui	Nom autochtone
Saulteux	Ojibway	Anishinabé
Dénés	Déné	Dénés
Sioux	Dakota	Oyata
Cris	Cris	Nahoyowak
Métis	Métis	Métis

BLOC 2

L'apport des francophones

L'élève pourra

- 4-CI-012 donner des exemples de l'apport francophone à l'histoire du Manitoba, *par exemple l'établissement de Saint-Boniface, les noms de lieux, la langue et la culture, les voyageurs;*
- 4-CI-012F reconnaître que son identité est liée à l'histoire de sa communauté francophone;
- 4-H-400 écouter les autres d'une manière active pour comprendre leurs points de vue.

Éducation physique et Santé : C.4.4.B.1b

Remarques à l'enseignant

Il est possible de faire plusieurs liens entre ce bloc et les blocs 2, 3 et 4 du regroupement Vivre au Manitoba.

Discuter avec l'enseignant de musique au sujet de chansons traditionnelles au Manitoba français.

Inviter les élèves, tout au long du bloc, à relever des exemples de l'apport des francophones à l'histoire du Manitoba.

Insister sur le fait que l'identité francophone des élèves est liée à l'histoire la communauté en leur demandant de relever des exemples de liens entre le présent et le passé de leur communauté francophone.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Encourager les élèves à mener une entrevue avec leurs parents ou grands-parents sur l'arrivée de leur famille au Manitoba. Proposer aux élèves de venir placer la date de l'arrivée de leur famille au Manitoba sur une ligne du temps.

Raconter l'histoire de Marie-Anne Gaboury tout en notant son trajet sur une carte.

Encourager les élèves à lire le journal fictif de Marie-Anne Gaboury publié dans *Portes ouvertes sur notre pays Manuel 3A*.

Raconter des récits de voyageurs aux élèves.

L'annexe I offre une liste de noms de personnes employées comme voyageurs ou traiteurs par les compagnies de fourrures. Cette liste n'est pas exhaustive et ne permet pas de conclure que ces hommes sont les ancêtres des personnes portant le même nom et vivant au Manitoba aujourd'hui.

Demander aux élèves de raconter brièvement ou d'illustrer la vie d'un voyageur.

Français : CO8

- Créer une ligne du temps des événements marquants pour les francophones du Manitoba. Encourager les élèves à venir placer les événements à côté des dates sur la ligne du temps. L'annexe II propose une série de trente événements survenus au Manitoba et qui ont affecté les francophones. Encourager les élèves à mener une brève recherche sur ces événements, qui font ressortir l'apport des francophones à l'histoire du Manitoba, et à les raconter au reste de la classe.

- **Demander aux élèves d'écrire une lettre à un élève francophone d'une autre région du Canada. Suggérer aux élèves de raconter les principaux événements qui ont marqué l'histoire du Manitoba français.**



Français : É1; É3

- Inviter les élèves à faire une liste des noms des écoles françaises au Manitoba. Proposer aux élèves de mener une recherche sur le nom de leur école et de partager leurs trouvailles avec des élèves d'une autre école française. On peut faire de même pour les noms des villages, des rues, etc.

Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

- En paroles et en gestes : portraits de femmes du Manitoba français, dans les Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 10, no 1, Saint-Boniface, Presses universitaires de Saint-Boniface, 1998, 234 p. (DREF Cahiers franco-canadiens de l'Ouest)
- ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-MANITOBAINNE. *Recettes traditionnelles du Manitoba français... remèdes et coutumes d'antan*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 1989, 164 p. (DREF 641.597127 R295)
- CENTRE CULTUREL MARIE-ANNE-GABOURY. *Poursuite d'une aventure francophone dans l'ouest canadien : Histoire de Marie-Anne Gaboury*, [en ligne], http://www.cmag.org/histoire_marie_anne_gaboury/index.html, (novembre 2003).
- CENTRE D'ÉTUDES FRANCO-CANADIENNES DE L'OUEST. *Almanach français du Manitoba*, Saint-Boniface, le Centre, 1984, 176 p. (DREF 917.127 A445) [courts textes portant sur l'histoire des communautés francophones du Manitoba]
- DIRECTION DES RESSOURCES ÉDUCATIVES FRANÇAISES. *Les fiches des auteurs/illustrateurs franco-manitobains*, Saint-Boniface, la Direction, 2001. (DREF C840.9 F445)
- FAUCHON, André. *Les noms de rues de Saint-Boniface*, Saint-Boniface (Man.), Collège universitaire de Saint-Boniface, 1982, 46 p., coll. « Travaux et documents de géographie ». (DREF 917.1274 F256n)
- FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNES DU CANADA. *Profil de la communauté francophone du Manitoba*, Ottawa, la Fédération, 2000. (DREF 305.74107127 F293p)
- FERLAND, Marcien. *Chansons à répondre du Manitoba*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 1979, 218 p. (DREF 782.42162 F357c)
- FREYNET, Robert, et Jean-Marie TAILLEFER. *La Vérendrye : explorateur de l'Ouest canadien, Saint-Adolphe (Man.)*, Apprentissage Illimitée, 2002, coll. « Histoire du Canada en bande dessinée », 1 album, 1 cahier de l'élève et 1 corrigé. DREF 971.018 L399f)
- GOULET, Agnès. *Marie-Anne Gaboury : une femme dépareillée*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 1989, 83 p. (DREF 971.201092 G116g)
- LE DORZE, Philippe, et Nicole MORIN. *Portes ouvertes sur notre pays 3a*, Montréal, Guérin, 1995, coll. « Horizon pancanadien », 1 manuel, fiches d'activités, guide du maître, 3 cassettes, 15 livrets. (DREF 372.654/P849/03-A)
- MANITOBA. BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE. *Les Voyageurs*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 1996, 53 p. (DREF 971.27 V975 1996)

L'apport des francophones – Annexe I

Des noms de voyageurs

Adam	Deslauriers	Lachance	Montour
Adhémar	Delorme	Lafantaisie	Morin
Allaire	Deschambault	Laframboise	Nault
Auger	Deschamps	Lafrance	Nolin
Azure	Desjarlais	Lagimodière	Pambrun
Beaubien	Desmarais	Lajeunesse	Patenaude
Beaudry	Dorion	Lamarche	Parenteau
Beaulieu	Dubois	Lamothe	Parisien
Bélanger	Ducharme	Lamoureux	Paul
Boucher	Dumont	Landry	Perrault
Bourassa	Dupuis	Lapointe	Pilon
Brisebois	Durand	Larivière	Postras
Bruce	Durocher	Larocque	Prévost
Bruneau	Faribault	Laurent	Roy
Cadotte	Fournier	Lavallée	Saint-Germain
Cardinal	Franchère	Leblanc	Sansregret
Carrière	Gervais	Leclair	Sauvé
Charbonneau	Girardin	Lépine	Tourangeau
Charrette	Grenon	Leroux	Turcotte
Chaurette	Guérin	Lussier	Turenne
Clément	Houle	Ménard	
Constant	Jérôme	Montigny	

JAMAULT, Yvonne, et Roland VALOIS. *Les voyageurs : guide du professeur*, Winnipeg, Bureau de l'Éducation française, 1976, p. 6. (DREF 971.27/V975)

L'apport des francophones – Annexe II

La chronologie de la francophonie manitobaine

- 1659-1660 : Des Groseilliers et Radisson entreprennent, pour le compte de l'Angleterre, un voyage dans la région du lac Supérieur.
- 1738 : La Vérendrye atteint le site actuel de Saint-Boniface.
- 1806 : Arrivée du couple Lagimodière-Gaboury au poste Pembina.
- 1818 : Fondation permanente de l'Église catholique dans l'Ouest canadien avec l'arrivée de l'abbé Joseph-Norbert Provencher.
- 1829 : Fondation de la première école de filles à Saint-Boniface.
- 1844 : Arrivée des Sœurs Grises de Montréal à Saint-Boniface.
- 1844 : Naissance de Louis Riel.
- 1855 : Construction du premier collège de Saint-Boniface.
- 1870 : Le gouvernement provisoire est présidé par Louis Riel. Le Manitoba entre dans la Confédération canadienne.
- 1871 : Fondation de l'Hôpital général de Saint-Boniface par les Sœurs Grises.
- 1885 : Soulèvement métis et pendaison de Louis Riel.
- 1890 : La législature du Manitoba vote la suppression du français comme langue officielle.
- 1908 : Le village de Saint-Boniface devient la ville de Saint-Boniface.
- 1913 : Fondation du journal La Liberté.
- 1916 : La loi Thornton abolit dans les faits l'éducation en français.
- 1925 : Fondation du cercle Molière.
- 1937 : La Caisse populaire de Saint-Malo est la première caisse populaire au Manitoba.
- 1946 : La station de radio CKSB entre en onde.
- 1960 : Inauguration de CBWFT, la télévision de Radio-Canada au Manitoba.
- 1967 : La loi 59 permet l'enseignement en français au Manitoba.
- 1968 : Constitution de la Société franco-manitobaine.
- 1970 : Premier festival du Voyageur.
- 1974 : Inauguration du Centre culturel franco-manitobain.
- 1975 : Création du Bureau de l'éducation française.
- 1978 : Fondation de Francofonds.
- 1979 : Affaire Forest
- 1980 : Dévoilement du drapeau franco-manitobain.
- 1991 : Inauguration de CKXL, la radio communautaire du Manitoba Inc.
- 1994 : Création de la Division scolaire franco-manitobaine

BLOC 3

L'apport des communautés ethniques et culturelles

L'élève pourra

- 4-CI-010 relever des exemples de l'apport de diverses communautés culturelles et ethniques à l'histoire du Manitoba;
- 4-CT-026 décrire l'influence de l'environnement naturel sur le peuplement du Manitoba;
- 4-H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques.

Remarques à l'enseignant

Il est possible de faire plusieurs liens entre ce bloc et les blocs 2, 3 et 4 du regroupement « Vivre au Manitoba ».

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Amorcer une discussion sur ce qu'il faut pour créer une communauté. Les élèves proposeront sans doute qu'il faille un territoire, et des gens qui ont des intérêts communs. Insister sur ce dernier point.

Continuer la discussion en demandant *Pourquoi les gens choisissent-ils d'immigrer dans un nouveau pays?* Souvent les personnes arrivent dans un nouvel endroit avec l'espoir de mieux vivre.

Demander aux élèves ce que le Canada peut faire pour motiver des personnes à venir s'établir au pays.

Présenter une variété de photos ou d'images qui mettent en valeur les diverses communautés culturelles et ethniques au Manitoba. Inviter les élèves à identifier les différentes communautés.

Demander aux élèves de préparer une mini recherche afin de pouvoir présenter l'apport d'au moins deux communautés culturelles ou ethniques à l'histoire du Manitoba. Inciter les élèves à partager leur recherche avec le reste de la classe. (4-CI-010, 4-H-403)

- Expliquer aux élèves que le gouvernement a fait de la publicité, à partir de 1890 pour faire venir des gens de l'Europe du Nord et de l'Est, d'Angleterre et des États-Unis. Encourager les élèves à créer des dépliants ou des publicités qui seront envoyés dans des pays étrangers afin d'attirer des personnes à venir s'établir au Manitoba.

Comme le territoire est très vaste et peu peuplé, le gouvernement donnait gratuitement des terres aux immigrants. Cependant, la venue au Canada n'est pas facile. Après avoir parcouru des milliers de kilomètres en train, en bateau, en voiture à cheval ou à pied, les immigrants se retrouvent sur une terre isolée, loin des voisins et de leurs familles.

Ils doivent se construire une maison, produire leur nourriture, fabriquer leurs vêtements, etc. Amorcer une discussion avec les élèves sur l'influence de l'environnement naturel sur le peuplement du Manitoba et sur les moyens qu'ils pourraient prendre pour subvenir à leurs besoins de base.

Visionner le film *Maisons de tourbe* de la collection les Minutes Historica.

Demander aux élèves de créer, en groupe, des saynètes racontant l'arrivée d'immigrants au Manitoba.

OU

- Expliquer aux élèves que le gouvernement a fait de la publicité, à partir de 1890 pour faire venir des gens de l'Europe du Nord et de l'Est, d'Angleterre et des États-Unis.

Encourager les élèves à créer des dépliants ou des publicités qui seront envoyés dans des pays étrangers afin d'attirer des personnes à venir s'établir au Manitoba.

Comme le territoire est très vaste et peu peuplé, le gouvernement donnait gratuitement des terres aux immigrants. Cependant, le venue au Canada n'est pas facile. Après avoir parcouru des milliers de kilomètres en train, en bateau, en voiture à cheval ou à pied, les immigrants se retrouvent sur une terre isolée, loin des voisins et de leurs familles.

Ils doivent se construire une maison, produire leur nourriture, fabriquer leurs vêtements, etc. Amorcer une discussion avec les élèves sur l'influence de l'environnement naturel sur le peuplement du Manitoba et sur les moyens qu'ils pourraient prendre pour subvenir à leurs besoins de base.

Amener les élèves à participer à un jeu de rôle dans lequel ils doivent se mettre dans la peau d'un membre d'une famille d'immigrants. Ils peuvent décrire leur voyage, leur arrivée au pays et ce qu'ils ont dû faire pour survivre. Pour leur faciliter la tâche, poser des questions comme celles qui suivent à leur personnage :

Est-ce que le voyage a été difficile?

Qu'avez-vous apporté de votre pays d'origine?

Quelles sont les tâches des membres de la famille?

Comment vous procurez-vous de la nourriture? (4-CT-026)

Français : CO10

Éducation physique et Santé : C.4.4.B.1b

Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

REFLETS DU PATRIMOINE(1993), collection complète, La fondation CRB, [vidéocassette]

CRANNY, Michael et al. (2002), *Le Canada, la poussée vers l'Ouest*. De la Chenelière, DREF 971 C891c

DEIR, Elpeth et John Fielding (2001),de la Chenelière/McGraw-Hill, DREF 971 D324c 8

DIRECTION DES RESSOURCES HISTORIQUES (1997), *La colonisation de la Nouvelle-Islande*, Culture, Patrimoine et Citoyenneté Manitoba, DREF classeur vertical

FONDATION HISTORICA. *Les minutes Historica : Maisons de tourbe* [en ligne] 2004.

<http://www.histori.ca/minutes/minute.do?ID=10410> (avril 2004).

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS, *La salle du Canada : les Métis, chasseurs de bisons* [en ligne], 2003. <http://www.civilization.ca/hist/canp1/ca13fra.html>, (mai 2003)

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS, *La salle du Canada : phase II* [en ligne], 2003.

<http://search.civilisations.ca/dweseach.asp?showDoc=26084>, (mai 2003).

NEERING, Rosemary(1978), *La colonisation de l'Ouest, collection une Nation en marche*, Les Éditions julienne DREF 971.202 N381c

BLOC 4

Les personnages et les événements

L'élève pourra

- 4-CH-033 raconter des récits de personnages et d'événements qui ont marqué l'histoire du Manitoba,
par exemple les voyageurs, Louis Riel, le chef Peguis, lord Selkirk, Nellie McClung, Thenadelthur; la chasse aux bisons;
- 4-VH-008 valoriser la tradition orale comme une source importante de connaissances en histoire;
- 4-VH-009 apprécier l'importance de l'histoire dans sa vie;
- 4-H-202 employer des expressions ou des termes appropriés pour décrire des durées,
par exemple une décennie, une génération, un siècle, au commencement de la Terre, au temps de nos ancêtres;
- 4-H-304 distinguer des faits des opinions;
- 4-H-400 écouter les autres d'une manière active pour comprendre leur points de vue;
- 4-H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques.

Remarques à l'enseignant

Raconter des récits et des légendes tout au long de ce bloc. Si possible, inviter des aînés de la communauté à venir partager leurs récits. Il serait important de raconter les légendes et les récits plutôt que de les lire.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Présenter aux élèves plusieurs personnages historiques francophones du Manitoba, des événements et des personnalités franco-manitobaines qui ont marqué l'histoire du Manitoba. Inviter les élèves à choisir un personnage ou un événement qui les intéresse plus particulièrement. Proposer aux élèves, en groupes coopératifs, de raconter des récits de personnages ou d'événements en préparant une saynète, une bande dessinée, une affiche, un poème, une chanson ou un autre support de leur choix. Il serait opportun de revoir la ligne du temps présentée au début du regroupement et d'y apporter les modifications nécessaires. Si les élèves choisissent de présenter un personnage, l'annexe I leur propose une liste de personnages historiques qui ont joué un rôle dans l'Histoire du Manitoba.

Demander aux élèves de créer un timbre qui représente un personnage ou un événement important de l'histoire du Manitoba. Inciter les élèves à raconter la vie du personnage ou à narrer le récit de l'événement aux autres élèves afin de les amener à valoriser le rôle de la tradition orale en histoire. (4-CH-033, 4-VH-008)

Français : CO10

OU

- Présenter aux élèves plusieurs personnages historiques francophones du Manitoba, des événements et des personnalités franco-manitobaines. Inviter les élèves, en groupe coopératif, à raconter des récits de personnages ou d'événements en préparant une saynète, une bande dessinée, une affiche, un poème, une chanson ou un autre support de leur choix. Il serait opportun de revoir la ligne du temps présentée au début du regroupement et d'y apporter les modifications nécessaires. Si les élèves choisissent de présenter un personnage, l'annexe I leur propose une liste de personnages historiques qui ont joué un rôle dans l'Histoire du Manitoba.

Demander aux élèves, en groupe de deux, de préparer une entrevue avec le personnage historique de leur choix. Cette entrevue pourrait être présentée à la radio scolaire ou faire partie d'un magazine historique préparé par la classe.

Demander aux élèves d'écouter activement les entrevues afin de faire des distinctions entre les faits et les opinions. L'annexe II propose une grille d'écoute où les élèves doivent noter des faits et des opinions lors des entrevues.

(4-CH-033, 4-VH-008, 4-H-304, 4-H-400, 4-H-403)

Français : CO10

- **Amener les élèves à réfléchir sur l'histoire du Manitoba et à compléter l'annexe III.**
(4-VH-009)



Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

- AMMANN, René, et Denis SAVOIE. *Des castors gros comme des bisons*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 1993, 57 p. (DREF C848.914 A518d)
- BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA. *Les héros historiques et légendaires du Canada : Louis Riel*, [en ligne], 2001, <http://www.nlc-bnc.ca/2/6/h6-237-f.html>, (novembre 2003).
- BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA. *Confédération pour enfants : Louis Riel*, [en ligne], 2001, <http://www.nlc-bnc.ca/confederation/jeunesse/h2-1620-f.html>, (novembre 2003).
- BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA. *Confédération pour enfants : Manitoba*, [en ligne], 2001, <http://www.nlc-bnc.ca/confederation/jeunesse/h2-1375-f.html>, (novembre 2003).
- LE CENTRE DU PATRIMOINE. *Louis Riel, une vie, une vision*, [en ligne], 2001, <http://www.escape.ca/shsb/Riel/>, (novembre 2003).
- DORGE, Lionel, et Claude DORGE. *Le Manitoba, reflets d'un passé*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 1976, 182 p. (DREF 971.2700202/D695m) [informations pour les enseignants]
- EMMOND, Ken. *Le Manitoba*, Montréal, Grolier, 1998, 128 p., coll. « À la découverte du Canada ». (DREF 971.27 E54m)
- FONDATION HISTORICA DU CANADA. *L'Encyclopédie canadienne*, [en ligne], 2003, http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?TCE_Version=F, (novembre 2003).
- FONDATION HISTORICA DU CANADA. *Les Minutes du Patrimoine*, [en ligne], 2003, <http://www.histori.ca/browse.do?section=minutes&item=Minute>, (novembre 2003).
- INDUSTRIE CANADA. *Louis Riel*, [en ligne], <http://collections.ic.gc.ca/fransaskois/historique/hommesmetis/riel/ptitre.htm>, (novembre 2003).
- LIGUE FÉMININE DU MANITOBA. *Femmes de chez-nous*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 1985, 125 p., coll. « Cahiers d'histoire de la Société historique de Saint-Boniface ». (DREF 920.72097127/F329)
- LUTHAUD, Anne, et René VIAU. *Canada*, Paris, Larousse, 2000, 143 p., coll. « Passions d'ailleurs ». (DREF 917.1 L973c)
- MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS. *La salle du Canada : les Métis, chasseurs de bisons*, [en ligne], 2003, <http://www.civilization.ca/hist/canp1/ca13fra.html>, (novembre 2003).
- SAINT-PIERRE, Annette. *Le Manitoba au cœur de l'Amérique*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 1992, 225 p. (DREF 971.27 S143m)
- VANJAKA, Zoran, et Toufik EL HADJ-MOUSSA. *Louis Riel, le père du Manitoba*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 1996, 48 p. (DREF 971.051092 R555z) [bande dessinée, informations au sujet des métis]

Les personnages et les événements – Annexe I

Les personnages marquants du Manitoba

Adams Archibald	Marie-Eulalie Lagrave
William Armstrong	La Vérendrye
Janet Bannerman	Daniel Lavoie
Georges-Antoine Belcourt	Pierre Leblanc
Arthur Béliveau	Nellie McClung
Dom Paul Benoist	Miles MacDonell
Réal Bérard	William McDougall
Pauline Boutal	Victor Mager
Adélard Couture	Mistahimaskwa (Big Bear)
Simon Dawson	Marguerite Monet (dit Bellehumeur)
Thomas Douglas, lord Selkirk	Charles Nolin
Ronald Duhamel	Chef Peguis
Gabriel Dumont	Pitikwahanapiwiyin (Poundmaker)
Yvon Dumont	Ivan Pylypiw
Pierre Falcon	Marie-Joseph Ragot
Donatien Frémont	Louis Riel
Antoine Gaborieau	Peter Rindisbacher
Marie-Anne Gaboury	Noël-Joseph Ritchot
Neil Gaudry	Rodmond Palen Roblin
Cuthbert Grant	Gabrielle Roy
Henry Hime	Béatrice St-Amant
William Hind	Clifford Sifton
Frances Hopkins	Donald Smith
Paul Kane	Constantin Tauffenbach
Kapapamahchakwew (Wandering Spirit)	Thenadelthur
Eugénie Kérouak Prévost	Marie-Louise Valade
Jean Baptiste Lagimodière	Colonel G. Wolseley

Les personnages et les événements – Annexe II

Des faits ou des opinions

Pour chaque entrevue, indique un fait et une opinion qui ont été mentionnés.

Titre de l'entrevue : _____

Fait : _____

Opinion : _____

Titre de l'entrevue : _____

Fait : _____

Opinion : _____

Titre de l'entrevue : _____

Fait : _____

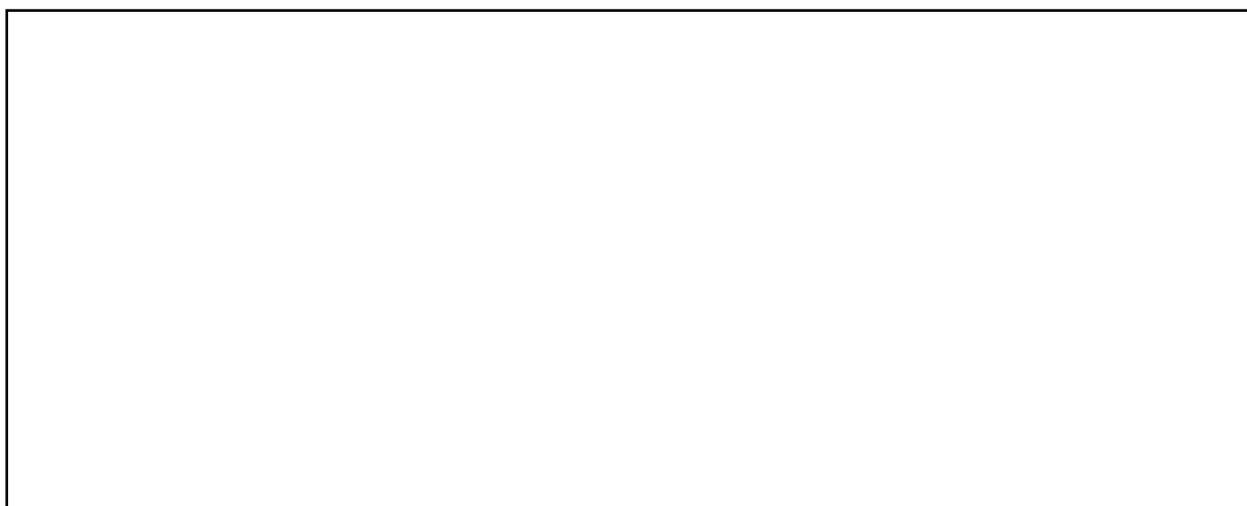
Opinion: _____

Les personnages et les événements – Annexe III

L'histoire du Manitoba

Quel est, selon toi, l'événement le plus important de l'histoire du Manitoba?

Illustre cet événement et explique-le dans tes propres mots.



Pourquoi considères-tu cet événement comme étant le plus important?

BLOC 5

Les changements de modes de vie

L'élève pourra

- 4-CH-035 décrire les changements de mode de vie au Manitoba au fil du temps, *par exemple le logement, l'alimentation, la chasse et la pêche, l'habillement, les loisirs, les langues, l'éducation, l'agriculture, le transport;*
- 4-H-201 organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats, et en indiquer correctement la source, *par exemple les cartes, les schémas, les résumés, les diagrammes conceptuels.*

Remarques à l'enseignant

Si possible, visiter un musée tel que le Musée du Manitoba, le Musée du costume à Dugald ou un musée local.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Amorcer une discussion avec les élèves sur le sens du mot « changement ». Suite à ce qu'ils diront, élaborer une définition commune pour la classe. Encourager ensuite les élèves à donner des exemples de changements dans divers domaines en leur présentant des exemples comme le changement dans les moyens de transport. Inviter ensuite les élèves à préparer une présentation accompagnée de supports matériels ou visuels sur les changements survenus dans un domaine particulier du mode de vie au Manitoba.

Quand les élèves ont complété leur présentation, organiser une exposition intitulée *le changement*. Cette exposition pourrait faire partie du musée à élaborer lors de la phase d'intégration.

Proposer aux élèves de préparer un défilé consacré aux différentes modes vestimentaires au fil du temps. Ce défilé pourrait se tenir lors de l'intégration à la fin du regroupement.

Demander aux élèves d'organiser et d'enregistrer une liste d'éléments dans un diagramme de Venn comportant les ensembles « Il y a longtemps » et « Aujourd'hui ». La liste devrait être créée à partir de ce que les élèves auront mentionné dans leur présentation. (4-CH-035, 4-H-201)

Français : É3



Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

- ARCAND, Tatiana, et Réal BÉRARD. *Trésors du passé manitobain*, Montréal, Guérin, 1994, 47 p., coll. « Horizon pancanadien ». (DREF 398.2097127 A668t) [légendes manitobaines]
- FERLAND, Marcien. *Chansons à répondre du Manitoba*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 1979, 218 p. (DREF 782.42162 F357c) [chansons et courts récits, chansons à répondre et tradition orale]
- PICOUX, Louisa, Edwige GROLET et Réal BÉRARD. *Légendes manitobaines*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 2002, 173 p. (DREF 398.2097127 G875L 2002)
- SAINT-PIERRE, Annette. *Le Manitoba au cœur de l'Amérique*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 1992, 225 p. (DREF 971.27 S143m)

Intégration

L'enseignant invite les élèves à faire la synthèse de ce qu'ils ont appris tout au long du regroupement. Les élèves évaluent leurs apprentissages et les célèbrent avec les membres de la communauté.

- Transformer la salle de classe en musée. Encourager les élèves à monter leurs galeries. Inviter la communauté à venir visiter le musée. Proposer aux visiteurs de participer à un concours pour nommer le musée. Inviter les élèves à considérer les suggestions et à choisir un nom pour leur musée. Poser des questions qui incitent les élèves à réfléchir sur le sens de la citoyenneté canadienne et sur leur contribution à la communauté canadienne.



Suggérer aux élèves de compléter l'annexe I qui a trait à l'acquisition d'habiletés pour la citoyenneté active et démocratique. L'enseignant peut annoter cette annexe et en discuter avec les élèves, en fonction des observations faites tout au long du regroupement.

OU

- Inviter les élèves à faire un retour sur la ligne du temps de l'histoire du Manitoba et sur la ligne du temps des francophones au Manitoba. Poser des questions qui amènent les élèves à réfléchir sur l'importance de l'histoire du Manitoba dans leur vie de tous les jours. Inviter les élèves à créer un recueil de textes portant sur l'histoire du Manitoba ou à créer des saynètes relatant des événements de l'histoire du Manitoba ou des francophones au Manitoba..



Suggérer aux élèves de compléter l'annexe I qui a trait à l'acquisition d'habiletés pour la citoyenneté active et démocratique. L'enseignant peut annoter cette annexe et en discuter avec les élèves, en fonction des observations faites tout au long du regroupement.

OU

- Proposer aux élèves d'organiser le gala de l'histoire du Manitoba, gala au cours duquel les élèves pourront incarner divers personnages manitobains et présenter quelques saynètes à leurs invités.



Suggérer aux élèves de compléter l'annexe I qui a trait à l'acquisition d'habiletés pour la citoyenneté active et démocratique. L'enseignant peut annoter cette annexe et en discuter avec les élèves, en fonction des observations faites tout au long du regroupement.

Intégration – Annexe I

La citoyenneté active et démocratique

Nom de l'élève : _____ Date : _____

Mets un crochet dans la boîte qui correspond le mieux à ton comportement au sein de l'équipe.

	toujours	parfois	rarement
J'ai partagé mes idées avec les autres.			
J'ai participé au partage des responsabilités.			
J'ai rempli mes responsabilités.			
J'ai utilisé une voix douce quand je parlais.			
J'ai donné à chaque personne la chance de s'exprimer.			
J'ai écouté attentivement les personnes qui parlaient.			
Je n'ai pas interrompu les personnes qui parlaient.			
Je n'ai pas ridiculisé les autres.			
J'ai discuté pour trouver des solutions aux conflits qui sont survenus.			
J'ai traité les autres comme je veux être traité.			
Je me suis préoccupé de l'environnement.			
J'ai recyclé.			
J'ai récupéré.			

Relis l'annexe I de l'intégration de « La citoyenneté active et démocratique » et explique où tu en es dans l'atteinte de tes objectifs.

4^e année

Le Manitoba, le Canada et le Nord : Lieux et récits

Regroupement

Vivre dans le Nord du Canada

Aperçu du regroupement

Tout au long de ce regroupement, les élèves de la quatrième année exploreront un des territoires du Nord canadien. Ils se pencheront sur la géographie physique et humaine de ce territoire et ils se concentreront entre autres sur les récits, les traditions et les changements de mode de vie dans le nord du Canada. Ils examineront la contribution des Autochtones ainsi que l'apport de ce territoire à la communauté canadienne.

Durée suggérée

	Titre du bloc	Ras inclus dans le bloc	Durée
Mise en situation			30 min
Réalisation	Bloc 1 La naissance du Nunavut	4-CT-031, 4-CH-037, 4-H-206	180 min
Réalisation	Bloc 2 Les ressources naturelles	4-CT-028, 4-CT-029, 4-VI-007, 4-H-206	120 min
Réalisation	Bloc 3 La démographie	4-CI-014, 4-CT-030, 4-H-200, 4-H-201	60 min
Réalisation	Bloc 4 Les récits et les traditions	4-CT-032, 4-CH-036, 4-H-208, 4-H-304	150 min
Réalisation	Bloc 5 Les modes de vie passés et présents	4-CH-038, 4-H-403	210 min
Réalisation	Bloc 6 L'apport des Autochtones du Nord	4-CI-013, 4-H-403	90 min
Intégration			120 min
Nombre d'heures suggéré pour ce regroupement			16 heures

Scénario possible

Le scénario suivant est proposé à titre de suggestion pour l'ensemble du regroupement. Il est organisé en trois phases : la mise en situation, la réalisation et l'intégration. Ces trois phases peuvent être reprises, par l'enseignant qui le souhaite, dans les blocs du regroupement.

À la fin du regroupement, l'enseignant invite les élèves à faire la synthèse de leurs apprentissages en utilisant l'intégration correspondant à la mise en situation privilégiée au début du regroupement.

Tout au long du regroupement, l'enseignant a l'occasion d'évaluer le processus d'apprentissage des élèves à l'aide d'un journal. Celui-ci peut être utilisé pour montrer les progrès des élèves dans l'acquisition de nouveaux apprentissages de connaissances, de valeurs et d'habiletés. Il peut également servir d'outil de communication avec les élèves afin d'orienter les recherches et les projets initiés au cours des différents blocs de la réalisation.

L'acquisition des habiletés pour la citoyenneté active et démocratique est un processus qui se prolonge tout au long de l'année. Nous suggérons à l'enseignant d'utiliser des outils comme ceux présentés à la fin de ce regroupement pour déterminer dans quelle mesure l'élève a acquis ces habiletés.

Mise en situation

L'enseignant présente un scénario d'apprentissage aux élèves de façon à susciter leur intérêt et leur motivation. Les élèves se posent des questions sur le scénario présenté et font des liens avec leurs connaissances antérieures.

- Donner aux élèves un aperçu de ce qu'ils vont explorer au cours des prochaines semaines.

Inviter les élèves à faire la synthèse de ce qu'ils savent au sujet du nord du Canada.

Présenter brièvement chacun des territoires et amener les élèves à choisir de façon

démocratique le territoire qui sera exploré au cours des prochaines semaines. L'annexe I

propose aux élèves de s'imaginer dans le territoire choisi et de raconter les perceptions

sensorielles qu'ils éprouveraient. Une fois que l'exercice est complété, encourager les élèves

à partager leurs impressions. Inviter les élèves à faire un remue-méninges sur ce qu'ils

aimeraient savoir au sujet du territoire choisi.

Encourager les élèves à choisir, en groupes coopératifs, un des aspects de ce territoire et à le comparer au Manitoba.

Informez les élèves qu'ils devront faire une étude comparative, à la fin du regroupement, entre le Manitoba et le territoire choisi.

OU

- Donner aux élèves un aperçu de ce qu'ils vont explorer au cours des prochaines semaines.

Inviter les élèves à imaginer qu'ils sont des reporters pour un réseau radiophonique

national. On leur demande de faire un reportage sur un des territoires du nord du Canada.

Mener une discussion sur le métier de reporter. Présenter brièvement chacun des territoires et inviter les élèves à prendre une décision à partir de la question suivante : *Est-ce que tous les reportages doivent porter sur le même territoire?* Inviter les élèves à identifier les

sources d'information à leur disposition, par exemple la bibliothèque, les sites Internet, le courrier électronique, etc.

Informez les élèves que les reportages seront mis en commun à la fin du regroupement et qu'ils seront diffusés dans le journal de l'école, sur les ondes de la radio scolaire ou sur les ondes de la radio communautaire.



Réalisation

Tout au long du regroupement, l'enseignant présente des situations d'apprentissage qui amènent les élèves à traiter l'information qu'ils recueillent. Les élèves, seuls ou en groupes, consultent et sélectionnent de l'information, l'organisent et l'enregistrent, l'évaluent et en tirent des conclusions tout en proposant des solutions possibles à divers problèmes.

Dans le but de faciliter la planification, les RAS de ce regroupement ont été organisés en blocs d'enseignement.

Il est à souligner que, tout comme pour le regroupement lui-même, les blocs d'enseignement sont des pistes suggérées pour le déroulement du cours de sciences humaines. L'enseignant peut choisir de structurer son cours et ses leçons en privilégiant une autre approche. Quoiqu'il en soit, les élèves doivent atteindre les RAS prescrits pour la quatrième année.

Les situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées dans les blocs suivants amèneront les élèves à acquérir des habiletés, des connaissances et des valeurs en rapport avec la vie dans le nord du Canada.

Afin de simplifier la présentation, les blocs suivants ont été élaborés pour un territoire en particulier, le Nunavut.

Bloc 1 : La naissance du Nunavut

Bloc 2 : Les ressources naturelles

Bloc 3 : La démographie

Bloc 4 : Les récits et les traditions

Bloc 5 : Les modes de vie passés et présents

Bloc 6 : L'apport des Autochtones du Nord.

Intégration

Dans le but de faciliter l'enchaînement dans la lecture de ce regroupement, l'intégration est présentée à la suite du dernier bloc. L'intégration permettra aux élèves de célébrer leurs apprentissages aux niveaux des connaissances, des valeurs et des habiletés en ce qui concerne la vie dans le nord du Canada.

Mise en situation – Annexe I

Les cinq sens

Je vois 
J'entends 
Je sens 
Je touche 
Je goûte 

BLOC 1

La naissance du Nunavut

L'élève pourra

- 4-CH-037 déterminer les principales raisons de la création du Nunavut et des nouveaux Territoires du Nord-Ouest;
- 4-CT-031 donner des exemples de changements de noms de lieux dans le territoire du Nord étudié,
par exemple Kugluktuk/Coppermine;
- 4-H-206 interpréter des cartes comprenant un titre, une légende et une rose des vents.

Remarques à l'enseignant

« Nunavut » signifie « notre terre » en inuktitut et « Inuit » signifie « personne ». Il y a 25 000 habitants au Nunavut dont plus de 21 000 sont inuits.

Le terme « Esquimaux » est maintenant désuet au Canada même s'il est encore utilisé dans des documents plus anciens ou produits à l'étranger.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Présenter une carte du Canada actuel et une carte qui représente le Canada avant la création du Nunavut. Inviter les élèves à comparer les deux cartes. Les annexes I et II présentent de telles cartes.

Encourager les élèves à émettre des hypothèses sur les raisons de la création du Nunavut et des changements de noms de lieux.

Proposer aux élèves de visiter le site de la Bibliothèque nationale ou de communiquer avec des élèves d'une classe au Nunavut pour vérifier leurs hypothèses et réviser leurs idées à la lumière de nouvelles informations.

Demander aux élèves d'écrire une lettre à leurs parents ou dans leur journal personnel pour expliquer les principales raisons de la création du Nunavut.

(4-CH-037)

L'information recueillie pourra également être utile lors de la phase d'intégration à la fin du regroupement.

Français : L3; É1

- Inviter les élèves à mener une recherche dans des atlas et divers ouvrages de références afin de trouver le nom de lieux, au Nunavut, qui ont changé. Encourager les élèves à émettre des hypothèses pour expliquer ces changements.

Inciter les élèves à compléter l'annexe III en associant les nouveaux noms des communautés à leur ancien nom. Pour ce faire, les élèves devront interpréter des cartes plus récentes et plus anciennes du Canada ou du territoire du Nunavut. De telles cartes se trouvent sur le site de Ressources naturelles Canada (<http://atlas.gc.ca/site/francais/index.html>)

(4-CT-031, 4-H-206)

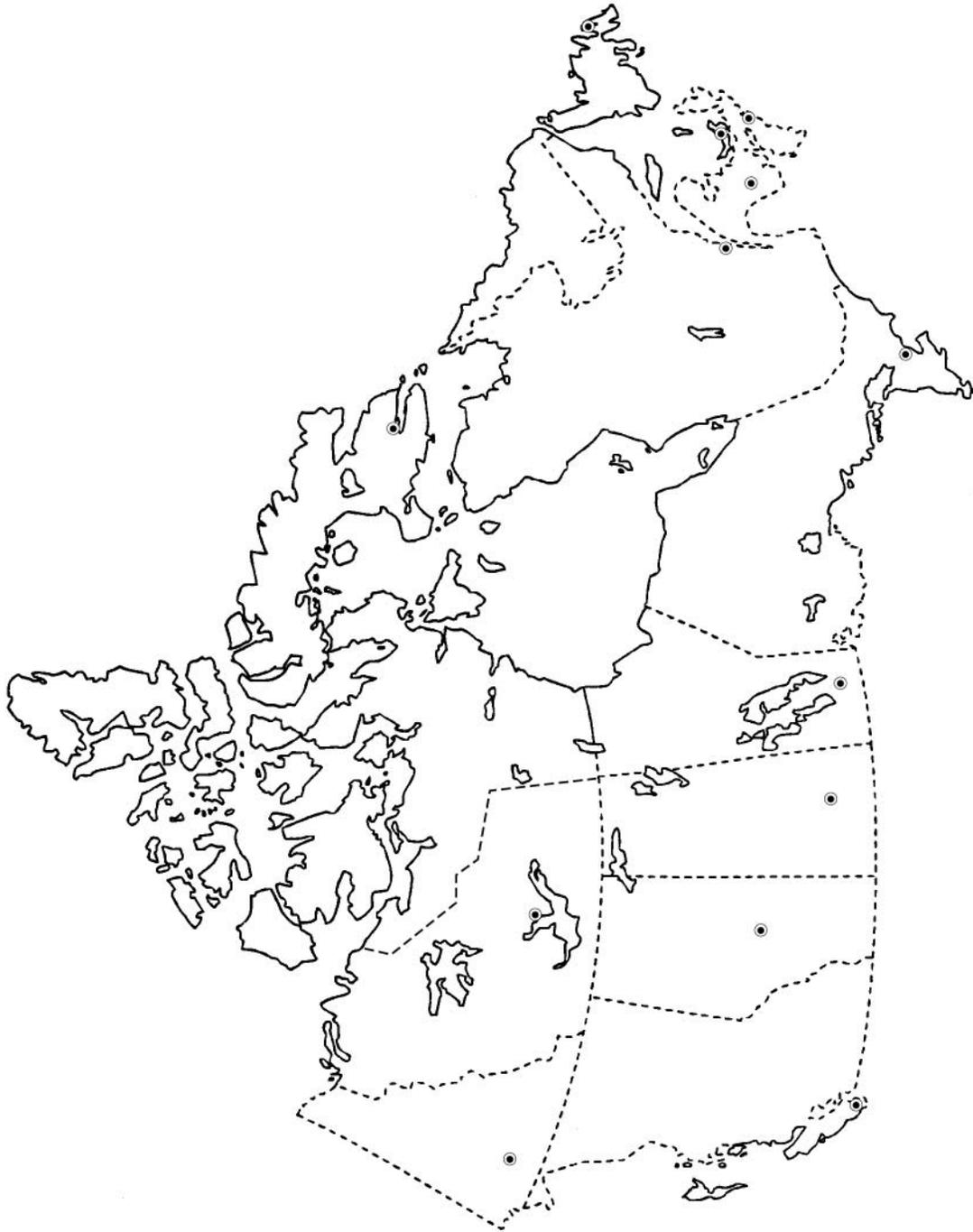
Français : L3

Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

- AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Carrefour Jeunesse : Écoles*, [en ligne], 2003, http://www.ainc-inac.gc.ca/ks/11000_f.html, (novembre 2003).
- AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Carrefour Jeunesse : Feuilles d'information*, [en ligne], 2003. http://www.ainc-inac.gc.ca/ks/7000_f.html, (novembre 2003).
- AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Carrefour Jeunesse : Lieux*, [en ligne], 2003, http://www.ainc-inac.gc.ca/ks/2003_f.html, (novembre 2003).
- AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Le Nunavut, troisième territoire du Canada au nord du 60e parallèle*, Ottawa, le Ministère, 1999, coll. « Information. Canada. Affaires indiennes et du Nord Canada ». (DREF CV)
- ASSOCIATION DES FRANCOPHONES DU NUNAVUT. [En ligne], 2003, <http://www.franco-nunavut.ca/default.html>, (novembre 2003).
- BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA. *Confédération pour enfants : Nunavut* [en ligne], 2003, <http://www.nlc-bnc.ca/confederation/jeunesse/h2-1480-f.html>, (novembre 2003).
- DALY, Ronald C. *Atlas scolaire*, Montréal, Guérin, 2000, 128 p. (DREF 912 D153a)
- DÉBROUILLARDS (Périodique). *Bienvenue au Nunavut*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada, 1999, 4 p. (DREF CV)
- LUTHAUD, Anne, et René VIAU. *Canada*, Paris, Larousse, 2000, 143 p., coll. « Passions d'ailleurs ». (DREF 917.1 L973c) [La création du Nunavut]
- NAZARRI, Marco. *Le Grand Nord*, Paris, Gründ, 1998, 223 p. (DREF 919.8 N335g)
- NUNAVUT. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Nunavut : Our land, notre terre, Iqaluit, le Ministère*, 2001, 1 carte. (DREF CARTE 912.7192 N972)
- RESSOURCES NATURELLES CANADA. *Noms géographiques du Canada : Ressources naturelles Canada : Nunavut*, [en ligne], 2003, http://geonames.nrcan.gc.ca/education/nu_f.php, (novembre 2003).

La naissance du Nunavut – Annexe I

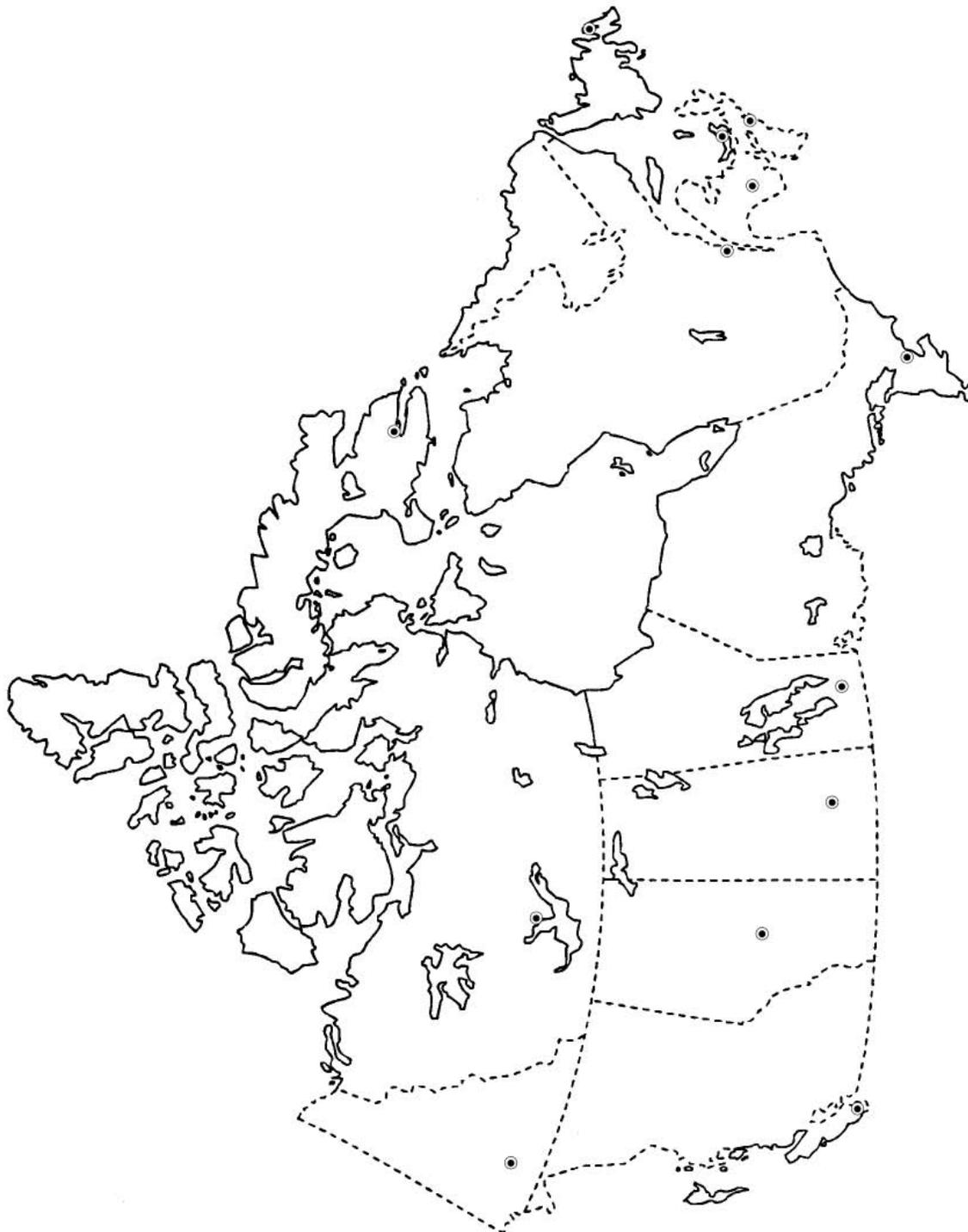
Une carte du Canada actuelle



CANADA. RESSOURCES NATURELLES L'Atlas du Canada, [en ligne], 2003, <http://atlas.gc.ca/site/francais/index.html>, (novembre 2003).

La naissance du Nunavut – Annexe II

La carte du Canada avant la formation du Nunavut



CANADA. RESSOURCES NATURELLES L'Atlas du Canada, [en ligne], 2003, <http://atlas.gc.ca/site/francais/index.html>, (novembre 2003).

La naissance du Nunavut – Annexe III

Des changements de noms

Associe les noms dans la colonne de gauche avec les anciens noms qui leur correspondent dans la colonne de droite.

Arviat	Bathurst Inlet
Kugluktuk	Coppermine
Sanikiluaq	Eskimo Point
Talioyoak	Îles Belcher
Uminmaktok	Spence Bay



...suite

La naissance du Nunavut – Annexe III (corrigé)**Des changements de noms**

Arviat	Eskimo Point
Kugluktuk	Coppermine
Sanikiluaq	Îles Belcher
Talioyoak	Spence Bay
Uminmaktok	Bathurst Inlet



BLOC 2

Les ressources naturelles

L'élève pourra

- 4-CT-028 décrire et situer sur une carte des caractéristiques géographiques du territoire du Nord étudié;
- 4-CT-029 nommer des ressources naturelles du territoire du Nord étudié;
- 4-VT-007 valoriser l'apport du Nord à la communauté canadienne;
- 4-H-206 interpréter des cartes comportant un titre, une légende, une rose des vents et une grille.

Remarques à l'enseignant

Sur la terre de Baffin, l'hiver dure environ neuf mois. La température moyenne en janvier est de -30 °C. En juillet la température moyenne est de 15 °C.

Puisque le sol est gelé en permanence, les racines des plantes ne peuvent pas croître pendant l'été. Les seules plantes qui poussent, sortent à la fonte des neiges. Il n'y a pas d'arbres dans la toundra.

L'information recueillie au cours du bloc pourra être utile lors de la phase d'intégration à la fin du regroupement.

Faire des liens avec le bloc 3, *les régions géographiques du Canada* du regroupement « La géographie du Canada ».

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Revoir les régions géographiques du Canada. Inviter les élèves à reconnaître dans quelle région géographique se retrouve le Nunavut. Encourager les élèves à prédire le genre de climat qui sévit au Nunavut et à expliquer pourquoi il fait plus froid à Iqaluit qu'à Winnipeg.

Présenter une carte du Nunavut et inviter les élèves à situer les lieux suivants : Iqaluit, île de Baffin (Qikiqtaaluk), baie d'Hudson, île d'Ellesmere, le Groenland, l'océan Arctique, Kitikmeot, Kivalliq.

Remettre l'annexe I aux élèves et les inciter à situer les principaux lieux géographiques du Nunavut sur celle-ci. Demander aux élèves d'inclure une brève description des caractéristiques géographiques du Nunavut comme vue dans le regroupement « La géographie du Canada » (climat, végétation, cours d'eau, relief). (4-CT-028, 4-H-206)

OU

- Présenter un film sur la région arctique tel que *Arctique et Antarctique* et inviter les élèves à décrire le paysage et le sol de la toundra. Encourager les élèves à nommer le type de plantes qui y vivent et à comparer celles-ci aux plantes qu'on retrouve dans leur région.

Présenter une carte du Nunavut et inviter les élèves à situer les lieux suivants : Iqaluit, île de Baffin (Qikiqtaaluk), baie d'Hudson, île d'Ellesmere, l'océan Arctique, Kitikmeot, Kivalliq.

Proposer aux élèves de créer une murale qui montre la toundra en hiver et en été. (4-CT-028)

- Encourager les élèves à nommer des animaux qui vivent dans la toundra en leur distribuant des illustrations provenant de magazines et de calendriers.

Remettre l'annexe II aux élèves et les encourager à distinguer les animaux de l'Arctique d'un ensemble d'animaux. (4-CT-029)



- Encourager les élèves à prédire les ressources naturelles qui pourraient se retrouver au Nunavut.

Amener les élèves à justifier leurs suggestions, par exemple la pêche, parce qu'il y a beaucoup d'étendues d'eau.

Encourager les élèves à vérifier leurs prédictions à l'aide d'un atlas et à faire le lien entre la disponibilité des ressources naturelles et la distribution de la population sur le territoire.

Suggérer aux élèves de vérifier si la distribution de la population sur le territoire est en lien avec la disponibilité des ressources naturelles. Proposer aux élèves d'inscrire les liens trouvés dans leur journal.

Proposer aux élèves de créer une affiche mettant en valeur les ressources naturelles du Nunavut et l'importance de la nordicité dans l'identité des Canadiennes et des Canadiens.

(4-CT-029, 4-VT-007)



Sciences de la Nature : 4-4-04

Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

Inuit du Canada, Hull (Québec), *Inuit Tapirisat du Canada*, Affaires indiennes et du Nord canadien, 1995, 32 p. (DREF 970.41 I61)

DALY, Ronald C. *Atlas scolaire*, Montréal, Guérin, 2000, 128 p. (DREF 912 D153a)

LUTHAUD, Anne, et René VIAU. *Canada*, Paris, Larousse, 2000, 143 p., coll. « Passions d'ailleurs ». (DREF 917.1 L973c)

MCDERMOTT, Barb, Gail MCKEOWN et Lyse-Anne PAPINEAU. *Coup d'œil sur... les attraits du Canada : le parc national de Auyuittuq au Nunavut*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001, 14 livrets et 1 guide d'exploitation, coll. « Coup d'œil ». (DREF 917.1 M134a)

MCDERMOTT, Barb, Gail MCKEOWN et Lyse-Anne PAPINEAU. *Coup d'œil sur... les capitales du Canada : Iqaluit*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001, 14 livrets et 1 guide d'exploitation, coll. « Coup d'œil ». (DREF 917.1 M134c)

MCDERMOTT, Barb, Gail MCKEOWN et Lyse-Anne PAPINEAU. *Coup d'œil sur... les provinces et les territoires du Canada : le Nunavut*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001, 13 livrets et 1 guide d'exploitation, coll. « Coup d'œil ». (DREF 917.1 M134p)

NUNAVUT. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Nunavut : our land, notre terre, Iqaluit, le Ministère*, 2001, 1 carte. (DREF CARTE 912.7192 N972)

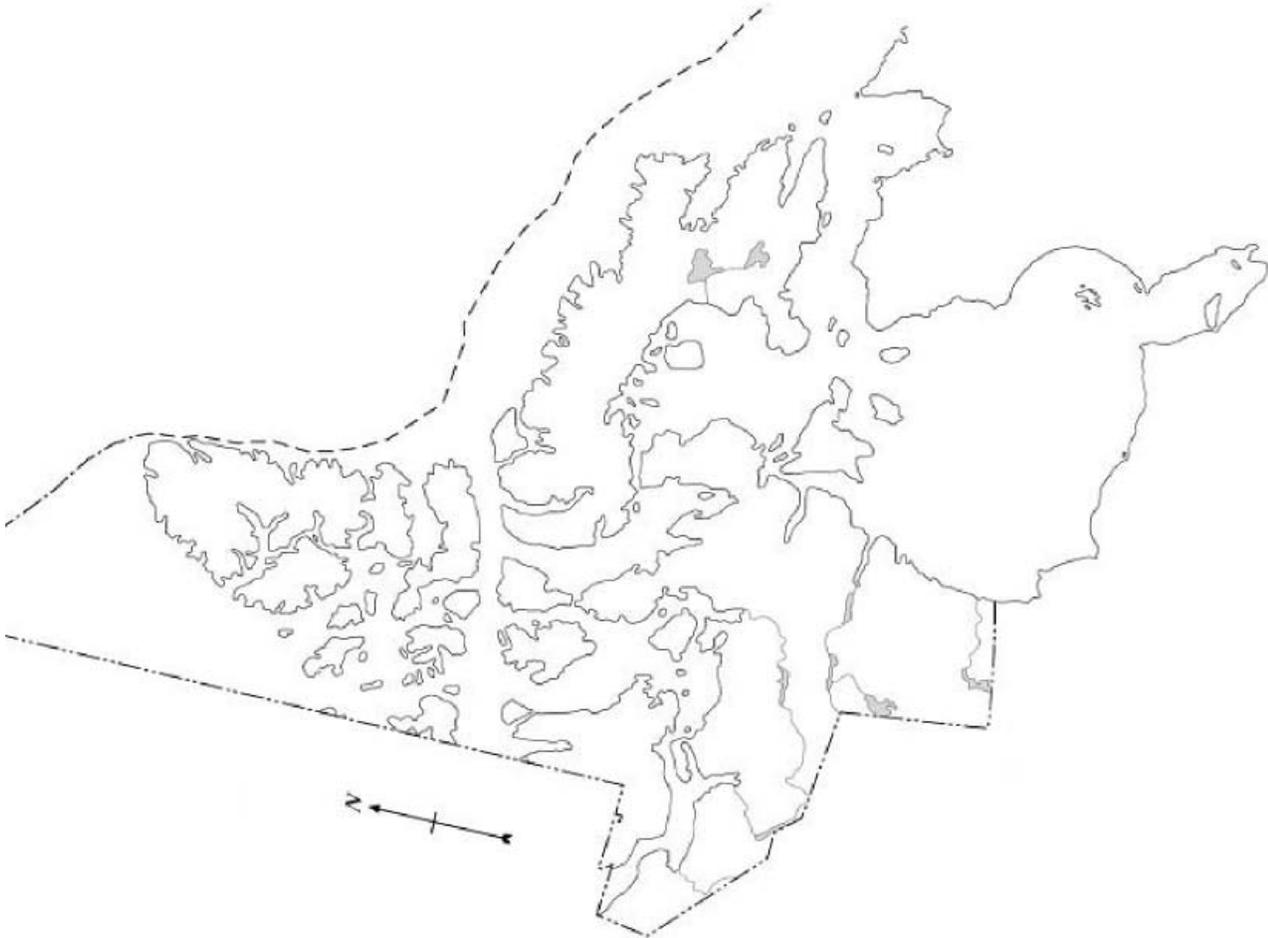
Les ressources naturelles – Annexe I

Une évaluation Les caractéristiques géographiques du Nunavut

Nom : _____ Date : _____

En te référant à ton atlas, situe les lieux suivants sur la carte du Nunavut :

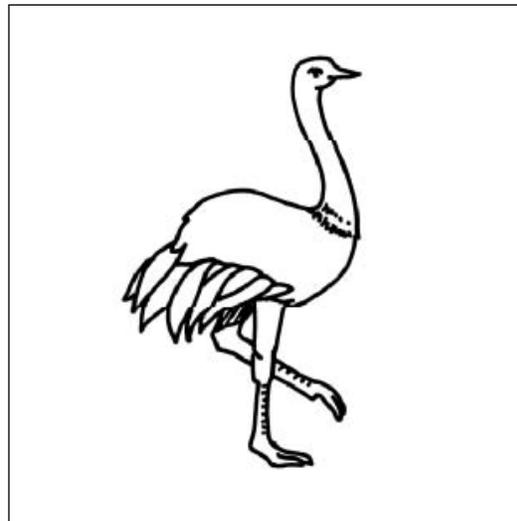
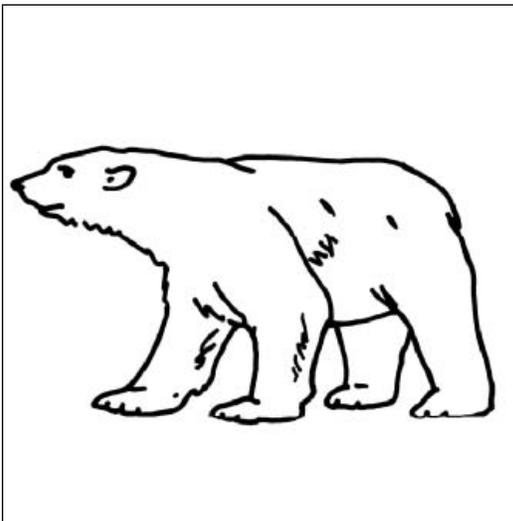
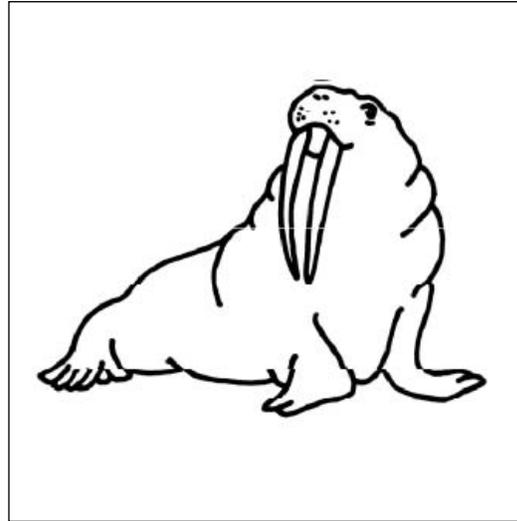
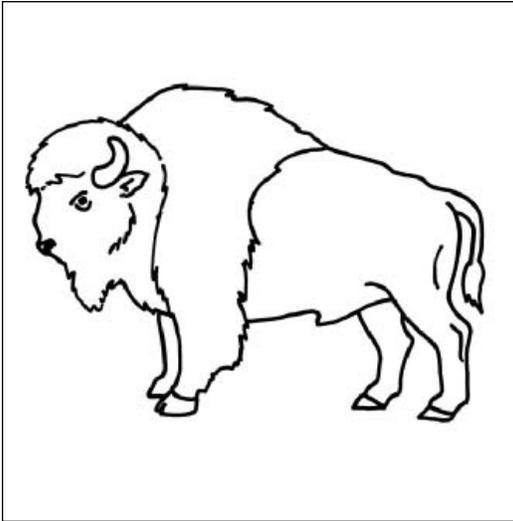
Iqaluit (A), Qikiqtaaluk (B), baie d'Hudson (C), île d'Ellesmere (D), le Groenland (E), l'océan Arctique (F), Cape Dorset (G), Rankin Inlet (H), Arviat (I), Kugluktuk (J), Sanikiluaq (K), Talioyoak (L), Uminmaktok (M)



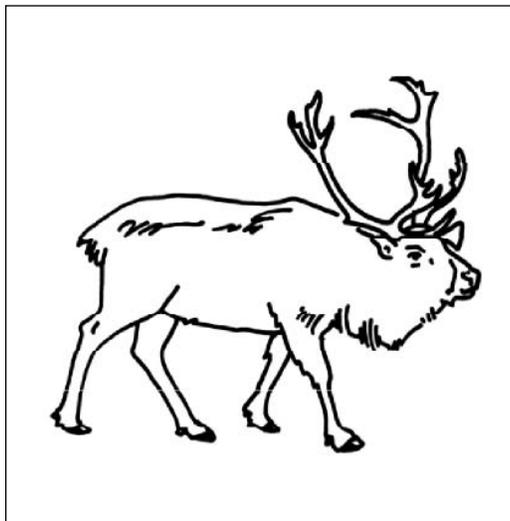
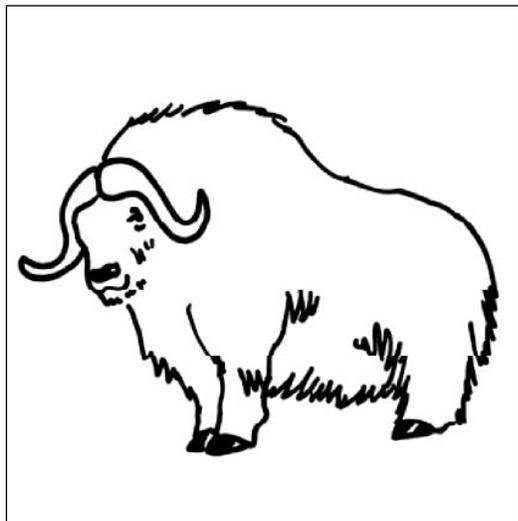
Les ressources naturelles – Annexe II

Les animaux du Nord

Parmi les animaux ci-dessous, encercle ceux qui vivent dans le Nord du Canada.



...suite



BLOC 3

La démographie

L'élève pourra

- 4-CI-014 donner des exemples de langues, de cultures et de collectivités autochtones du territoire du Nord étudié;
- 4-CT-030 décrire les principales caractéristiques démographiques du territoire du Nord étudié,
par exemple la population, la distribution de la population;
- 4-H-200 sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques,
par exemple les cartes, les atlas;
- 4-H-201 organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source,
par exemple les cartes, les schémas, les résumés, les diagrammes conceptuels.

Remarques à l'enseignant

Il est important de visiter les sites Internet à l'avance et de créer des signets pour les élèves. Si l'accès à Internet est impossible, on peut faire un rallye à la bibliothèque ou en classe à l'aide d'un atlas.

L'information recueillie au cours du bloc pourra être utile lors de la phase d'intégration à la fin du regroupement.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Amorcer un remue-ménages avec les élèves au sujet des langues parlées au Nunavut et de la population du territoire.

Proposer aux élèves de participer à un rallye virtuel qui leur permettra de découvrir des caractéristiques démographiques du Nunavut ainsi que de trouver des exemples de langues et de cultures des collectivités autochtones du territoire. Remettre l'annexe I et inviter les élèves à visiter des sites prédéterminés pour trouver les réponses aux questions qui y sont proposées.

Demander aux élèves de présenter clairement l'information recueillie dans un court résumé à insérer dans leur journal. Ce résumé doit présenter ce qu'ils ont appris au sujet de la population et des langues parlées au Nunavut. Rappeler aux élèves d'indiquer les sources d'information utilisées. (4-CI-014, 4-H-201)

Français : L3; É3

Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

- AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Carrefour Jeunesse : Feuilles d'information*, [en ligne], 2003. http://www.ainc-inac.gc.ca/ks/7000_f.html, (novembre 2003).
- AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Carrefour Jeunesse : Langues*, [en ligne], 2003, http://www.ainc-inac.gc.ca/ks/5000_f.html, (novembre 2003).
- DÉBROUILLARDS (Périodique). *Bienvenue au Nunavut*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada, 1999, 4 p. (DREF CV)
- LUTHAUD, Anne, et René VIAU. *Canada*, Paris, Larousse, 2000, 143 p., coll. « Passions d'ailleurs ». (DREF 917.1 L973c) [Les Inuits et les Amérindiens, l'art inuit, les villes du Grand Nord, le Nord, de la taïga au désert arctique, la création du Nunavut]
- MCDERMOTT, Barb, Gail MCKEOWN et Lyse-Anne PAPINEAU. *Coup d'œil sur... les capitales du Canada : Iqaluit*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001, 14 livrets et 1 guide d'exploitation, coll. « Coup d'œil ». (DREF 917.1 M134c)
- MCDERMOTT, Barb, Gail MCKEOWN et Lyse-Anne PAPINEAU. *Coup d'œil sur... les provinces et les territoires du Canada : le Nunavut*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001, 13 livrets et 1 guide d'exploitation, coll. « Coup d'œil ». (DREF 917.1 M134p)
- RESSOURCES NATURELLES CANADA. *L'atlas du Canada : Cartes de référence*, [en ligne], 2003, <http://atlas.gc.ca/site/francais/maps/reference/provincesterritoires/nunavut>, (novembre 2003).

La démographie – Annexe I

Un rallye virtuel

Nom : _____ Date : _____

Tu reçois un point pour chaque bonne réponse. Indique le site Internet où tu as trouvé ta réponse.

1. Quelle est la capitale du Nunavut? _____
2. Quelle est la population du Nunavut? _____
3. Quelle est la population de la capitale? _____
4. Combien y a-t-il de francophones au Nunavut? _____
5. Quelles groupes autochtones habitent le Nunavut? _____
6. Nomme cinq communautés du Nunavut _____

7. Quelle est la région la plus habitée? Pourquoi? _____

BLOC 4

Des récits et des traditions

L'élève pourra

- 4-CT-032 décrire divers rôles des inuksuit,
*par exemple indiquer des lieux de rencontre, des caches de vivres,
un endroit de chasse, une direction ;*
- 4-CH-036 donner des exemples de récits et de traditions du territoire du Nord étudié;
- 4-H-208 s'orienter en observant le paysage, en faisant appel à des connaissances
traditionnelles ou en utilisant une boussole ou d'autres outils technologiques,
*par exemple le soleil, la lune et les étoiles, les inuksuit, le système de
localisation (GPS);*

Remarques à l'enseignant

L'information recueillie au cours du bloc pourra être utile lors de la phase d'intégration à la fin du regroupement.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Mener une discussion sur différents moyens utilisés pour s'orienter dans le quartier, dans la ville, etc.

Lire un conte ou une légende portant sur l'utilisation des inuksuit afin de décrire le rôle et l'importance de ceux-ci pour les Inuits.

Voir le film *Inukshuk* (sic) de la série *Les minutes Historica*.

Amorcer une discussion sur les différents rôles des inuksuit et sur les différentes façons de s'orienter.

Inviter un groupe d'élèves à construire des inuksuit qui aideront un autre groupe d'élèves à trouver un trésor caché à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école.

Demander aux élèves d'imaginer qu'ils sont perdus dans la toundra. Inviter les élèves à expliquer, dans leur journal, ce qu'ils feraient pour retrouver leur chemin. Par exemple, je regarderais le soleil, j'utiliserais une boussole, etc. (4-H-208)

Demander aux élèves, dans un court texte à insérer dans leur journal, de décrire deux rôles des inuksuit et leur importance pour les Inuits. (4-CT-032)

Français : É1; É3

- Présenter une variété de contes et de légendes inuits. Inviter les élèves à en décrire les lieux, les personnages et les événements. Inviter les élèves à réfléchir sur ce que nous apprennent ces contes ou légendes au sujet du mode de vie et des traditions des Inuits.

Demander aux élèves d'illustrer une légende ou un conte inuit et de le présenter au reste de la classe. (4-CH-036)

Français : L4; CO8; CO9

Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

- Les Inuits*, [CD-ROM], réalisé par David MORRISON, Louis CARON et Socom Technologies, Montréal, Ediom, Hull, Musée canadien des civilisations, 1997, 1 cédérom et 1 guide de 23 p. (DREF CD-ROM 970.1 T325)
- Le Toit du Monde : actualités circumpolaires*, [en ligne], 2003, <http://www.letoitdumonde.ca/tdm/index.php3>, (novembre 2003).
- AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Carrefour Jeunesse : Feuilles d'information*, [en ligne], 2003. http://www.ainc-inac.gc.ca/ks/7000_f.html, (novembre 2003).
- ALEXANDER Brian, et autres. *Les Inuits*, Tournai, Gamma, Montréal, École Active, 1994, 48 p., coll. « Les peuples menacés ». (DREF 970.1 A374i)
- FONDATION HISTORICA. *Les minutes Historica : Inukshuk* [en ligne] 2004. <http://www.histori.ca/minutes/minute.do?ID=10415> (avril 2004).
- GAVIN, Jamila, Amanda HALL et Barnabas KINDERSLEY. *Nos contes préférés*, Paris, Gallimard, 1997, 47 p., coll. « Des enfants comme moi ». (DREF 398.2 N897)
- GREEN, Jen. *Les Inuits*, Paris, Éditions de La Martinière jeunesse, 2001, 64 p., coll. « Vivre comme... ». (DREF 970.41 G796i)
- GROULX, Diane, et Brenda WATSON. *L'album d'Aputik*, Saint-Damien-de-Brandon, Éditions du Soleil de minuit, 2001, 24 p., coll. « Album illustré ». (DREF C848.914 G882a) [texte en français et en inuktitut]
- HOUSTON, James, et Anne-Marie CHAPOUTON. *Akavak*, Paris, Flammarion, 1995, 152 p., coll. « Castor Poche ». (DREF C818.54 H843a)
- HOUSTON, James, et Maryse CÔTÉ. *L'archer blanc*, Montréal, Editions Héritage, 1978, 93 p. (DREF 398.2 H843w)
- HOUSTON, James, et Maryse CÔTÉ. *Tikta'liktak : une légende esquimaude*, Saint-Lambert, Éditions Héritage, 1978, 67 p. (DREF 398.2 H843t)
- KINDERSLEY, Barnabas, et autres. *Des enfants comme moi*, Paris, Gallimard, Unicef, 1996, 79 p. (DREF 305.23 C785d)
- LUTHAUD, Anne, et René VIAU. *Canada*, Paris, Larousse, 2000, 143 p., coll. « Passions d'ailleurs ». (DREF 917.1 L973c) [les Inuits et les Amérindiens]
- MCDERMOTT, Barb, Gail MCKEOWN et Lyse-Anne PAPINEAU. *Coup d'œil sur... les capitales du Canada : Iqaluit*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001, 14 livrets et 1 guide d'exploitation, coll. « Coup d'œil ». (DREF 917.1 M134c)
- MCDERMOTT, Barb, Gail MCKEOWN et Lyse-Anne PAPINEAU. *Coup d'œil sur... les provinces et les territoires du Canada : le Nunavut*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001, 13 livrets et 1 guide d'exploitation, coll. « Coup d'œil ». (DREF 917.1 M134p)
- NEWBERY, Nick. *Iqaluit*, Iqaluit, T.N.-O., Publ. pour la Légion royale canadienne, Section locale Iqaluit n° 4 par Nortext, 1999, 94 p. (DREF 917.195 N534)
- RICHARD, Lucille. *Avant-scène*, Mont-Royal (Québec), Alliage Éditeur, 2000, 48 p. (DREF 372.66 R512a)
- ROCQUE, Marie. *Etuk et Piqati*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 1993, 44 p. (DREF C848.914 R684e) [conte portant sur le rôle des inuksuit]
- SUHL, Jan, et autres. *Contes esquimaux*, Paris, Gründ, 1985, 206 p. (DREF 398.2 C761)

BLOC 5

Les modes de vie passés et présents

L'élève pourra

- 4-CH-038 décrire des changements de modes de vie au cours du siècle dernier dans le territoire du Nord étudié,
par exemple l'alimentation, l'habillement, les langues, les loisirs, l'éducation;
- 4-H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques.

Remarques à l'enseignant

Organiser une visite de la galerie *Inuits : peuple du froid* au Musée du Manitoba.

L'information recueillie au cours du bloc pourra être utile lors de la phase d'intégration à la fin du regroupement.

Encourager, autant que possible, les élèves à utiliser du matériel recyclé pour réaliser les activités de bricolage.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Suite aux lectures faites et aux films visionnés, inviter les élèves à participer à un remue-ménages sur le mode de vie des Inuits en posant des questions telles que :

Que mangent les Inuits?

Dans quel genre de maisons vivent-ils?

Quels sont leurs loisirs?

Comment se déplacent-ils?

Quel genre de travail exécutent-ils?

Amener les élèves à décrire comment ils font pour se protéger du froid et de la neige.

Encourager les élèves à faire des prédictions quant aux vêtements que les Inuits portaient, il y a longtemps, et les amener à expliquer pourquoi leurs vêtements étaient faits de fourrures et de peaux. Souligner que, dans les villes du Nord, les Inuits d'aujourd'hui ont à leur disposition le même genre de vêtements que nous.

Encourager les élèves à réfléchir à la manière dont ils se sentent lorsque le soleil se reflète sur les cristaux de neige fraîchement tombés. Leur demander ce qu'ils peuvent faire pour se protéger les yeux. L'annexe I renseigne les élèves sur la fabrication de lunettes de neige. Inviter les élèves à nommer des matériaux que les Inuits ont pu utiliser pour fabriquer leurs lunettes de neige.

Expliquer aux élèves que les habitations constituent un autre moyen de se protéger du froid et de la neige.

Expliquer aux élèves que, de nos jours, les Inuits vivent dans des maisons semblables aux nôtres et que les igloos ne sont fabriqués que pour maintenir la tradition, pour servir d'abri en cas d'urgence ou par les chasseurs en déplacement.

Autrefois, les Inuits vivaient, en été, dans des tentes faites de peaux et, en hiver, dans des igloos. Inviter les élèves à expliquer pourquoi.

Proposer aux élèves de construire une réplique d'un igloo et d'une maison moderne du Nord comme proposé à l'annexe II.

Distribuer l'annexe III aux élèves et les inviter à faire un cercle sur les aliments que leur famille consomme.

Expliquer aux élèves qu'autrefois les Inuits n'avaient ni fruits, ni légumes, ni pain. Encourager les élèves à expliquer pourquoi.

Inviter les élèves à reprendre l'annexe III et à tracer des « X » sur ce que les Inuits ne consommaient pas traditionnellement. Expliquer que les éléments restants de l'annexe sont ce que les Inuits mangeaient pour survivre.

Insister sur le fait qu'il est possible, aujourd'hui, pour les Inuits de manger la même nourriture que nous, mais que celle-ci coûte très cher. Encourager les élèves à expliquer pourquoi.

Proposer aux élèves de se placer en petits groupes et de planifier un repas inuit contemporain et un repas inuit du début des années 1900.

Organiser avec les élèves un remue-méninges sur les moyens de transport.

Noter les réponses au tableau.

Inviter les élèves à placer les moyens de transport dans un diagramme de Venn séparé en deux catégories : les moyens de transport dans notre communauté, et les moyens de transport dans le Nord.

Inviter les élèves à dessiner les moyens de transport utilisés dans le Nord. Profiter de l'occasion pour expliquer que le kayak est utilisé pour la chasse tandis que l'umiak, plus gros, est utilisé pour transporter les gens et les marchandises pendant l'été.

Expliquer aux élèves que, dans le passé, les Inuits n'avaient que très peu de temps pour s'amuser. Ils travaillaient très fort pour se procurer de la nourriture, pour fabriquer des vêtements et des abris. Cependant, quand il faisait trop froid pour chasser, ils restaient à l'intérieur des igloos à se raconter des histoires ou à jouer à des jeux comme l'ajarraaq ou l'ajagaq.

L'ajarraaq est un jeu de ficelle avec laquelle on crée différentes formes.

L'ajagaq s'apparente au bilboquet. Il est fait avec un anneau en os ou en crâne de lièvre qui est attaché à une tige. Le but du jeu est de lancer l'anneau et de le faire passer sur la tige.

L'annexe IV propose la conception d'un ajagaq.

Des ballons étaient fabriqués à partir de peau de phoque remplie de mousse.

Même si ces jeux existent encore aujourd'hui, les enfants inuits qui vivent en ville pratiquent des activités similaires aux nôtres comme le soccer et le hockey.

Inciter les élèves à illustrer les changements survenus dans le mode de vie des Inuits dans un secteur de leur choix à l'aide d'un médium tel qu'une maquette, un diorama, un conte, une bande dessinée, une affiche ou autre. (4-CH-038, 4-H-403)



Les modes de vie passés et présents – Annexe I

Des lunettes de neige

Pour fabriquer tes lunettes de neige :

- Prends un carton d'œufs et découpe deux compartiments qui sont côte à côte;
- Coupe une toute petite fente horizontale dans chaque compartiment;



- Découpe un petit triangle entre les deux compartiments afin que les lunettes reposent sur ton nez;



- Perce les côtés extérieurs des contenants afin de passer une ficelle qui maintiendra les lunettes en place.



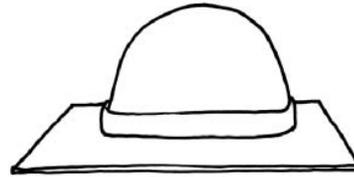
- Peins et décore tes lunettes de neige afin de les personnaliser.

Les modes de vie passés et présents – Annexe II

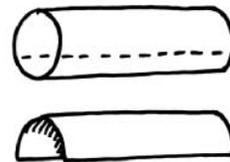
Les maisons du Nord

Construis un modèle d'igloo

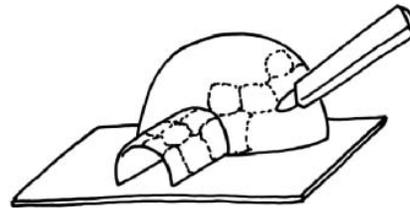
1. Place un bol de polystyrène à l'envers sur un carton rigide pour former le dôme de ton igloo;



2. Utilise un bout de rouleau de carton coupé dans le sens de la longueur pour former l'entrée de l'igloo;



3. Trace le contour de blocs de neige sur l'igloo et sur l'entrée avec un feutre;



4. Enduis le carton et l'igloo de sulfate de magnésium dissous dans l'eau tiède afin de créer un effet de glace et de neige.

Tu peux aussi construire ton igloo avec des blocs de pâte à modeler blanche que tu montes en spirale de manière à former un dôme.

Construis ta maison nordique

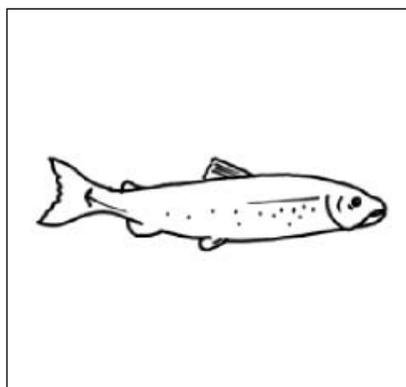
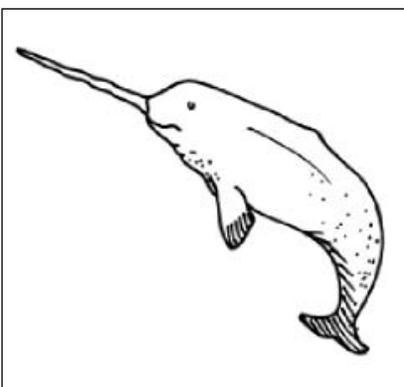
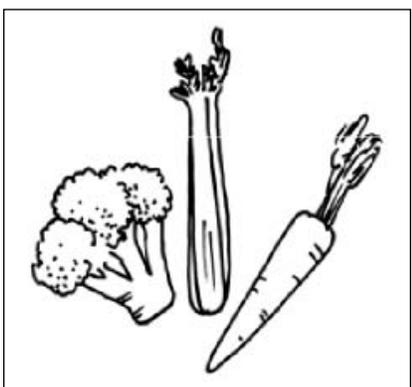
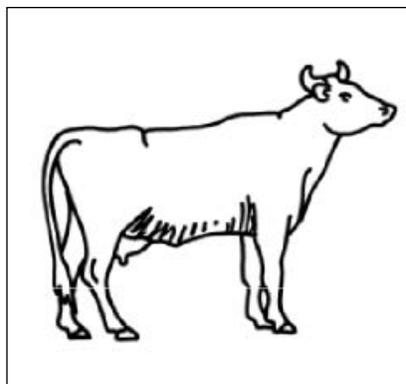
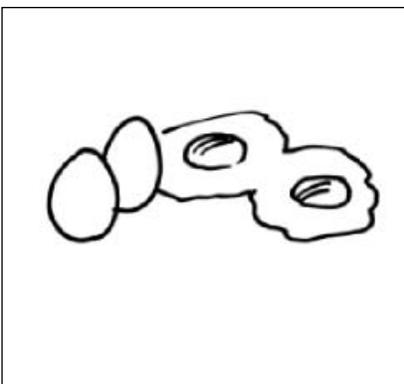
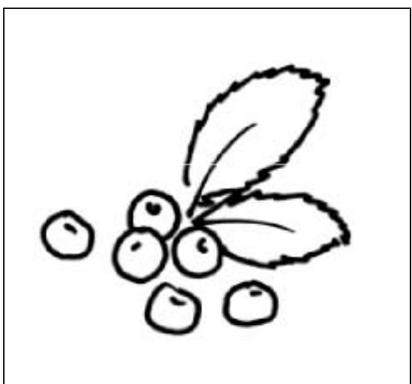
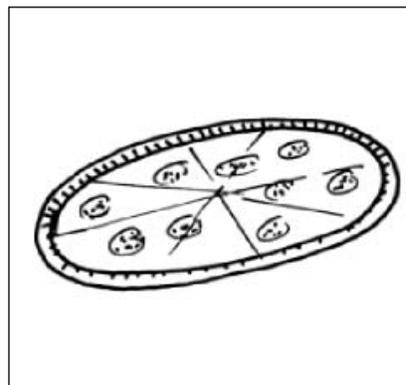
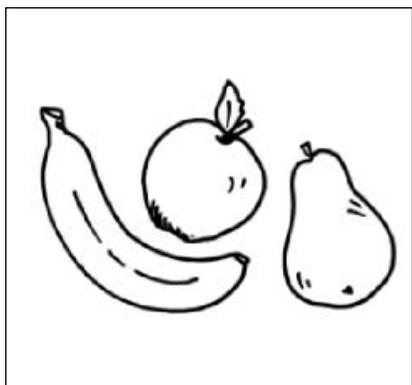
1. Coupe un carton de deux litres de lait en deux;
2. Recouvre la partie supérieure de papier blanc;
3. Trace les portes et les fenêtres à l'aide d'un feutre noir, tu peux également tracer des lignes plus fines afin de créer l'illusion de planches de bois;
4. Peins la maison de la couleur de ton choix (Il faut diluer la peinture afin de voir les détails faits avec un feutre);
5. Une fois que la peinture est sèche, retourne la maison sur le côté et colle des bâtonnets qui serviront de pilotis.

Si vous le souhaitez, tes camarades et toi, vous pouvez placer vos maisons ensemble de manière à former un petit village.

Les modes de vie passés et présents – Annexe III

L'alimentation

Encerle les aliments que ta famille consomme.



Les modes de vie passés et présents – Annexe IV

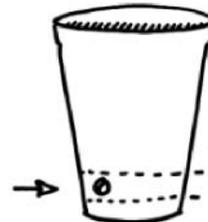
Un Ajagaq

Construis ton propre ajagaq.

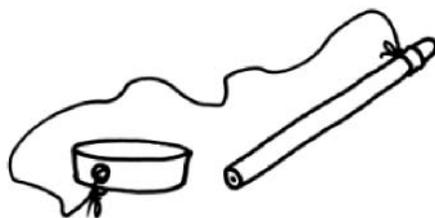
1. Attache un bout de ficelle à un crayon non aiguisé;



2. Découpe un anneau dans un verre en polystyrène et perce un trou sur le bord;



3. Attache le bout de la ficelle à l'anneau en la passant par le trou;



4. Tiens le crayon et balance l'anneau tout en essayant de l'attraper avec le bout du crayon.

BLOC 6

L'apport des Autochtones du Nord

L'élève pourra

- 4-CI-013 décrire l'apport des Autochtones au territoire du Nord étudié,
par exemple les arts visuels, les jeux, la musique, la danse;
- 4-H-403 présenter de l'information et des idées en utilisant des moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques.

Remarques à l'enseignant

Il est possible d'emprunter des troussees, telles que L'art inuit, au Musée du Manitoba pour une période de deux semaines.

Le centre Fort Whyte offre un atelier consacré aux jeux inuits.

La Galerie d'art de Winnipeg propose une exposition permanente d'œuvres d'artistes inuits.

Communiquer avec les enseignants de musique et d'éducation physique pour les inviter à intégrer la musique, la danse et les jeux inuits à leurs leçons.

L'information recueillie au cours du bloc pourra être utile lors de la phase d'intégration à la fin du regroupement.

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées

- Présenter une variété de reproductions d'art inuit aux élèves. Inviter les élèves à consulter des documents tels que *L'art inuit : un mode d'expression à découvrir* qui est publié par Affaires indiennes et du Nord Canada. Inviter les élèves à devenir des artistes inuits en leur proposant les centres suivants :

Centre 1

La sculpture

Encourager les élèves à apporter un pain de savon de la maison. Inviter les élèves à sculpter leur pain de savon de manière à représenter un animal qui vit dans le Nord ou un aspect du mode de vie inuit.

Arts plastiques

Centre 2

La gravure

Inviter les élèves à suivre les directives de l'annexe I.

Arts plastiques

Français : L3

Centre 3

Inviter les élèves à écouter un enregistrement de tambour inuit et de chanteur de la gorge et à dessiner ce qui leur vient à l'idée.

Musique

Arts plastiques



Inviter les élèves à organiser une exposition de leurs œuvres pour célébrer la journée nationale des Autochtones qui a lieu le 21 juin.

Demander aux élèves de décrire dans leur journal personnel ce que les Inuits ont apporté sur le plan culturel au Nunavut et au Canada. (4-CI-013, 4-H-403)



OU

- **Demander aux élèves de préparer une affiche qui représente la contribution des Inuits au Nunavut et au Canada.** (4-CI-013, 4-H-403)



Ressources éducatives suggérées à l'enseignant

Nouveaux partenaires dans un nouveau territoire, [enregistrement vidéo], Ottawa, Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, 1999, 1 vidéocassette de 24 min. (DREF 48898/V6877)

Nunavik concerts, [enregistrement audio], Inukjuak (Nunavut), Inukshuk Productions, 1993, 1 cassette. (DREF B.M. 781.6297 N972)

AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Art inuit*, [en ligne], 2003, http://www.ainc-inac.gc.ca/art/inuit/index_f.html, (novembre 2003).

AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Carrefour Jeunesse : Feuilles d'information*, [en ligne], 2003. http://www.ainc-inac.gc.ca/ks/7000_f.html, (novembre 2003).

LUTHAUD, Anne, et René VIAU. *Canada*, Paris, Larousse, 2000, 143 p., coll. « Passions d'ailleurs ». (DREF 917.1 L973c)

MCDERMOTT, Barb, Gail MCKEOWN et Lyse-Anne PAPINEAU. *Coup d'œil sur... les capitales du Canada : Iqaluit*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001, 14 livrets et 1 guide d'exploitation, coll. « Coup d'œil ». (DREF 917.1 M134c)

MCDERMOTT, Barb, Gail MCKEOWN et Lyse-Anne PAPINEAU. *Coup d'œil sur... les gens célèbres du Canada : Les gens célèbres du Nunavut*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001, 13 livrets et 1 guide d'exploitation, coll. « Coup d'œil ». (DREF 920.071 M134c)

MCDERMOTT, Barb, Gail MCKEOWN et Lyse-Anne PAPINEAU. *Coup d'œil sur... les provinces et les territoires du Canada : le Nunavut*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001, 13 livrets et 1 guide d'exploitation, coll. « Coup d'œil ». (DREF 917.1 M134p)

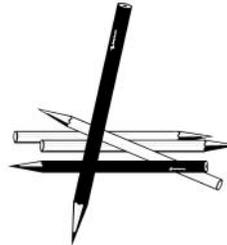
MUSÉE DU MANITOBA, *Programmes scolaires : Trousses éducatives bilingues : L'art des Inuit*, [en ligne], 2003, http://www.manitobamuseum.mb.ca/fr_edukits.html, (novembre 2003).

ZUK, W. M., et D. L. BERGLAND. *L'Art des premières nations 1*, [ensemble multimédia], Montréal, Art Image Publications, 1992, 20 reproductions, guide d'enseignement de 221 p. (DREF M.-M. 704.0397 A784 01)

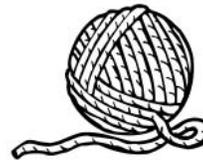
L'apport des Inuits – Annexe I

La gravure

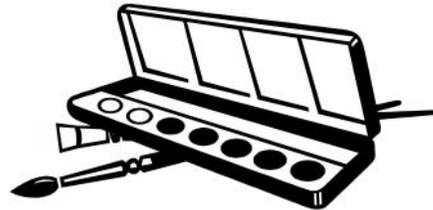
1. Faire un dessin avec des formes très simples.



2. Recouvrir le dessin avec de la laine ou de la ficelle.



3. Appliquer de la peinture sur la laine.



4. Placer un autre papier sur la laine mouillée.

5. Presser avec un rouleau à pâte et retirer le papier lentement.



Intégration

L'enseignant invite les élèves à faire la synthèse de ce qu'ils ont appris tout au long du regroupement. Les élèves évaluent leurs apprentissages et les célèbrent avec les membres de la communauté.

- Inviter les élèves à faire une étude comparative de la vie au Nunavut avec la vie dans leur communauté et à partager leurs conclusions avec le reste de la classe. Placer un diagramme de Venn au tableau et inviter les élèves à faire la synthèse de ce qu'ils ont appris au cours des présentations en comparant le territoire du nord du Canada et le Manitoba. Inviter les élèves à réfléchir sur les liens qui existent entre ces deux régions en leur demandant si, selon eux, l'ensemble commun du diagramme de Venn a toujours contenu des éléments. Suggérer aux élèves de compléter l'annexe I qui a trait à l'acquisition d'habiletés pour la citoyenneté active et démocratique. L'enseignant peut annoter cette annexe et en discuter avec les élèves, en fonction des observations faites tout au long du regroupement.

OU

- Inviter les élèves à préparer, à partir de leur journal, un reportage sur un des aspects de la vie dans le Nord puis à le présenter sous forme audio ou écrite. Suggérer aux élèves de compléter l'annexe I qui a trait à l'acquisition d'habiletés pour la citoyenneté active et démocratique. L'enseignant peut annoter cette annexe et en discuter avec les élèves, en fonction des observations faites tout au long du regroupement.

Intégration – Annexe I

La citoyenneté active et démocratique

Nom de l'élève : _____ Date : _____

Mets un crochet dans la boîte qui correspond le mieux à ton comportement au sein de l'équipe.

	toujours	parfois	rarement
J'ai partagé mes idées avec les autres.			
J'ai participé au partage des responsabilités.			
J'ai rempli mes responsabilités.			
J'ai utilisé une voix douce quand je parlais.			
J'ai donné à chaque personne la chance de s'exprimer.			
J'ai écouté attentivement les personnes qui parlaient.			
Je n'ai pas interrompu les personnes qui parlaient.			
Je n'ai pas ridiculisé les autres.			
J'ai discuté pour trouver des solutions aux conflits qui sont survenus.			
J'ai traité les autres comme je veux être traité.			
Je me suis préoccupé de l'environnement.			
J'ai recyclé.			
J'ai récupéré.			

Relis l'annexe I de l'intégration de « La citoyenneté active et démocratique » et explique où tu en es dans l'atteinte de tes objectifs.
